This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

OXFORD UNIVERSITY

ST. GILES', OXFORD OX1 3NA

Vet. Fr. II A. 1532

PORTRAITS
DES ROIS
DE FRANCE.

PAR M. MERCIER.

TOME SECOND.

A NEUCHATEL,
De l'Imprimerie de la Société Typographique.
M. DCC. LXXXIII.

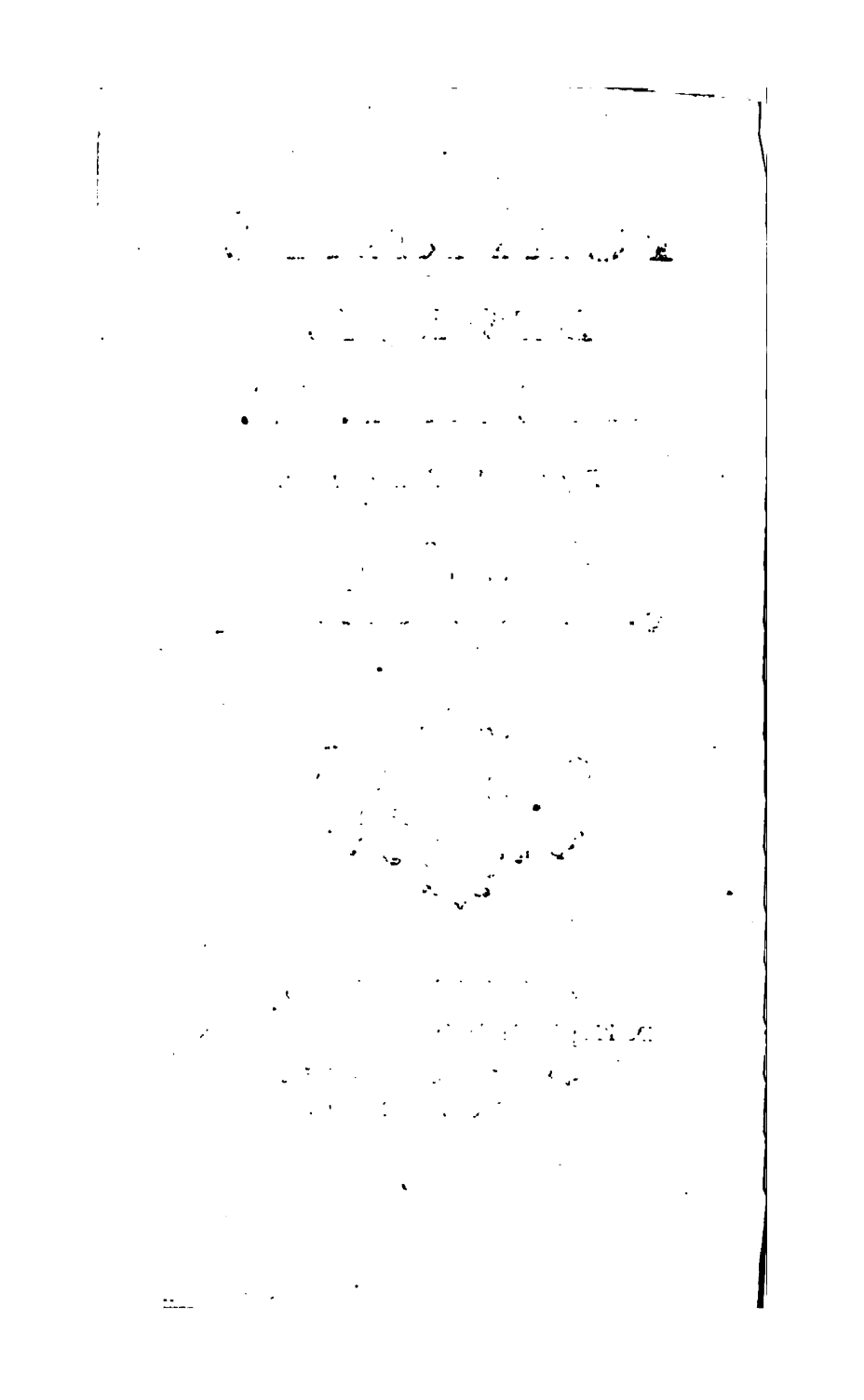

PORTRAITS
DES ROIS
DE FRANCE.

HUGUES CAPET,

PREMIER ROI DE LA TROISIEME RACE.

ON a vu Pepin le Bref ne pouvoir réclamer en ſa faveur d'autre titre que ſon élection ; mais ce titre même pouvoit devenir contraire, ſoit à lui, ſoit à ſa race. Il avoit appellé à ſon ſecours l'autorité ſpirituelle, pour ſe maintenir ſur le trône, lui & ſes deſcendants. Le pape avoit enjoint aux François, de la part de Jeſus-Chriſt & de Saint Pierre, de con-

ſerver la royauté à la race de Pepin, qui s'en montra reconnoiſſant par les donations les plus amples, qu'il ſigna & fit ſigner aux princes ſes fils.

Deux cents trente-ſept années après, la couronne néanmoins fut ôtée à la ſeconde race, qui avoit dépouillé le dernier des Clovis, & tranſportée ſur la tête de Hugues Capet. Sa naiſſance ne lui donnoit aucun droit. Charles, duc de Lorraine, frere du roi Lothaire, oncle du roi défunt, étoit ſon unique & légitime ſucceſſeur; mais les ſeigneurs aſſemblés, repréſentant la nation, déclarerent Charles incapable de ſuccéder à la couronne. Ils élurent, ſelon la loi & la coutume des François, l'heureux Capet. Le conſentement des grands fut unanime, & marqué par une approbation générale. La loi de la ſucceſſion n'étoit donc pas une loi inviolable & ſacrée. Les prétextes qui ſervirent à exclure le duc de Lorraine, furent, *qu'il n'aimoit que les Allemands; qu'ainſi il ne ſe gouverneroit que par eux, & ne régneroit que pour les établir dans le royaume.* On ajoutoit, *qu'il s'étoit rendu vaſſal d'un prince étranger.* Mais cette derniere action avoit été forcée, vu la modicité de ſes poſſeſſions. Sans le gouver-

nement de la Baſſe-Lorraine, que lui avoit donné l'empereur Othon, il ſe ſeroit vu réduit à rien. Son frere, qui ne poſſédoit que trois ou quatre villes, n'étoit pas en état de lui faire un établiſſement digne de ſa naiſſance.

Ce qui mit la couronne ſur la tête de Hugues Capet, ce fut d'avoir confirmé le gouvernement féodal, d'avoir étendu & multiplié ſes privileges, de s'être fait une politique conforme aux circonſtances où il ſe trouvoit, d'avoir craint d'irriter des vaſſaux qui pouvoient lui dire en face, qu'il n'étoit au-deſſus d'eux que parce qu'il leur avoit plu de le faire roi.

Il fut ſouple. Il conſentit à la conſervation des coutumes féodales : il alla plus loin ; il tenoit de ſon pere, par ſucceſſion, les abbayes de S. Martin de Tours, de S. Germain-des-Prés, de S. Denis, &c. parce que les biens de l'égliſe paſſoient par héritage aux laïques. Il reſtitua ces terres & bénéfices aux eccléſiaſtiques. Son exemple fut ſuivi par un grand nombre de ſeigneurs ; ce qui rendit le clergé plus riche & plus puiſſant que jamaiss

Comblé de bénédictions par les moines, chéri des ſeigneurs avec leſquels il

avoit ſigné un vrai contrat, lorſqu'on ſe vit porter enfin ſur ſes épaules la châſſe de S. Riquier, très-vénéré alors, les ſuffrages & les acclamations de la multitude furent univerſels. Il fut ſacré & couronné à Rheims (année 987), ſans la moindre oppoſition. Ayant aſſuré les grands & petits vaſſaux dans l'hérédité de leurs fiefs, il uſa, avec beaucoup d'habileté, du moment propice pour faire du trône une ſucceſſion dans ſa famille. Il aſſocia ſon fils Robert à la royauté, ce qui paſſa aiſément; & depuis, ſes ſucceſſeurs ſuivirent cet exemple en faveur de leurs fils aînés. De là vint la loi heureuſe & reſpectée, qui donne tout le royaume au premier des fils aînés de France, ſans qu'il ſoit obligé d'en faire aucun partage à ſes freres.

Il paroît que Hugues Capet, malgré ſon courage & ſon ambition, vit ſa haute fortune avec quelque frayeur. Il avoit néanmoins pris ſes meſures d'avance, puiſqu'il étoit ſacré avant que Charles, ſon rival, fût informé de la mort de ſon neveu. Il donnoit à la couronne réellement plus qu'il n'en recevoit; mais le ſigne étoit tout, ſinon pour le préſent, du moins pour l'avenir. Poſſeſſeur du duché de

France, & des comtés d'Orléans & de Paris, cette attribution valoit bien un diadême qui, ſur ſon front, ne commandoit que l'hommage, & non pas l'obéiſſance.

Cependant le duc de Lorraine ſe ligua avec ce qui reſtoit du ſang de Charlemagne, entra dans la France avec une puiſſante armée de Lorrains & d'Allemands, afin d'obtenir par la force ce qu'on refuſoit à ſa naiſſance. Ce fut ainſi que Henri IV redemanda ſon royaume à la pointe de l'épée, & fut plus heureux. Laon & Rheims le reçurent ſans réſiſtance; mais au lieu de pourſuivre ſa victoire ſans relâche, il s'amuſa à piller & à ravager la campagne: imprudence grave qui aigriſſoit des eſprits qu'il auroit fallu gagner d'une autre maniere. Henri IV ſe comporta bien différemment. Hugues ſut profiter des fautes de ſon ennemi, aſſembla toutes ſes forces, raſſura les vaſſaux déja alarmés de ce commencement de regne; & s'étant avancé en diligence, il combattit l'armée de ſon compétiteur, & l'enferma dans Laon.

Charles, réduit à l'extrêmité, prit conſeil de ſon déſeſpoir. Il fit une ſortie ſi heureuſe, qu'il mit en fuite l'armée de Capet. Tout pouvoit encore changer;

les ſeigneurs s'étoient cantonnés, &, fort tranquilles dans leurs poſſeſſions, les laiſſoient ſe battre. Ils ſembloient indifférents à qui devoient appartenir la victoire & la couronne. Hugues ſentit de quelle importance il étoit de ne point tarder à vaincre dans ce dangereux équilibre. Son compétiteur ſe défendoit en héros, & maître de la ville de Rheims, il vouloit forcer l'archevêque de cette ville à le ſacrer. Celui-ci temporiſoit, & dans cette ſinguliere & redoutable poſition, ſe défendoit de ſon mieux, diſant, pour excuſe, qu'il ne pouvoit ſeul diſpoſer de la couronne. Hugues reprit à temps la ville de Rheims; mais les trahiſons multipliées faillirent à renverſer encore ſes deſtinées. Il uſa des mêmes armes que ſon adverſaire. Il paya un traître, qui, favori du prétendant & dépoſitaire de ſes ſecrets, les lui vendit. Hugues, ayant connoiſſance de toutes les démarches de ſon rival, n'eut pas de peine à ſe ſaiſir de ſa perſonne. Le malheureux Charles fut fait priſonnier avec toute ſa famille. Enfermé très-étroitement à Orléans, il acheva ſes jours (an. 996) dans une dure captivité, ainſi que tous ſes enfants mâles, qui moururent comme

lui dans les fers. Telle fut la fin du ſang de Charlemagne. Une fille qui reſtoit, ne pouvant nuire au nouveau roi, ne perdit point la liberté.

Paiſible poſſeſſeur de la couronne, il s'occupa à policer l'état par des loix & des ordonnances. Une des plus remarquables eſt celle qui déclare les bâtards des rois inhabiles à ſuccéder à la couronne. La multitude des enfants bâtards qu'avoit eus Charlemagne, leſquels étoient des ſouverains dans les terres qu'on leur avoit données pour leur ſubſiſtance, & la crainte qu'ils ne vinſſent troubler ſon regne, déconcerter ſon plan après ſa mort, lui firent dicter cette loi nouvelle. La conſtitution ſe trouva donc inſenſiblement changée, & il s'y établit une forme de gouvernement inuſitée, à l'inſu, pour ainſi dire, de la nation. Il fit enſuite de Paris la capitale de la monarchie, en l'établiſſant le lieu de ſa réſidence. C'eſt qu'elle étoit la principale ville de ſes états héréditaires. Les rois avoient ceſſé d'y habiter depuis plus de deux cents ans, quoique Clovis y eût fixé le ſéjour ordinaire des rois de France.

Le menſonge & l'adulation ont fabriqué depuis une généalogie qui tendoit à

le faire remonter juſqu'à Mérovée, généalogie romaneſque. Hugues Capet lui-même s'appuyoit foiblement ſur ſon origine, & ſe repoſoit davantage ſur une politique prudente, courageuſe & modérée. Il paſſa toujours parmi les ſeigneurs pour un homme doux & pacifique ; & cette heureuſe opinion qu'on avoit de ſon caractere, ne contribua pas peu à faire couronner ſon fils Robert de ſon vivant.

Il le faiſoit voir ſouvent au peuple avec toutes les marques de la royauté, tandis qu'il ne les portoit pas lui-même. Immédiatement après la cérémonie de ſon ſacre, il n'avoit plus voulu porter ni le ſceptre, ni la couronne, ni l'habit royal, même dans ces jours de ſolemnités où la pompe eſt néceſſaire pour en impoſer au peuple. On en donne pour raiſon qu'il avoit appris par une voix ſurnaturelle que ſa poſtérité régneroit juſqu'à la ſeptieme génération, & qu'il avoit voulu gagner un degré, en renonçant à l'appareil de la majeſté royale. Le prophete qui lui avoit fait cette prédiction n'avoit pas tout vu. Depuis huit cents ans ſa famille occupe le trône : filiation unique dans l'hiſtoire.

D'autres disent que, connoissant mieux qu'un autre le vice de son élévation & tout ce qui l'avoit préparée, il sentoit des remords chaque fois qu'il avoit la couronne sur la tête. Mais pourquoi en avoit-il, quand la nation n'en avoit pas, & lorsque, maîtresse absolue de son choix d'après ses anciennes coutumes, elle l'avoit nommé & reconnu, très-satisfaite de son administration ?

Nous croirions plutôt qu'il n'affectoit cette modestie que pour ne pas alarmer la fierté de ses vassaux, aussi riches, aussi puissants que lui. Toute sa vie offre en effet une politique consommée, qui savoit colorer son ambition & mettre des bornes à sa propre grandeur, pour l'affermir sur une base réelle, en en sacrifiant la vaine décoration. On dit même qu'il transmit ce secret d'état à sa postérité qui avoit à ruiner son propre ouvrage. Il avoit laissé aux seigneurs leur antique indépendance, parce que les circonstances l'y forçoient. Il étoit de l'intérêt de ses successeurs d'abolir cette même indépendance ; c'est à quoi nous les verrons travailler de tout leur pouvoir, & d'après un système réfléchi.

Il fut inhumé sans pompe dans l'abbaye

de Saint-Denis, prenant place dans le tombeau à côté de ceux dont il avoit occupé le trône.

VASSAUX

DE LA COURONNE.

ON a pu remarquer que les ſobriquets donnés aux derniers rois de la race Carlovingienne, ſi l'on en excepte Louis d'Outremer, ſont des ſurnoms de mépris. Celui de Hugues Capet ſignifioit *un bon eſprit, une bonne tête.* Un ſobriquet détermine quelquefois la diſpoſition générale des eſprits. C'eſt à Hugues Capet que commence cette époque heureuſe, où les rois ne ſe ſont plus trouvés les maîtres pour partager la monarchie entre tous leurs enfants, comme ſi un royaume étoit une métairie; ni déranger, ſelon leur caprice, l'ordre de la ſucceſſion. Mais d'autres déſaſtres, en remplaçant les anciens, ont opprimé ce royaume & reculé ſa gloire & ſa félicité.

De quelque imputation que l'on charge

aujourd'hui le gouvernement féodal, ce nombre de petites ſouverainetés avoit vivifié toutes les différentes parties du royaume, qui devinrent languiſſantes dès que les ſeigneurs abandonnerent leurs antiques châteaux pour ſe faire courtiſans. La population étoit alors exceſſivement nombreuſe, puiſque nous allons voir les Croiſades & les guerres avoir peine à tarir le royaume. Ces émigrations ſucceſſives ne l'épuiſerent qu'après un temps aſſez conſidérable, & rien ne prouve mieux la force intérieure dont il étoit doué. Le gouvernement n'étoit donc point mauvais; mais il étoit livré à des erreurs politiques, dont les ſiecles les plus éclairés ne ſont pas tout-à-fait exempts.

Un empire trop vaſte, que l'œil du ſouverain ne ſauroit pénétrer dans tous ſes points, n'eſt pas moins funeſte aux hommes que la multiplicité des petits états. Notre bonheur exige que les ſociétés ne ſoient pas plus étendues que les moyens du gouvernement, c'eſt-à-dire, qu'il faut que la force & l'intelligence néceſſaires pour protéger l'agriculture & veiller à la ſubſiſtance commune, atteignent avec facilité toutes les parties d'un état: or, ſous ce point de vue, le gouvernement féodal

étoit très-favorable ; & s'il y avoit moins de grandes villes, les campagnes en récompenſe étoient plus peuplées, & la race humaine étoit diſtribuée ſur les terres d'une maniere à peu près égale. Ce n'étoit point un petit avantage pour la vie du corps politique.

Si les revenus du monarque étoient bornés, ils ſuffiſoient à ſes beſoins réels. S'il dépendoit en quelque ſorte de ſes vaſſaux pour faire la guerre, il ne pouvoit l'entreprendre que du conſentement de la nation. Parmi ces petits ſouverains, enfin, il s'en eſt trouvé pluſieurs qui ont imprimé à leurs provinces la mémoire de leur ſageſſe & de leurs bienfaits.

Les petites guerres inteſtines que ſe livroient ces vaſſaux jaloux, valoient mieux que la léthargie & le ſommeil de ces grands états qui ſont engourdis ſous la main du deſpotiſme. S'ils avoient les armes à la main, ils étoient toujours prêts à repouſſer l'ennemi commun. En effet, ce qui mérite d'être obſervé encore une fois, le vaſte empire de Charlemagne, malgré la foibleſſe d'eſprit ou le peu de courage de dix de ſes ſucceſſeurs, n'avoit pas perdu, à l'époque où nous en ſommes, tant de provinces qu'il avoit conquiſes. Il étoit

entier & floriſſant, quoique diviſé. Preuve nouvelle que pluſieurs modifications conviennent au même état. Nous verrons, lorſque Philippe-Auguſte & ſes ſucceſſeurs eurent formé le deſſein de détruire la puiſſance des grands vaſſaux, la France devenir moins redoutable à ſes voiſins & ſe montrer moins guerriere. Sans doute il eût été à ſouhaiter que le prince & ſes vaſſaux ne compoſaſſent qu'une perſonne morale qui eût le droit de légiſlation ; mais c'eût été là le gouvernement parfait : il n'exiſte malheureuſement nulle part. De ce que l'indépendance établiſſoit l'inſubordination & ruinoit l'harmonie des loix, en alliant les contraires, il ne faut pas ſe figurer, ainſi qu'on a oſé l'écrire, que la vie & la fortune du citoyen étoient alors la proie du plus fort ; que les campagnes étoient inceſſamment ravagées ; que la violence étoit impunie ; que le peuple étoit foulé aux pieds par les grands. Un tel gouvernement n'auroit pas pu ſubſiſter avec cette majeſté, & ſur-tout avec cette population qui étonne aujourd'hui les ſpéculateurs ſans préjugés. L'ignorance & l'erreur y apporterent ſans doute les maux qu'elles apportent par-tout ; mais ſi la crainte de l'anarchie eſt une crainte ſa-

ſatraire, il faut également s'éloigner de l'excès contraire ; & l'ariſto-monarchie renfermant une foule innombrable de privileges particuliers, eſpece de remparts contre l'autorité arbitraire, ce gouvernement convenoit peut-être à une ſociété qui touchoit au moment de ſa liberté, & dont toutes les paſſions actives & violentes ne pouvoient pas être enchaînées, ſans nuire à l'intérêt de l'enſemble.

Enfin, il valoit mieux que toutes les parties ne fuſſent pas intimement unies, que preſſées & foulées les unes par les autres. Il n'appartenoit ſans doute qu'à la découverte des arts modernes & des idées de police, d'établir cette précieuſe union qui met le prince en ſûreté contre ſes ſujets, & ceux-ci contre le prince.

Suppoſons qu'il ſe fût élevé à la place de Hugues Capet un conquérant qui eût ſu attacher à ſes intérêts la plus grande partie de ſes vaſſaux, tandis qu'il auroit tourné ſes armes contre les autres, pour retomber enſuite avec tout l'eſpoir de la victoire ſur ceux à qui il l'auroit due ; peut-être qu'une politique ſi ſavante dans l'art de faire naître & d'entretenir des diviſions, & ſoutenue d'une grande capacité dans la guerre, n'auroit eu que des ſuites

auſſi funeſtes aux conquérants qu'au peuple ſubjugué.

La prudence de Hugues Capet paroît donc dans tout ſon jour, & nous préſente un ſpectacle curieux & inſtructif, quand on ſe tranſporte au temps où il eſt monté ſur le trône; on eût dit qu'il liſoit dans l'avenir la marche progreſſive de ſes ſucceſſeurs, & qu'il leur remettoit le ſoin de s'agrandir, par la ſeule prépondérance de la couronne, dont il ſembloit avoir deviné le futur aſcendant.

ROBERT,

DIT LE PIEUX.

LES orages de ce regne s'éleverent moins du centre de l'état que du milieu du palais; des revers domeſtiques agiterent perpétuellement le monarque, tandis que l'intérieur du royaume étoit calme & tranquille. Rome le perſécuta d'une maniere étrange & nouvelle; & cette perſécution qui nous ſemble aujourd'hui preſqu'incroyable, prouve encore plus la dépendance & l'aviliſſement de Robert, que l'empire de ſon redoutable adverſaire. On ſeroit tenté de révoquer en doute ce décret inſenſé & violent, ſi l'on n'avoit pas ſuivi la marche de ce nouveau deſpotiſme qui peſoit ſur la tête des rois.

Robert avoit épouſé Berthe, fille de Conrad, roi de Bourgogne. Il eſt vrai qu'elle étoit ſa parente au quatrieme degré, & que de plus il avoit tenu ſur les fonts de baptême un de ſes enfants du premier lit Ces ſortes de mariages, comme nous

avons déja eu plus d'une fois occaſion de l'obſerver, étoient illicites ; mais pluſieurs évêques, conſultés ſur ce double empêchement, avoient donné la diſpenſe ; mais le mariage étoit conſommé ; mais les deux époux s'aimoient tendrement ; mais le pape lui-même n'avoit pas mis obſtacle à la célébration du mariage. Il plut au ſouverain pontife de le caſſer lorſqu'il fut contracté. Il aſſemble un concile, lance l'anathême, ordonne au roi de quitter ſon épouſe, leur impoſe ſept ans de pénitence, commande à l'archevêque qui les avoit mariés, & à tous les évêques qui avoient conſenti au mariage, de venir à Rome demander l'abſolution à ſes pieds.

Les évêques obéiſſent & ſe mettent en route. Le roi, moins docile, reſte avec ſa femme. Alors la foudre de l'excommunication part du Vatican, & met tout le royaume en feu. L'interdit eſt général ; on ne célebre plus l'office divin, les malades n'ont plus de ſacrements, &, ce qui devenoit très-dangereux, les morts étoient ſans ſépulture. La confuſion eſt générale ; plus d'ordre, plus de police. On fuit, on abandonne le roi ; on tremble d'approcher un excommunié. Deux domeſtiques qui lui reſtent, font paſſer par le feu tout ce

que le roi avoit touché ; ce qui ſort de ſa table eſt jeté aux chiens.

Les ſeigneurs, troublés dans leur repos, élevent la voix pour faire ceſſer cette anarchie. Ils font leur repréſentation à Robert. Il faut que le roi ſouſcrive à la déciſion de Rome, qu'il renonce au ſentiment le plus légitime & le plus cher à ſon cœur. La reine eſt renvoyée (an. 999). Alors le pape, comme appaiſé, daigne lever l'interdit ; tout ſe calme, tout rentre dans l'ordre accoutumé.

On n'avoit jamais rien vu de ſemblable ni en France ni dans le reſte de l'Europe Ce fut-là le premier eſſai des prétentions de la cour de Rome, qui vit que le moment étoit venu de ſoumettre toutes les couronnes à la tiare. Il eût été beau, ſans doute, à cette puiſſance d'accroître l'empire de la morale, de réprimer les déſordres des ſouverains, de déſarmer à propos leurs mains ſanguinaires, de les contenir dans la paix au nom d'une religion auguſte & majeſtueuſe, dont le premier précepte eſt la charité univerſelle. Pourquoi les foudres eccléſiaſtiques, abuſant de leur heureux pouvoir, ont-elles éclaté ſur des actions indifférentes, au lieu de frapper ces grands crimes qui ont fait le malheur de la terre ?

La terreur conſacra la ſentence formidable de Rome. Cette terreur, qui rempliſſoit les eſprits d'images effrayantes & bizarres, alla juſqu'à répandre que le fruit de ce mariage inceſtueux (ainſi l'appelloit la ſentence) avoit été un monſtre, qui étoit venu au monde avec le cou & les pattes d'un oie. Il fallut que Robert, pour effacer ces étranges impreſſions, fît une confeſſion publique de ſon péché, l'expiât par des pénitences ſolemnelles, & ſe ſoumît à une abſolution donnée dans toutes les regles.

Son épouſe répudiée, il contracta une nouvelle alliance, & prit pour femme Conſtance, fille du comte de Provence. C'étoit une princeſſe orgueilleuſe de ſa beauté, qui abuſa de l'aſcendant qu'elle prit ſur le roi, & dont le caractere altier acheva ſa pénitence en le tourmentant le reſte de ſa vie.

Dans un temps où l'union étoit ſi néceſſaire dans la famille royale, & tandis que le ſeul avantage que le prince retiroit de l'abaiſſement du trône étoit de ne plus partager avec ſes freres ou ſes neveux, cette femme ſuſcita elle-même des troubles, tenta de brouiller les fils du roi; & pour fomenter plus habilement la diſcorde,

voulut revêtir le cadet de l'héritage qui appartenoit à l'aîné.

C'étoit porter atteinte à la loi nouvelle & précieuſe qui ôtoit la couronne au cadet; c'étoit s'oppoſer à la volonté ſage des grands ; c'étoit vouloir replonger le royaume dans le chaos des anciennes diſſenſions ; c'étoit attaquer la vertu de deux freres qui s'aimoient. La marâtre voyoit avec douleur cette amitié ſi touchante & ſi rare. Elle s'efforçoit de les déſunir, voulant les oppoſer l'un à l'autre.

Comme ſon caractere impérieux avoit fait du roi l'eſclave de ſes volontés, elle les perſécuta d'une maniere tout à la fois ſi violente & ſi adroite, qu'elle occaſiona la révolte de deux princes juſqu'alors fideles & vertueux, mais qui ſe trouverent laſſés & fatigués de tant d'outrages.

On les vit néanmoins rentrer bientôt dans le devoir, & ſe ſoumettre à un pere. Ils ſurent le diſtinguer d'une femme ambitieuſe, qui avoit voulu les rendre criminels, & qui avoit oſé fonder ſon pouvoir ſur l'oubli de leurs vertus filiales.

Elle avoit toute la méchanceté & la noirceur de Frédégonde, ſans en avoir les talents. Ses paſſions obſcures & per-

ſonnelles n'avoient ni énergie, ni grandeur. Elle ſupportoit avec impatience tout ce qui contrediſoit ſes volontés. Elle avoit fait aſſaſſiner ſous ſes yeux le favori du roi, grand-maître du palais, parce qu'il avoit plus de déférence pour le monarque que pour la reine; elle avoit contraint ſon mari à laiſſer ce crime impuni.

Non moins cruelle qu'altiere, on ne lira pas ſans frémir le trait ſuivant. Une ſecte, dont l'erreur avoit quelque reſſemblance avec celle des Manichéens qui admettent les deux principes, s'étoit nouvellement répandue: elle appelloit nos ſaints myſteres des fables, & traitoit de rêveries tout ce qu'on lit dans le ſaint évangile. Pluſieurs perſonnes avoient embraſſé ces opinions impies. On dénonce au roi les novateurs; il en frémit d'épouvante & d'horreur; mais il falloit les convaincre. Un ſeigneur Normand feignit de vouloir être leur diſciple; on lui expoſa, ſans trop de précautions, la doctrine ſecrete. Il fut le délateur, l'accuſateur & le témoin: les chefs de la ſecte furent arrêtés & interrogés. Ils demanderent à ſe défendre. Ils diſputerent imprudemment contre les prélats dans un concile qui ſe tint à Orléans. La diſpute finit par un bûcher allumé. La

ſentence qui les condamnoit au feu, alloit s'exécuter. Le confeſſeur de la reine étoit un des adhérents des plus déterminés. Elle eut la cruauté de lui crever un œil avec ſa canne lorſqu'on le menoit au ſupplice, & de charger ſes compagnons d'invectives. Le roi Robert aſſiſta à cette exécution. Il donna le premier en France le ſignal horrible de brûler des hommes pour le crime douteux d'héréſie. On dit que ces infortunés, à l'inſtant que les flammes commencerent à ſe faire ſentir, voulurent ſe rétracter, mais qu'on leur cria que leur repentir venoit trop tard, & ne les juſtifioit pas.

De pareilles exécutions furent faites en Languedoc, où l'erreur avoit fait des progrès conſidérables; mais les bûchers n'éteignent point l'héréſie. On s'attache aux opinions à meſure que l'on ſouffre pour elles. Le roi Robert, ſi vanté pour ſa clémence, donna le premier le fatal exemple de ramener des hommes foibles qui ont erré, par la voie des ſupplices; & celui que Rome avoit perſécuté, devint un perſécuteur ardent dans ſes états.

Quand l'intolérance fait briller ſa torche, il faut des ſiecles pour l'éteindre. Avant cette époque, ces cruautés religieuſes n'opprimoient

n'opprimoient pas les citoyens, & ne ſouilloient pas du moins nos propres annales. Elles commencerent leur fureur pour les perpétuer juſqu'à nos jours. N'étoit-ce donc pas aſſez des outrages que l'ambition faiſoit à l'humanité, ſans voir le fanatiſme accourir & lui diſputer le ſang des hommes? On prétendit que les Juifs avoient excité le Caliphe à détruire le temple de Jéruſalem, & ſur ce prétexte abſurde, ils furent maſſacrés. On ſe contentoit avant, de les taxer arbitrairement.

L'origine de cette injuſte vengeance n'avoit d'autre fondement que les relations infidelles de quelques pélerins qui avoient viſité la Terre-Sainte. A leur retour, ils avoient enflammé le cerveau de leurs dévots & crédules compatriotes par des récits exagérés & menteurs. Le goût des pélerinages commençoit à s'établir, & ſervoit d'avant-coureur à l'épidémie de ces fameuſes croiſades qui dépeuplerent l'Europe pour enſanglanter l'Aſie. On avoit déja vu un comte d'Anjou, la corde au cou, dans les rues de Jéruſalem, ſe faire battre de verges par ſon domeſtique, tandis qu'il crioit: *Seigneur ayez pitié d'un malheureux parjure!*

Les événements politiques furent rares

ſous ce regne, parce que tous les poids du gouvernement féodal, comme en équilibre, ſe balançoient réciproquement dans un repos tranquille & majeſtueux ; mais un horrible famine remplaçant les déſaſtres de la guerre, déſola la France & l'Europe. Les détails en font frémir. On alla juſqu'à déterrer les morts pour les manger. Les hommes ſe tenoient au coin des bois pour ſe jeter ſur les paſſants & les dévorer à la façon des bêtes carnacieres. L'amour du gain, non moins atroce que le beſoin, étala de la chair humaine dans la ville de Tournus. Un aubergiſte près de Mâcon aſſommoit la nuit les pauvres pour en faire un repas aux riches, après avoir déguiſé ces épouvantables mets. Un homme & une femme ayant eu le bonheur d'échapper à ſon couteau, le dénoncerent. On trouva dans ſa cave quarante-huit têtes dont les corps avoient ſervi de pâture. Il expia juſtement dans les flammes ce déteſtable forfait.

Cette extrême diſette de bleds, ainſi que des végétaux qui nourriſſent le bétail, provenoit des pluies froides & continuelles qui avoient détrempé la terre de telle ſorte que les grains ne pouvoient germer, ou pourriſſoient tout auſſi-tôt qu'ils

l'étoient. Comme une ſemblable calamité pourroit ſe renouveller, & que les déſaſtres du genre humain ſont, pour ainſi dire, périodiques, ne ſeroit-il pas prudent aux nations de ne pas ſe fier uniquement à la récolte des bleds, & de donner tous les ſoins de la culture & de l'art qui perfectionne la nature, à un de ces légumes farineux, moins ſujets aux intempéries des ſaiſons, & que la providence attentive nous offre comme une reſſource toujours prête aux maux dont une induſtrie plus vigilante ſauroit nous garantir ?

On dit que Robert étoit pieux, charitable, clément; qu'il compoſa des hymnes que l'on chante encore à l'égliſe ; qu'il bâtit des chapelles & des temples; que ſa piété le portoit à faire baptiſer ſolemnellement les cloches, & que le jeudi-ſaint il ſervoit les pauvres à genoux, & leur lavoit les pieds, revêtu d'un cilice, uſage conſacré depuis par nos rois ; qu'il aſſiſtoit régulièrement à l'office, chantant toujours avec le chœur, ſouvent même portant chappe, la couronne en tête & le ſceptre à la main : mais ſa charité n'étoit pas univerſelle, ainſi que le recommande la religion.

Au ſiege d'Avalon, il fit pendre la plus

grande partie des habitants de cette ville, qui s'étoient défendus en braves gens. Le reſte fut envoyé en exil. Il avoit vu jeter dans les flammes des hérétiques que la raiſon & la douceur auroient pu ramener. Il avoit autoriſé ces affreux ſpectacles par ſa préſence, & on lui en fit des reproches, même dans ſon ſiecle. Il garda le ſilence lorſque ſes vaſſaux pillerent les biens de la veuve & de l'orphelin, animés de l'orgueil nouveau de paſſer pour fondateurs. La piété auroit dû lui enſeigner que ce qu'il y a ſur la terre de plus agréable à Dieu, c'eſt le reſpect pour ſon plus bel ouvrage, pour l'homme, temple vivant de la Divinité.

Foible & avili dans ſon domeſtique, l'autorité qu'il laiſſa à ſa ſeconde femme auroit été funeſte à l'état autant qu'à ſa cour, ſans la forme du gouvernement qui ne permettoit pas au prince de ſuivre les caprices d'une femme impérieuſe & avide. Il ne faiſoit l'aumône qu'en tremblant, à la dérobée ; & lorſqu'il avoit donné quelque piece de monnoie aux néceſſiteux, il leur diſoit : *Allez, & prenez garde que Conſtance ne le voie ou ne le ſache.*

On dit qu'il permettoit aux filoux de le ſuivre dans ſon appartement, & de voler

dans ſes poches. Croiroit-on qu'on a loué dans des livres cet excès de foibleſſe & ce manque d'équité ? Son peu de lumieres en morale & en religion ſe manifeſte en ce qu'il faiſoit prêter ſerment ſur un reliquaire de cryſtal ſans reliques, croyant ſauver un parjure à ceux qui mentoient : comme ſi le crime n'étoit pas dans l'outrage fait à la vérité.

C'eſt le premier de nos rois, dit-on, qui ait reçu le don ſpécial & ſurnaturel de guérir les écrouelles en touchant les malades, & prononçant ſur eux ces mots : *Le roi te touche, Dieu te guériſſe.*

Il eut cependant le bon eſprit de refuſer la couronne impériale & le royaume d'Italie, que les Italiens lui offroient. Il ne ſe ſentit pas les forces ſuffiſantes pour un tel fardeau. L'empereur Henri étoit mort ſans enfants, après avoir fait dans le mariage le ſingulier vœu de virginité, de concert avec Sainte Cunégonde ſa femme ; & tous deux, ce qui eſt encore plus remarquable, ne l'avoient jamais violé.

L'invention de la muſique à pluſieurs parties remonte à ce temps, & ce fut là un grand pas pour la perfection de l'art. Celui qui trouva & mit en uſage les ſix tons de la voix, qui reglent ſi bien la maniere

de chanter, mérite que ſon nom figure parmi le petit nombre d'hommes que la nature a marqués du ſceau du génie inventeur, le plus rare de tous. Il ſe nommoit Guy Aretin.

On avoit vu paroître pour la premiere fois ſous le regne précédent, une horloge dont le mouvement étoit réglé par un balancier. On n'a commencé à ſubſtituer un pendule au balancier qu'en 1650. Ces progrès de l'eſprit humain, quoique marchant avec lenteur, ſont plus intéreſſants à retracer que le récit de toutes les vieilles batailles.

Le trait ſuivant ajoutera au tableau du ſiecle. Un ſeigneur de Chievremont ne reſpectoit pas les terres de ſon voiſin, & chagrinoit beaucoup l'évêque de Liege, qui ne ſavoit comment le forcer dans ſon château. Il épioit l'occaſion. Le dévaſtateur eut un enfant, & pria l'évêque, ſelon l'uſage, de venir le baptiſer. Le prélat promit d'y aller avec tout ſon clergé. Il fit habiller en eccléſiaſtiques les meilleurs ſoldats de ſes troupes, & ſe rendit à leur tête à Chievremont. Le maître de ce fort ſortit avec tout ſon monde déſarmé, pour recevoir l'évêque & ſon clergé; il leur préſenta le nouveau-né avec toute la joie.

d'un pere. Alors les prétendus prêtres jeterent les chappes & les ſurplis qui cachoient leurs armes, ſaiſirent à la gorge ceux qui s'agenouilloient, ſe rendirent maîtres des portes, & s'emparerent du donjon. Il fut démoli, & l'enfant fut enſuite baptiſé.

Robert, dit le préſident Hénaut, poſa la premiere pierre de l'égliſe de Notre-Dame de Paris, ſur les ruines d'un temple conſacré à Jupiter par les bateliers de la Seine, ſous l'empire de Tibere.

HENRI I.

LES ſix premiers rois de la race des Capet ayant fait reconnoître leurs fils aînés pour leurs ſucceſſeurs, & leur ayant fait prêter ſerment, cet ordre de ſucceſſion eſt devenu une loi fondamentale de l'état, gravée, non ſur le parchemin, mais dans le cœur des François. Depuis, les fils de France puînés ne peuvent plus prétendre qu'à un apanage, c'eſt-à-dire, à un certain domaine ou province pour leur tenir lieu de leur portion héréditaire.

Cette loi nouvelle, & encore chancelante, faillit à être renverſée dans ſon origine par les intrigues intéreſſées de la veuve du feu roi, qui vouloit retenir le commandement & la conduite des affaires, & perpétuer cette douce autorité que la foibleſſe de ſon époux ne lui avoit point conteſtée. Elle prétendoit donner la couronne à Robert, ſon ſecond fils, comme plus docile à ſes volontés. Elle diſoit, pour juſtifier cette injuſte préférence, que tel avoit été le dernier vœu du monarque

expirant. La haine qu'elle portoit à l'aîné provenoit de ce qu'il étoit devenu ſon ſouverain ; & l'amour du pouvoir n'a que trop de fois étouffé le cri de la nature. Le parti formé contre Henri étoit déja ſi violent, qu'il fut réduit à ſe ſauver en Normandie, lui douzieme, & là d'implorer le ſecours du duc Robert II, ſon unique, ſon véritable ami. Le duc le reconduiſit en France avec une armée qui épouvanta la faction oppoſée. Cette armée ravageoit le territoire des rebelles, n'épargnant rien, mettant tout à feu & à ſang. C'étoit la maxime du duc de faire ainſi la guerre. Il diſoit qu'il falloit la pouſſer à toute outrance pour la terminer promptement, ou ne point la déclarer. C'eſt ce qui lui fit donner le ſurnom de *Robert le Diable*.

Cette mere ſans entrailles, capable de tout ſacrifier à ſon ambition, mourut fort à propos pour amener la paix. Elle ſe fit entre les deux freres. Robert eut le duché de Bourgogne, & devint le ſiege de la fameuſe maiſon de ce nom. Henri termina heureuſement d'autres guerres qu'il eut à ſoutenir contre les comtes de Champagne, de Troyes & de Chartres. Il falloit de la prudence & de la valeur pour faire tête à cette foule de vaſſaux qui marchoient

d'égal à égal avec les rois. Un de ſes autres freres le ſommant de lui faire part de la ſucceſſion de ſon pere, attira ſes armes victorieuſes. Le prince défait alloit tenter de réparer ſes pertes, lorſque la mort, qui ſembloit s'attacher à délivrer ſucceſſivement Henri de tous ſes ennemis, vint le frapper. Son trépas fut ſi prompt, qu'il fut regardé comme une vengeance divine, non pour avoir troublé l'état, mais parce qu'il avoit profané un cierge paſcal, en le faiſant ſervir à éclairer un feſtin qu'il donnoit à ſes compagnons d'armes.

Il avoit pris fantaiſie à Robert le Diable, le protecteur heureux de Henri, de faire le pélerinage de la Terre-Sainte, ſoit par envie de voyager, ſoit pour obéir à l'impulſion nouvelle qui deja dirigeoit certains eſprits vers ces climats lointains. La dévotion qui conſacroit le voyage d'Outremer, le faiſoit regarder encore comme la plus ſûre expiation de tous les péchés & même des crimes les plus énormes. On verra que l'imagination avoit ſur les têtes de ce ſiecle & des ſuivants une puiſſance active, qui heureuſement n'exiſte plus. Robert mourut à ſon retour, & nomma pour ſon ſucceſſeur un fils unique qu'il avoit, mais bâtard, né de la fille d'un pelletier de Falaiſe.

C'eſt ce même bâtard qui devoit être un jour ſi célebre ſous le nom de Guillaume le Conquérant. Les ſeigneurs de Normandie porterent le peuple à ne point reconnoître ce jeune prince comme iſſu d'une union clandeſtine. Henri ſe reſſouvenant des bons offices qu'il avoit reçus du pere, prit en main la cauſe de ſon bâtard, & ſuivi de trois mille hommes ſeulement, ſe jeta dans la Normandie. Les Normands, forts d'une armée de vingt mille combattants, mépriſerent ce petit nombre, & lui préſenterent la bataille avec une confiance préſomptueuſe. Ils ne ſoutinrent pas le choc de Henri, qui les mit en fuite, & qui, pourſuivant la victoire avec chaleur, rétablit le bâtard. Pendant le combat il fut en grand danger de ſa vie. Un chevalier Normand, nommé Conſtantin, lui porta un coup de lance avec une telle force, qu'il renverſa le cheval & le cavalier; & l'on parla long-temps de cette action, ainſi que l'atteſte ce refrein, *de Conſtantin partit la lance qui renverſa le roi de France.* On voit tous les chefs d'une nation guerriere ſe montrer jaloux de combattre en perſonne; & ceux de la troiſieme race de nos rois ne dégénérerent pas.

Mais par un changement qui n'eſt pas

extraordinaire dans la politique des ſouverains, l'affection de Henri pour Guillaume fut de courte durée. Il ceſſa d'être généreux, ou plutôt reconnoiſſant. Après avoir expoſé ſes jours pour ſa défenſe, il ſe déclara contre lui, & ne ſe fit point ſcrupule de l'attaquer. Suivit-il les conſeils de ſa jalouſie? prévoyoit-il ſon élévation future? Henri ne fut pas heureux en renonçant aux loix de la généroſité. Le prince Normand, forcé de le combattre, affermit une domination dont il ſe montra digne par ſon courage & ſes talents.

Malgré le traité de paix qu'ils ſignerent, il réſulta de leurs débats un reſſentiment vif & profond, qui fut la cauſe cachée de cette haine implacable, qui, pendant une ſi longue ſuite d'années, produiſit des querelles ſanglantes entre le roi de France & les princes Normands, lorſque ceux-ci furent maîtres de l'Angleterre. Haine aveugle autant que funeſte aux deux royaumes.

Henri, ſans être vieux, ſentoit ſa fin prochaine; il avoit épouſé une princeſſe de Ruſſie, afin de ne pas tomber dans le même danger que ſon pere, en contractant un mariage dans un degré défendu par les loix canoniques; loix ex-

traordinairement ſéveres ſur cet article, & qui ne faiſoient grace à perſonne. Une princeſſe venue du pays des anciens Scythes, éloignoit tout ſoupçon de parenté par la diſtance des lieux, & protégeoit ſon diadême contre les redoutables foudres de l'excommunication. Il en eut trois fils. Il fit couronner l'aîné qui n'avoit alors que ſept ans. On a encore la formule du ſerment que fit le jeune monarque. Il eſt fort court & ne regarde que le clergé qui le dicta, ſes privileges & ſes immunités.

Le roi ôta en même temps la régence à la reine mere, pour la confier à Baudouin, comte de Flandres, homme généralement eſtimé. Il gouverna ſous le titre de marquis de France. La reine mere, après s'être remariée, & devenue veuve une ſeconde fois, alla voir ſon pays & y mourut.

Une médecine, priſe mal-à-propos, tua Henri dans la cinquante-ſixieme année de ſon âge (an 1060); prince actif, qui ſut maintenir & étendre ſon autorité, contrebalancer avec avantage ſes vaſſaux, mais dont les entrepriſes contre le duc de Normandie furent préjudiciables à ſon repos, à ſon honneur, à ſes intérêts.

On rapporte au même regne les exploits

des aventuriers Normands qui rendirent leurs noms puiſſants & glorieux en Italie, qui délivrerent Salerne du joug des Mahométans, parurent des héros doués d'une force plus qu'humaine, & qui, étonnant les eſprits par les aventures les plus incroyables, & néanmoins les plus vraies, conquirent avec rapidité Naples & la Sicile. On ſe croit tranſporté aux ſiecles fabuleux, & jamais la bravoure n'eut un caractere plus fier & plus impoſant. Tancrede de Hauteville & ſes douze enfants porterent ſi loin le ſuccès de leurs armes, qu'ils purent ſe promettre l'empire de l'Orient. Ils l'obtenoient ſans les Vénitiens, qui, prenant ombrage de ces prodigieux accroiſſements, oppoſerent leur politique ſouple & terrible à des guerriers qui ne ſavoient répondre qu'avec l'épée. Ces actions de valeur inouie ſemblent accuſer nos ſiecles polis & dégénérés; & le ſeul récit de ces hauts faits, quoique bien conſtatés, nous ſemble appartenir plutôt aux romans qu'à l'hiſtoire.

La ville de Paris fut preſque entiérement conſumée par un effroyable incendie; malheur fréquent alors dans la plupart des villes du royaume, les maiſons n'étant bâties que de bois. Nous avons ce dé-

ſaſtre de moins à redouter aujourd'hui, graces aux progrès vigilants des arts & de la police.

Bérenger, archidiacre d'Angers, enſeigna pour la premiere fois l'héréſie qui oſe nier la préſence réelle du corps de Jeſus-Chriſt au ſaint ſacrement de l'Euchariſtie. Jean Scot, dès le temps de Charles le Chauve, avoit ſoutenu le même ſentiment. Condamné, chaſſé de Paris, il s'étoit réfugié en Angleterre, où il avoit été tué à coups de canifs par ſes écoliers. Bérenger ne fut point aſſaſſiné, on le réfuta. Il ſatisfit à la croyance de l'égliſe, donna une rétractation, vécut plus de quatre-vingt-dix ans, & ſon erreur n'occaſiona ni ſchiſme, ni révolution, parce qu'il fut inſtruit au lieu d'être perſécuté. On nous peint Bérenger comme l'homme de ſon ſiecle le plus ſéduiſant, celui à qui la nature avoit accordé le plus d'eſprit & d'éloquence. Il avoit perverti ſon évêque & un grand nombre de perſonnes; mais ſon adverſaire, non moins éloquent, renverſa par la parole ſes futiles objections, & triompha de lui, en mettant dans tout leur jour la ſaine doctrine & la foi univerſelle.

Dans un temps où la France étoit par-

tagée entre un nombre infini de ſeigneurs, qui tour-à-tour protégeoient, défendoient, attaquoient leurs arriere-vaſſaux, on voyoit ſon ſein hériſſé de forteresſes & de châteaux qui dominoient les cantons, & qui, ſelon le caractere du maître, y répandoient la bienfaiſance ou l'oppreſſion. On conçoit que la paiſible balance de la juſtice ne pouvoit pas régler tant d'intérêts oppoſés; mais ces efforts mutuels entretenoient quelquefois, & pendant de longues années, une eſpece d'équilibre qui tenoit lieu de paix: d'ailleurs il n'y avoit que les hommes d'armes qui ſe battoient; ils vuidoient par le fer leurs querelles domeſtiques. La religion ne fut pas tout-à-fait impuiſſante à remédier à ces déſordres; ne pouvant abolir les maux publics, elle les diminua. La treve de Dieu fut établie. Les combats ceſſoient depuis le mecredi au ſoir juſqu'au lundi matin. La force & la vengeance demeuroient oiſives pendant ce temps ſacré; & n'étoit-ce pas gagner beaucoup que de les enchaîner en mémoire des derniers myſteres de la vie de Jeſus-Chriſt? Où eſt l'inſtitution moderne qui commande auſſi puiſſamment au brigandage des nations? Si quelqu'un étoit pourſuivi par ſon en-

nemi, en ſe réfugiant auprès de quelque croix, dont tous les chemins étoient couverts, il y trouvoit un aſyle comme dans une égliſe.

Les combats particuliers dérivoient de ce génie féroce & violent, originairement naturel aux Francs, qui vivoient dans un état de guerre perpétuelle. Les loix des fiefs ne lui avoient point impoſé un frein, & cette eſpece d'égalité qui régnoit parmi les hommes d'armes ne les diſpoſoit pas à ſacrifier leurs prétentions. Mais par-tout les remedes naiſſent à côté des maux. Ces mains furieuſes tomboient déſarmées à de fréquentes époques ; la population multiplioit en ſilence les obſcurs & paiſibles cultivateurs. Tandis que leurs maîtres hautains ſe préſentoient l'un contre l'autre la lance à la main, des ames douces & humaines faiſoient entendre leur voix, & cette voix touchante & raiſonnable pénétroit, amolliſſoit ces cœurs de fer. On vit une confédération reſpectable ſous le nom de *la Confrairie de Dieu.* Un homme ſimple, un bûcheron, occupé de ſon travail, avoit ramaſſé au pied d'un arbre une médaille où la Sainte Vierge étoit repréſentée, & qui portoit cette légende : *Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, dona*

nobis pacem. Il porta la médaille à ſon évêque, & ſe la fit expliquer. Frappé du ſens des paroles, le bûcheron ſe trouve tout-à-coup comme inſpiré, prêche la paix & la concorde, ordonne aux évêques de la prêcher. Ils ſont émus les premiers. On ſent que la paix eſt le plus grand des biens, que Dieu l'ordonne, que l'humanité ſouffrante & déja accablée de tant de maux doit y gagner. Une aſſociation nombreuſe ſe forme ; & tous ceux qui s'y engagent déteſtent le maſſacre, le carnage, & les peignant ſous leurs horribles couleurs, enſeignent aux autres à les déteſter.

On peut verſer le ridicule ſur les inſtitutions les plus utiles ; mais la voix qui s'élevoit pour écarter la férocité, pour aſſurer le repos de l'état & de l'égliſe, étoit aſſurément noble & touchante, quoiqu'elle partît d'un humble bûcheron. Le fondateur des paiſibles quakers, qui depuis ont donné l'exemple de toutes les vertus, n'avoit point reçu en partage les dignités conventionnelles qui en impoſent ; mais il avoit, comme le bûcheron, l'éloquence de l'ame & l'amour de l'humanité.

Le pape Léon IX vint en France ſous ce regne, malgré le roi, qui, prévoyant

l'aſcendant qu'il alloit prendre ſur les eſprits, fit jouer ſourdement tous les reſſorts poſſibles pour l'éloigner. Le pontife ne fut point inſtruit de l'ombrage qu'il donnoit au roi, ou du moins il feignit de ne pas l'être. Il paſſa les Alpes, aſſembla un concile en France, & s'y fit déclarer chef de l'égliſe univerſelle : c'eſt le même Léon IX qui, en 1051, porta un décret dans Rome, qui condamnoit les femmes convaincues de s'être proſtituées à des prêtres, à ſervir dans le palais de Latran ſous le titre d'eſclaves.

PHILIPPE I.

CE prince ne fut que le témoin des événements de ſon regne, l'un des plus longs que l'on eût encore vus. Il ne parut pas comme acteur ſur la ſcene. Son nom ne peut ſervir que d'époque aux faits intéreſſants qui ſe paſſerent dans l'intervalle que la nature mit entre ſa naiſſance & ſa ſa mort. La conquête de l'Angleterre, les entrepriſes des papes, la naiſſance des croiſades lui furent étrangeres. Moins un roi agit par lui-même, plus il ſemble qu'il ſe paſſe dans l'état des choſes extraordinaires; je ne dirai pas utiles.

Ce qui le regarde perſonnellement ſe borne à la paſſion qu'il eut pour Bertrade, femme du comte d'Anjou, qu'il enleva à ſon mari, & qu'il épouſa (an. 1092). Son divorce avec la reine Berthe, dont il étoit dégoûté depuis vingt ans de mariage, peut ſervir au tableau des mœurs du ſiecle. Le roi ſoutint qu'elle étoit ſa parente; & comme perſonne ne voulut le croire, il fabriqua une fauſſe généalogie pour annuller ſon mariage. Tout le monde

fut pour la reine Berthe, & l'adultere du monarque occaſiona le plus grand ſcandale. Les peuples murmurerent, les évêques & les ſeigneurs agirent ; l'anathême fut lancé par le pape contre les coupables qui ſe diſoient époux. Ils ſe ſéparerent, épouvantés par la ſentence d'excommunication. Ils promirent de ne plus ſe voir, & de faire pénitence. On les crut repentants ; ils furent abſous : mais le roi, croyant le danger paſſé, rappelle incontinent l'objet de ſa tendreſſe, & la fait couronner par deux évêques gagnés à prix d'or. Les foudres eccléſiaſtiques ſe rallument, malgré la mort de la femme légitime.

Le roi donne les ſignes d'un nouveau repentir, redemande l'abſolution : on la lui accorde, on exige les plus redoutables ſerments ; l'amour plus fort les lui fait rompre, & la conſtance de cette criminelle paſſion ſemble épuiſer le courroux & les anathêmes de l'égliſe. Dès-lors, entiérement livré à cette femme, Philippe n'eſt plus gouverné que par ſes fantaiſies : il devient mépriſable à ſes ſujets, & ſe familiariſe avec le mépris.

Le régent avoit gouverné l'état avec dignité & ſageſſe ; mais tout-à-coup ſa

politique l'avoit abandonné. Il ne fit qu'une faute, mais cette faute devint terrible. Il n'en faut qu'une en politique pour reculer la ſplendeur d'une nation. Il n'avoit pas apperçu que l'élévation de Guillaume ſur le trône des Anglois alloit donner à la France une rivale puiſſante, & lui enlever pour des ſiecles ſa ſupériorité réelle. Il n'apporta aucun obſtacle à l'agrandiſſement d'un tel vaſſal. Il lui permit même de lever des troupes en France, & pouſſa l'aveuglement juſqu'à lui donner de l'argent. Quand le ſuccès le plus rapide l'eut étonné, il ne fit voir qu'une jalouſie bien imprudente. Cette erreur, par ſes conſéquences, n'eſt comparable qu'à celle que fit enſuite Louis VII, lorſqu'il mit le dernier ſceau à la fortune des ducs de Normandie, en ſe dépouillant volontairement du duché de Guyenne.

Le conquérant de l'Angleterre n'étoit encore connu que ſous le nom de Guillaume le Bâtard, qu'il prenoit lui-même dans tous les actes. Il voulut régner dans cette contrée ſans avoir pour lui ni le droit de la naiſſance, ni le vœu des peuples. Il s'appuyoit ſur un teſtament peu valide; mais il eut pour lui le droit inconteſtable, celui des armes. Il régna.

On le vit donner des chaînes & des loix à ce peuple, qui devoit un jour briſer les unes & perfectionner les autres. Il jeta les fondements de ſon commerce, qui depuis a embraſſé l'univers. Il ne fut point aimé des Anglois, quoique grand homme & ſage légiſlateur.

On voit naître ici la ſource de cette longue & cruelle rivalité entre les deux couronnes. Elle a commencé plutôt par l'antipathie des monarques, que par celle des peuples. Le roi de France, ſi petit devant ſon rival, ſoutint avec autant d'injuſtice que d'imprudence, la révolte de Robert, fils de Guillaume, à qui le conquérant avoit donné la Normandie : comme ſi leur prompte réunion ne devoit pas tôt ou tard s'opérer, & devenir funeſte à l'allié d'un fils rebelle. Il ſe permit enſuite une raillerie qui n'avoit rien d'ingénieux, & qui offenſa cruellement l'Anglois, né ſenſible & colere. Des incidents auſſi légers auroient ſuffi pour faire naître les haines les plus violentes, quand même le conquérant auroit pu oublier que le roi de France avoit porté ſon fils à la rebellion. Le prince Anglois étoit devenu fort gros, & gardoit le lit, incommodé de ſon embonpoint. *Quand donc ce gros homme ac-*

couchera-t-il ? dit Philippe. Guillaume qui l'apprit, répondit à cette mauvaiſe plaiſanterie en ces termes : *Lorſque je ferai mes relevailles, ce ſera à Notre-Dame de Paris, entourée de dix milles lances en guiſe de cierges.* Il ne ſe borna pas aux menaces, il les mit en exécution, & ſignala ſon reſſentiment par d'horribles ravages. Il étoit effectivement aux portes de Paris, qu'il alloit incendier ; une chûte qu'il fit de cheval, prévint de plus grands déſaſtres, & ſauva la France.

A ſon convoi, l'on vit un exemple éclatant de la loi que ſon pere avoit établie, & combien elle étoit vivante. Un bourgeois cria *haro* ſur le corps du conquérant de l'Angleterre. On l'arrêta. Le bourgeois expoſa qu'on avoit pris de ſon terrein pour bâtir l'abbaye où l'on alloit enſevelir le corps, & il réclama un dédommagement. Il l'obtint ; & le peuple, qui déja s'étoit emparé du cercueil, le laiſſa s'avancer au lieu de la ſépulture.

A cette époque, les prétentions de la cour de Rome devinrent exorbitantes ; auſſi jamais pape ne s'étoit montré d'un caractere plus propre à les faire valoir que Grégoire VII. Il étoit né d'une condition

condition obſcure, & poſſédoit des qualités excellentes pour ſon ſiecle ; mais il pouſſa l'eſprit de domination à un tel point, qu'on ne ſauroit attribuer des principes ſi extraordinaires, qu'à un ſyſtême médité & réfléchi, fondé ſur la connoiſſance réelle de l'eſprit de ſon temps. Lui ſeul pouvoit admettre, en effet, des demandes & des entrepriſes de cette nature. Les projets des ſouverains pontifes ne marchoient plus dans l'ombre ; il étoit dit & reconnu que l'Europe entiere relevoit d'eux, & leur devoit hommage. Un pape envoyoit ſes ordres partout, & les têtes couronnées n'étoient plus que ſes tributaires ; il pouvoit dépoſer les rois, délier les peuples du ſerment de fidélité, anéantir, pour ainſi dire, les royaumes par la parole. Grégoire VII avoit défendu à l'empereur de donner l'inveſtiture des bénéfices. Vainement celui-ci répondoit qu'il exerçoit ce droit comme ſeigneur ſuzerain du fief, & qu'il ne prétendoit pas conférer la puiſſance ſpirituelle. Le pape lui reprochoit de vendre les bénéfices ; enſuite, pour avoir droit de le punir, il l'accuſa d'avoir voulu le faire aſſaſſiner. Sur cette ſeule accuſation, l'empereur fut excommunié

& dépoſé, & il vit autour de lui ſes peuples révoltés le menacer de guerres interminables. Il fut obligé de céder, & de diſſimuler l'injure & la vengeance. Par quel enchantement tous les potentats de la terre ſe trouvoient-ils donc, à cette époque, aſſujettis à la puiſſance pontificale.

Grégoire VII, toujours violent, ayant humilié l'empereur, poſſédoit à plus forte raiſon le plus grand aſcendant ſur Philippe, qui, mépriſé & lâchement occupé de ſes plaiſirs, le laiſſoit déployer ſon pouvoir immenſe, ne craignant rien tant que de voir ſon royaume en interdit. Le ton de l'audace & même du mépris frappoit indiſtinctement les rois. Cenſeur de leur conduite, le pape écrivoit de l'un : *c'eſt un tyran indigne de porter le ſceptre.* Il diſoit de l'autre : *il paſſe ſa vie dans l'infamie & le crime ; s'il ne ſe corrige pas, nous le dépoſerons.* Si la juſtice avoit toujours été d'accord avec un tel pouvoir, c'eût été ſans doute ſur la terre le plus beau des ſpectacles. La préſence ſeule de ſes légats imprimoit la terreur ; mais ſi l'on veut jouir pleinement du tableau de cette autorité impoſante, il faut voir, dans l'expoſé des croiſades, le rôle nou-

veau que les pontifes Romains y jouerent. L'aſcendant qu'ils eurent dans la direction tumultueuſe des armes de l'Europe contre l'Aſie, ne ſauroit être paſſé ſous ſilence ; & nous abandonnerons le nom & le regne de Philippe, pour nous occuper de ces grands objets.

LES CROISADES.

GRÉGOIRE VII, regardant tous les princes comme ſes vaſſaux, tous les peuples comme ſes feudataires, avoit déja formé le projet de conquérir la Terre-Sainte & ſes dépendances par les mains de ſes ſujets couronnés, ainſi qu'on le voit par les lettres qu'il écrivit à ce ſujet aux ſouverains de l'Europe. *Les chrétiens ne pouvoient*, diſoit-il, *laiſſer aux idolâtres cette ſainte cité où le Sauveur du genre humain avoit été crucifié.*

Ce que Grégoire VII n'avoit pu qu'imaginer, ſon ſucceſſeur, fidele aux idées antérieurement conçues, voulut l'exécuter, & frapper enfin ce grand coup qui alloit émouvoir les eſprits, & en-

chaîner toute l'Europe chrétienne à la voix de Rome. Il fut aidé par un de ces hommes, inſtruments aveugles des projets qu'ils n'ont pas conçus, qu'ils ne conçoivent pas au moment même de leur exécution, mais qui ſont nés pour communiquer à leur ſiecle l'enthouſiaſme ardent qui les preſſe, les domine, & qu'ils brûlent de répandre. C'étoit un pélerin qui s'étoit fait hermite & prêtre, après avoir porté les armes. Senſiblement ému des ſouffrances & de la miſere des chrétiens qui gémiſſoient dans la captivité ſous la domination des infideles, frappé de la profanation des ſaints lieux & des ſacrileges qui environnoient le tombeau de Jeſus-Chriſt, il dépeignit, ſous des traits ſi forts & ſi touchants, le malheureux état de ſes freres & la cruauté des oppreſſeurs de ces contrées, qu'Urbain II l'engagea à parcourir les provinces de la chrétienté pour y répandre ſon éloquence véhémente. La miſſion du pape augmentant ſon zele, on le vit parcourir l'Europe, nu-tête, nu-jambes, nu-pieds, tenant à la main un grand crucifix qu'il montroit avec un œil & un geſte animés: lorſqu'il venoit à repréſenter les indignités que les mahométans faiſoient ſouffrir aux chrétiens de

la Paleſtine en haine de leur foi, il verſoit des torrents de larmes ; & ſa voix forte qui ſe perdoit dans les ſanglots, avoit un ſi grand empire, que tous les cœurs attendris & ſoulevés pleuroient avec lui. On s'attachoit à ſes pas, pour ne plus le quitter.

Les princes, les gentilshommes, les artiſans, les payſans, les moines, les femmes même, atterrés par ces traits véhéments, puiſés dans le ſein de la religion, malgré la diverſité d'état & de caractere, reçoivent le même eſprit. Tous demandent à paſſer en Orient, pour aller exterminer les infideles, délivrer leurs freres & le tombeau du Sauveur du monde. Cette partie du globe eſt celle où tendent tous les regards, tous les vœux, tous les ſoupirs. Cette terre, arroſée du ſang d'un Dieu, eſt la terre ſacrée qu'il faut conquérir. Tous les autres objets ſont terreſtres, & indignes des deſirs d'un chrétien.

Le pape averti de ces progrès, vient en France. Par-tout ſur ſon paſſage il ne voit que des préparatifs pour cette conquête. Il tient un concile à Clermont en Auvergne. Il avoit préparé un diſcours très-éloquent & très-pathétique pour

amener les eſprits au projet d'aller délivrer la Terre-Sainte. Il n'eut pas le loiſir de l'achever. Un cri unanime s'éleve & retentit comme par inſpiration : *Dieu le veut, Dieu le veut.* Tous ont entendu la voix céleſte, elle imprime à tous les cœurs un courage ſurnaturel. Il n'y a plus ni crainte ni foibleſſe. Le chemin de Jéruſalem eſt le chemin des cieux. La guerre eſt ſacrée, les ſoldats le ſont auſſi, & le pardon de tous les péchés eſt promis & annoncé à tous ceux qui partageront ou contribueront à cette ſainte expédition.

Les prélats retournent dans leurs dioceſes, & y communiquent le mouvement qui leur a été imprimé. On publie la *la premiere croiſade*, dont les autres ont retenu le nom, parce que le pape avoit ordonné que les fideles porteroient une croix couſue ſur l'épaule. Il n'y a plus d'autre diſtinction. C'eſt la ſeule honorable. Cinq millions d'ames entreprennent le voyage, ayant à leur tête l'hermite Pierre. Urbain II, moins épouvanté de ſon ſuccès qu'on ne le croiſoit d'abord, eſt tranſporté à ſon tour, en voyant cette foule obéiſſante qui lui reporte l'enthouſiaſme qu'elle a reçu. Et comment ne pouvoit-il pas eſpérer la conquête

entiere de l'Aſie, après un tel ſpectacle, après un tel eſſai de l'autorité pontificale ?

L'or & l'argent ſortent de l'Europe. Les terres demeurent incultes, les arts ſont abandonnés, & les villes dépeuplées. On forme trois diviſions. Pierre l'hermite, le froc en tête, la ſandale aux pieds, une corde autour des reins, commande la premiere, compoſée de la populace des Croiſés. Dans ſa marche, ſans ordre & ſans diſcipline, elle ſe livre à toutes les violences, à tous les crimes, ſûre de l'abſolution qui l'attend au tombeau de Jeſus-Chriſt. Elle dépérit par la débauche & par les repréſailles qu'occaſionent ces horribles déſordres. La moitié ne paſſa pas l'Allemagne & l'Italie ; elle étoit diſſoute & preſque anéantie lorſqu'elle arriva au détroit.

Les deux autres diviſions, qui renferment la nobleſſe & les ſoldats, ſuivent avec moins de tumulte : mais la maladie, la famine, les fatigues la dépeuplent ; & lorſqu'on fit la revue des troupes, avant le ſiege de Nicée, on ne trouva plus que ſix cents mille fantaſſins & cent vingt mille cavaliers.

Les combats, les chaleurs, les déſertions diminuerent tellement cette grande

armée, que ſous les murs de Jéruſalem; l'objet important de cette confédération, elle ſe trouva réduite à vingt-un mille cinq cents hommes. Jéruſalem ſoutint un premier aſſaut, & fut emportée au ſecond. Le cri de guerre étoit le cri du concile, *Dieu le veut*. Le maſſacre fut horrible; tout nageoit dans le ſang. On égorgea les femmes & les enfants à la mamelle; & tout ce qui n'étoit pas chrétien fut paſſé au fil de l'épée. On vit enſuite ces Croiſés féroces laver leurs mains ſanglantes, prendre l'habit de pélerins, ſe frapper la poitrine, ſoupirer & verſer des larmes de ſenſibilité à l'aſpect du ſaint ſépulcre, le baiſer, & parcourir avec componction tous les lieux où le Chriſt avoit ſouffert. Des ſanglots & des gémiſſements ſortoient de ces cœurs impitoyables, que l'enfance, la vieilleſſe & l'infortune n'avoient pu attendrir.

Huit jours après, on élut pour roi le fameux Godefroi de Bouillon, rendu ſur-tout immortel par les vers du Taſſe. Il fut le premier roi de Jéruſalem, c'eſt-à-dire, d'un royaume qui n'étoit rien. Revêtu des ornements royaux, il refuſa la couronne, diſant qu'il ne vouloit pas être couronné d'or où Jeſus-

Chriſt l'avoit été d'épines ; que dans la cité de Dieu un homme ne devoit point porter cette marque de ſouveraineté. Ce prétendu royaume, borné à la ville & à ſes environs, ſubſiſta quatre-vingt-dix ans.

Cette conquête, ſi l'on peut l'appeller ainſi, quoiqu'elle eût coûté tant d'hommes, répandit une joie inexprimable dans toute la chrétienté. On ne voyoit que la victoire, & non les déſaſtres qui l'avoient précédée. Ceux qui en revinrent échauffèrent encore les eſprits, amants du merveilleux. On avoit touché la pierre du ſaint ſépulcre ; la Terre-Sainte étoit délivrée ; l'Aſie étoit ſoumiſe ; le monde entier n'alloit plus voir qu'un peuple de chrétiens & de freres. Ces idées plongeoient dans l'extaſe ceux qui les méditoient. On vendit terres, fiefs, châteaux, principautés, pour avoir de quoi faire le même voyage. Que de réflexions naiſſent en foule ! Nous devons les ſupprimer.

Il y eut ſept croiſades dans l'eſpace de deux ſiecles, tant la premiere impulſion avoit été profonde. Nous les ſuivrons, avec le cours de l'hiſtoire, comme le monument le plus curieux peut-être qui ſubſiſte dans les annales du monde.

Obſervons qu'il falloit que la population fût bien nombreuſe ſous le gouvernement féodal, pour que le royaume ne ſe trouvât pas totalement déſert à la ſuite de ces émigrations propres à épuiſer les états les plus floriſſants. Ainſi que les habitants du Nord s'étoient précipités ſur nos contrées, nous nous jetâmes ſur les Turcomans, ſurpris de nous voir abandonner nos climats, & encore plus étonnés du motif qui nous attiroit chez eux. Cette premiere croiſade ne fut faite que par les François, auxquels ſe trouva joint ſeulement un petit nombre d'Italiens & d'Anglois.

Les armoiries durent leur naiſſance à la néceſſité où l'on étoit de pouvoir ranger & reconnoître les combattants de ces armées innombrables. On mit ſur les drapeaux une marque diſtinctive. Tous ceux qui marcherent ſous une banniere ſe crurent en droit d'en retenir la marque, ou de prendre un ſceau particulier. La vanité & la fantaiſie firent que chacun deſſina ſur ſon écu l'emblême qui caractériſoit le mieux ſes prétentions orgueilleuſes. Le roturier le plus décidé, & dont le pere avoit été ſerf, s'empara, à ſon gré, des pieces les plus illuſtres. Car ſous ces

enſeignes religieuſes, une eſpece de licence impunie appartenoit au ſoldat qui alloit verſer ſon ſang & affronter les infideles. Quiconque avoit fait le voyage d'outremer, revenoit ſe placer hardiment parmi la nobleſſe. La confuſion fut extrême ; on fut obligé dans la ſuite de ne plus reconnoître que les noms connus par des actions éclatantes & perſonnelles, & de regarder avec indifférence ces écuſſons bizarres & capricieux, que l'orgueil & le menſonge avoient chargés de mille figures imaginaires ou uſurpées.

L'ordre des hoſpitaliers de Saint-Jean-de-Jéruſalem, appellé aujourd'hui l'ordre des chevaliers de Malte, l'ordre des Templiers & celui des chevaliers Teutoniques, tirent leur origine des croiſades. Avant d'arriver à Jéruſalem, les Européens étoient obligés de paſſer à travers les Sarrazins, qui donnoient la mort ou les fers à ces hordes errantes de pélerins. Les mêmes mains qui ſecouroient les fideles marchant pour viſiter les lieux ſaints qui ſoignoient les malades, & ſur-tout les lépreux, imaginerent de défendre par les armes ceux qu'ils conſoloient par leurs ſoins charitables. On les vit protéger leurs paſſages, établir leur

ſûreté perſonnelle ; & le plan nouveau d'un ordre monaſtique, hoſpitalier & militaire parut dans le monde. Un ſi généreux dévouement demandoit un courage héroïque. Toute la nobleſſe de l'Europe fut invitée à ſe conſacrer à ces pieux devoirs. Un mêlange d'amour pour la religion & pour la guerre amenoit de toutes les parties de l'Europe une jeuneſſe floriſſante. De là cet ordre célebre qui a fait tant de prodiges de valeur ſous le nom de chevaliers de Rhodes. De nombreux & d'illuſtres proſélytes montrerent à l'univers que les vertus humaines ne ſont pas rares, & qu'il eſt toujours plus difficile de les appliquer d'une maniere éclairée, que d'une maniere grande.

Enfin, on doit à cette expédition le poëme du Taſſe, monument du génie, où l'eſprit de ce ſiecle eſt empreint, & que les ſiecles ſuivants contempleront comme un tableau non moins intéreſſant que fidele.

LOUIS VI,

Dit le Gros.

Louis VI, avant la mort de ſon pere, que l'on a vu inappliqué, indolent, endormi dans la volupté, avoit déja tenté de réprimer l'indépendance altiere des grands, & de faire reſpecter, autant qu'il le pouvoit, l'autorité royale, attaquée & mépriſée.

Il portoit ſur ſon viſage une pâleur indélébile, indice du poiſon qui lui avoit été donné par ſa belle-mere; il avoit voulu la tuer dans la premiere chaleur de ſon reſſentiment. Il ne fut ſauvé que par les remedes extraordinaires d'un médecin étranger, que les médecins de la cour avoient traité, ſuivant l'uſage, de charlatan. Le charlatan fit ce qu'ils n'avoient pu faire. Louis guéri, avoit pardonné généreuſement cet attentat de la reine, à la priere de ſon pere qui aimoit ſa femme & ménageoit ſon fils.

Il fut ſacré & couronné à Orléans par

l'archevêque de Sens. L'archevêque de Rheims voulut s'y oppoſer, alléguant que cette cérémonie ne pouvoit être faite valablement que par lui. Il prenoit un uſage pour un droit inconteſtable.

Paris alors étoit comme bloqué par ſept ou huit petites villes, dont les ſeigneurs avoient des troupes qui incommodoient fort les voyageurs & les paſſants. Ainſi, non-ſeulement la France étoit partagée entre les ſeigneurs, mais le domaine royal étoit coupé encore par de petites ſouverainetés particulieres; il fallut que Louis déployât autant d'adreſſe que de courage pour régner ſur les ſeigneurs de l'Iſle-de-France. Moins puiſſant que quelques-uns de ſes vaſſaux, il paſſa ſa vie toujours à cheval, toujours ſous les armes, combattant des ſeigneurs de Montmorency, des ſires de Monthléry, des châtelains de Rochefort. Il fut trois ans à réduire la forteresſe de Puiſet; le moindre château, le moindre village occupoit ſes forces & ſa bravoure. Cette foule de petits vaſſaux, tandis que les grands l'aimoient aſſez & ne le troubloient point, ſe liguerent contre lui, & lui diſputerent ſon patrimoine réel. Ce titre pompeux de roi de France n'étoit bientôt plus qu'un

titre ſubalterne, par la faute de ſon prédéceſſeur qui l'avoit avili après avoir ruiné ſa fortune & ſes forces. Un châtelain alors aſpiroit à la royauté, & faiſoit, entre les quatre ponts-levis de ſon châtel, des rêves ſuperbes & imaginaires. On vit un comte de Corbeil, prenant ſes armes pour aller combattre le roi, dire gravement à ſon épouſe : *Comteſſe, donnez-moi vous-même cette épée ;* ce qu'elle fit. En la recevant, il ajouta : *C'eſt un comte qui la reçoit de vos nobles mains ; c'eſt un roi qui vous la rapportera teinte du ſang de ſon adverſaire.* Le futur ſouverain fut tué d'un coup de lance dans le combat.

Louis VI porta les coups les plus vifs à la féodalité, & jeta de loin les fondements de l'autorité de ſes ſucceſſeurs. Il ne perdit jamais de vue ce grand objet. Les plus légers ſuccès lui coûterent beaucoup, mais il les jugea importants & eſſentiels. Il n'épargna rien d'abord pour ſoumettre à l'obéiſſance les petits feudataires. Il négocia auſſi fréquemment qu'il ſe battit. Ses entrepriſes furent peſées & dirigées par quatre freres nommés les Garlandes (1) & par

(1) Louis XIV ne ſe doutoit pas aſſurément qu'il dût le poids de ſa couronne aux quatre

l'abbé Suger. Ils furent les véritables auteurs de la révolution prochaine ; leurs conseils formerent les communes, c'est-à-dire un corps qui jadis serf, & affranchi par le roi, reçut le droit de bourgeoisie, & en même temps la liberté de se choisir des chefs & des défenseurs. Telle est l'origine du gouvernement municipal, né alors pour être détruit ensuite. Dès que ce corps connut le prix de la liberté, il en devint extrêmement jaloux. Il fit valoir ses prérogatives naissantes ; en se tournant tout entier du côté du monarque, il s'accrut sous sa protection, parce que le roi sut l'opposer habilement à la foule de ces petits vassaux, dont la réunion le fatiguoit. Les communes étoient pour la couronne ; & comme elle étoit servie par des hommes qui n'étoient plus esclaves, elle le fut bien. Ce corps, qui modifioit la constitution ancienne & alloit y apporter les plus grands changements, devint par la suite le tiers-état, dont les députés parurent pour la premiere fois aux assemblées générales de la nation, en 1304. On lui accorda une

---

freres Garlandes. Rien n'est plus vrai cependant.

juriſdiction, un ſceau, une cloche & un beffroi. On nommoit ainſi une tour d'où l'on pouvoit obſerver les troupes qui approchoient.

Louis VI arma bientôt ces mêmes communes ; & s'il étoit dangereux de mettre les armes à la main des bourgeois & des artiſans, il étoit bien plus preſſant pour lui de réprimer les entrepriſes continuelles des ſeigneurs, qui, par la poſition de leurs châteaux, étoient redoutables à ſon domaine. Bleſſé dans l'endroit le plus vif, il offroit à ceux qui vouloient le défendre, tout ce qu'il pouvoit leur offrir. Dans la ſuite on reprit aux bourgeois, lorſqu'on n'eut plus beſoin d'eux, les privileges qui leur avoient été accordés, parce que le monarque, après avoir ſenti l'indépendance des ſeigneurs, commençoit à craindre l'indépendance des villes, qui étoient devenues inſenſiblement de petites républiques ; tant il a fallu d'années, de travaux, de combinaiſons & de fortune pour fixer enfin l'autorité dans une ſeule main ! Mais, ce qu'il y eut de plus adroit & de plus heureux pour ce deſſein dans la conduite de Louis VI, ou plutôt dans celle de ſes miniſtres, ce fut d'avoir créé & établi une juſtice royale au-deſſus des juſtices ſeigneu-

riales. Par-là on les diviſoit, on les oppoſoit entr'elles, & c'étoit les affoiblir. L'appel étoit ouvert aux mécontents. Les ſeuls juges royaux eurent l'attribution d'un très-grand nombre d'affaires, à l'excluſion des ſeigneurs particuliers; & dès que ceux-ci ne prononcerent plus en dernier reſſort, ils perdirent de leur conſidération.

Il naquit, il eſt vrai, du choc de ces tribunaux, une confuſion épouvantable, que pluſieurs ſiecles n'ont pas encore fait ceſſer. Mais la royauté alloit à ſes fins. Elle vouloit ſe dégager du chaos qui alloit l'enſevelir. Elle vouloit montrer ſa tête au-deſſus de toutes celles qui prétendoient partager avec elle le droit de juſtice, autant que le droit de l'épée. De premier juge que Louis VI étoit devenu, il n'y avoit pas loin au titre de légiſlateur. Le temps perfectionna ce qui avoit été ébauché par les quatre freres, qu'on doit conſidérer comme ceux qui ont ſappé l'antique monument du gouvernement féodal. Corrompu à cette époque, & ſorti de ſes ſages limites, il n'a dû exciter les regrets que de ceux qui croient le deſpotiſme plus dangereux encore.

Louis fut moins heureux contre le roi

d'Angleterre ; ce fut pour lui un ennemi formidable. La France avoit créé ſa rivale, & commençoit à ſentir ſon extrême imprudence. La rivalité de deux ſouverains avoit fait naître l'antipathie des deux nations, qui auparavant ne ſe haïſſoient pas. Elle occaſiona cette guerre qui dura trois cents quarante années, & pendant laquelle on ſe fit des maux réciproques & irréparables. L'avantage d'une des deux nations n'a jamais prévalu ſur l'autre d'une maniere aſſez déciſive pour la dédommager de tant de ſang répandu ; & l'équilibre a ſubſiſté juqu'à nos jours, malgré l'apparente inégalité de forces : mais les empires ont des principes ſecrets de vitalité, qui ne doivent pas toujours faire examiner leurs forces reſpectives, parce que ces principes moteurs échappent au calcul. Dans cet eſpace de temps, plus de vingt traités de paix furent ſignés & rompus preſqu'auſſi-tôt ; & les treves étoient encore des guerres.

Louis VI fut battu à la journée de Brenneville, & obligé de fuir devant le duc de Normandie. Il étoit plein de valeur. Sa maxime étoit, qu'il vaux mieux mille fois mourir glorieuſement que de vivre ſans honneur. Dans la déroute, un Anglois ſaiſit la bride de ſon cheval en criant : *le*

roi eſt pris. On ne prend jamais le roi, dit Louis le Gros avec le plus grand ſang-froid, *pas même au jeu des échecs;* & d'un coup de ſa maſſe d'armes, il l'abattit mort à ſes pieds.

Il encouragea, ainſi que ſes ſucceſſeurs, ces expéditions à la Terre-Sainte, qui paſſionnoient toute l'Europe. Il avoit remarqué que s'il perdoit des ſujets, il étoit délivré en même temps de ces ſeigneurs ſéditieux, qui alloient porter leur courage ſuperbe & indépendant au dehors du royaume. Ceux-ci affranchiſſoient leurs ſerfs pour ſe mettre en équipage; & quand ils s'étoient ruinés pour ces guerres lointaines, ils vendoient des portions de leurs domaines, & quelquefois le domaine en entier, ſelon la figure plus ou moins brillante qu'ils avoient fait en Paleſtine. Les ſerfs, une fois libres, quittoient les terres témoins de leur eſclavage, & alloient s'établir où ils jugeoient à propos. Le roi, qui ſe préſentoit pour les recueillir, avoit la préférence. Il devenoit leur protecteur naturel; & voulant ſe les attacher encore plus, il leur donnoit, comme à ſa propre milice, tous les privileges qu'il demandoient.

Les bourgeois datent donc de Louis le

Gros. Avant lui il n'y avoit que les eccléſiaſtiques & les gens d'épée qui fuſſent parfaitement libres. Louis fixa les redevances & les tailles que chaque habitant paieroit déſormais. Rien de ſi modéré que ces taxes. Ami de ces nouveaux affranchis, il facilita de tout ſon pouvoir l'achat des terres de ceux qui alloient à la Terre-Sainte ; il fournit même ſous main de l'argent à ceux qui en avoient beſoin.

Le ſerf qui ne pouvoit pas acheter, ſe fit du moins fermier de ſon ſeigneur. Maître de ſon induſtrie, il prit à cens les terres qu'il cultivoit auparavant comme eſclave. Cet eſclavage avoit commencé par le droit de la guerre qui avoit réduit en ſervitude les priſonniers, alors le plus riche butin du ſoldat. Leur condition fut ſupportable & même heureuſe ſous les beaux jours du gouvernement féodal, parce qu'au milieu de ces grandes & immenſes propriétés, on ne conteſtoit pas au cultivateur les portions qu'il mettoit en valeur, & que par ſon travail il étoit regardé lui-même comme propriétaire de la terre, n'ayant, pour ainſi dire, qu'à en partager les fruits avec ſon maître qui les défendoit avec l'épée, tandis que l'autre le nourriſſoit avec le ſoc de la charrue. Mais cet admirable équilibre ayant

été malheureuſement rompu par la ſous-diviſion des fiefs, la dépendance étoit devenu cruelle ; les petits ſeigneurs, plus avides à meſure qu'ils avoient moins de moyens, s'étoient rendu oppreſſeurs ; le ſort du payſan devint à plaindre quand ils s'aviſerent dans ces temps groſſiers de connoître un luxe non moins groſſier. Le luxe ne contrebalance les maux qu'il fait, & ne ſert de remede à lui-même, que quand il eſt extrêmement perfectionné & univerſellement répandu.

On comptera Louis le Gros parmi les princes eſtimables. Plus ſoldat que capitaine, il fut infatigable & actif. Il aima le peuple, & le préféra conſtamment aux grands. Il avoit des idées de juſtice, & ſur-tout de police. Sa prodigieuſe groſſeur ne déroba rien à la vivacité de ſes expéditions. Il manqua, il eſt vrai, de politique dans les négociations, parce qu'il n'avoit pas de miniſtre habile en cette partie. Auſſi fut-il toujours trompé par Henri Ier, roi d'Angleterre.

Avant de mourir, il adreſſa à ſon fils, qu'il avoit déja fait couronner (an. 1137), ces paroles remarquables : *Souvenez-vous, mon fils, que la royauté n'eſt qu'une charge publique, dont vous rendrez un compte très-*

rigoureux à celui qui fait les rois & qui les juge.

L'oriflamme, banniere miraculeuſe, à laquelle le vulgaire attachoit la victoire, parut pour la premiere fois dans les armées Françoiſes. Elle étoit confiée à l'abbaye de S. Denis, où on alloit la prendre ſolemnellement, & on l'y reportoit de même. Cet étendard inſpiroit aux troupes une ſi grande confiance, qu'elles ſembloient invincibles lorſqu'il flottoit à leur tête.

LOUIS VII,

DIT LE JEUNE.

PARMI les vaſſaux de la couronne, qui s'appercevoient bien qu'on les menoit tantôt avec artifice, tantôt à force ouverte, il ſe trouvoit un comte de Champagne, plus altier que les autres, & qui cherchoit à reculer ſa défaite par tous les moyens poſſibles. Il étoit déja fameux ſous le regne précédent par un vigoureuſe défenſe qui avoit fait connoître ſon caractere indépendant. Le nouveau roi n'avoit ni l'activité ni le courage de ſon pere. Le comte qui voyoit avec un extrême déplaiſir la puiſſance des rois s'accroître, n'en étoit devenu que plus attentif à traverſer leur deſſein, à leur ſuſciter quelques querelles gratuites uniquement pour les tenir en haleine & fatiguer leur autorité. Il ne ſe tramoit point d'intrigues d'un bout de la France à l'autre, qu'il n'y eût plus ou moins de part. Quiconque avoit quelques diſpoſitions à ſe révolter, pourvu que ce fût contre le monarque, trouvoit en lui, & des ſecours ſecrets,

ſecrets, & un appui conſtant. Diſpoſant au loin ſes reſſorts, & portant ſes vues hors du royaume, il avoit eu le crédit & l'adreſſe de faire mettre en interdit, par le pape, toutes les villes, bourgades, villages & maiſons qui appartenoient au roi. C'étoit là un grand coup & qui pouvoit reculer l'époque de la monarchie. Louis VII, irrité de cet affront & de pluſieurs autres traits, entra en Champagne la rage dans le cœur & le flambeau à la main. Après avoir ſurpris la petite ville de Vitry, maître des murailles, il ne trouvoit plus de réſiſtance que dans l'égliſe paroiſſiale. Treize cents perſonnes s'y étoient réfugiées pour ſe dérober à la fureur effrénée du ſoldat. Louis VII y fit mettre le feu ; & quoique ces malheureux jetaſſent des cris épouvantables, en implorant l'Etre ſuprême, en demandant miſéricorde, il eut l'inhumanité de faire entourer ce peuple déſarmé, & de le livrer aux flammes. Sa colere paſſée, ce ſpectacle lui fit horreur. Ses remords étoient tardifs, mais ſi violents, qu'ils touchoient au déſeſpoir. Il croyoit voir à toute heure le tonnerre du ciel venger la nature & tomber ſur lui. Saint Bernard eut peine à lui perſuader qu'il n'y a point de crimes dont on

n'obtienne le pardon, par un ſincere & profond repentir. Comme ſon déſeſpoir ne s'affoibliſſoit pas, le ſaint lui offrit, comme un moyen d'expiation, d'envoyer un corps de troupes conſidérable au ſecours de la Terre-Sainte, & de ſe croiſer à leur tête, rien ne devant être plus agréable à Dieu & au pape. Il prophétiſoit des ſuccès infaillibles, & diſoit qu'alors le roi ſeroit réconcilié, & que le pontife de Rome leveroit l'interdit que les artifices du comte de Champagne avoient ſu amener ſur le royaume.

Imprudent après avoir été barbare, Louis demanda la croix avec inſtance. Suger, abbé de S. Denis, homme ſage, qui avoit eu beaucoup de part au gouvernement ſous le regne de Louis le Gros, s'élevant au-deſſus de l'eſprit de ſon ſiecle, ce qui eſt le plus rare effort du génie, ne goûta point le projet qui faſcinoit tous les eſprits. Il y fut même oppoſé; il conſeilla à ce prince de rentrer prudemment dans ſon royaume, de le gouverner en paix; & s'il y étoit obligé, de fournir ſeulement de l'argent & des troupes. Il n'eut pas de peine à lui faire entendre qu'il étoit plus conforme à l'eſprit de la religion de maintenir par de ſages loix l'empire des mœurs

dans ſes états, que de faire couler par torrents le ſang qui lui étoit le plus cher, pour enlever quelques toiſes d'un terrein ſacré à des infideles. Louis, qui malgré ſes préjugés avoit ce ſens droit qui ne ſe refuſe point à la lumiere de la vérité par-tout où elle ſe rencontre, commençoit à réfléchir ſur les ſuites fatales d'une pareille démarche. Saint Bernard voyant le roi balancer, arma ſon éloquence impétueuſe, & par ce ton prophétique qui ſemble inſpiré des cieux, l'emporta ſur les alarmes & la tranquille ſageſſe de Suger.

La ſeconde croiſade fut donc prêchée dans une aſſemblée de la nation, tenue à Vezelai en Bourgogne. On ne répondit à la harangue de Bernard, que par cette acclamation univerſelle : *La croix ! la croix !* La plupart des femmes voulurent ſuivre leurs maris. On eût dit que les François alloient trouver ſous d'autres cieux une patrie plus belle & plus riche que la leur. On envoyoit une quenouille & un fuſeau à ceux qui, chériſſant l'ordre & l'économie de leur maiſon, ſe refuſoient à augmenter la foule des Croiſés. La reine fit tout pour être du voyage ; elle aima mieux ſuivre, au milieu des dangers & des fatigues, la jeuneſſe brillante de la

cour, que de reſter ſeule dans un palais déſert.

On étoit ſi perſuadé que la victoire étoit aux ordres de Bernard, qu'on lui fit inſtance pour lui faire accepter le grade de généraliſſime des troupes. Il refuſa cet honneur ; & content d'animer les autres aux combats, il ſe diſpenſa de ſuivre l'armée. Il ne fit point revivre l'exemple de l'hermite Pierre, devenu dans les champs de bataille le rival des Renaud & des Godefroi.

Cette pieuſe fureur échauffoit l'Allemagne comme la France. Déja l'empereur Conrad III avoit pris les devants avec une armée de plus de cent mille hommes. Il avoit commencé par écouter Bernard, avec la ferme réſolution de ne lui rien accorder ; & il avoit fini par s'enrôler lui-même.

L'incapacité de Louis VII ſe manifeſta pleinement dans cette entrepriſe. Après avoir traîné, malgré Suger, l'élite de ſes troupes en Paleſtine, il s'y comporta ſans gloire. Il fut déshonoré comme roi & comme époux. Sa femme, qu'il avoit conduite imprudemment en Judée, fut épriſe d'un jeune Turc d'une rare beauté, & le ſcandale de leurs amours en inſtruiſit juſqu'à celui qui devoit les ignorer, &

qui ordinairement eſt le dernier inſtruit. Ses troupes furent battues ; fugitif, il eſt pris par les Sarrazins ; il ne recouvre la liberté que par la valeur du roi de Sicile. Il rentre enfin dans ſes états, & il n'entend de tous côtés que des cris lugubres. On lui redemande, ici un pere, là des enfants, plus loin un frere, un ami. Dans cette déſolation univerſelle, on ſe ſouvient des paroles de Suger, qui avoit blâmé ce fatal voyage. Ainſi c'eſt le malheur des nations qui révele la ſageſſe de l'homme tranquille & ſenſé.

Ce grand homme avoit ſoutenu l'état, en avoit dirigé les rênes à la place du chef qui les avoit abandonnées. On le vit, pendant cette croiſade, gouverner la France avec douceur, modération & habileté. Il eut de plus rares qualités que celles d'un roi ; il eut les qualités d'un régent. Sans trop oſer, ſans trop craindre, tandis que toutes les forces du royaume étoient dans la Paleſtine, il protégea ſeul la monarchie, en temporiſant, en économiſant, pour ainſi dire, ce qu'elle poſſédoit de vie. La France eût péri par les troubles qui s'éleverent, s'il n'eût eu la prudence de céder aux orages pour mieux ſauver le vaiſſeau dont il étoit le pilote. Il enchaîna les armes

des voiſins qui pouvoient ſubjuguer le royaume, en entretenant dans leur ſein des diſcordes utiles. Toujours guidé par un génie prévoyant, il écarta de la France, avec une ſupériorité conſtante & marquée, les ravages qui, dans une telle circonſtance, auroient décidé ſa ruine. Enfin il avoit ſu gagner l'amour des peuples en faiſant conſerver à la nation le reſpect pour ſon roi, qui étoit abſent ; dernier effort de ſageſſe, de fidélité & d'héroïſme.

Mais à peine Louis reprend les rênes du gouvernement, que ſa main inhabile ſe fait ſentir ; il fait autant de fautes que de pas. Il a le malheur de perdre ſon ſage miniſtre. Auſſi-tôt, comme s'il avoit craint juſqu'alors ſon regard, il met le comble à ſes imprudences ; il répudie ſa femme, l'accuſant d'adultere ; elle-même favoriſe ce divorce, parce qu'elle avoit ſes projets déja tout formés. Louis n'apperçoit point le piege, lui rend la Guyenne & le Poitou, ſans traité, ſans conditions, ſans examen, & ſix ſemaines après elle les porte orgueilleuſement en dot à Henri, duc de Normandie. C'eſt ce qu'avoit prédit Suger ; c'eſt ce qu'il avoit voulu empêcher : il avoit lu dans le cœur de la reine la double trahiſon qu'elle vouloit faire à ſon mari &

à la France : il avoit apperçu ce fatal démembrement. Le duc, déja héritier préſomptif de la couronne d'Angleterre, poſſede encore, par la foibleſſe de Louis, la cinquieme partie de la monarchie Françoiſe, & ſe trouve en état d'humilier le reſte.

A cette époque, tout devint favorable à l'Angleterre : ſa puiſſance alla toujours en croiſſant ; elle devint bientôt redoutable. Les deſcendants de Louis le Jeune eurent lieu, plus d'une fois, de l'accuſer de cette énorme faute politique, quand ils ſentirent les malheurs qu'elle avoit occaſionés ; on déplora cette fatalité qui remit le deſtin des états entre des mains mal-habiles, & qui fit perdre alors en un inſtant preſque tous les fruits de la ſageſſe & de la prudence de Suger. Sa mort précipitée devint auſſi funeſte à la France, que celle du meilleur de ſes rois.

Louis VII fit des pélerinages de tous côtés, viſita le tombeau de S. Thomas de Cantorbery, & mourut (an. 1180) avec la réputation d'un prince pieux & chaſte ; mais il avoit frappé la France d'une plaie qui fut trois ſiecles à ſe cicatriſer, & qui a plus nui à ſa force, à

ſa grandeur réelle, que toutes les attaques de ſes ennemis. On prétend que ſon ſurnom lui vint à la ſuite de l'incroyable faute, qu'il avoit commiſe, & qu'en l'appellant *Louis le Jeune*, c'eſt comme ſi l'on avoit voulu dire *Louis l'Ecolier*.

Les ordres monaſtiques ſe multiplierent ſous ce regne. Les hommes ſe précipitoient en foule dans ces aſyles ſacrés, parce que le repos, les richeſſes, la conſidération & des immunités ſans nombre les y attendoient. Peut-être auſſi que les agitations qui naiſſoient des propriétés bouleverſées par la manie des croiſades, ne contribuerent pas peu à peupler ces lieux de paix & de ſolitude, où venoient expirer les cris de la guerre & le tumulte de ſes préparatifs. Ces monaſteres firent un bien; ils établirent des écoles; on y copia des livres, que, ſans le travail aſſidu des moines, nous euſſions perdus. Tous les tréſors de l'antiquité, enfouis dans la pouſſiere, parurent revivre ſous leurs mains laborieuſes; & ces mains ſacerdotales, préparant la renaiſſance des lettres, nous ont tranſmis Homere, Tacite & Lucien, qu'un oubli un peu plus prolongé auroit pu faire rentrer dans le néant. L'univerſité ſe forma. Vouée dès

ſon origine à Ariſtote qu'elle devoit brûler enſuite, pour y revenir encore avec une plus grande ſuperſtition, elle ſe payoit & payoit les autres de termes inintelligibles. Elle ſe nommoit *Univerſité*, comme ouvrant ſon ſein à tout le monde, & embraſſant de plus l'univerſalité des ſciences; c'étoit prendre l'horizon pour les bornes du monde. Les ſubtilités obſcures de l'école y régnerent, parce que l'eſprit ſubtil forme ordinairement le bel eſprit des ſiecles à demi barbares.

Saint Bernard, l'abbé Suger & Abailard (bien plus immortaliſé par la tendreſſe d'Héloïſe que par ſes écrits), furent contemporains & rivaux. Ils méritoient, par leur génie & leur éloquence, d'appartenir à un autre ſiecle; ſi toutefois les ſiecles polis, par un autre inconvénient, n'étouffent point le génie en interdiſant ce qui le conſtitue, l'originalité. Abailard avoit écrit contre la Trinité; mais il ſe rétracta, & il ne doit plus conſéquemment figurer parmi les héréſiarques.

Louis le Jeune fut inhumé dans l'abbaye de Barbeau, qu'il avoit fondée. Charles IX, en 1566, fit ouvrir ſon tombeau. Le corps ſe trouva encore tout en-

TAYLOR INST. OXFORD

tier. Il avoit aux doigts plusieurs anneaux d'or : Charles IX les détacha & les porta long-temps, ainsi qu'une chaîne d'or trouvée dans la même tombe.

PHILIPPE II,

DIT AUGUSTE.

LES historiens ont chargé son nom de tous les titres les plus honorifiques : ils l'ont appellé le *Conquérant*, le *Magnanime*, le *Dieu-donné*. Enfin, comme pour couronner toutes ces qualifications, ils l'ont surnommé *Auguste*.

On vit à son sacre une chose nouvelle. Le nombre des pairs du royaume étoit illimité. Ce nom, sous les deux premieres races, se donnoit également à tous les grands vassaux qui relevoient du monarque, parce qu'ils étoient égaux entr'eux, ainsi que l'indique la signification précise du mot, que des écrivains adulateurs ont voulu combattre avec une mauvaise foi insigne. Les fils de rois eux-mêmes ne s'appelloient que pairs. Louis VII, di-

rigé par l'eſprit des quatre freres, fit un choix de douze, ſix eccléſiaſtiques & ſix laïques. Ils formerent dès ce moment un corps auquel on attribua excluſivement les prérogatives attachées à ce titre. Dans la ſuite le titre s'eſt pour ainſi dire annullé avec les prérogatives; & comme il n'y a plus de duc de Normandie ni de comte de Flandres, &c. les ſix pairs laïques ſont repréſentés, au ſacre de nos rois, par ſix princes du ſang.

Philippe II avoit épouſé Iſabelle de Haynaut, qui deſcendoit en ligne directe d'Ermingarde, fille aînée du malheureux duc de Lorraine, reſte du ſang de Charlemagne, privé de ſon héritage & mort captif. Ainſi deux maiſons qui ſembloient devoir être éternellement ſéparées par tout ce qui s'étoit paſſé, ſe trouverent réunies au moyen de cette alliance : le temps rend tout poſſible. Lors de la cérémonie, un officier levant une canne haute pour faire ranger le peuple, renverſa trois lampes d'huile qui ſe trouvoient au deſſus des auguſtes époux ; on regarda cet accident comme une onction ſurabondante, qui préſageoit un regne trois fois heureux.

Philippe II, à ſon avénement au trône,

publia trois édits. Le premier condamnoit tous les hérétiques au feu ; le ſecond ordonnoit de noyer quiconque blaſphémeroit ; le troiſieme enjoignoit à tous bateleurs & jongleurs de vuider le royaume.

Les juifs étoient en grand nombre & riches ; ils faiſoient leur ancien métier d'uſuriers. Ils furent arrêtés dans leur ſynagogue. Leurs immeubles furent confiſqués & vendus au profit du roi. Toutes les dettes contractées avec eux furent déclarées nulles ; on les bannit ; on ne leur laiſſa emporter que leurs meubles ; mais ils cacherent leur argent, qui ſortit du royaume ſans retour.

On blâma cette conduite, parce que le roi les avoit dépouillés tous d'une maniere également ſévere, pour ne pas dire injuſte, ſans avoir examiné à quel degré chacun d'eux pouvoit être coupable. Au ſurplus, Philippe dépeuploit ſon royaume en les renvoyant, au lieu de les maintenir & de les corriger par de bonnes loix ; d'ailleurs, les prêteurs de cette eſpece ſont utiles au commerce, & quelquefois néceſſaires. Ils font circuler l'argent, & donnent la vie aux échanges. On pouvoit remédier aux abus qui ſe trouvent par-tout, ſans détruire tout-à-coup

une race qui ſe chargeoit des travaux & des emplois les plus aviliſſants ; car dans ce ſiecle de barbarie & de courage, d'ignorance & de fierté, le maniement des eſpeces paſſoit pour un commerce honteux. Le roi avoit écouté l'averſion qu'on lui avoit inſpirée contr'eux dès ſon enfance. Lorſqu'il fut plus éclairé & qu'il eut beſoin d'argent, il les rappella. Il vit que ſi l'uſure a ſes dangers, en lui donnant un frein l'on prévient, politiquement parlant, des malheurs beaucoup plus funeſtes qu'elle.

Des débris des Croiſés vaincus ou déſerteurs, il s'étoit formé des troupes de bandits vagabonds, ſous les noms de *Brabançons*, de *Routiers*, de *Taverdins*, qui n'ayant plus de domicile, pilloient indifféremment les égliſes & les ſynagogues, briſoient les calices & les ciboires, découpoient les chappes & les chaſubles des prêtres pour s'en habiller eux & leurs femmes, & traitoient les chrétiens comme ils s'étoient flattés de traiter les Turcs. Philippe ſe mit à leur pourſuite, & aidé des communes, les détruiſit en peu de temps : ce qui fut très-agréable aux bourgeois, & ſur-tout aux eccléſiaſtiques, obligés de garder nuit & jour,

contre leurs invaſions, l'argenterie des autels.

Ce qui eſt le plus difficile ſouvent à un roi, c'eſt de ſavoir régner, non dans ſes états, mais dans ſon propre palais. Philippe ſut en impoſer à ſa mere & à ſon parrain, ſon ancien tuteur, le comte de Flandres, qui, chacun de ſon côté, prétendoient le gouverner à leur gré. Il déploya de bonne heure, contre ces titres de mere & de parrain, alors également reſpectés, le caractere de fermeté qui lui fut utile dans la ſuite. Le parrain vouloit lutter; mais il rencontra un ſouverain qui ſe fit reſtituer le Vermandois, que le tuteur prétendoit garder ſur ſon pupille comme dot de ſa femme. Elle étoit morte ſans enfants, & le prétexte étoit viſiblement abſurde.

Cependant les affaires d'Orient étoient devenues perſonnelles à l'Europe. Les diviſions des Croiſés avoient ſervi le célebre Saladin, qui déja avoit repris la ville de Jéruſalem. Tous les Templiers & Hoſpitaliers avoient été maſſacrés. Le récit de ces déſaſtres répandit la douleur & la conſternation. Le pape prit l'événement fort à cœur, puiſqu'il en mourut de chagrin. Les rois de France & d'Angleterre

ſuſpendirent tout-à-coup leurs querelles opiniâtres, pour former une troiſieme croiſade. Aucune ne fut mieux ordonnée, aucune ne donna de plus brillantes eſpérances. Les chefs de l'expédition étoient Fréderic I, l'un des plus grands empereurs qu'ait eu l'Allemagne ; Richard, nouvellement monté ſur le trône d'Angleterre ; & Philippe Auguſte. Ces deux derniers princes, tous deux jeunes, à peu près auſſi puiſſants, étoient rivaux en grandeur comme en ambition. Richard, impétueux, ardent, avoit ces qualités extrêmes qui font les héros. Philippe étoit plus prudent, plus politique, plus meſuré dans ſes vues. Ils ſe jurèrent en partant une amitié éternelle ; mais l'un des deux devoit détruire le lien de cette confiance trop peu durable.

Les deux rois étoient convenus de prendre la voie de la mer ; ce qui étoit ſagement vu. Philippe ſe diſtingue le premier. Il bat & écarte les Sarrazins, s'empare de pluſieurs villes, & va mettre le ſiege devant Acre. L'impatient Richard accourt pour cueillir à ſon tour des palmes glorieuſes ; il avoit été retardé en Sicile par un de ces événements ſinguliers & merveilleux qui appartiennent à ce

ſiecle. Battu par la tempête, il avoit échoué près des côtes de Chypre. Iſaac Comnene, ſouverain de cette iſle, homme avare & féroce, au lieu de lui donner des ſecours, avoit pris trois de ſes vaiſſeaux & maltraité l'équipage. Richard irrité, obéiſſant plutôt au reſſentiment qu'à la prudence, avoit débarqué ſes troupes, livré un combat, pris la capitale, enchaîné le roi, & le traînoit priſonnier, impatient de ſe ſignaler par d'autres exploits au camp des Croiſés.

Philippe & Richard ſe regarderent bientôt d'un œil jaloux. Tous deux prétendoient à la même gloire ; & ces rivaux, mécontents l'un de l'autre, en vinrent aux reproches. Richard ſe plaignit de ce que Philippe avoit ſi fort preſſé le ſiege d'Acre, qu'en quelque temps qu'on prît la ville, il en auroit ſeul la gloire. Philippe de ſon côté diſoit que Richard lui enlevoit ſes meilleurs ſoldats. Les plus braves, il eſt vrai, s'attachoient au roi d'Angleterre, à cauſe de ſes libéralités ; largeſſes qui déſoloient Philippe dénué d'argent, & qui d'ailleurs n'aimoit pas à le prodiguer. Le caractere de Philippe, moins franc & moins ouvert que celui de Richard, ne pouvoit conſer

ver long-temps un ami chaud, qui avoit en horreur la plus légere diſſimulation.

La priſe d'Acre fit un extrême plaiſir à Philippe, parce qu'il brûloit de retourner dans ſes états. Il étoit las de cette guerre. Il diſoit, pour prétexte, que l'air de la Paleſtine étoit contraire à ſa ſanté : mais ce qui le chagrinoit le plus, c'étoit la gloire dont Richard s'étoit couvert ; c'étoit ſa ſupériorité qu'il lui avoit trop fait ſentir ; c'étoit enfin le deſir ſecret de profiter de ſon abſence, malgré le ſerment réciproque de ne point attaquer les poſſeſſions de ſon rival, juſqu'au retour de l'un & de l'autre.

Soit dépit de ſon infructueux voyage, ſoit prétexte plauſible de l'attaquer & de ſe venger, Philippe accuſoit Richard de choſes bien extraordinaires, pour ne pas dire incroyables, entr'autres d'avoir excité le Vieil de la Montagne à le faire aſſaſſiner.

L'hiſtoire du Vieil de la Montagne a pu admettre l'exagération, mais ce n'eſt point une fable. Rien ne doit étonner, quand on parle du fanatiſme ; il ſe ſoutient en raiſon du ſang qu'on verſe pour lui ; plus fort & plus redoutable par le nombre & par l'enthouſiaſme des hommes, quel

coin de la terre n'a pas été ſoumis à ſon empire barbare ?

Ce deſpote habitoit la Phénicie, où il s'étoit maintenu contre tous les efforts des Caliphes d'Egypte & des rois de Jéruſalem. C'étoit le prince d'un petit état ; mais il s'étoit donné l'autorité la plus grande, en allant droit par le poignard au cœur des ſouverains qui lui déplaiſoient, & ne leur faiſant pas autrement la guerre. De jeunes fanatiques, préparés dès l'enfance pour ſes deſſeins, miniſtres obéiſſants de ſes vengeances, de ſes caprices ou de ſes fureurs, vouloient exécuter ſes ordres avec un dévouement que l'on eſt diſpenſé d'expliquer quand on connoît la force de l'opinion & le pouvoir qu'un homme peut uſurper ſur ſon ſemblable. Ils étoient unis par le plus grand des reſſorts, par l'idée de plaire au ciel en répandant le ſang de ſon ennemi, de s'ouvrir par cet acte méritoire les portes de la félicité éternelle. Leur chef étoit un dieu pour eux, parce que leurs cerveaux avoient été diſpoſés de bonne heure à admettre ces étranges illuſions. Et que ne fait-on pas de l'eſpece humaine, quand on l'environne des preſtiges ? On vit plus d'une fois ces aſſaſſins aller cher-

cher le cœur qu'ils vouloient percer, à travers les lames & les épées, contents d'expirer après avoir frappé. S'ils étoient pris vivants, ils fourioient dans les ſupplices & défioient les bourreaux. Quand la tête humaine eſt exaltée ou plutôt dégradée à ce point, il n'y a plus de lumieres pour diſſiper les ténebres qui l'offuſquent.

Il paroît que Philippe redouta la puiſſance inviſible de ce deſpote qui régnoit par la terreur du poignard ſur les rois de la terre : car il lui envoya des préſents conſidérables ; & pour plus grande précaution, il ſe créa une garde armée de maſſues d'airain, d'arcs & de carquois. Ce fut la premiere de cette eſpece que l'on vit à un roi de France. Leur office étoit de ne jamais quitter le roi, de ne laiſſer aucun inconnu approcher de ſon auguſte perſonne, de lire ſur tous les viſages ſi l'ame d'un de ces redoutables forcenés n'étoit pas cachée dans la foule, & d'expoſer ſur-tout leur vie pour ſauver celle du prince. Fauſſes & puériles alarmes de Philippe ! Richard n'avoit point ſongé à le faire aſſaſſiner.

Devenu l'unique maître des opérations, Richard fit des prodiges de valeur, & déploya toute ſon expérience dans l'art

militaire ; il arracha la victoire à Saladin jusqu'alors invincible. Il sauva la ville de Joppé, où l'on avoit laissé beaucoup de femmes & de malades qui alloient périr. Aidé seulement de cinq cents hommes, il défit douze mille Sarrazins qui escortoient une caravane de sept à huit cents chameaux chargés de provisions ; conquête d'autant plus précieuse, que les Croisés manquoient de vivres.

Tandis qu'il poussoit ses succès avec une intrépidité héroïque, qu'il servoit la chrétienté abattue par les revers passés, & qu'il commençoit enfin à se flatter de la victoire, il apprend que Philippe, de retour en France, a soulevé contre lui son frere, & qu'ils viennent de s'unir, l'un pour s'emparer du royaume d'Angleterre, & l'autre de la Normandie.

Forcé de renoncer à ses nobles espérances, se devant avant tout à la défense de ses propres états, il abandonne, en gémissant, des lauriers certains, & va combattre, dans un frere & dans un ami, l'ingratitude & la trahison ; mais ne pouvant pas prêter plus long-temps le secours de son bras aux Croisés, il songe à leur procurer des sûretés dans la Palestine ; il conclut avec Saladin une treve. Il ouvre

un aſyle aux chrétiens dans différentes villes, ſoupirant de ne pouvoir entreprendre le ſiege de Jéruſalem. Quelqu'un lui montrant de loin cette ſainte cité, il ſe voila le viſage, n'étant pas digne, diſoit-il, de la regarder, puiſqu'il ne pouvoit la délivrer.

Rien ne peut excuſer l'infidélité de Philippe : il offenſoit la foi des traités & l'honneur ; mais l'orgueil humilié ne pardonne point. En partant de Syrie pour retourner en Angleterre, Richard mit ſur ſes gros vaiſſeaux ſes riches meubles & ſon tréſor, & monta une frégate légere, pour arriver plus vîte. Une tempête le jeta entre Veniſe & Aquilée. Il changea de deſſein, & au lieu de ſe rembarquer, il prit la route d'Allemagne, le viſage barbouillé de ſuie, de peur d'être reconnu. Les Allemands le haïſſoient pour des différends ſurvenus au ſiege d'Acre. On eut des ſoupçons, on le ſuivit, on l'épia ; il fut pris dans le cabaret d'un village proche de Vienne, tournant la broche dans la cuiſine.

Le duc d'Autriche le fit enchaîner, & le vendit comme un eſclave à l'empereur Henri VI, qui ne rougit pas de plonger dans un cachot le héros défenſeur de la

chrétienté, uniquement pour tirer de lui une ſomme immenſe. Il fut protégé, dans ce revers, par la tendreſſe active & vigilante de ſa mere, femme courageuſe & hardie, qui ſomma le pape de faire intervenir ſon autorité en faveur d'un prince croiſé; mais le pape préférant l'empereur puiſſant au roi humilié, temporiſa en donnant de vaines paroles. Après onze mois de négociations, Richard ſe racheta pour cent cinquante mille marcs d'argent, que l'avarice la plus lâche avoit oſé exiger.

Son frere & Philippe avoient fait offrir à l'empereur la même ſomme, & au-delà, s'il vouloit retenir ſon priſonnier, & le leur livrer. L'empereur avoit balancé; mais les princes Allemands lui ayant reproché, avec une courageuſe indignation, une conduite ſi honteuſe, il relâcha Richard. A peine l'eut-il mis en liberté qu'il s'en repentit, & fit courir après lui; mais Richard prévoyant ſa perfidie, s'étoit éloigné avec diligence. Quand Philippe apprit qu'il n'étoit plus en priſon, il écrivit de ſa main à Jean Sans-Terre : *Prenez garde à vous; le diable eſt déchaîné.* Langage qui peint celui qui l'a tenu.

Rendu aux vœux des Anglois, qui ſurent toujours connoître & ſoutenir les grands hommes, Richard ne reſpire que la vengeance : elle étoit juſte ; il tourne ſes armes contre Philippe. La guerre dut être vive, & les peuples payerent chérement cette nouvelle diſcorde, qui n'auroit jamais dû naître, un ſeul de deux rois étant coupable.

Ils ſe firent beaucoup de maux, ſans que la victoire parût ſe décider. Richard mourut au milieu de la gloire & des orages ; & les nouveaux projets de Philippe ſe tournerent ſoudain contre ſon ſucceſſeur, contre ſon allié : tant il craignoit peu de manquer à ſes engagements, & de dénouer ſes ſerments à la face de l'Europe ! Cette mort de Richard & la politique perfide de ſon rival cauſerent, comme nous le verrons bientôt, un nouvel embraſement dans l'Europe.

SUITE

DES ÉVÉNEMENTS REMARQUABLES

DU REGNE

DE PHILIPPE-AUGUSTE.

JEAN, connu ſous le nom de *Jean Sans-Terre*, s'empara, après la mort de Richard, du trône d'Angleterre; mais ſon neveu, Arthur, duc de Bretagne, le lui diſputa en qualité de fils du frere aîné de ſon compétiteur. Il eſt vrai qu'il régnoit par le choix de la nation, droit ſacré & inconteſtable. C'eſt Philippe qui ſouleva le jeune Arthur, & qui ſoutint ſes prétentions; il occaſiona ſa mort par cette protection éclatante. La victoire s'étant déclarée contre lui, l'oncle inhumain le fit mourir. Le ſublime Shakeſpeare a conſervé ce trait hiſtorique, mais en poëte.

La Bretagne jeta des cris d'indignation & de douleur, demanda vengeance du ſang de ſon ſouverain. La nobleſſe ayant

à

à ſa tête la mere du feu prince, vint implorer la juſtice de Philippe qui, indifférent, n'avoit vu que ſes intérêts. Il cita le monarque Anglois, comme vaſſal de la France, à comparoître devant le tribunal des pairs. Celui-ci ne comparut point, & fut déclaré coupable du meurtre de ſon neveu, coupable de félonie envers le roi de France ſon ſeigneur & maître, & comme tel, privé & déchu de tous les états qu'il avoit en-deçà de la mer, enfin condamné à mort.

C'étoit en faveur de Philippe, le plus âpre & le plus intéreſſé à la condamnation, que le docile tribunal avoit confiſqué tous ces états. En cas d'appel ou d'oppoſition, ſon armée étoit prête pour ſoutenir le jugement & s'en appliquer le profit; il l'avoit dicté d'avance : il auroit été bien fâché de voir reſſuſciter le jeune Arthur. Il s'empara, avec une rapidité ſurprenante, de toutes les belles provinces qui donnoient à l'Angleterre un ſi grand avantage. Jamais décret n'eut un exécuteur plus prompt, plus ardent. Le Maine, l'Anjou, la Touraine furent ſoumis, & la Normandie ſe trouva réunie à la couronne environ trois cents ans après qu'elle en eut été détachée par la

foibleſſe de Charles le Simple. Il ne reſta que la Guyenne au roi Jean.

Jean ne ſut ni ſe juſtifier, ni combattre. Un ſi lâche adverſaire fit que Philippe conquit tout ce qu'il voulut, ſans peine comme ſans gloire. Il n'eut qu'à parcourir les provinces pour s'en voir le maître; mais ſes conquêtes n'auroient pas été ſi rapides, ſi la plupart des grands, qui avoient intérêt qu'il ne devînt pas ſi puiſſant, ne fuſſent partis un an auparavant pour la Paleſtine. Ils n'étoient pas là pour l'arrêter; & tandis qu'ils combattoient en Aſie pour la gloire commune, ils ne voyoient pas que leur pouvoir expiroit en Europe.

Jean ſe rendit odieux à tous les ordres de l'état, mais avec une imprudence ſi marquée qu'elle appartenoit à l'extravagance ſtupide. Il offenſoit juſqu'au clergé, qui pouvoit le défendre & l'abſoudre. Il ne démêla point la politique tortueuſe d'Innocent III, qui tour-à-tour auſſi ſouple que violent, méditoit de faire du royaume d'Angleterre un fief de l'égliſe. Sa marche fut adroite. Il commença par lancer un décret d'excommunication, qui déclaroit Jean déchu du trône, & invitoit ſes ſujets à le chaſſer. Il preſſa Phi-

lippe-Auguſte de ſe ſaiſir de ſon royaume. Philippe, toujours prêt à envahir, équipe une puiſſante flotte pour cette expédition, croyant ſincérement que le pape alloit lui faire préſent de la couronne d'Angleterre. Il ne ſavoit pas qu'il avoit affaire au plus ruſé des hommes, au plus habile à faire jouer à propos les reſſorts qui lui étoient favorables. Vainement ſes miniſtres lui repréſenterent qu'on ne pouvoit acquérir un royaume par cette voie, & qu'il ſe mettoit en danger, par cet exemple, d'être un jour dépouillé du ſien ſans plus de formalités. Vainement ils alléguerent que la réſiſtance qu'on trouveroit en Angleterre, ou même le changement de volonté du pape, pouvoit tout faire échouer en un inſtant. Il s'aveugla dans ſon ambition peu réfléchie, au point de ſe croire déja maître de ce royaume.

Jean apperçoit enfin l'abyme où tout va le précipiter. Dans le déſeſpoir qui l'agite, il cherche, il invoque par-tout des défenſeurs. C'eſt là où l'attendoit le prévoyant pontife. Il lui montre alors une reſſource prompte & infaillible; il lui fait entendre que, s'il veut ſe rendre vaſſal du ſaint-ſiege & déclarer ſon

royaume feudataire de Rome, ſes états lui ſeront conſervés. Jean, à la vue du péril qui l'environne, ſe jette dans les bras du pape, & lui fait don de ſa couronne. Il la remet entre les mains d'un légat appellé Pandolphe. Après la priſe de poſſeſſion & les cérémonies relatives à cet événement, on la lui rendit; mais Jean reconnut la tenir du ſaint-ſiege par un acte ſigné de ſa main & ſcellé de ſes armes. C'étoit une double politique que de l'ôter tout à la fois & de la remettre au même prince. Philippe, qui croyoit pouvoir ſaiſir ce qu'on lui avoit promis, s'avançoit avec confiance vers ſa conquête; mais le légat repaſſe en France, & vient ſignifier lui-même au roi que l'Angleterre étant rangée ſous la protection du pape, non-ſeulement il n'y avoit plus d'occaſion de l'envahir, mais que quiconque l'entreprendroit ſeroit & demeureroit excommunié.

Philippe ſe voyant joué de cette maniere, frémit de courroux & de honte. Il étoit dans l'incertitude du parti qu'il prendroit, lorſqu'il apprit, à ſon grand étonnement, qu'une puiſſante ligue s'étoit formée contre lui. L'empereur & le roi

d'Angleterre en étoient les chefs. Les ducs de Brabant & de Lorraine, les comtes de Flandres, de Boulogne & de Nevers uniſſoient leurs forces, moins pour ſoutenir Jean qu'ils mépriſoient tous, que pour traverſer Philippe, dont la hauteur les choquoit, & dont l'agrandiſſement leur faiſoit ombrage. Deux armées formidables ſembloient devoir engloutir le royaume. Voici le beau moment dans la vie de Philippe. Il n'eſt point intimidé, il ne s'abaiſſe point à implorer ſes ennemis. Il ne cherche de reſſources que dans ſon courage. Les alliés préſumoient ſi fort de leur nombre & de leur puiſſance, qu'ils partageoient déja la France entr'eux. Les vaſſaux de Philippe étoient peu diſpoſés à lui donner de grands ſecours, parce que, le connoiſſant, ils craignoient qu'il ne s'en ſervît enſuite pour les opprimer. Le roi envoya ſon fils en Anjou, marcha lui-même en Flandres, & rencontra l'empereur Othon à Bovines, entre Lille & Tournay (an. 1215).

Il n'y a point eu de bataille plus importante & plus glorieuſe dans l'hiſtoire de la troiſieme race. La victoire fut diſputée avec une fureur égale. Le plus

grand carnage fut au centre. Les François & les Allemands étoient acharnés, les uns à prendre l'empereur, & les autres à tuer le roi. Philippe fut déſarçonné, bleſſé à la gorge, foulé aux pieds des chevaux. Il étoit pris ou tué ſans Galeas de Montigny, chevalier vaillant, mais pauvre, & Pierre Triſtan, qui ſoutinrent ſeuls durant quelques moments tout l'effort des ennemis, juſqu'à ce que le roi fut remonté à cheval, & ſe vit ſecouru par un gros corps de troupes. La victoire ne ſe déclara qu'après cinq heures de combat; enfin les alliés furent défaits & plierent de tous côtés. L'empereur s'enfuit. Son étendard & l'aigle impériale qui le couronnoit, furent mis en pieces. On fit priſonniers les comtes de Flandres & de Boulogne, trois autres comtes très-puiſſants, quatre princes Allemands, vingt-cinq ſeigneurs portant bannieres, & un nombre infini d'officiers & de gentils-hommes.

Les François combattirent comme des lions. Un évêque de Beauvais ſe diſtingua dans la mêlée. Comme prêtre, il ne lui étoit pas permis de faire couler le ſang humain : mais, à l'aide d'une peſante maſſe de fer, il ne perçoit point

l'ennemi, il l'aſſommoit ; & ſa conſcience étoit tranquilliſée par un tel expédient.

Après cette grande journée, Philippe revint à Paris. Il y fut reçu avec acclamation : ſon entrée fut un triomphe ; le comte de Flandres enchaîné ornoit le char du vainqueur, qui le fit enfermer le ſoir même dans la groſſe tour du Louvre.

Le roi Jean ne devoit recueillir dans ſon iſle qu'un mépris égal à ſa lâche conduite. L'Angleterre étoit avilie ſous cet indigne monarque ; mais elle ne le fut pas long-temps.

La nation voulut exiſter, ſi ſon prince n'exiſtoit pas. Elle fit valoir ſes antiques privileges, & lui fit ſigner la grande chartre, fondement de ſa liberté. Le roi avoit d'abord refuſé ſa ſignature ; il y fut contraint. Il crut enſuite pouvoir tromper la nation ; mais ayant violé ſa promeſſe, les Anglois, dont la patience étoit laſſée, détrônerent leur prince, & élurent en ſa place Louis, fils & héritier de Philippe. Ils ſembloient ne point le craindre, ayant en main de quoi le renverſer, s'il ne régnoit pas ſelon leurs loix. Ils braverent du moins ainſi les foudres du pape,

qui, trompé à ſon tour dans ſes chers projets, réclamoit vainement les droits de ſon vaſſal. On rejeta également ſes menaces & ſes négociations. Le légat eut beau parler haut, on ne l'écouta point. Philippe, intérieurement ſatisfait de voir un enfant de France roi d'Angleterre, diſſimula ſa joie, n'oſa la manifeſter, tâcha d'adoucir le pape par des excuſes, proteſta qu'il n'avoit aucune part à ſon couronnement, tandis que ſon fils équipoit une flotte ſous ſes yeux pour aller prendre poſſeſſion du royaume, dont Innocent III s'attribuoit la ſouveraineté.

Pendant tous ces débats, Louis eſt reçu & proclamé à Londres ; mais le légat traverſe tout auſſi promptement la mer, & lance ſur le nouveau roi les foudres de l'égliſe. Le pape vouloit maintenir ſon feudataire détrôné ; l'excommunication eſt fulminée, non-ſeulement contre le fils, mais contre le pere, pour lui avoir prêté des ſecours. Philippe nie, offre de confiſquer toutes les terres de ſon fils, promet de ne point ſe mêler de ſes affaires, dit qu'*il le blâme*, n'oſe recevoir ſes viſites, & tremble en apparence de voir ſon royaume mis en interdit. Louis, de ſon côté,

paroît mécontent de ſon pere, ſe plaint des obſtacles qu'il met à ſa conquête, le menace de ſe révolter s'il continue. Le pape ne fut pas la dupe de ces rôles publics ; il monta en chaire à Rome, pour donner à l'Europe le ſignal de ſa vengeance ; il s'écria, avec l'autorité incroyable que lui donnoit l'opinion du ſiecle : *Glaive, glaive du Seigneur, il en eſt temps, ſors, ſors du fourreau, & aiguiſe-toi pour tuer.* Il redouble les anathêmes ; mais la colere enflamme ſon ſang, il eſt ſaiſi de la fievre, & meurt. Son ſucceſſeur, fidele à l'eſprit de Rome, ſoutient la même cauſe avec un zele non moins véhément.

La mort de l'indigne roi Jean, qui laiſſoit un fils au berceau, ſembloit devoir affermir le trône où Louis venoit de s'aſſeoir. Point du tout, cette mort fut le ſignal & le principe qui le lui fit perdre. On avoit déteſté le pere juſtement ; mais le fils étoit innocent de ſes crimes. La pitié d'abord parla en ſa faveur ; on avoit donné ſon ſceptre, à qui ? Au fils d'un étranger qui avoit dépouillé la nation, & qui s'en étoit montré conſtamment l'ennemi. On ſavoit d'ailleurs que l'eſprit de domination abſolue lui étoit cher, & ſon fils pouvoit en hériter. Ces conſidé-

rations peſées, jointes à l'aſcendant de la cour de Rome, aux fautes que firent eux-mêmes les François qui, ne pouvant goûter que leurs mœurs, affecterent du mépris pour les nationaux, tournerent peu à peu les eſprits en faveur du fils de Jean. Chaque jour le nouveau roi devenoit ſuſpect aux Anglois jaloux à l'excès de leurs prérogatives. La révolution fut prompte; Louis ſe vit aſſiégé dans Londres, obligé d'implorer la permiſſion de repaſſer en France, promettant de reſtituer aux Anglois, ſi jamais il devenoit roi, les provinces que Philippe avoit priſes ſur eux. Telle fut la courte royauté de Louis, qui, ayant eſſayé du trône d'Angleterre, le trouva fatigant. Il ſentit bien qu'il lui ſeroit plus doux de commander aux François, qu'à ce peuple inquiet, toujours en garde contre ſes monarques.

Il s'étoit fait précédemment une quatrieme croiſade, & tant d'efforts malheureux n'avoient pas ralenti le goût pour ces émigrations lointaines. La France conſentit encore à ſe dépeupler à la voix d'un curé de Neuilly. Sa parole étoit un tonnerre. Il prêcha dans un tournois devant une multitude immenſe, monté ſur un échafaud, & toute la nobleſſe ne vit plus

que des royaumes à détruire ou à fonder. La paſſion des aventures extraordinaires, malgré les déſaſtres paſſés, échauffoit les eſprits, & les nourriſſoit des plus pompeuſes illuſions. On ſe racontoit avec intérêt les merveilles des précédentes croiſades, & la nouveauté des récits diſpoſoit l'ardente jeuneſſe à viſiter ces climats embellis par la parole.

Cette croiſade fut remarquable, en ce qu'elle fit paſſer l'empire Grec aux Latins. Les Croiſés manquerent à leurs vrais engagements; mais la priſe de Conſtantinople, qu'ils firent chemin faiſant, valoit bien la délivrance de Jéruſalem. C'étoit un tout autre avantage pour la tiare: auſſi Innocent III jugea l'événement heureux & licite. Baudouin, comte de Flandres, fut élu empereur. On vit l'union de l'égliſe grecque avec la latine; mais cette union ne fut que momentanée. L'empire des Latins à Conſtantinople ne dura qu'un eſpace de cinquante-ſept ans; & dans ſa chûte, il rompit pour jamais l'union des égliſes grecque & latine. La puiſſance des Vénitiens qui avoient eu part à ces rapides exploits, fut plus ſolide & plus durable. A dater de cette époque, Veniſe devint la plus floriſſante république de la terre.

Juſqu'ici la milice ſacrée des Croiſés n'avoit eu pour but que de faire couler le ſang des infideles ; car le chriſtianiſme brûloit de ſe venger d'une religion ennemie, ſa rivale en puiſſance & en étendue, dont le culte étoit répandu dans des régions immenſes, & qui de plus avoit uſurpé la terre humectée du ſang d'un Dieu. InnocentIII crut devoir tourner ces armées terribles & dociles contre des chrétiens ſectaires qui, dans leur licence, attaquoient les dogmes les plus révérés. Ce pape avoit apperçu toutes les conſéquences de la hardieſſe de leurs principes. Les provinces méridionales du royaume receloient ces hérétiques, appellés Albigeois parce qu'ils demeuroient la plupart à Albi & aux environs. Ils vivoient ſous la protection du comte de Toulouſe, couſin-germain de Philippe-Auguſte. Ce comte, ſoit tolérance, ſoit politique, ne demandoit pas de quelle religion l'on étoit, pourvu qu'on vécût en paix, ſans troubler ni offenſer perſonne. Ces novateurs, d'ailleurs ſubdiviſés entr'eux par une croyance particuliere & différente, ſe reſſembloient en un point dans leur déchaînement contre l'égliſe romaine, qui les condamnoit & les enveloppoit tous dans le même ana-

thême. Les opinions renouvellées depuis par les proteſtants, leur étoient familieres. On leur avoit envoyé des miſſionnaires qui ne convertirent perſonne ; on ſubſtitua l'épée à la prédication.

Simon de Montfort, dont le nom ſeul réveille l'effroi, commanda dans cette nouvelle guerre des ſoldats, ou plutôt des bourreaux, ſous les ordres du pontife. Un tribunal s'éleve, chargé de faire les recherches les plus vigoureuſes. Il procede par une juriſprudence juſqu'alors inconnue ſur la terre ; il regarde le ſoupçon comme une preuve, & l'apparence comme un crime ; il admet ſans choix tous les délateurs ; & le fils déſormais peut accuſer ſon pere, l'épouſe ſon époux. Il allume des bûchers pour punir des opinions dogmatiques.

Telle fut l'origine de l'inquiſition, née dans le ſein de la France, mais qui abandonnant ſon berceau, a porté ſes fureurs en Italie & en Eſpagne. Des milliers d'Albigeois périſſent par le fer ou dans les flammes ; deux ordres religieux, dont Dominique eſt l'ame, préſident aux ſupplices. Des villes entieres ſont détruites par les inquiſiteurs. Montfort eſt le miniſtre ſanguinaire, le plus froid, le plus inflexi-

ble, le plus digne de l'emploi qu'il exerce. On aſſiégeoit Béziers, où trente mille habitants furent paſſés au fil de l'épée. Sur le point de donner l'aſſaut, les ſoldats conſéquents dans leurs fureurs religieuſes, lui repréſentent que, maîtres une fois de la ville, ils ne pourront plus diſtinguer les catholiques d'avec les hérétiques. Montfort ſe recueille, comme pour peſer l'objection, & dit : *Tuez-les, tuez-les tous; Dieu connoîtra bien ceux qui ſont à lui.* Jamais le fanatiſme n'a proféré un mot qui le caractériſe mieux.

Philippe fut ſpectateur tranquille de toutes ces horreurs, parce qu'il crut que les infortunes du peuple & de la nobleſſe, dans ces provinces éloignées, lui faciliteroient les moyens d'étendre de ce côté ſon autorité, unique objet qu'il ne perdoit jamais de vue. Il envoya même des troupes contre le comte de Toulouſe.

La crainte qu'il avoit de la cour de Rome influoit ſur toutes ſes actions. Dans l'affaire de ſon divorce, il demanda au pape un nouvel examen, ſe ſoumettant à toutes ſes déciſions. Il avoit pris en averſion, la premiere nuit de ſon mariage, la ſœur du roi de Danemarck, qu'il avoit épouſée en ſecondes noces; & cette aver-

ſion étoit inſurmontable. On s'attendoit que la paſſion qu'il avoit conçue pour la princeſſe de Méranie éloigneroit la reine ; mais Philippe voyant les foudres eccléſiaſtiques qui alloient l'environner, au grand étonnement du pape lui-même, reprit ſon épouſe délaiſſée, l'embraſſa, la ramena à Paris, & la déclara ſa femme légitime. Maître de ſon penchant, il n'avoit plus rien à redouter de la puiſſance qu'il enchaînoit.

Il mourut de la fievre quarte, dans la cinquante-huitieme année de ſon âge (an. 1223), haï des grands, plus craint qu'aimé du peuple qu'il avoit ſurchargé d'impôts, avec une gradation ſavante qui avoit éloigné les révoltes, mais non les murmures. Quoique né hautain & opiniâtre, il ſut ſe faire une politique changeante. Il avoit appris à profiter des conjonctures ; mais il ne ſut point donner un voile honorable à ſon ambition, & il ne lui imprima point, ce qui eſt facile à un roi, un caractere de grandeur & de nobleſſe. Il aimoit l'argent, étoit jaloux de ceux qui en poſſédoient, & en amaſſa le plus qu'il put. Il eut encore plus de bonheur que d'habileté. Ses conquêtes, qui étendirent le domaine royal, ne lui coûterent pas de

grands travaux. Il faut l'avouer, tous ſes édits ont une empreinte ſévere qui annonçoit en lui une ame farouche & dure. Tout jeune qu'il étoit, il ne voulut ſouffrir aucun de ces divertiſſements qui délaſſent les princes, & dont les peuples s'amuſent. Il ne protégea perſonne avec l'autorité nouvelle & conſidérable qu'il avoit acquiſe ; elle lui reſta perſonnelle. Sa religion ne le fit jamais pencher du côté de la miſéricorde ; & quoique violent, il étoit patient dans ſa haine & dans ſa vengeance.

Il ſut mieux vaincre à Bovines, que profiter de ſa victoire ; elle lui fut, pour ainſi dire, inutile. Une fauſſe crainte, à laquelle il étoit ſujet, l'empêcha d'en tirer des avantages bien plus certains que ceux qu'il alla chercher en Angleterre, deux années après, ſous le nom de ſon fils.

Il décida la révolution ; & l'ariſtocratie, qui étoit dans toute ſa vigueur ſous Philippe I, que Louis VI avoit attaquée avec ſuccès, prête à renaître ſous Louis VII, fit place ſous ſon regne à une conſtitution qui n'étoit pas trop éloignée du gouvernement monarchique. Il devoit bientôt paroître à la ſuite de ſes expéditions lointaines qui ruinoient les ſeigneurs & les pri-

voient de leurs terres. La guerre des Albigeois, que Philippe fomenta ſecrétement, avoient éteint la puiſſance des comtes de Toulouſe. Outre les provinces, pluſieurs comtés réunis à la couronne avoient abaiſſé la fierté des autres vaſſaux. Il ſut encore doubler ſes forces par une économie exacte ; empruntant des juifs, avec leſquels il s'étoit réconcilié, traitant avec eux de l'édit de leur rappel, il en reçut des ſommes immenſes ; & dès qu'il fut une fois en état de donner une ſolde aſſurée aux troupes, il eut un corps militaire à ſes ordres. Ce corps ne connut bientôt plus que celui dont il tenoit ſa ſubſiſtance. Etroitement attaché à ce chef, il fut toujours prêt à ſuivre ſon unique volonté, & à ſoutenir ſes querelles.

Des circonſtances heureuſes le ſervirent & conſpirerent encore en ſa faveur. Toutes les archives de l'état furent ſaiſies à la journée de Frétival ; & l'Anglois vainqueur ne voulut jamais les rendre. On les traînoit à la ſuite de l'armée, ainſi que fait encore de nos jours le grand-ſeigneur. Il fallut ſuppléer au manque de ces regiſtres par tout ce que la mémoire & la tradition purent fournir ; ſortes d'interpre-

tes toujours infideles. Malgré les recherches, le ſecours des manuſcrits, que de lacunes énormes ! Et comme tout cela ſe faiſoit par ordre du roi, il eſt à préſumer que les droits du monarque n'y perdoient rien.

La cour de Rome étendit ſous ſon regne ſa milice monaſtique. Souſtraite à la juriſdiction épiſcopale, elle fut de la plus grande utilité au ſaint-ſiege. Tous les ordres mendiants n'eurent plus qu'un moteur unique, ultramontain ; & le pouvoir de la parole gouverna l'eſprit & la confiance des peuples.

L'univerſité eut des privileges extraordinaires ; mais tous les bienfaits du ſouverain ne lui attribuerent pas cette ſaine logique, qui ſeule établit la ſupériorité des connoiſſances humaines. La ſcience reſta obſcure, bizarre, embrouillée, & la ſuprématie ne la dégagea pas des ténebres du ſiecle.

Les Troubadours, premiers poëtes François, vinrent alors de Provence, & chanterent l'amour qui eſt également le dieu des bons & des mauvais poëtes. Leurs productions qui reſpiroient la galanterie, la répandirent & tempérerent la groſſiéreté du libertinage. On connut les

ſoins délicats, & le raffinement fut peut-être pouſſé trop loin, parce qu'on avoit voulu éviter un autre précipice, les excès de l'inſtinct aveugle. On vit ſe former un tribunal appellé la cour d'amour ; les queſtions les plus ſubtiles ſur la plus incompréhenſible des paſſions y étoient portées & diſcutées d'une maniere ſérieuſe. Les dames avoient ſeules droit d'en réſoudre les problêmes ; mais il n'appartenoit qu'au ſiecle des arts policés de trouver cette juſte température qui n'a rien fait perdre au ſentiment comme au plaiſir.

Les mœurs néanmoins étoient bizarres & extravagantes ; on avoit un reſpect extrême pour la religion, & l'on n'en célébroit pas moins la fête des fous & celle des ânes. Dans la premiere, le jour de l'épiphanie, on faiſoit un buffet de l'autel : on y jouoit au dez, on brûloit de vieux cuirs au lieu d'encens, on faiſoit du bedeau un pape, on l'adoroit avec des contorſions : on couroit enſuite, on ſautoit dans le lieu ſaint, ce qui la veille eût été une profanation. Dans la ſeconde on faiſoit entrer un âne dans l'égliſe, une longue chaſuble ſur le corps. On l'invitoit à dire *amen* avec le chœur. On chantoit une hymne en ſon honneur,

& pour mieux lui faire fête, on imitoit ſon accent en terminant chaque ſtrophe par un *hin han*. Au lieu de dire, *Ite miſſa eſt*, le prêtre ſe mettoit à braire. Quand on eſt accoutumé à voir dans l'hiſtoire les hommes s'égorger avec rage, & qu'on ne les rencontre plus que ridicules, alors par comparaiſon on les juge ſenſés.

La capitale du royaume doit ſon pavé à Philippe-Auguſte. Elle portoit le nom de *Lutece*, ville de boue, & le méritoit bien. Il lui fit faire le premier pas vers ſa future ſplendeur.

On avoit ceſſé, dès le regne de Louis VII, de porter les cheveux longs, marque diſtinctive de la royauté, & chere à tous les hommes libres. Les eccléſiaſtiques s'étant coupé les cheveux en rond, exigerent que chacun les imitât. Rien ne marque plus l'aſcendant d'un corps, que lorſqu'il dirige l'empire de la coutume.

On n'avoit point encore fixé dans les familles un nom conſtant & héréditaire : la nobleſſe le prit des terres qu'elle poſſédoit ; les gens de lettres, du lieu de leur naiſſance ; les bourgeois garderent le nom ou le ſobriquet qui leur étoit échu : il dérivoit ordinairement de leur profeſſion, de la couleur de leurs cheveux, d'un talent particulier, ou d'un défaut.

LOUIS VIII,

DIT CŒUR DE LION.

LOUIS VIII eſt le premier des rois de la troiſieme race qui ne fut point ſacré avant la mort de ſon pere. La ſucceſſion directe au trône paroiſſoit ſuffiſamment affermie. Il ſignala le commencement de ſon regne en ſuivant les maximes de ſes prédéceſſeurs. Il affranchit le plus de ſerfs qu'il put ; c'étoit gagner des ſujets & les enlever à ſes orgueilleux vaſſaux. Le roi d'Angleterre avoit place au ſacre du monarque, comme duc de Normandie. Au lieu de s'y trouver, il envoya un ambaſſadeur pour ſommer le roi de France de l'exécution de ſa parole. On ne l'avoit laiſſé ſortir de Londres qu'après qu'il eut fait le ſingulier ſerment de reſtituer, quand il ſeroit roi, la Normandie, la Touraine, le Maine & l'Anjou. Captif, lui auroit-on impoſé des conditions plus onéreuſes ? Et c'étoit pour fuir un trône qu'il avoit fait toutes ces promeſſes !

Louis répondit que ces provinces avoient été confiſquées par un jugement de la cour des pairs, & qu'il offroit de juſtifier devant elle le droit qu'il avoit de les retenir. C'étoit dire en d'autres termes : *Je veux poſſéder ; mes ſerments ſont nuls.* Il ſoutint la confiſcation de la cour des pairs par les armes, & s'empara de la Rochelle.

Les Anglois n'avoient plus en France que Bordeaux & les autres places de la Guyenne, lorſqu'ils prirent le parti de ne point aller plus avant, & d'acheter la paix ſous le nom de treve. Elle fut de quatre ans. Elle leur coûta trente mille marcs d'argent. On s'étonnera que Louis ait accepté cette condition, maître qu'il étoit, pour ainſi dire, de leurs poſſeſſions en France ; mais il avoit à ſoudoyer la milice créée par ſon pere, & la caiſſe militaire ne ſouffroit déja aucun retard.

D'ailleurs, toute la Flandres étoit en trouble par l'arrivée d'un homme qui ſe diſoit le comte Baudoin, élu vingt années auparavant empereur de Conſtantinople. On le croyoit mort par ordre d'un roi des Bulgares, qui l'avoit pris dans un combat dès l'an 1205 ; mais celui-ci diſoit qu'il s'étoit ſauvé des mains de ce roi de Bulgarie, qui l'avoit retenu long-temps pri-

ſonnier. La reſſemblance étoit ſi frappante, qu'à le voir & à l'entendre diſcourir ſur ſes différentes aventures, tout le monde avoit peine à ne pas croire que ce ne fût point lui ; mais la fille de l'empereur, qui avoit un grand intérêt que ſon pere ne fût point en vie, ſoutenoit qu'il étoit mort, & ne voulut pas même conſentir à voir l'aventurier. Elle goûtoit un ſi grand plaiſir à régner, qu'elle ne ſe faiſoit pas même à l'idée d'être dépoſſédée ; & ce qui le prouve, c'eſt qu'elle ſe donnoit bien de garde de payer la rançon du comte Ferrand ſon mari, priſonnier dans la tour du Louvre depuis la journée de Bovines.

Le peuple s'émut en faveur de l'aventurier, échauffé par ſes diſcours & ſes réclamations. La comteſſe étoit en danger d'être chaſſée de ſes états, comme fille ingrate & dénaturée ; mais Louis la protégeoit, parce qu'elle avoit acheté, par une entiere ſoumiſſion, l'autorité dont elle jouiſſoit. Il ſe mit en marche pour la ſoutenir contre un peuple qui, ſoit à tort, ſoit avec raiſon, s'étoit rangé du côté du pere, ou de celui qui en prenoit le nom.

A ſon arrivée, Louis le déclare un impoſteur ; &. par une contradiction bien

étrange, il lui donne un ſauf-conduit pour ſortir du royaume. Mais, ce qui eſt encore plus extraordinaire, celui-ci fut arrêté, nonobſtant le ſauf-conduit, par les gens de la comteſſe: elle le fit tourmenter par les plus cruels ſupplices, avant de le faire pendre. Elle fit enſuite courir le bruit que le prétendu fourbe, avant de mourir, avoit avoué ſon impoſture. D'autres ſoutenoient au contraire qu'il étoit le vrai Baudoin; que la comteſſe étoit capable de tout ſacrifier à ſa paſſion dominante, & qu'elle avoit mieux aimé faire pendre ſon propre pere que de renoncer au commandement. Les bons eſprits demeurerent incertains; on reprocha auſſi à la comteſſe de Flandres d'avoir ajouté les tourments à la mort de cet homme: ce qui pourroit prouver néanmoins qu'il lui étoit étranger, ſi elle n'avoit pas donné précédemment des preuves de ſa cruauté envers ſes proches: & de ſa ſoif pour une domination abſolue.

La treve faite avec l'Angleterre alloit expirer; & le roi, au lieu de déployer ſes armes & ſon courage contre les rivaux de ſon ſceptre, écouta un zele aveugle, & ſe tourna encore contre les Albigeois. Rome ſuivoit ſon projet de les exterminer, &

le

le pape permit même à Louis de lever ſur le clergé de France une taxe extraordinaire. Louis qui aimoit l'argent autant pour le moins que ſon pere, voyant des avantages pécuniaires qu'il eſtimoit conſidérables, laiſſa les Anglois en paix, & marcha contre le comte de Toulouſe.

Le fils avoit pris la place du pere. Sa ſituation étoit cruelle. Il avoit contre lui le pape & la France ; n'ayant point réuſſi à les fléchir, malgré ſes ſoumiſſions, il ſe prépara à une défenſe vigoureuſe. Sa cauſe étoit juſte. Il eut pour alliés les habitants d'Avignon, fideles, malgré l'excommunication, & qui, à la vue de tant de cruautés, avoient embraſſé ce courage que le déſeſpoir inſpire.

Le roi, inſtrument de la vengeance de Rome, & ſoudoyé par cette puiſſance, fut arrêté plus de trois mois devant cette ville. Il s'en empara ; mais elle lui coûta cher. Il y perdit plus de la moitié de ſes troupes & ſes plus braves officiers. On prétend même qu'il ne la prit point en perſonne, & qu'il mourut pendant le ſiege. Voici le récit de Mathieu Pâris, hiſtorien contemporain.

Ennuyé de la longueur du ſiege, & plus encore de ſe voir éloigné de la reine

Blanche, qu'il aimoit éperdument, & pour laquelle il avoit fait des vers & des chanſons, dont il tapiſſoit la grande ſalle de ſon palais de Troyes & de Provins, Thibaut, comte de Champagne, alla trouver le roi, & lui demanda ſon congé, parce qu'il l'avoit ſervi pendant quarante jours, & qu'il n'étoit pas obligé à un plus long ſervice. Le roi le refuſa, en menaçant de déſoler ſes terres, s'il ſe retiroit. Le comte, ne pouvant vaincre ſa paſſion, réſolut de partir; & pour empêcher l'effet des menaces, il empoiſonna le roi, qui mourut peu de jours après ſon départ. *Hinc comes, ut fama refert, procuravit regi venenum propinari, ob amorem reginæ ejus, quam carnaliter illicite adamavit, unde libidinis impulſu ſtimulatus, moras nectere non valebat ulterius.*

Telles ſont les paroles de Mathieu Pâris. Le cardinal légat tint la mort du roi ſecrete juſqu'après la priſe de la place. Comme on vouloit cacher la cauſe réelle de ſa mort, on imagina de dire qu'il étoit tombé malade par une trop longue continence. On ajoutoit que comme la reine Blanche n'étoit pas du voyage, on avoit voulu, pour le guérir, faire coucher avec lui une jeune fille; mais qu'il l'avoit renvoyée

durement, aimant mieux mourir que de commettre un péché mortel.

Ce prince avoit eu onze enfants de Blanche de Caſtille, deſquels il lui reſtoit cinq fils & une fille.

On rapporte qu'il eut des inquiétudes en mourant, ſur le ſort de ſon fils aîné. Il ſupplia les ſeigneurs & les évêques qui environnoient ſon lit, de le faire couronner dès qu'il ne ſeroit plus. Il donna des apanages aux autres, à condition qu'ils ſeroient reverſibles à la couronne après l'extinction de la branche, tant maſculine que féminine. Une diſpoſition ſinguliere de ſon teſtament, c'eſt qu'il ordonna que ſon cinquieme fils ſeroit clerc, auſſi bien que ceux qui pourroient naître après lui. *Volumus & præcipimus quod quintus filius noſter ſit clericus, & omnes alii qui poſt eum naſcentur.* Il ſentoit que tant d'apanages ſeroient conſidérés comme un fardeau écraſant pour la monarchie ; & il vouloit s'arrêter, dans la crainte qu'on ne caſſât toutes ſes donations qui retomboient à la charge de l'état.

On l'a ſurnommé *Cœur de lion, le Lion pacifique.* Cet éloge ne lui convient nullement. Son expédition contre le fils du comte de Toulouſe étoit injuſte, & avoit

pour baſe une cupidité honteuſe. Il n'avoit point de caractere à lui. Plus inquiet que guerrier, il ne ſuivoit que les renſeignements qu'avoit laiſſés ſon pere. On eût dit que l'ombre de Philippe-Auguſte étoit encore aſſiſe ſur le trône.

Ce regne, quoiqu'il n'ait duré que trois ans, a jeté dans l'Europe les branches éclatantes d'Artois, d'Anjou & du Maine, de Provence & de Naples.

On voit, par le teſtament de ce prince, que la lepre, préſent que les Croiſés firent à l'Europe, étoit devenue fort commune, puiſqu'il légua des ſommes à deux mille léproſeries ou ladreries. Cette maladie a totalement diſparu, mais elle a été remplacée. La triſte humanité n'a rien gagné au change ; & les nouveaux ravages qui ont tourmenté l'eſpece humaine, peuvent marcher de pair avec ces grands & anciens fléaux qui ont laiſſé ſur le globe tant de traces déſolantes.

DE LA CHEVALERIE

Et des Tournois.

Une nation belliqueuſe, ayant inceſſamment les armes à la main, devoit s'occuper du ſoin de les manier avec force & adreſſe, ſur-tout dans des ſiecles de bravoure, où le courage étoit rarement trompé, & où la maniere de combattre expoſoit toujours les guerriers à ſe battre corps à corps. Rien n'eſt donc plus célebre dans notre hiſtoire que les joûtes & les tournois. Les divertiſſements de nos aïeux, bien éloignés des nôtres, portoient une empreinte militaire, & devenoient l'image des combats véritables. Les François quittoient tout pour ſe rendre dans cette lice publique de la gloire. Ils ſe ruinoient pour y paroître avec éclat, y étaler leurs armoiries, emblême de leurs exploits; & le regard de la beauté qui préſidoit à ces ſortes de combats, ne contribuoit pas peu à enflammer encore leur courage. Les dames applaudiſſoient *aux beaux coups de lances*, & jetoient aux vainqueurs quelques

ornements détachés de leur parure, ou quelquefois un ouvrage tiſſu de leurs mains. On rompoit enſuite des lances en leur propre honneur. Leur ſuffrage n'étoit pas moins flatteur que celui de la patrie.

Il ne ſuffiſoit pas d'être brave pour voir la barriere s'ouvrir ; on ne pouvoit prétendre à entrer dans l'honorable barriere, qu'on ne fût gentilhomme de deux ou trois races de pere & de mere. Après la nobleſſe, on examinoit la probité. Celui qui avoit commis une action indigne d'un gentilhomme, n'étoit pas plus admis que celui qui s'étoit méſallié. Bien plus, on n'eſtimoit un gentilhomme, qu'autant qu'il avoit été d'un tournois ; & quand il y avoit combattu pluſieurs fois, ſa nobleſſe étoit authentique. Cette eſpece de champ de bataille étoit l'école honorable où les jeunes gens apprenoient leurs exercices, où ils ſe préparoient à la victoire, où les guerriers fameux ſe reproduiſoient tels qu'ils s'étoient montrés dans les combats. Quand on diſtribuoit le prix de la valeur, l'ivreſſe publique & les acclamations générales accompagnoient ce don ; les dames frappoient des mains, & ſe levoient devant la marche triomphante des vainqueurs, tandis que les vaincus ſortoient des lices

ſans trompette, & ſe ſauvoient honteux dans le bois le plus prochain.

Aſſemblée ſur de vaſtes amphithéatres richement décoré, la nation répétoit le nom, les armes, l'enſeigne, les qualités des combattants; & l'on ne s'entretenoit plus enſuite, dans les foyers paiſibles, que de ceux qui avoient mérité une ſi grande renommée. Il n'y avoit point d'autre gloire, ni d'autre honneur.

Ces jeux, quoiqu'ils occaſionaſſent ſouvent des accidents graves, ne perdirent rien de leurs vif intérêt. Les épées réſonnoient ſur les cuiraſſes & ſur les caſques. Les cavaliers couroient à toute bride l'un contre l'autre, & ſe heurtoient de leurs lances; quand ils venoient à ſe rencontrer, il falloit ſe tenir bien ferme pour n'être pas déſarçonné. Celui qui tomboit riſquoit d'être foulé aux pieds des chevaux, s'il ne remontoit en ſelle avec la plus grande agilité. Plus de vingt princes y périrent en différents temps; mais ces combats, pour être dangereux, n'en étoient pas moins chers à la nation: ils n'ont ceſſé qu'à l'époque de la triſte & fatale découverte de la poudre. Eux ſeuls avoient maintenu chez les François ces diſpoſitions guerrieres, mêlangées d'une certaine grace plus facile

à reconnoître qu'à exprimer. De là le rôle brillant que la France a joué au milieu de l'Europe malgré ces revers, dont aucun ne ſauroit être imputé au défaut d'activité ou de courage.

La vraie vaillance & la *courtoiſie*, mot malheureuſement ſuranné, ſortirent de ces tournois, lorſqu'on vit ces chevaliers errants & loyaux aſſez généreux pour s'oppſer à ces petits tyrans, ſcandale du gouvernement féodal dégénéré. Du haut de leurs fortereſſes, ces châtelains rançonnoient ſur leur territoire les voyageurs, pilloient les marchands, enlevoient les femmes. Les chevaliers s'obligerent gratuitement à parcourir les provinces pour attaquer & détruire les poſſeſſeurs de ces châteaux, qui ne furent jamais des gentilshommes connus, mais des déprédateurs obſcurs. Leurs exploits tinrent ſouvent du prodige; & ſi l'on voyoit d'un côté le rapt & le brigandage, de l'autre on voyoit la grandeur généreuſe, le courage héroïque & déſintéreſſé. Tous ces exploits hardis & touchants qui rempliſſent les livres de nos romanciers, ont leur origine dans les faſtes de la chevalerie. Elle terraſſoit en effet les monſtres & les géants armés, en arrachant la beauté à la licence, en pro-

tégeant l'héritage de la veuve & de l'orphelin contre la cruauté & l'avarice.

De là le reſpect pour cet ordre & le cérémonial pour parvenir à la dignité de chevalier ; de là les longues épreuves, l'éclat de la réception, les honneurs enfin qui accompagnoient ce titre, & l'infamie de la dégradation. Aucun gentilhomme, aucun prince n'étoit eſtimé avoir droit de porter les armes, s'il n'avoit été fait chevalier par le roi, par quelque prince, ou par quelque ſeigneur conſidérable.

Cette coutume étoit déja très-ancienne du temps de Philippe-Auguſte. La chevalerie ſuivit le fortune du gouvernement féodal. Elle fut floriſſante tant que la France fut partagée entre pluſieurs ſouverains ; elle en étoit alors le ciment & l'honneur. Elle maintint la dignité de ces auguſtes protecteurs, qui n'opprimerent point la nation, mais qui la ſervirent. Elle préſida anciennement à la confédération utile des grands vaſſaux ; elle tendoit même à en faire bientôt un corps plus majeſtueuſement uni. Les croiſades, qui occuperent ailleurs le courage de cet ordre magnanime, lui donnerent un faux aliment.

La vanité & l'amour des richeſſes arrivées d'Orient, apporterent de fauſſes idées

& de frivoles ornements à des hommes, qui, ſous l'acier qui les couvroit, avoient un cœur droit, brûlant du plus pur héroïſme, & uniquement jaloux de maintenir l'égalité. Tranſplantés à différentes repriſes dans ces régions éloignées, ils perdirent leurs mœurs originelles & le nerf de la vertu nationale. Le luxe & la volupté les dégraderent. On fit de la chevalerie un puérile étalage d'armoiries ; & des tournois, jeux ſéveres & guerriers, des fêtes diſpendieuſes. Les idées purement romaneſques, la conquête des royaumes lointains, ſuccéderent à des vues bienfaiſantes, & qui s'arrêtoient ſur le ſol de la patrie.

Les rois, toujours attentifs à ce qui pouvoit déſunir le gouvernement féodal, donnerent les mains à ces changements, parce que leur cour, plus peuplée, plus brillante, réuniſſoit autour d'eux ces chevaliers épars, & adouciſſoit inſenſiblement la fierté de leur caractere.

La chevalerie juſqu'alors errante, ayant trouvé un point fixe, ne fut plus la même, parce que la juſtice n'alloit plus au-devant des opprimés, & que leurs cris ſe perdoient déja dans les airs. Le crime enfin avoit ceſſé de connoître l'épouvante que l'apparition ſubite de ces chevaliers lui

imprimoit jusqu'au fond de son impénétrable asyle. Cette vertu magnanime qui avoit circulé dans le corps de l'état, qui l'avoit rendu sain en protégeant également tous les individus contre la force injuste, n'étoit plus qu'une vertu de parade. Ces tournois, berceau de notre premiere noblesse, bientôt l'appauvrirent, & elle trouva son tombeau dans ces fêtes brillantes & trompeuses, où le luxe des cours avoit tendu tous ses piéges.

LOUIS IX,

DIT SAINT LOUIS.

LOUIS IX, un des plus grands rois dont la France & le chriſtianiſme s'honorent, mérite d'être conſidéré ſous un double aſpect. Nous allons nous arrêter un moment ſur les événements de la vie publique de ce prince, conſidéré comme ſouverain ; puis nous le peindrons dans ſa vie privée ; & le tableau de l'homme ne ſera peut-être pas moins piquant que celui du ſouverain.

Louis VIII, en mourant, n'avoit point dit dans ſon teſtament à qui appartiendroit la régence. Il n'y eut que trois ou quatre évêques qui atteſtaſſent lui avoir oui dire qu'il ſouhaitoit que ſa veuve eût la tutelle de ſes enfants ; mais la conduite de l'état François n'avoit aucun rapport avec cette tutelle. C'étoit une nouveauté bien étrange, faite pour étonner, que d'en voir les rênes entre les mains d'une femme. C'étoit même une eſpece

d'atteinte portée à la loi Salique : mais depuis que les vaſſaux avoient rendu leurs fiefs féminins, cet abus de la loi antique ſembloit pouvoir ſe ſubſtituer à la loi même dans les cas extrêmes & difficiles. Le grand fief de la couronne pouvoit imiter l'exemple général. La reine mere s'empara de la régence, ſans attendre & ſans demander l'agrément des grands vaſſaux.

Cette nouvelle entrepriſe dut les irriter. Leur puiſſance avoit été fort abaiſſée ſous les deux regnes précédents, & ils crurent avoir trouvé une occaſion favorable de ſe rétablir dans leur ancienne domination. Invités au ſacre, ils répondirent la plupart, qu'avant que le jeune Louis fût couronné, il falloit que la reine, étant étrangere, leur donnât des ſûretés poſitives qu'elle ne feroit rien contre les loix de l'état, qu'elle répareroit tous les dommages que la nation avoit ſoufferts ſous les regnes des deux rois, & qu'elle s'engageât à reſtituer les terres que ces princes avoient uſurpées ſur quantité de gentilshommes qui n'avoient pu, ſelon les loix, en être dépoſſédés.

La reine-mere avoit pour miniſtre le cardinal Romain, légat en France, verſé dans la connoiſſance des hommes & des

affaires, qui lui conseilla, sans avoir égard au refus des grands, de ne point retarder le sacre d'un instant. Il se fit donc à la hâte & sans éclat. Hors quelques évêques en petit nombre, il ne s'y trouva que trois comtes. Celui de Champagne étoit en chemin pour s'y rendre; mais la voix unanime des grands lui fit dire qu'il n'eût pas à paroître, parce qu'on le regardoit comme l'empoisonneur de Louis VIII. La régente, de son côté, donna ordre aux officiers qui gardoient les portes de Rheims, qu'on le repoussât même avec violence, s'il avoit l'audace de s'y présenter.

Le comte entra dans la ligue, & cette ligue étoit devenue très-puissante; car elle étoit composée de Philippe, comte de Boulogne, second fils de Philippe-Auguste, qui se flattoit d'être roi; de Jeanne, comtesse de Flandres, qui détestoit doublement la régente, comme femme & comme souveraine; de Pierre de Dreux, comte de Bretagne, qui vouloit s'affranchir de l'hommage qu'il faisoit au roi; de Hugues, comte de la Marche, qui prétendoit se saisir de quelques places à sa bienséance; de Raymond, comte de Toulouse, qui, animé du plus violent & du plus juste ressentiment, vouloit recouvrer

ce qu'on lui avoit enlevé ; & pour donner à toutes ces forces un poids déciſif, le roi d'Angleterre avoir promis de paſſer la mer avec des troupes nombreuſes.

C'étoit plus qu'il n'en falloit pour accabler un roi enfant. La régente, qui avoit du courage, mais peu d'amis, ſentit bien qu'elle n'étoit pas en état de réſiſter. Le gouvernement féodal à demi abattu paroiſſoit ſur le point de renaître, & alloit ſe dégager peut-être des vices qu'il tenoit de la barbarie des premiers ſiecles ; vices inévitables, mais qui pouvoient ſe changer en qualités bienfaiſantes. Le gouvernement féodal auroit amené néceſſairement les formes républicaines.

Blanche, pour regagner les cœurs que ſa fierté avoit ſouvent aigris ou éloignés, changea tout-à-coup de conduite. Le cardinal Romain la dirigea dans ces circonſtances difficiles, avec non moins de prudence que d'adreſſe. Elle mit dès-lors tout ſon eſprit & l'art qu'elle poſſédoit à gagner ces mêmes grands révoltés ; ce qui étoit beaucoup plus ſûr que de les combattre. Elle fit publier que ceux qui avoient à prétendre quelques dédommagements euſſent à parler, & qu'elle y feroit droit. Sans cette ſoupleſſe, elle riſquoit de tout

perdre ; elle diſtribua les terres, domaines & châteaux qui appartenoient au roi ſon fils, à tous ceux dont la fidélité cherchoit à ſe vendre. Elle offrit à chacun des confédérés des avantages conſidérables, & de l'argent à leurs favoris. La conſtitution nouvellement formée par Philippe-Auguſte, rétrograda de quelques pas, & la puiſſance quitta le trône pour aller revivifier ces mêmes vaſſaux, qui, l'ayant vu s'échapper avec tant de regrets, n'en avoient pas moins conſervé l'eſpérance de la reſſaiſir. Mais les dernieres croiſades, dans leſquelles ils donnerent aveuglément, devoient bientôt les tromper & les affoiblir.

Pendant ce temps le roi d'Angleterre ſe repoſoit ſur ſon miniſtre des ſoins du gouvernement. Au milieu de ſa gloire, d'ailleurs méritée, ce miniſtre vigilant n'étoit pas inſenſible à l'appât d'une forte ſomme ; il eût dédaigné une offre mince ; on lui compta trois mille marcs d'argent, pour qu'il empêchât le roi ſon maître de faire une deſcente en France. La deſcente n'eut point lieu.

Blanche fit ſortir de priſon le comte de Flandres, captif depuis treize ans dans la tour du Louvre ; & par ce coup habile, elle rompit un mariage que l'ambitieuſe

comteſſe alloit contracter avec le comte de Bretagne. Elle eut la joie ſecrete d'humilier ſa rivale. On croira bien qu'elle n'eut pas de peine à ramener le comte de Champagne, qui l'aimoit depuis long-temps (1). Son dépit n'étoit que tendreſſe. Aiſément détaché du parti des rebelles, dès qu'elle lui eut fait dire qu'elle le recevroit, le comte ravi vint ſe jeter à ſes genoux, & lui demander pardon du paſſé.

Pour prix de la réconciliation, il donna avis à la régente, qu'un reſte d'alliés avoit fait le projet d'enlever tel jour le jeune roi ſur la route d'Etampes à Paris. Elle prévint l'attentat, en armant à la hâte un gros de Pariſiens qui ſervirent le monarque fort à propos. Il ne falloit qu'un coup de cette nature pour rendre au gouvernement ſa premiere forme ; tant l'ancienne conſtitution, permanente au milieu des chocs qu'elle avoit eſſuyés, l'emportoit encore ſur les actes de Philippe-Auguſte, & ſur la politique ingénieuſe de Blanche !

Deux des confédérés non encore ſoumis, c'eſt-à-dire gagnés, le comte de Bretagne & Philippe, comte de Boulogne, pour

TAYLOR IN OXFORD

(1) Voyez *grande Chron. de Froiſ.* vol. 2.

ſe venger de l'infidélité & de l'inconſtance du comte de Champagne, ravagerent ſes terres, & répandirent enſuite un manifeſte horrible contre lui & contre la régente. Philippe alla juſqu'à l'appeller publiquement en duel, s'offrant de prouver qu'il avoit été l'empoiſonneur de Louis VIII.

La régente, pour étouffer une telle accuſation faite par l'oncle du roi, prince généralement eſtimé, & qu'elle ſentoit bien retomber ſur elle à cauſe de ſes liaiſons anciennes & intimes avec l'accuſé, fit de ſi grandes offres, qu'il fallut bien les accepter, après pluſieurs refus ſimulés; mais indépendamment de ces offres, ce qui ſervit à les déterminer, c'eſt qu'il apprit que ſes alliés avoient promis la royauté au ſeigneur de Couci, & que celui-ci avoit été aſſez crédule pour commander d'avance à un orfevre une couronne d'or, & pour l'eſſayer en ſecret, en ſe donnant devant ſes domeſtiques une attitude royale.

Ainſi la confédération fut totalement diſſoute par la prudence active & les libéralités de la reine-mere. Elle ne s'écarta point des avis & des conſeils que lui donna le cardinal Romain: elle s'en trouva bien. La diſcorde une fois ſemée entre les oppoſants, ils furent réduits à l'inaction; s'il

y en avoit qui refuſaſſent ſes préſents, elle publioit qu'ils en avoient reçu, & la choſe paſſoit pour conſtante. Perſonne ne voulut d'une vertu à laquelle on ne croyoit pas. Le roi d'Angleterre, occupé de jeux & de feſtins, projetoit beaucoup, & n'exécutant rien, obéiſſoit, ſans le ſavoir, à ſon miniſtre, bien payé pour le tenir dans l'oiſiveté.

Elle avoit envoyé ſon fidele cardinal faire la guerre en Languedoc. Egalement propre à commander une armée & à conduire une négociation, le légat força le jeune Raymond à la paix, & à demander l'abſolution. On vit alors dans ce prince un changement bien propre à affliger & à détruire l'intérêt qu'il avoit d'abord inſpiré. Il fit voir qu'il n'avoit obéi qu'à la politique ; il diſputa de rigueur avec le zele de l'inquiſition, & fit brûler des hérétiques, après l'avoir été lui-même, après les avoir défendus ſi long-temps avec tout l'extérieur du courage le plus noble. Rien n'attriſte plus que de rencontrer un tel caractere qu'il faut mépriſer, d'autant plus qu'on a été trompé dans ſon admiration.

Le tribunal de l'inquiſition, nouvellement établi, fut auſſi parfait dans ſon origine, qu'il l'a été depuis. Il n'eut pas

beſoin d'être perfectionné ; il obtint une protection éclatante de la reine-mere. Les premieres ordonnances de ce gouvernement ſont contre les hérétiques. Il ſeroit difficile au plus vigoureux des hommes d'ajouter à leur ſévérité. On ne traita pas avec moins de rigueur les juifs toujours accuſés du crime d'uſure, toujours jugés néceſſaires, toujours rappellés après avoir été chaſſés. Suivant l'eſprit de ce temps-là, *le commerce d'un chrétien avec une fille juive étoit un crime non moins énorme que celui qui ſe commet avec les bêtes* (1), & le coupable conſéquemment étoit brûlé vif.

Blanche avoit donné au jeune roi une éducation extrêmement ſévere. Il avoit pour elle autant de crainte, pour le moins, que de reſpect. Elle avoit ſu prendre & conſerver ſur ſon eſprit une autorité ſi abſolue, qu'il étoit obligé de cacher juſqu'à l'affection qu'il avoit pour ſa femme. Il ſe déroboit pour aller furtivement chez la jeune reine, parce que la reine-mere redoutoit ſes charmes autant que ceux d'une maîtreſſe. Elle trembloit qu'elle ne prît un certain aſcendant ſur l'eſprit du roi,

(1) Voyez *Gloſſaire* de Ducange, au mot *Judæi*. Hiſt. de l'abbé Velli, tom. IV, page 157, &c.

& tous les jours on imaginoit de nouveaux prétextes pour les empêcher d'être enſemble.

La majorité des rois ne commençoit alors qu'après vingt & un ans. Louis avoit atteint cet âge ; mais Blanche n'étoit pas encore laſſe du fardeau du gouvernement. Elle n'abandonna l'autorité que le plus tard qu'elle put ; elle en retint toujours une portion, & ne ceſſa jamais de prendre le titre de régente.

Cependant Henri, roi d'Angleterre, redemandoit hautement les provinces que le pere de Louis IX avoit promis de reſtituer ; & le fils ſe trouvoit fort embarraſſé, parce que d'un côté la mémoire de ſon pere lui étoit chere, & que de l'autre on lui ſoutenoit qu'il n'étoit pas obligé de tenir cette promeſſe, les ennemis ayant manqué à la leur. Les ſcrupules l'emporterent ſur toutes les conſidérations politiques ; il offrit au roi d'Angleterre le Poitou en entier & la meilleure partie de la Normandie, s'il vouloit ſe contenter de ces provinces en échange de ſes prétentions. Heureuſement pour la France, que Henri fut aſſez aveugle, ou aſſez confiant en ſes forces, pour refuſer des offres auſſi imprudentes. Il voulut courir

le deſtin des combats, & fut vaincu ſur les bords de la Charente.

C'étoit ſans doute le moment, après cette victoire importante, de ſe rendre maître de la Guienne; mais c'eſt ici que ſe manifeſte l'eſprit de conſtitution nationale qui luttoit contre les innovations. Les ſeigneurs François redoutant moins l'ennemi, l'Anglois enfin, que la trop grande proſpérité du roi, rappellerent leurs troupes, alléguant qu'elles avoient fait le ſervice pour le temps convenu. Le pacte fait entr'eux étoit clair & formel. Ils ne prétendoient pas faire tous les frais d'une guerre dont le fruit ſeroit viſiblement pour accroître la puiſſance du monarque.

Louis, pour ſe venger de leur refus indocile, fit un édit dans une aſſemblée générale, par lequel il leur étoit défendu d'épouſer des filles étrangeres ſans la permiſſion du ſouverain. Il vouloit par-là empêcher les étrangers d'hériter des terres en France. Le prétexte étoit ſpécieux, il faut l'avouer; mais ſon grand & unique but étoit de leur interdire des alliances avec d'autres princes, dont ils ſe faiſoient un appui redoutable au trône. La lutte ſubſiſtoit encore, & dans preſque toute ſon ancienne vigueur.

Par un autre édit, preſque rédigé dans les mêmes vues, il fut ſtatué que ceux qui avoient des fiefs en France & en Angleterre, choiſiroient auquel des deux rois ils vouloient rendre hommage, & qu'ils ne pourroient plus les conſerver en même temps.

Cette nouvelle loi bien conçue, força les vaſſaux à opter, & à perdre conſéquemment la moitié de leurs biens. Ils murmurerent beaucoup, ils ſentirent toutes les ſuites de cette loi ; mais ils avoient tant reçu, & tout récemment, qu'ils pouvoient reſtituer une partie de ce qu'ils avoient obtenu des circonſtances. Louis dédommagea ceux qui s'attacherent à lui, en leur donnant les terres de ceux qui s'étoient déclarés pour le roi d'Angleterre : conduite ſouverainement habile. La joie triomphante des uns étouffa les plaintes des autres.

Louis juſqu'alors avoit montré beaucoup de ſageſſe & une fermeté qui auroit pu donner au gouvernement une empreinte particuliere & durable : mais étant tombé dangereuſement malade, il fit vœu que, s'il recouvroit la ſanté, il iroit en Paleſtine avec une armée aſſez forte pour exterminer les infideles. La ſixieme croi-

ſade n'eut point d'autre motif ni un autre objet. C'eſt un prince mourant, qui ſe dévoue lui & tout ſon peuple à une guerre lointaine, pour obtenir du ciel la grace d'être rappellé à la vie. Il la conſacre au Dieu dont il la tient. Mais ſon peuple n'avoit pas fait le même vœu; il falloit le décider. L'enthouſiaſme des croiſades précédentes avoit été tempéré par la multitude des revers. On ſavoit par expérience combien une pareille entrepriſe entraînoit de périls & de calamités; mais les idées les plus naturelles changeoient lorſqu'il s'agiſſoit de ces expéditions: on avoit même décidé qu'il n'y avoit point de honte à être vaincu par des infideles, ennemis du chriſtianiſme.

Ce qui eſt remarquable dans cette ſixieme croiſade, c'eſt qu'on s'oppoſa très-long-temps au vœu du roi. Sa femme, ſes freres s'unirent pour le détourner de ce voyage. L'évêque de Paris, prélat célebre par ſes vertus, lui repréſenta qu'il ne pouvoit accomplir ce vœu, ſans expoſer en même temps ſes états à être envahis, & ſes peuples à être ruinés. Il ne ſe rendit, ni aux raiſons des hommes ſages, ni aux prieres de ſa famille. La reine-mere agiſſoit auſſi, mais bien foiblement,

blement, dit-on, parce qu'elle eſpéroit gouverner ſeule en l'abſence du monarque. Ses converſations ſecretes, à ce qu'aſſurent les contemporains, détruiſoient les paroles qu'elle affectoit de prononcer en public.

Il falloit vaincre encore la répugnance des grands, ſans leſquels on ne pouvoit entreprendre le voyage. On avoit beſoin de leur courage & de leurs bras. La poſſeſſion des lieux ſaints ne leur paroiſſoit plus un objet aſſez deſirable pour qu'il leur en coûtât tant d'hommes, de peines & de dépenſes. Preſque tous étoient déja réſolus à ne point accompagner le roi en Aſie; mais ce zele, depuis peu ſi ardent, ſi univerſel, éteint dans tous les cœurs, s'étoit réfugié tout entier dans le ſein du ſaint roi. Il mit à l'exécution de ſon projet une conſtance, une adreſſe, au moyen deſquelles il détermina & ſubjugua ceux même qui, marquant le plus d'oppoſition, en eſpéroient le moins de ſuccès. La régence des états fut confiée & donnée ſans reſtriction à la reine-mere, ainſi qu'elle l'avoit prévu, deſiré, arrangé. Le roi triomphant de toutes les volontés, ſatisfait de cette premiere victoire, menoit avec lui la reine & ſes deux freres,

Robert & Charles. Après avoir reçu la bénédiction du pape à Lyon, muni de l'oriflamme & du bourdon de pélerin, il deſcendit le Rhône, & alla s'embarquer à Aigues-Mortes.

Il débarqua en Egypte, parce qu'on lui avoit repréſenté la conquête de ce pays comme également facile & néceſſaire pour recouvrer plus aiſément la Paleſtine, ou du moins pour s'y maintenir. Quinze ou vingt mille Sarrazins qui campoient ſur le bord de la mer, furent ſaiſis d'une terreur panique, en voyant avec quelle ardeur les François faiſoient la deſcente. Ils s'enfuirent en déſordre; & ce qu'il y eut de plus extraordinaire, ils abandonnerent Damiette, ville opulente, mieux fortifiée qu'aucune d'Europe: avantage conſidérable, auquel les Croiſés ne s'attendoient pas.

Ce premier ſuccès ne préſageoit pas moins que la conquête de ce royaume; mais ce premier feu qui diſtingue les François fut bientôt ralenti, parce que les généraux firent une faute capitale, en n'accordant point aux Croiſés les deux tiers du butin, ſelon l'uſage pratiqué dans les autres croiſades. Ils s'approprierent tout l'argent, les armes, les

machines de guerre, & on ne laiſſa aux Croiſés que quelques meubles de peu de valeur. Les hiſtoriens obſervent que, depuis ce partage inégal, les troupes furent moins attentives à obſerver les loix de la diſcipline. Ils ajoutent que, pour ſe dédommager, elles ſe livrerent à la débauche, qui les affoiblit encore. Les lieux de proſtitution, qui ſe multiplierent, ne reſpecterent pas même le voiſinage immédiat de la tente royale; & le pieux monarque, qui parmi ſes ſoldats comptoit un très-grand nombre de volontaires, compromit quelquefois ſon autorité, en voulant réprimer de tels déſordres.

Les offres du ſoudan pour engager Louis à ſe retirer de l'Égypte, étoient néanmoins magnifiques: car il s'engageoit à reſtituer tout ce qu'avoient poſſédé autrefois les rois de Jéruſalem, à donner la liberté à tous les chrétiens priſonniers, & enfin à lui laiſſer Damiette avec ſes environs.

La croiſade n'ayant pour but que la poſſeſſion des lieux ſaints, il ſembloit que l'imprudence la plus grave étoit de refuſer le royaume de Jéruſalem, qu'on obtenoit ſans effuſion de ſang. Cette imprudence fut

néanmoins commiſe. Le comte d'Artois & le légat du pape (ce n'étoit plus le cardinal Romain) voterent le plus fortement dans le conſeil pour le refus. Ils inſiſterent, malgré des repréſentations ſages, & leur funeſte avis prévalut.

Le frere du roi, qui avoit fait adopter cette réſolution, avoit encore fait décider qu'on s'avanceroit vers le Caire, capitale du royaume, où l'on ſe flattoit de trouver des tréſors immenſes. La ville étoit ſéparée des François par un bras du Nil. Comme ils n'avoient, pour le paſſer, ni radeau, ni barques, ils entreprirent une chauſſée; travail infructueux, qui coûta des peines infinies. On lançoit ſur l'ouvrage & les ouvriers des fleches de feu grégeois. Ce feu violent, une fois attaché à ſon aliment, le dévoroit en entier. Il brûloit dans l'eau; & quand il y entroit, il grondoit comme un tonnerre. On dit qu'on a perdu le ſecret de cette funeſte compoſition, & il eſt à deſirer qu'il demeure toujours dans l'oubli. On étoit ſur le point de renoncer à pénétrer dans le pays, lorſqu'un transfuge vint enſeigner aux chrétiens que ce bras du Nil avoit un gué.

Auſſi-tôt le comte d'Artois, impétueux, ardent, en veut prendre le che-

min, ſans rien écouter. Il paſſe le gué avec deux mille chevaux ; & au lieu de ſe retrancher du moins ſur l'autre bord, tant pour le défendre que pour favoriſer le paſſage important de l'armée, il s'avance, il ſe précipite, il fond ſans ſavoir où il va, ſans s'embarraſſer qui le ſuit ; il tombe ſur un corps de Sarrazins, avant-garde qui campoit à une lieue de là. Il les défit aiſément, & les pourſuivit dans une miſérable bicoque, où il eut l'imprudence de ſe repoſer en vainqueur, comme ſi c'eût été dans une ville fortifiée.

Les fuyards, revenus de leur premier étonnement, s'apperçurent que ce n'étoit pas l'armée toute entiere qui les avoit mis en fuite ; ils ſe rallierent, inveſtirent la place avec de nouveaux ſecours, & envelopperent le comte d'Artois.

Le roi, averti du danger de ſon frere, accouroit pour le délivrer ; il n'arriva que pour le voir ſanglant & percé de coups. Repouſſé lui-même après un carnage effroyable de ſon armée, il repaſſa promptement le bras du Nil, pour ſe réfugier & ſe retrancher, s'il étoit poſſible, dans les murs de Damiette ; mais le point d'honneur voulut qu'on gardât le

camp ſans l'abandonner ; & quand on voulut enſuite uſer de cette reſſource, il n'étoit plus temps ; on étoit coupé, environné, & dans un danger qui ne permettoit pas l'eſpérance d'en ſortir.

La diſette, le ſcorbut & la dyſſenterie attaquoient les François, déja preſſés par un ennemi ſupérieur en forces. Le roi pleuroit ſon frere, & envioit ſon trépas, qu'il regardoit comme également glorieux, ſoit en qualité de guerrier, ſoit en qualité de martyr.

Tous les cadavres chrétiens & Sarrazins avoient été jetés pêle-mêle dans le Thanis ; il s'étoit formé en pluſieurs endroits des monceaux de ces corps morts qui, pourris & échauffés, exhaloient par l'action du ſoleil des vapeurs meurtrieres. Le roi, par une piété peu réfléchie, voulut qu'on démêlât parmi ces cadavres ceux des François, afin qu'on leur rendît tous les honneurs funebres dus à leur mémoire.

On chercha dans cet amas dégoûtant de membres corrompus, au milieu de l'infection la plus horrible, ceux que l'œil épouvanté pouvoit diſtinguer à peine. La mort d'un grand nombre fut le prix de ces ſoins charitables. Aucun de ceux que

l'amitié ou l'héroïſme porterent à ce déplorable office ne réchappa, & la contagion ne fit qu'augmenter. Les ſymptomes qui affligerent les malades étoient hideux. *La chair des jambes*, dit Joinville, *nous deſſéchoit juſqu'à l'os, & le cuir nous devenoit tanné de noir & de terre.* On étoit obligé de couper de gros morceaux de chair aux gencives des ſcorbutiques, & le camp retentiſſoit des cris douloureux. Après avoir préſenté l'aſpect d'un hôpital, il offrit bientôt celui d'un cimetiere.

Le roi fut fait priſonnier avec l'armée; tout fut pris ou tué (an. 1250). Le roi n'avoit, pour ſe couvrir la nuit, qu'une vieille caſaque qu'un ſujet fidele lui céda; un ſeul homme compoſoit ſon domeſtique, & l'on avoit rompu toute communication entre lui & ſon armée.

Son épouſe, renfermée dans Damiette, étoit livrée à tous les tourments de l'inquiétude la plus dévorante. Elle étoit groſſe & près de ſon terme. Elle ne connoiſſoit plus qu'un ſommeil troublé par des ſonges effrayants; elle voyoit les Sarrazins tuer ſon époux, & diriger le même fer contre ſon flanc. Il fallut faire veiller auprès de ſon lit un chevalier, âgé de quatre-vingts ans, qui, quand ces

funeſtes impreſſions la dominoient, lui crioit : *je ſuis avec vous, n'ayez peur.* Elle avoit fait promettre à ce chevalier de lui couper la tête, ſi les infideles prenoient la ville ; & le vieux chevalier avoit engagé ſa parole d'honneur de la ſervir ſelon ſes ſouhaits. Le roi parut calme lorſqu'on l'arrêta ; c'étoit l'heure de vêpres. Il demanda ſon bréviaire à l'un de ſes aumôniers, pour dire nones avec lui (1), & il le récita avec autant de tranquillité que s'il eût été à Paris dans ſon oratoire.

Le lendemain cependant il ne fut pas auſſi ſerein dans ſa priſon : il craignoit qu'on ne le menât en Orient, pour ſervir de parade au triomphe des infideles, ou qu'on ne le plongeât dans les cachots du Calife, d'où il ne ſortoit jamais perſonne. Mais le ſoudan d'Egypte aimoit mieux tirer une groſſe rançon de ſon priſonnier, que de le faire périr infructueuſement Il fit d'abord des propoſitions extraordinaires ; il demanda des places fortes & conſidérables en Europe, des châteaux appartenants aux chevaliers Hoſpitaliers. Le roi les ayant rejetées,

(1) Guill. de Nangis, page 356.

le ſultan en colere le menaça de le faire mettre *aux bernicles*. C'étoit une roue qui, en tournant, briſoit les os de celui qu'on y attachoit. Ce ſupplice étoit très-uſité parmi les Sarrazins. Un traité plus raiſonnable ayant été offert, Louis l'accepta. Il fut dit qu'il y auroit une treve de cinq ans, que Damiette ſeroit rendue pour la rançon du roi, & que pour celle des autres priſonniers il paieroit environ huit millions de notre monnoie. On ne chicana point ſur ces diſtinctions; & l'offre fut acceptée.

Mais ce ne fut point le ſoudan qui avoit fait le traité qui toucha la ſomme. Il fut aſſaſſiné par ſes principaux officiers ſous les yeux de Louis, à cauſe de ce même traité qu'ils avoient jugé trop défavorable; & le roi courut riſque, dans cette chaude émeute, d'avoir le même ſort. L'un des meurtriers du ſoudan lui ouvrit la poitrine, lui arracha le cœur, le montra tout ſanglant au roi, en lui diſant: *Voilà le cœur de ton ennemi, que me donneras-tu pour l'avoir tué?* Louis détourna la tête ſans répondre.

Le ſucceſſeur ratifia néanmoins le traité, preuve qu'il étoit avantageux aux Sarrazins, qui obligerent le roi à rendre pré-

lablement Damiette. Il vouloit qu'on crût à ſa parole : mais les vainqueurs lui impoſoient la loi ; & comme il étoit entre leurs mains, il fut obligé de céder. La ville rendue, ils furent un jour entier à le délivrer, délibérant entr'eux s'ils le tueroient. Le deſir d'avoir les huit millions, plus fort que la haine & la vengeance, l'emporta, & ſauva la vie au roi & à tous les barons de France.

Dans leur priſon, ils s'attendoient tous les jours à la mort. Le ſabre des Sarrazins étinceloit à chaque minute ſur leur tête. Joinville rapporte qu'il vit le connétable de Chypre s'agenouiller devant lui, & ſe confeſſer en lui demandant l'abſolution ; qu'il en cherchoit une lui-même, & que tout troublé, il la lui donna néanmoins, *autant que Dieu lui en accordoit le pouvoir* (1).

Au lieu de revenir promptement dans ſes états, d'exercer ſes vertus fermes & courageuſes dans ſon royaume, Louis paſſa trois ans dans la Paleſtine, faiſant des alliances en Syrie, rétabliſſant des forteresſes, méditant une nouvelle guerre contre les infideles, pour réparer le déſaſ-

(1) *Vie de Saint Louis*, page 71.

tre de ſa défaite & de ſa priſon. On lui repréſentoit la France en danger. *Si je pars*, répondit-il, *que deviendra le royaume de Jéruſalem ?*

Toutes les fauſſes nouvelles qu'on s'étoit empreſſé de répandre à Paris, & qui avoient fait naître une trop prompte ivreſſe, firent place à la conſternation, quand on y apprit la captivité du roi. Deux malheureux, qui les premiers débitèrent innocemment cette funeſte nouvelle, furent pendus ſur l'heure même, par ordre de la reine. Cette précipitation inhumaine ne rendit pas meilleur le ſort du roi & de l'armée : elle ſe repentit dans la ſuite d'avoir ſacrifié ces deux hommes innocents à ſon emportement ou à ſa politique.

Rome ſur-tout fut conſternée de ce revers. On dit que le pape Innocent, dans l'égarement de ſa douleur, oſa demander à Dieu ce qu'il avoit trouvé de répréhenſible dans la conduite d'un roi ſi chrétien, pour juſtifier la ſévérité de ſa main appeſantie ſur le chef de la France.

Un moine, prenant le ton d'un apôtre, ſe mit ſoudain à prêcher dans les champs, que Dieu vouloit que le ſaint roi fût délivré par des bergers & des payſans, n'ayant pu

l'être par des chevaliers. Cent mille cultivateurs, à la voix de ce prédicateur ruſtique, abandonnerent les charrues. La reine-mere s'aveugla d'abord juſqu'à croire que cette armée ſans chef, populace tumultueuſe, pourroit ſervir le roi & le chriſtianiſme. La troupe ſe laſſa bientôt de vivre d'aumône, & finit par la férocité & le brigandage. La nobleſſe & les communes furent obligées de s'allier & de ſe réunir pour exterminer de concert cette horde vagabonde.

La reine-mere rappella enfin le roi dans ſes états, & mourut. On eût dit qu'il n'avoit pas voulu y rentrer de ſon vivant, dans la crainte de la chagriner en lui ôtant le gouvernail, qu'elle paroiſſoit ſi jalouſe de conſerver. On eût dit que ſa longue abſence n'avoit point eu d'autre motif, & que ſon trépas ſeul avoit pu le déterminer à viſiter ſon royaume. Mais depuis ſon retour, on le vit toujours triſte & rêveur; rien ne pouvoit l'intéreſſer dans ſe domaines : il jetoit un œil morne autour de lui, & ſon palais lui ſembloit un lieu d'exil. Il ne quitta point la croix, comme pour annoncer à ſes ſujets qu'il ne renonçoit pas à la conquête de Jéruſalem. C'étoit cependant avec peine qu'on la voyoit ſur ſes

habits. On eût desiré qu'il renonçât à ces idées ; mais il s'en nourrissoit nuit & jour. Il fit bâtir la Sainte-Chapelle, pour y placer les reliques qu'il avoit rapportées de la Terre-Sainte. Il fonda l'hôpital des Quinze-Vingts, en mémoire de trois cents chevaliers à qui les Sarrazins avoient crevé les yeux. Il fit les ordonnances les plus sévères contre les blasphémateurs, & de plus rigoureuses encore contre les hérétiques, qu'il vouloit qu'on exterminât par le glaive ou par le feu.

Les Anglois, qui pendant la croisade de Louis avoient eu le temps de se rétablir, réclamoient toujours la Normandie, la Touraine, le Poitou, le Maine, l'Anjou, la Saintonge, le Berry, le Limousin, le Quercy, le Périgord ; alléguant une possession de trois cents ans, fondée sur la cession solemnelle que les rois de France avoient faite de ces dix provinces, & soutenant qu'elles avoient été confisquées contre tout droit & raison sur Jean Sans-Terre & enlevées injustement par Philippe-Auguste ; si bien même que Louis VIII, avant sa mort, s'étoit engagé par serment à les rendre toutes aux Anglois, anciens & véritables propriétaires.

Louis IX, écoutant moins la raison

d'état que ſa conſcience, étoit tenté de ſacrifier à cette voix intérieure l'intérêt préſent & futur de la couronne de France. Il craignit que le roi Philippe-Auguſte, ſon aïeul, n'eût fait une injuſtice condamnable, en mettant trop bien à profit les circonſtances, & qu'il ne devînt lui-même coupable, en ne réparant pas de tout ſon pouvoir le tort fait à une nation voiſine. Il vouloit tout rendre, & il auroit tout rendu, ſi les grands y euſſent conſenti. Les plus ruſés, liſant dans l'avenir, l'y excitoient ſous main, redoutant plus que tout autre déſaſtre l'accroiſſement du pouvoir royal; mais le plus grand nombre, conſervateurs auguſtes des droits de la patrie, jaloux de ſa gloire permanente, oublierent généreuſement les antiques débats de la féodalité & du trône, & s'y oppoſerent avec fermeté, en diſant au roi, que l'Anglois d'abord avoit été juſtement dépouillé de ce qu'il poſſédoit en France; enſuite, que la nature, qui circonſcrit les états, avoit poſé elle-même les limites du royaume, & que ce ſeroit faire une faute à jamais irréparable que de rétablir l'Anglois, puiſqu'il faudroit plutôt employer toutes les forces de l'état pour l'en chaſſer entiérement. Ce langage étoit

noble dans leurs bouches ; & l'on ne ſauroit diſconvenir que, dans plus d'une circonſtance difficile, ces grands vaſſaux n'aient ſoutenu avec dignité les vrais intérêts de la patrie.

Louis incertain, pour obéir enfin à ſa conſcience qui le perſécutoit, & ne perdant pas de vue d'ailleurs une nouvelle croiſade, jugea qu'il lui ſeroit infiniment glorieux d'avoir un roi pour vaſſal. Mais ce mot ne commandoit pas toujours, comme on ſait, une ſoumiſſion profonde. Il intrigua lui-même en faveur du monarque Anglois, afin d'obtenir le conſentement des barons, & de diſpoſer plus à ſon aiſe, & relativement à ſes craintes, des domaines de la couronne. Il y parvint en partie. Il lui fut libre de céder à Henri le Limouſin, le Périgord & le Quercy, à condition que Henri, ſes fils & ſes freres renonceroient à toute autre prétention. Ce traité, ſi agréable aux deux rois, déplut tout à la fois aux deux nations.

La conquête des Deux-Siciles par Charles, comte d'Anjou, cadet de Louis, occupoit alors les François. Le fils d'un cordonnier, devenu pape ſous le nom d'Urbain IV, avoit invité & appellé tous les princes de la terre pour leur offrir le

royaume de Conradin, comme étant dévolu au saint-siege, par la dégradation de Fréderic II, qui le tenoit cependant de ses aïeux. Charles, plus prompt ou plus avide que les autres, avoit accepté; il étoit venu diligemment à Rome, aux pieds du pape, lui rendre hommage du royaume de Naples & de Sicile. Il l'avoit à bon marché, puisqu'il ne lui en coûtoit que cette cérémonie. Ces deux royaumes alors n'en faisoient qu'un; mais le bâtard de l'empereur Fréderic II, homme brave & adroit, s'en étoit emparé, sans l'appui, sans l'aveu d'Urbain IV; & bien loin de se prosterner aux genoux du pape, il ravageoit ses terres. Urbain avoit publié une croisade contre lui, & promettoit sa dépouille à qui en délivreroit le saint-siege.

Charles d'Anjou vainquit le bâtard, qui combattit vaillamment & reçut dix blessures avant de succomber. Aidé des anathêmes du Vatican, qui servoient à son gré son ambition, il fit une conquête rapide de la Pouille, de la Calabre & de la Sicile. Un jeune & dernier rejeton de la maison de Fréderic se présenta, réclamant les biens de ses peres. A peine sorti de l'enfance, il alloit signaler son courage, &

ſe montrer digne du trône qu'il redemandoit. Charles d'Anjou, qui n'avoit aucun droit réel à la couronne, le fit priſonnier par trahiſon ; puis, ſans compaſſion pour ſon âge, ſans égard pour ſon rang, il oſa ſe ſervir de l'organe de juges iniques & incompétents, de juges enfin qui lui étoient vendus, pour faire monter ſur l'échafaud & périr par la main d'un bourreau le deſcendant d'une maiſon qui, depuis plus de deux cents ans, tenoit le ſceptre de l'empire.

Le frere de Louis s'étoit rendu odieux, en mettant ſur ſon front cette couronne uſurpée & teinte de ſang. L'héritier légitime avoit eu la tête tranchée dans ſa capitale ; & pour comble d'iniquité, l'uſurpateur ſe jugeoit innocent de la mort du jeune prince, parce que le pape l'avoit excommunié. Nous verrons comment, quatorze ans après, le trépas de Conradin fut vengé par le ſang des François aux fameuſes vêpres Siciliennes.

Louis, toujours fortement occupé de ſon projet, n'avoit vu dans cette conquête que la facilité d'entrer, ſelon ſes deſſeins, en Egypte, & de là en Paleſtine ; mais les eſprits encore plus refroidis par les calamités récentes, étoient loin de vouloir

entreprendre une nouvelle croiſade. Le clergé la déſapprouvoit hautement ; les ſeigneurs étoient rebutés ; le pape Clément IV lui-même fit ce qu'il put pour l'en détourner. Animé par les obſtacles, & brûlant d'un deſir qui ne s'éteignit jamais dans ſon cœur, Louis employa ſecrétement les prieres, les promeſſes, communiqua ſes illuſions à ceux qui ſembloient guéris, & leur fit ambitionner la palme du martyre, ou la conquête du ſaint tombeau. Il redoubla ſes inſtances avec la même chaleur juſqu'à ce qu'il eût vu un légat en France prêcher de nouveau la guerre contre les infideles. La voix du pontife fortifiant la ſienne, les eſprits obéirent à l'impulſion tant de fois victorieuſe.

Le voyage eſt réſolu. On tient un grand conſeil (an 1270) ; il s'agiſſoit de déterminer le lieu du débarquement. Le roi de Tunis, par une ambaſſade expreſſe & myſtérieuſement ſecrete, avoit fait entendre à Louis qu'il ne ſeroit pas éloigné d'embraſſer le chriſtianiſme, pourvu qu'il ſe vît appuyé des armes Françoiſes. Il avoit trompé par ce ſtratagême le zele du ſaint roi ; & c'étoit ainſi qu'il vouloit détourner les forces de la Sicile, que

Charles d'Anjou lui faiſoit craindre. Le roi, dans l'eſpérance de convertir le prince Africain & ſon royaume idolâtre, avoit voulu qu'on fît voile vers le port de Tunis. L'armée étoit portée ſur des vaiſſeaux Vénitiens & Génois. Mais à ſon arrivée, elle trouva le port de Tunis exactement fermé, & les idolâtres ſous les armes.

Louis, trompé dans ſa chere attente, réſolut de tirer une vengeance mémorable de ce prince infidele. Il força le port, & fit attaquer Carthage, autrefois ſuperbe rivale de Rome, & alors miſérable bourgade, groſſiérement conſtruite ſur les ruines de l'ancienne ville. Le château étoit ſi foible, qu'il fut emporté ſans réſiſtance. On ſe retrancha, & l'on fit prudemment, pour attendre le roi de Sicile, qui devoit arriver avec des troupes & des proviſions, dont on commençoit à avoir beſoin. Le roi de Tunis bien cantonné, loin de ſe faire chrétien, menaçoit de faire couper la tête à tous ceux qui dans ſes états en portoient le nom, ſi l'on oſoit attaquer Tunis. Joignant enſuite l'ironie à la cruauté, il avoit mandé au roi qu'il viendroit humblement le chercher à la tête de cent mille hommes, & que c'étoit dans cette poſture qu'il ſe diſpoſoit à recevoir l'eau du baptême.

On attendoit Charles de Sicile, qui ne venoit point; on ne mangeoit déja plus que des viandes salées. L'eau des citernes étoit tarie : il falloit chaque jour disputer à l'ennemi une eau bourbeuse, & boire à main armée. On respiroit un sable brûlant. Les Sarrazins, lorsque le vent venoit de la zone torride, élevoient en l'air, avec des machines particulieres, la poussiere qu'ils savoient être mortelle à la respiration. Des maladies contagieuses désolerent le camp. Les fils du roi avoient tous la fievre quarte; les princesses se plaignirent de l'infection des corps morts. On soupiroit après le frere du roi, qui ne paroissoit pas. Enfin, on entendit de loin les trompettes de l'armée du roi de Sicile; mais il n'étoit plus temps, comme on va le voir. Celui-ci se sentant déja en retard, impatient, avoit précédé ses troupes, & avoit mis pied à terre auprès de Carthage. Il arrivoit avec des secours, des munitions, des rafraîchissements. Surpris de voir que personne ne venoit au-devant de lui, il se douta de quelque désastre : il laissa son armée à ses lieutenants; seul il s'avance, il pousse à toute bride vers le camp, descend de cheval à l'entrée de la tente du roi, & y entre... Son frere venoit d'expirer de la

peſte ; il étoit encore étendu ſur la cendre, où il avoit voulu mourir. A l'agonie, ſon imagination étoit encore remplie des idées de la Terre-Sainte ; on l'avoit entendu répéter pluſieurs fois ces paroles : *Nous irons, nous irons à Jéruſalem.*

Il ne lui fut pas permis d'embraſſer ces triſtes reſtes. La tente du roi devint bientôt déſerte & ſolitaire. La prudence, malgré le devoir, l'ordonnoit ainſi. Comme on ne ſavoit point alors, ou plutôt qu'on avoit perdu le ſecret d'embaumer, on fit bouillir ſon corps dans du vin & de l'eau. Son frere & ſon fils partagerent ſes dépouilles : Philippe eut les os, & Charles la chair & les entrailles.

Ainſi mourut en Afrique S. Louis, le 25 d'août 1270, trois mois après ſon départ de France. Sa premiere croiſade l'avoit mis dans les fers ; la ſeconde le mit au tombeau. Nous allons parcourir un moment les détails de ſa vie privée : nous verrons que le héros d'un ſiecle de barbarie eſt digne des éloges d'un ſiecle de lumieres.

DE LA VIE PRIVÉE

DE LOUIS IX.

SI l'on ne jugeoit Louis IX que par le tableau rapide des mœurs de ſon ſiecle que nous venons d'eſquiſſer, on ſeroit étonné de le voir parmi les grands rois dont la France s'honore. Mais quand on veut, avec Joinville, le plus exact de ſes hiſtoriens, entrer dans tous les détails de ſa vie, ſoit publique, ſoit privée, on retrouve aiſément le grand homme.

Saint Louis eut pluſieurs défauts qui appartenoient à ſon ſiecle ; mais en général on peut dire qu'il fut plus éclairé que lui. Sa politique ne fut pas petite & tortueuſe. Il ſavoit tout ce que ſes prédéceſſeurs avoient ſoufferts des grands vaſſaux de la couronne ; & loin de fomenter entr'eux des diviſions qui pouvoient lui être utiles, il ne chercha qu'à anéantir le germe de leurs querelles. C'eſt lui qui abolit leurs guerres particulieres, & à ce titre il doit être conſidéré comme le bienfaiteur de la nation.

Sa piété ne l'empêcha pas d'avoir les yeux ouverts ſur les uſurpations eccléſiaſtiques. Il empêcha, tant qu'il vécut, le ſacerdoce d'empiéter ſur le trône. Il eut le courage, en publiant la fameuſe pragmatique ſanction, de mettre ſa couronne à l'abri des atteintes des papes.

Légiſlateur de ſes peuples, il fit des prodiges pour le temps où il vivoit. Il reſtreignit les droits d'aſyle qui favoriſoient l'impunité du crime; il réforma la juriſprudence qui tendoit moins à punir qu'à autoriſer les vols & les aſſaſſinats. Si dans ſes loix pénales contre les blaſphémateurs il adopta les préjugés de l'inquiſition, on peut dire qu'il ſortoit de ſon caractere.

On ſait qu'ayant fait punir un homme coupable de ce délit, & le peuple témoin de ſon ſupplice s'étant échappé juſqu'à maudire ſon ſouverain, Louis le fut, & défendit de faire aucun mal aux chefs de l'émeute. *Je leur pardonne*, dit-il, *ils n'ont offenſé que moi.*

A ſon retour de la croiſade, il entreprit de viſiter ſes états, pour réparer les déſordres particuliers; & par-tout il laiſſa des marques de ſa généroſité & de ſon grand amour pour la juſtice. Il avoit ſoin de la

faire rendre à ſon peuple ; & outre les juriſdictions ordinaires, il faiſoit tenir près de lui celles qu'on appelloit *les plaids de la porte*. C'étoient trois ou quatre ſeigneurs qui faiſoient ces fonctions par ſes ordres.

S'il y a au monde un ſpectacle intéreſſant, c'eſt de voir ce monarque s'aſſeoir au pied d'un chêne dans le bois de Vincennes, & là recevoir les plaintes, écouter les débats, & donner une libre audience à tous ceux qui imploroient ſa juſtice. La ſageſſe & l'humanité préſidoient à ſes déciſions ; & la majeſté du trône, dans cette noble & touchante ſimplicité, ſembloit repouſſer la fraude & l'impoſture. Le bon roi tenoit quelquefois les mêmes audiences au jardin de ſon palais, à Paris, où eſt à préſent la place Dauphine. Joinville, qui rapporte tout ceci, étoit ſouvent de ces *juges de la porte* : il fait un tableau exemplaire de la confiance qui animoit le peuple, & du ſaint reſpect qu'il avoit pour ces ſentences dictées par l'indulgente équité.

Il eſt encore digne d'éloges, pour avoir proſcrit des terres de ſon domaine l'uſage des duels judiciaires. Il ordonna que, quelque fût un procès, ſoit en matiere civile, ſoit en matiere criminelle, on prouveroit ſon droit ou ſon innocence par des chartes,

tes, des titres ou des témoins. Il ne fut plus permis de ſe battre contre ſa partie ni contre les témoins qu'elle produiſoit ; car la force n'eſt pas un droit pour les êtres moraux.

Nous remarquerons néanmoins que Philippe le Bel, qui régna vingt-ſix ans après S. Louis, autoriſa le duel judiciaire dans de certains cas où il y avoit de fortes convictions contre un accuſé, ſans qu'il fût poſſible de le connoître par des témoins : tant l'empreinte des anciennes loix étoit difficile à effacer.

Ce prince donna à l'Europe dans ſa vie privée le ſpectacle de toutes les vertus pacifiques. Il ne manqua jamais à la vénération qu'il devoit à ſa mere, à cette fameuſe Blanche de Caſtille, à qui l'on a pu reprocher quelques-uns des défauts de ſon ſiecle, mais qui eut une foule de vertus à elle. Sa femme avoit ſon cœur tout entier ; ſes freres trouvoient en lui moins un ſouverain qu'un pere & un ami.

Si l'on trouve quelques foibleſſes dans la vie de ce prince, ce n'eſt que dans des occaſions de peu d'importance. Dans les grandes, & lorſqu'il s'agiſſoit des intérêts de ſa couronne, de ſon honneur ou de la juſtice, il déployoit un courage ſupérieur

Le comte d'Anjou avoit exercé un acte de tyrannie contre un de ſes vaſſaux ; il le fit venir. *Croyez-vous*, lui dit-il avec un viſage ſévere, *qu'il y ait deux ſouverains dans l'état, ou que vous ſerez au-deſſus des loix, parce que vous êtes mon frere ?*

Quoiqu'il parût entiérement conſacré au ſervice des autels, il ne s'oppoſa pas au progrès des lumieres. Il eſt le premier de nos rois qui fonda une bibliotheque publique, & lui-même y alloit. Il écrivoit, pour donner l'exemple à la nobleſſe, qui, dans ces temps de ténebres, faiſoit encore gloire de ne ſavoir ni lire ni écrire.

Il eſt le fondateur des Quinze-Vingts & de la Sorbonne, cette fameuſe école de théologie, devenue depuis ſi célebre. Ces deux établiſſements en faveur de deux ſortes d'aveugles, datent exactement de la même année.

Malgré les inductions qu'on peut tirer de quelques faits particuliers contre la perſonne de S. Louis, nous ne pouvons que confirmer le jugement de Joinville & des ſiecles ; & il faut dire de lui avec bien plus de raiſon que Duclos n'a dit de Louis XI : *Enfin c'étoit un roi.*

Il eut ſix enfants : quatre moururent avant lui. La maiſon qui regne aujourd'hui

ſur trois trônes, & qui fait le deſtin du midi de l'Europe, deſcend du ſixieme, nommé Robert, comte de Clermont, lequel avoit épouſé Béatrix de Bourbon. Il en eut un fils qui prit le nom de ſa mere. L'attention de ſa poſtérité à conſerver les armes de France, ne contribua pas peu dans la ſuite à maintenir ſes droits, ſur-tout dans ces temps de diſcorde, où de nouveaux ambitieux qui s'éleverent, auroient bien voulu mettre en oubli ou pouvoir anéantir les titres antérieurs.

Philippe III, dit le Hardi, avoit ſuivi ſon pere dans ſon voyage d'outremer, & ſe trouvoit à l'armée lorſque ce ſaint roi mourut; mais lui-même étoit mourant; la fievre qui ne le quittoit point, faiſoit appréhender pour ſes jours. Il avoit perdu à Lorenza ſon épouſe Iſabelle d'Aragon, à la ſuite d'une fauſſe couche. La douleur de Philippe le rendoit inhabile au commandement; Charles ſon oncle fut obligé de prendre ſoin de l'armée.

De part & d'autre on étoit las de la guerre; la peſte lui ſervoit de cortege. Plus de trente mille hommes avoient péri, ſans avoir livré de bataille. On ſouhaitoit la paix, on la fit: on mit dans le traité que le ſoudan de Tunis permettroit à ſes

ſujets d'embraſſer la religion chrétienne, & aux miſſionnaires de la prêcher dans ſes états : clauſes inſérées pour ſauver l'honneur des Croiſés, qui craignoient qu'on ne leur reprochât de n'avoir par accompli leurs vœux. Ils voulurent avant la retraite, établir un monument qui atteſtât du moins quelques ſervices rendus à la religion pour laquelle ils avoient combattu.

Le nouveau roi, après avoir perdu ſon pere, ſa femme, un frere, un oncle, un beau-frere, échappa avec peine aux traits contagieux qui les avoient moiſſonnés. Il rentra en France, en ne rapportant de cette derniere expédition que des cercueils.

DE L'INFLUENCE

DES CROISADES.

Nous ſommes parvenus à la ſeconde des trois grandes époques de l'hiſtoire moderne, aux croiſades dont nous avons fait le tableau ; il nous reſte à marquer leur influence. La premiere époque intéreſſante fut l'inondation des peuples barbares, qui porterent dans nos contrées leur gouvernement originel, & qui interrompirent, pour ainſi dire, l'influence que devoient avoir les événements de l'hiſtoire ancienne ſur ceux des temps poſtérieurs. Nous avons vu que c'eſt dans leurs mœurs & dans leurs opinions qu'il faut chercher la ſource de certains uſages & de certains préjugés qui dominent encore à préſent chez les peuples les plus policés. La troiſieme grande époque ſera la découverte de l'Amérique. Arrêtons-nous à celle où les peuples d'Europe allerent inonder l'Aſie. Cette époque a changé la face de l'univers, & c'eſt dans ce période de temps

que pluſieurs états qui ſubſiſtent aujourd'hui, ſemblent avoir pris leur conſiſtance.

Nos rois auroient pu tirer de grands avantages des croiſades, pour l'extinction du gouvernement féodal, s'ils ne s'étoient pas eux-mêmes laiſſé entraîner à la dévotion de ces pélerinages guerriers, ou ſi du moins tous avoient eu la politique de Philippe-Auguſte, habile à tirer parti de cette épidémie.

L'Egypte & la Paleſtine étoient devenues des eſpeces d'exil pour une nobleſſe inquiete & violente. Elle alloit cueillir des lauriers ſanglants aux dépens de ſon patrimoine, que ſes voyages abſorboient. L'autorité royale devoit s'accroître ſur les débris de leurs poſſeſſions; mais toutes les parties d'un état ſont tellement liées, que dès que l'une ſouffre, les autres ne tirent qu'un médiocre profit de ſon déſaſtre. Le trône ne peut jamais gagner au dépouillement d'une partie des citoyens; croire le contraire, ſeroit une illuſion. Les fiefs reſterent entre les mains de femmes ou d'enfants mineurs, & les terres tomberent en friche; les grandes propriétés furent morcelées, & ce paſſage trop bruſque ne put ſervir l'agriculture. Les brigands, ſous prétexte de former des armées utiles aux

croiſades, commencerent à piller dans leur patrie tout ce qu'ils crurent devoir leur être néceſſaire pour ſe tranſporter en Aſie. Les loix furent ſans vigueur, & le trône ne fut pas moins affoibli que le gouvernement féodal. Toutes ces ſommes immenſes qu'on avoit fait paſſer en Aſie & en Afrique, avoient plongé l'Europe dans une pauvreté preſqu'égale à celle des temps où les barbares avoient ruiné les arts & le commerce. Les loix des fiefs ſubſiſtoient, malgré la prépondérance apparente de la couronne. Et ſi les guerres furent moins fréquentes entre le prince & ſes vaſſaux, c'eſt qu'aucun d'eux ne ſe trouva plus en état d'exécuter les projets même les plus médiocres. L'épuiſement, & non le goût de la paix, les empêcha de meſurer leurs forces.

D'ailleurs, le deſir d'exterminer les infideles avoit fait regarder comme ſacrileges les guerres que les chrétiens ſe faiſoient entr'eux. La cour de Rome, voulant ſe ſervir des princes croiſés pour l'accompliſſement de ſes vaſtes projets, avoit mis leurs états ſous ſa ſauve-garde; & des bulles protégeoient reſpectivement les nations contre les entrepriſes de leurs voiſins. C'étoit là du moins un avantage

guiſſante & ſans caractere. Sa foibleſſe ne permettoit guere de reconnoître ſes traits ; ce qui le prouve, c'eſt que les ſucceſſeurs de Philippe-Auguſte, prenant chacun de leur côté une nouvelle politique qui provenoit de la différence de leur caractere, n'eurent d'autre appui & d'autre reſſource que leur génie & leurs talents. La balance, malgré toute la ſupériorité que la victoire de Philippe-Auguſte lui avoit donnée, redevint égale entre le prince & ſes vaſſaux ; & la monarchie Françoiſe, pour qui ſait voir & examiner, étoit encore très-loin du caractere qu'elle a reçu depuis.

Il naquit de ces guerres ſacrées une plus grande corruption de mœurs. La diſcipline militaire fut conſidérablement relâchée par ces voyages lointains : la licence extrême ſe marioit au courage déſordonné ; la fauſſe idée que tous les crimes étoient expiés, & le ciel ouvert à ceux qui mouroient les armes à la main, lâcha la bride à toutes les paſſions, exaltées encore par le climat, l'éloignement & une eſpece de déſeſpoir belliqueux. Il n'eſt point enfin de vices, ſoit honteux, ſoit atroces, que l'hiſtoire ne reproche aux Croiſés.

Plus de quinze cents mille hommes s'arrachèrent tout-à-coup à leur patrie pour aller combattre à mille lieues des peuples qu'ils connoiſſoient à peine de nom. Ils marchent tumultueuſement à la voix d'un hermite : quelle preuve frappante de la rapidité avec laquelle ſe propage le feu de l'enthouſiaſme, quand on a ſu diſpoſer les cerveaux, & les monter au ton qui les émeut & les ébranle ! Quel pouvoir, dans les annales du genre humain, plus fait pour étonner que celui qui régiſſoit cette multitude féroce & obéiſſante ! Les papes, qui ſe virent tout-à-coup des armées nombreuſes aveuglément dévouées à leurs ordres, armées qu'ils ne ſoudoyoient pas, favoriſerent ces émigrations. Les ſeigneurs crurent y trouver des conquêtes utiles & glorieuſes, & ſe bercerent long-temps de l'eſpérance de fonder des royaumes. Enfin un ramas d'hommes perdus ne virent dans ces pays éloignés du lieu qui les avoit vu naître, que l'impunité de leurs déſordres paſſés, & l'eſpoir d'une plus grande licence.

Mais la valeur héroïque & le crime, le zele religieux & la cupidité effrénée, eurent un égal deſtin. Un ciel brûlant

dévoroit le ſoldat ; il étoit vaincu avant d'avoir combattu. La longueur de la marche à travers des ſables ſtériles métamorphoſa ſa bravoure en déſeſpoir & en rage : il mouroit conſumé par les maladies, & non frappé par le fer de l'ennemi. En vain ces lions furieux imploroient la bataille ; ils tomboient épuiſés par la ſoif, ſans avoir vu couler leur ſang, ſans pouvoir offrir à la patrie de glorieuſes bleſſures.

S'ils obtiennent quelques victoires, la fureur les ſaiſit & étouffe tout remords : ils ſe baignent dans le ſang avec une volupté monſtrueuſe ; ils parlent de ſe venger d'une religion ennemie de la leur, & ils oublient la voix de cette pitié compatiſſante que le chriſtianiſme prêche & recommande à tous les hommes.

Conſidérées encore ſous un nouvel aſpect, les croiſades firent ſortir du chaos de tant de ſiecles d'ignorance, la géographie, le commerce & la navigation. Ces pélerinages fréquents dans la Terre-Sainte nous apprirent à connoître la partie occidentale de l'Aſie ; & Gengis, qui à la tête des Tartares ravageoit ſon extrêmité orientale, fixa les regards du côté de ſes conquêtes. Le monde s'agran-

dit pour l'Europe, qui n'appercevoit rien au-delà de ſes limites. Elle vit de nouveaux pays, de nouveaux cultes, de nouvelles mœurs, & elle conçut l'idée de s'inſtruire. Pluſieurs Européens, guidés par la curioſité, parcoururent l'Aſie & contribuerent à étendre les notions ſur la connoiſſance du globe.

Le commerce tourna bientôt ſon émulation & ſon activité du côté de l'Orient : il fit venir ſes ſoies, ſes précieuſes denrées, ainſi que les fruits de la Grece & les parfums de l'Arabie. Il falloit de plus fournir aux beſoins innombrables des Croiſés ; & toutes les républiques d'Italie perfectionnerent leur induſtrie : on les vit ſe porter en tous ſens ſur la Méditerranée, dans les iſles de l'Archipel, au fond de la mer Noire, dans les iſles de l'Aſie Mineure, & ſur les côtes de la Paleſtine. Les villes Anſéatiques ſe formerent, & vivifierent l'Allemagne. Ce grand corps avoit demeuré juſqu'alors dans un état d'inertie abſolue. Les vaiſſeaux néceſſaires pour ces tranſports fréquents, furent conſtruits auſſi parfaitement que pouvoient l'être des maſſes flottantes privées de la bouſſole : il ne manqua peut-être à ces navigateurs hardis que

l'aiguille aimantée ; mais cette merveilleuſe machine, préſent du haſard, & qui devoit ouvrir un nouveau monde, n'avoit point encore été donnée à l'homme pour augmenter ſa grandeur & accroître ſes déſaſtres.

Enfin, pendant les croiſades, les princes & les ſeigneurs, jaloux de ſe diſtinguer par le nombre de leurs équipages, donnerent à l'argent une valeur nouvelle. Pour en acquérir, ils vendirent leurs terres & multiplierent les affranchiſſements. Les ſerfs, ramaſſant ce qu'ils pouvoient, achetoient leur liberté. Affranchis eux & leurs enfants, ils pouvoient dès-lors être admis, en qualité de bourgeois, dans le clergé ſéculier ou régulier : les bourgs, les villes racheterent de même leurs redevances annuelles, & ſtipulerent enſuite pour jouir de libertés nouvelles. Un ordre abſolument nouveau parut dans l'état : des corps municipaux, protecteurs des bourgs & des cités, veillerent à la conſervation du citoyen ; & les baillis & les ſénéchaux formerent la police qui ſubſiſte aujourd'hui. Cet ordre recommandable établiſſoit la ſûreté publique, purgeoit les grandes routes, veilloit à ce que les rivieres fuſſent navigables ; & en faci-

litant les tranſports des denrées & des marchandiſes, il augmenta le commerce & ſervit doublement l'intérêt des monarques. Auſſi voyons-nous Louis IX, dans les dernieres paroles qu'il adreſſa à ſon fils, lui recommander de maintenir les franchiſes & libertés des bonnes villes & cités. Il lui dit en propres termes : *Plus elles ſeront riches & puiſſantes, plus tes ennemis & adverſaires redouteront de t'aſſaillir.*

Nous verrons les rois protéger & careſſer ces corps municipaux qui leur donnerent de nombreux ſujets, chercher, par leurs ſecours, à opérer la ruine du gouvernement féodal. Affoibli de toute part, il ſembloit quelquefois vouloir ſe relever : il ne fut détruit que par les privileges de ces nouveaux citoyens qui s'attacherent de préférence au trône.

PHILIPPE LE HARDI.

QU'ON ſe figure un corps épuiſé de ſang & néceſſité au repos, par l'affoibliſſement total de ſes forces : telles étoient la France, l'Angleterre & l'Allemagne à la ſuite des croiſades. Ces grands ſeigneurs ſi altiers, ſi remuants, étoient ou ruinés ou dans le tombeau. L'impuiſſance de faire la guerre donna la paix. Le caractere de Philippe concourut à l'affermir encore : il avoit du goût pour une vie tranquille, & elle lui ſembloit plus douce par le contraſte des calamités paſſées. Il partageoit ſa tendreſſe entre la reine ſa nouvelle épouſe, & ſon favori Labroſſe, qui, par l'aſcendant prodigieux qu'il eut ſur l'eſprit du roi, a prouvé que les valets des ſouverains ne ſont pas les derniers dans leur confiance, ni les moindres moteurs des grands événements.

Cet homme, autrefois barbier de Saint Louis, avoit enchanté le pere par un extérieur dévot, & le fils par ſes complaiſances. L'amitié de ſon ſouverain l'avoit

élevé au titre de grand-chambellan. Il étoit le confident, le miniſtre & le conſeil de Philippe: ſes parents & ſes créatures poſſédoient les meilleurs emplois. Dans cette haute faveur, il fut jaloux de l'amour que ſon maître avoit pour la jeune reine : il réſolut d'anéantir la paſſion du mari, afin d'attirer à lui ſeul la confiance entiere du roi, & le crédit qui en étoit la ſuite. Le fils aîné de Philippe étoit mort ſubitement. Labroſſe fit courir le bruit qu'il avoit été empoiſonné par la reine, qui, voulant aſſurer le trône à ſes propres enfants, avoit médité la mort de tous ceux du premier lit. Philippe effrayé & ne ſachant que croire, s'imagina que des devins pouvoient ſeuls pénétrer ce myſtere & produire la vérité. Il conſulta une béguine qu'on diſoit illuminée. Cette béguine tenoit néanmoins entre ſes mains la deſtinée de la reine ; après pluſieurs réponſes ambiguës qui allumerent la curioſité & redoublerent l'incertitude du roi, elle déclara qu'une révélation ſurnaturelle lui avoit fait connoître que la reine étoit innocente. Raſſuré par cet oracle, qu'il regardoit comme infaillible, Philippe augmenta de tendreſſe pour ſon épouſe, & commença à voir de mauvais œil ſon favori Labroſſe. L'averſion ſuccéda par degrés à

ſon amitié, d'autant plus que ce dernier poſſédoit pluſieurs ſecrets de ſon maître, & que le roi ſe repentoit ſans doute de l'en avoir rendu dépoſitaire. Après une telle intimité, l'on paſſe plus facilement à la haine qu'à l'oubli ou à l'indifférence.

Sur une lettre interceptée, & dont on n'a jamais pu ſavoir le contenu, Labroſſe fut mis en priſon, & pendu quelque temps après. Ce revers étrange & ſubit ne laiſſant pas que d'être inexplicable, on croit qu'il fut ſacrifié à la vengeance de la reine & à la jalouſie de pluſieurs grands; mais on n'a jamais ſu la vraie cauſe de ſa condamnation. Il ne fut pas jugé comme calomniateur de la reine, ſeul crime qu'on pouvoit lui imputer. Le peuple, quoiqu'ennemi né des favoris puiſſants, témoigna de l'indignation de le voir mettre à mort, & la ſévérité abſolue du maître remplacer ſi cruellement la confiance de l'ami.

Le frere de la reine, & tout ce qu'elle avoit de partiſans, aſſiſterent à ſon ſupplice avec une joie triomphante, mais indiſcrete. L'évêque de Bayeux, frere du favori, craignant le même ſort, quitta promptement la France & ſe réfugia à Rome.

Quelque temps après, le roi eut un extrême chagrin de ſon trépas; & privé de ce

confident, dont la ſociété lui étoit devenue néceſſaire, il avoua que ſa vie ne ſeroit plus pour lui déſormais qu'un enchaînement d'ennuis & d'amertumes : ce qui feroit penſer que Labroſſe n'étoit pas coupable, mais que Philippe le Hardi n'eut pas le courage de le maintenir contre le parti ardent de ſa femme, ou qu'il céda à une de ces apparences trompeuſes qu'on ſait naître ſouvent avec ſuccès pour tromper les ſouverains.

Cet orage de cour appartient moins ſans doute à l'hiſtoire que la révolution en Sicile. Néanmoins nous n'avons pas cru devoir omettre le trait précédent ; il peut ſervir de leçon pour apprécier l'amitié des grands.

Charles d'Anjou, auſſi bouillant que Philippe étoit tranquille, ſe nourriſſoit toujours de vaſtes deſſeins ; il ne ſongeoit pas moins qu'à conquérir Conſtantinople, à ſe rendre maître de l'Italie, & à forcer les Allemands à le choiſir pour leur ſouverain. L'empire d'Allemagne avoit paſſé en tant de mains, que les princes ne briguoient plus cette dignité, parce qu'elle donnoit peu de pouvoir. Le titre d'empereur ſe vendoit argent comptant.

Après la mort du comte Richard, frere de Henri, roi d'Angleterre, les électeurs

étoient convenus de ne point avoir d'empereur qui ne fût de leur nation. Ils élurent Rodolphe, comte d'Hapsbourg, d'une ancienne maiſon iſſue d'Alſace, mais ſi dénuée de biens, que, ſelon quelques hiſtoriens, il avoit été domeſtique d'Ottocare, roi de Boheme.

Le ſoin unique de Rodolphe fut d'amaſſer de l'argent. Il offrit l'affranchiſſement à quiconque voudroit le payer. Milan, Lucques, Florence, & autres villes qui relevoient de l'empire, s'affranchirent. Ces petites républiques naiſſantes, au lieu de s'accorder, furent jalouſes l'une de l'autre. Le roi de Sicile y avoit ſemé un germe de diviſion, dans l'attente de les envahir toutes; mais il n'eut pas la politique de cacher ſon deſſein, ce qui le fit échouer.

Il mettoit dans ſes entrepriſes un emportement qui annonçoit plutôt un orgueil impérieux, qu'une généreuſe audace: ſon courage & ſes talents imprimoient l'effroi au lieu de l'admiration. On entreprit de ruiner un tel prince. Il avoit conquis le royaume de Naples; mais il n'avoit pas ſu conquérir de même le cœur & l'affection de ſes ſujets. Son nouveau gouvernement étoit en horreur. L'inſolence & le libertinage effréné des François, qui inſultoient les femmes

après avoir outragé les maris, avoient tellement aigri les esprits, qu'ils eussent volontiers donné leur vie pour se venger de leurs tyrans.

Pierre III, d'Aragon, soutenu du pape & de l'empereur de Constantinople, avoit épousé la fille de Mainfroi, de ce bâtard courageux & infortuné qui avoit péri les armes à la main. Il regardoit la Sicile comme le patrimoine de sa femme; & la vengeance lui auroit créé des droits dans tous les esprits, s'il en avoit manqué. On se servit, pour nouer sourdement la trame, d'un gentilhomme Italien, nommé Procido, habile, hardi & rusé, soldat, négociateur & capitaine, qui, déguisé en cordelier, fit sous ce vêtement favorable, tous les voyages nécessaires pour diriger le feu de la révolte; car il étoit allumé depuis long-temps dans les cœurs. Tout étant prêt, il fit promettre aux Siciliens d'ôter la vie à tous les François domiciliés dans leur isle; & la fête de pâques fut choisie pour cette sanglante exécution.

Ce jour mémorable (an. 1282), au premier coup de vêpres, en moins de deux heures, les François, de tout âge & de tout sexe, furent égorgés dans toute la Sicile; les meurtriers n'épargnerent pas

leurs propres filles qui ſe trouverent groſſes de leurs ennemis : tant la haine étoit ardente contre ceux qu'ils regardoient comme les uſurpateurs de la patrie ! Plus de huit mille hommes furent maſſacrés, & le ſang du jeune Conradin ne fut que trop vengé. Cependant le roi d'Aragon ſe tenoit dans le voiſinage avec une groſſe flotte, équipée en partie de l'argent que lui avoient prêté les rois de France & de Sicile. Il deſcendit à temps, fut reçu à bras ouverts, & on lui mit la couronne ſur la tête. Cette prompte révolution puniſſoit l'arrogance & la tyrannie de Charles d'Anjou.

Outré de fureur, & non moins ſurpris, il raſſembla promptement ſes forces, & mit le ſiege devant Meſſine. Comme les papes ſe ſuccedent trois fois plus rapidement que les rois, on obſervera que la chaire de S. Pierre n'étoit plus occupée par le pontife qu'on a toujours cru l'auteur ou le complice des vêpres Siciliennes. Il étoit mort quelque temps avant le maſſacre. Son ſucceſſeur, qui voyoit différemment, lança l'excommunication majeure contre les Siciliens ; foudre précipité qui ſe perdit dans l'air, & dont l'Aragonois ſe moqua. Attentif à la puiſſance, il dédaigna le frivole point d'honneur, & refuſa le défi

de Charles, qui, dans ſon déſeſpoir, lui avoit envoyé un cartel. Il le fatigua par ſes artifices & ſes ſupercheries, il laſſa ſa fureur, & ayant fait ſon fils priſonnier, il étoit ſur le point de lui couper la tête, en repréſailles du ſupplice du jeune Conradin, ſans les prieres de la reine, qui ſe jetant aux genoux de ſon mari, fit abattre l'échafaud & ſauva la vie au priſonnier. Charles mourut de chagrin en apprenant cette nouvelle, ou plutôt de l'effort qu'il fit ſur lui-même pour diſſimuler ſa honte & ſa douleur. Il avoit été toute ſa vie cruel & injuſte ; il fut environné à ſa mort des images les plus effrayantes ; la captivité de ſon fils, ſon ſort encore incertain, tout le précipita dans le tombeau, avec cette terreur douloureuſe qui devroit toujours accompagner les attentats tyranniques.

C'étoit à Philippe qu'il appartenoit de venger le ſang de la France, répandu à grands flots. Déja une bulle du pape, qui regardoit le royaume de Sicile comme tributaire du ſaint-ſiege, avoit donné à ſon ſecond fils la conquête de l'Aragonois, appellé uſurpateur : mais la bulle lui défendoit vainement de prendre le nom de roi ; il falloit une armée & une flotte victorieuſe, pour l'obliger de repaſſer en Aragon.

Comme on donnoit gratuitement un royaume à ſon ſecond fils, Philippe crut ne pas pouvoir ſe diſpenſer de répondre au don du pape. Il pénétra en Catalogne accompagné du légat, qui commandoit aux ſoldats de n'épargner perſonne, & de tuer ſans remords hommes, femmes & enfants, attendu qu'ils étoient tous excommuniés. Les barbaries allerent plus loin que les ordres. Au ſiege de Gironne, on tua dans l'égliſe ceux qui s'y étoient réfugiés : atrocité nouvelle; car ces ſortes d'aſyles avoient été juſqu'alors reſpectés, & l'on a vu que la férocité tomboit déſarmée devant les murailles des temples. Cette entrepriſe de Philippe, qui paroiſſoit ſi menaçante, aboutit à la priſe infructueuſe de cette ville.

On avoit congédié imprudemment les vaiſſeaux Génois & Piſans. Les ennemis coulerent à fond ou prirent ce qui reſtoit de l'armée navale de France. La garniſon vint à manquer de vivres. Ce revers cauſa tant de déplaiſir à Philippe, qui faiſoit cette guerre malgré lui, qu'il mourut de langueur à Perpignan (an. 1285). Le roi d'Aragon, bleſſé dans une eſcarmouche, le précéda de quelques jours au tombeau; & le pape, qui avoit excommunié l'un

& protégé l'autre, mourut auſſi la même année.

Le caractere de Philippe le Hardi étoit tout oppoſé à ſon ſurnom : aucun acte de vigueur n'a ſignalé ſon regne. Il fut foible, facile à tromper ; il ne fit que de mauvais choix dans tous ceux qu'il employa, ſoit à la guerre, ſoit dans les affaires publiques. On dit qu'il n'avoit aucune connoiſſance des lettres, & que ce défaut d'éducation le rendit la victime de tous ceux qui lui apporterent un menſonge hardi. Il aima l'argent ; & l'hiſtoire remarque qu'ayant fait mettre en priſon pluſieurs uſuriers, il leur fit payer une amende à ſon profit, & les relâcha enſuite. Mais malgré l'avarice qu'on lui reproche, il fut attentif à ne point charger ſes peuples d'impôts ; & ceux qu'il levoit étoient répartis avec tant de douceur & d'égalité, que perſonne n'en murmura. On verra dans la ſuite que l'impôt a toujours bien moins alarmé & fatigué les peuples, que le poids de la régie.

Par une ſingularité digne du ſiecle, on vit un débat très-vif & très-opiniâtre au ſujet de ſa ſépulture. Les moines de S. Denis ne voulurent jamais permettre que le cœur du roi défunt fût diſtrait de ſon corps ; & les jacobins prétendoient garder le cœur

dans leur égliſe, d'après la donation qui leur en avoit été faite par le ſucceſſeur. Il ſurvint oppoſition de part & d'autre. La Sorbonne s'aſſembla pour examiner la queſtion & juger la querelle. Les docteurs (ce qui n'eſt pas moins curieux) déciderent que le nouveau roi n'avoit pu donner ce *cœur* aux jacobins, ni ceux-ci le retenir, ni les moines de St. Denis l'avoir, ſans une diſpenſe expreſſe du pape. Le procès ne fut jamais jugé, & chaque égliſe garda ce qu'elle poſſédoit.

Philippe le Hardi fut le premier qui donna des lettres de nobleſſe en faveur de Raould l'orfevre. Juſqu'alors les citoyens de France étoient tous d'une condition égale, habiles à remplir les mêmes emplois & à monter aux plus hautes dignités. L'état de tout homme qui n'étoit pas ſerf étoit à peu près le même : ce qui faiſoit la ſûreté de l'ancien gouvernement féodal, qu'il ne faut pas apprécier uniquement par l'eſclavage qu'il fut forcé d'admettre, mais plutôt par la ſomme infinie de toutes ces libertés dont il étoit le gardien & le conſervateur.

La bourgeoiſie ayant formé un corps intermédiaire, dont l'exiſtence n'étoit plus équivoque, on vit une nouvelle race de nobles s'introduire par la ſeule volonté du

prince. Cette nouvelle race tendoit en même temps à s'éloigner de la roture, & à ſe rapprocher des ſeigneurs qui poſſédoient les charges & les terres. L'inégalité des états ne commença qu'alors à ſe faire ſentir ; on ne diſtinguoit auparavant que les nobles & les hommes libres, entre leſquels il n'y avoit pas de diſtance conſidérable. Cette diſtance s'établit ; & depuis, la ſéparation devenant immenſe à la voix du préjugé, nulle condition ne fut égale : ce qui eſt un terrible inconvénient. Les citoyens oppoſés aux citoyens ſe ſont armés les uns contre les autres de toutes les prérogatives que le haſard, la fortune & les titres héréditaires ont pu leur fournir. De toutes ces ſous-diviſions il eſt réſulté une animoſité ſecrete & une lutte perpétuelle, qui, loin de ſervir l'état, ont produit d'un côté la jalouſie & ſes foibleſſes envieuſes, & de l'autre, le faſte & le délire de l'orgueil.

DU TIERS-ÉTAT.

IL n'eſt point d'empire qui demeure conſtamment dans la même ſituation. Les gouvernements ſemblent rentrer tous les uns dans les autres par quelque point de contact. Cette foule d'événements contraires, qui changent ſi ſouvent la fortune d'un état, changent de même le caractere de ſes habitants ; ils agiſſent ſur les loix, comme les loix agiſſent ſur eux. Des uſages nouveaux & inattendus ne tardent pas à devenir loix ; car pour peu que l'on obſerve la marche des idées, on verra que preſque toute loi a commencé d'abord par n'être qu'une coutume.

Le tiers-état ſortit du démembrement de l'ancien gouvernement féodal. Le royaume changea de face lorſque tant de citoyens furent licenciés, & figurerent enfin à leur tour comme propriétaires. Les privileges qu'il fallut accorder aux villes, les peuplerent & les rendirent bientôt importantes. Le tiers-état, appellé par les rois à la liberté, mais pour qu'il ſe montrât

oppoſé aux barons, ſe jeta alors néceſſairement dans les bras des juſtices royales. Il étoit de ſon intérêt d'échapper de tout ſon pouvoir aux juſtices ſeigneuriales.

Les bailliages royaux n'avoient embraſſé que les domaines du prince ; ils devinrent des aſyles ouverts à la réclamation des citoyens léſés. On imagina toutes ſortes de plaintes : les cas les plus ordinaires furent appellés des cas royaux, & comme tels reſſortirent aux baillis qui les multiplierent, en admettant toutes les demandes formées au ſujet des droits & des devoirs des fiefs. On s'accoutuma à regarder le roi comme le gardien & le protecteur des coutumes du royaume, & de-là naquit bientôt la puiſſance légiſlative. Cette révolution commencée par l'adreſſe & la politique, reçut des mains du temps un accroiſſement conſidérable ; mais la marche en fut lente & inſenſible.

Les villes s'étant rachetées de la ſervitude, à l'exemple des particuliers, demanderent à avoir dans leur ſein le ſiege de leur juriſdiction. Auparavant la juſtice étoit ambulatoire, & on alloit la chercher aux lieux où il plaiſoit à l'aſſemblée des barons de la fixer. Les affaires s'étant multipliées par l'affranchiſſement des ſerfs, &

ſur les propriétés ſeigneuriales furent protégées ; les citoyens, dont les droits devenoient plus étendus à la faveur de ces opinions nouvelles, ſolliciterent ces tribunaux avec une confiance qui leur aſſuroit la victoire, & par reconnoiſſance s'habituerent à regarder ces nouveaux magiſtrats comme les juges de la nation. Pourquoi les véritables avoient-ils déſerté ? Pourquoi avoient-ils abandonné des fonctions néceſſaires & ſacrées ? Pourquoi avoient-ils dédaigné des travaux qui ne ſouffrent aucune interruption ? Ils furent punis de leur orgueil & de leur nonchalance. Il en réſulta un changement abſolu dans les idées. Ce fut à la ſuite de ce nouvel ordre de choſes, que l'on vit Philippe le Bel parler & agir en légiſlateur.

Un autre avantage pour la couronne eut ſa ſource dans le même changement. Le tiers-état ſe livra tout entier aux arts. La France devint plus riche ; tous ces hommes que la miſere de leur condition avoit aigris, embraſſerent une patrie, & en recevant la liberté, payerent ſans chagrin des impôts modérés qui ſervirent à protéger leur naiſſante induſtrie. Auparavant, le commerce, borné entre les provinces limitrophes, ne ſortoit guere de

ces étroites limites : il parcourut depuis un plus vaſte eſpace, embraſſa le royaume, paſſa les mers, attira l'or de l'étranger ; & la France, qui n'avoit dans ſon ſein que des ſoldats couverts d'acier, ou des cultivateurs eſclaves courbés vers la terre, eut autant d'hommes qu'il lui en falloit pour cultiver les différentes branches que les arts commençoient à indiquer.

Il n'étoit plus à craindre que l'eſprit dominant de la nation ceſſât de ſe tourner du côté de la guerre : l'honneur de répandre ſon ſang pour la patrie, honneur qui n'avoit été refuſé qu'aux eſclaves, appartient au tiers-état. La nation fut capable de plus grandes choſes que lorſqu'on avoit établi une injurieuſe ligne de ſéparation. La police des fiefs, déchue de ſon antique grandeur, avoit amené l'eſclavage au lieu de cette ſubordination qui diſtinguoit les maîtres des vaſſaux, ſans opprimer ceux-ci.

Enfin le tiers-état s'élevant tout-à-coup entre les barons & le trône, les empêcha de ſe porter des coups trop violents ; rétabliſſant l'équilibre, donnant à l'un un appui dont il avoit beſoin, il forma le poids de l'autorité royale. Il décida le gouvernement monarchique, lorſqu'il eut entrée

dans l'assemblée des états ; & dans la suite les monarques n'ont point eu de sujets plus fideles ni plus désintéressés.

PHILIPPE IV,

DIT LE BEL.

ROI à l'âge de dix-sept ans, surnommé le Bel à cause des graces de son visage, il avoit épousé à seize la riche héritiere du roi de Navarre, comte de Brie & de Champagne. Ces nouveaux états réunis aux siens, lui donnerent un degré de puissance qui rendit son autorité formidable à ses peuples & à ses voisins.

La France fut en paix les huit premieres années de son regne. Philippe le Bel fut obligé de renoncer aux très-injustes prétentions de son pere sur l'Aragon & sur la Sicile. Ce royaume donné par le pape au comte de Valois, s'échappa rapidement de ses mains. L'Aragonois se maintint malgré la France, & la Sicile forma un royaume séparé de celui de Naples.

Edouard I, ſuffiſamment occupé des affaires de ſon royaume, s'appliquoit à prévenir toute guerre étrangere, & étoit venu rendre hommage pour la Guienne. Cette ardente rivalité des deux nations ſembloit s'éteindre, lorſque Philippe le Bel, fier, hautain & jaloux, donna le ſignal d'une guerre générale pour une querelle frivole & particuliere.

Un matelot Anglois, dans une rixe, avoit tué à Bayonne un matelot Normand. Qui croiroit que, ſur un tel prétexte, l'on courut ſur les mers, ſans plainte ni déclaration, attaquer, inſulter & brûler les vaiſſeaux Anglois? Philippe étoit évidemment l'agreſſeur.

Les Anglois uſerent de repréſailles. Philippe fit ajourner le roi d'Angleterre à la cour des pairs. Le monarque répondit qu'il avoit à Londres un tribunal indépendant; qu'on pouvoit y porter en toute confiance ſes plaintes; & que ce tribunal auſſi équitable que la cour des pairs de France, rendroit une juſtice prompte & éclatante. Ce n'étoit pas là une déclaration de toute indépendance, encore moins de guerre. Philippe, qui vouloit confiſquer la Guienne, s'obſtina à vouloir traiter Edouard comme un humble vaſſal de la couronne,

en ſa qualité de duc de Guienne. Edouard avoit fait partir ſon frere pour l'excuſer & répondre en ſon nom. Philippe exigea que le roi comparût en perſonne, ſachant très-bien qu'il ne paſſeroit pas les mers pour obéir à un tel décret.

La Guienne fut enlevée aux Anglois & la guerre déclarée ; on dit même que Philippe dut cette rapide conquête à la perfidie. Il s'étoit fait un traité ſecret entre les deux princes, en vertu duquel la Guienne devoit être remiſe entre les mains du roi ; mais après cette ſatisfaction donnée à la France, Philippe devoit la reſtituer & ne la garder que dix jours. Dès qu'il en fut le maître, il la retint par les armes, & fit marcher de nouvelles troupes pour la défendre.

Adolphe, roi des Romains, qui n'étoit déja que trop occupé de ſes querelles avec les princes de l'empire, déclara la guerre à Philippe ; celui-ci ne daigna ſeulement pas donner audience aux ambaſſadeurs, & les renvoya avec un grand papier cacheté, ſur lequel il avoit écrit ces mots : *Nimis germanè*. Cela eſt trop allemand. Il fallut cependant rabattre de cette fierté, quand il vit l'Anglois ſe liguer avec l'empereur, le duc de Bar & le comte de

Flandres : il traita avec le prince Allemand, & acheta ſa neutralité.

Philippe fut plus heureux que ne le méritoit ſa cauſe. Il triompha d'Edouard & de ſes alliés. La Flandres fut conquiſe, & le comte de Flandres ne vit plus d'autre reſſource que de ſe jeter dans les bras du pape. On a vu que tous étoient prompts à défendre les princes qui mettoient leurs poſſeſſions ſous leur puiſſante ſauve-garde.

C'étoit Boniface VIII qui occupoit la chaire pontificale. A ce nom, qui ne ſe rappelle qu'on ne pouvoit avoir en tête un ennemi plus inflexible, plus orgueilleux ? Ce pontife connoiſſoit toute l'étendue de la puiſſance ſpirituelle, & avec quelle étonnante prépondérance elle commandoit à l'Europe. Son caractere plein de hauteur, de fierté & d'audace, répondoit au rang qu'il occupoit. On le vit s'attribuer, ſans le moindre déguiſement, une domination temporelle ſur les états de tous les princes chrétiens. Il faiſoit porter devant lui les deux épées nues, dont il eſt parlé dans l'évangile : l'une pour marquer la puiſſance ſpirituelle, l'autre la temporelle. Il ne paroiſſoit en public que la couronne impériale ſur la

tête, & disoit au peuple : *Ego sum Cæsar & Papa.*

Il prétendoit avoir droit de connoître des différends qui naissoient entre les souverains de la chrétienté, sous le prétexte qu'il étoit le pere vénérable des chrétiens, & que c'étoit à lui d'examiner si la guerre, qui rassemble tous les fléaux, qui les traîne tous à sa suite, étoit juste, nécessaire, inévitable ; si elle pouvoit enfin se faire sans crime. Ses raisons pour commander un tel examen, sembloient plausibles. En effet, les querelles des rois de la terre, portées à un tel tribunal, auroient pu être étouffées dans leur naissance ; ou ceux qui se seroient refusés à ce jugement absolu, auroient donc eu soif du sang humain. Dès-lors ennemis de la société universelle, qui fait des chrétiens un peuple de freres, ils en auroient abjuré le nom glorieux ; & leur ambition dénaturée, cruelle, pouvoit-elle être trop réprimée, en perdant ce pouvoir effroyable dont ils abusoient ? Conséquemment il n'y avoit point d'injustice à mettre leurs états en interdit, & à délier leurs sujets du serment de fidélité.

Certes, il n'y auroit point sur la terre

d'autorité plus légitime, plus ſacrée, plus deſirable, ſi un ſemblable pouvoir pouvoit être confié à un homme d'une juſtice integre, & ſur-tout exempt de toute imperfection. Mais Boniface VIII étoit loin de la dignité néceſſaire pour exercer ſans reproches ce ſublime miniſtere. Parvenu à la papauté par les moyens les plus oppoſés à la ſainteté & à la vertu, ſon caractere étoit tour-à-tour ſouple & fougueux.

Voulant réparer le défaut d'une naiſſance obſcure, il s'étoit inſinué avec adreſſe dans l'eſprit de ſon prédéceſſeur, qui le fit cardinal. Ce pape étoit ſimple d'eſprit; placé ſur le ſaint-ſiege, après avoir été hermite quatre-vingt-deux ans, il ſoupiroit après la retraite. Il refuſa de ſe ſéparer de ſon âne, le compagnon de ſa ſolitude, & fit ſon entrée dans Rome, monté ſur cet animal. Le peuple de Rome ſe plut à retrouver dans cette ſcene l'image de Jeſus-Chriſt entrant dans Jéruſalem. Il ſortit tenant à la main des rameaux verds, tandis que deux rois à pied dirigeoient la bride de ſa monture, & que tout le faſte de la cour romaine l'environnoit.

On l'avoit élu malgré lui, parce qu'on ſe flattoit de le gouverner; & ſon ſuccès

leur avoit abuſé de ſa ſimplicité, pour lui perſuader de ſe démettre de la papauté en ſa faveur. On rapporte qu'ayant fait un trou à la muraille de ſon oratoire, la nuit il lui diſoit à l'oreille par une ſarbacane : *Céleſtin, retourne dans ta ſolitude, tu n'es point propre à être pape.* Le vieillard avoit cru, que c'étoit un ange envoyé de Dieu, qui lui ordonnoit de ſa part de quitter le gouvernement de l'égliſe, & il avoit abdiqué le pontificat.

Mais Boniface VIII avoit rencontré, dans la perſonne de Philippe le Bel, un prince d'un caractere auſſi altier, auſſi impérieux, auſſi violent que le ſien, d'ailleurs infiniment jaloux de ſes droits & bien inſtruit de ceux des papes. Les démêlés les plus furieux dûrent naître & naquirent de leur fermeté invincible.

Déja de fameuſes bulles, plus audacieuſes les unes que les autres, avoient lutté contre le droit des couronnes. Une vigueur égale dans l'attaque & dans la défenſe laiſſoit douter quel étoit le téméraire. Ce combat avoit préparé aux excès où l'on ſe porta depuis de part & d'autre. Boniface avoit paru s'endormir, mais pour mieux ſignaler le réveil de ſes emportements. Médiateur de la paix entre Phi-

lippe & le roi d'Angleterre, il manifeſta le deſir qu'il avoit d'humilier le premier, en prononçant en juge abſolu la prompte reſtitution de la Guienne & des places enlevées au comte de Flandres.

A la lecture de cette bulle, le comte d'Artois, n'étant plus maître de ſon indignation, l'avoit arrachée des mains d'un évêque Anglois, en préſence de Philippe le Bel, & l'avoit déchirée, proteſtant à haute voix qu'on rejetoit à jamais la médiation de Boniface.

Il fut long-temps bravé ; mais il parvint, en déguiſant les profondes bleſſures faites à ſon orgueil, à faire rendre au comte de Flandres, ſon protégé, Lille, Douay, & Courtray, à rétablir la paix entre la France & l'Angleterre ; & ce qui ne doit pas moins étonner, il arrêta qu'Edouard, veuf depuis un an, épouſeroit la ſœur de Philippe, & que Philippe donneroit ſa fille à l'aîné des fils d'Edouard. Ces mariages s'accomplirent.

Après ce premier eſſai de ſon autorité méconnue & triomphante, il déclara que ſon intention étoit que Philippe fît inceſſamment le voyage d'outremer à la tête de toutes les forces de la France, pour chaſſer les Sarrazins de la Syrie &

de la Paleſtine ; uſant de la politique de ſes prédéceſſeurs qui, quand ils vouloient ſe débarraſſer des princes qui faiſoient ombrage à leur puiſſance, leur commandoient des croiſades, afin de les éloigner de leurs états. A ce grand nom de croiſade, les eſprits étoient encore puiſſamment émus, ſoulevés ; & le vertige, pour être refroidi, n'étoit pas encore totalement diſſipé.

Le motif étoit la repriſe en Orient de la ville de Ptolémaïde par les Turcs. Des François nouvellement arrivés d'Europe, ayant violé avec imprudence la treve ſignée avec les Turcs, ceux-ci qui de leur côté l'avoient gardée exactement, aſſiégerent ſoudain la ville, la prirent d'aſſaut, & paſſerent au fil de l'épée tout ce qui s'y trouva de chrétiens.

Boniface ayant à cœur de ranimer l'eſprit du dernier ſiecle, fit une peinture exagérée de cette perte, & publia, pour la réparer, une croiſade univerſelle ; ordonnant que tous les princes en fuſſent, ou du moins qu'ils y contribuaſſent d'hommes & d'argent, à proportion de l'étendue de leurs états. Mais le temps de la premiere illuſion étoit paſſé : les étincelles de ce feu qui avoit embraſé

l'Europe, pâles & mourantes, ne pouvoient recommencer l'incendie. Les croisades postérieures, quoique publiées de temps en temps par les légats, n'ont eu aucun effet sur des hommes de guerre, ou n'ont servi que de prétexte à lever de l'argent au profit des papes, ou des princes qui les imitoient.

Le nonce qui vint en France exhorter Philippe le Bel à prendre la croix, étoit habilement choisi par Boniface pour négocier avec ce prince. Brouillé avec la cour, il avoit bravé son souverain; & docile au pape, il avoit obtenu son évêché sans le consentement du monarque. Boniface vouloit précipiter le moment où il frapperoit le grand coup, en lançant sur la tête de Philippe le foudre d'excommunication, & mettant son royaume en interdit. C'étoient là ses armes; il savoit qu'elles n'avoient encore rien perdu de leur force.

Le nonce parla au roi avec une extrême hauteur, & du ton d'un sujet qui ne craint plus son ancien maître, mais qui s'en venge. Philippe lui ayant répondu que des affaires importantes ne lui permettoient point d'envoyer des troupes au Levant, moins encore de les y

mener, le nonce en vint aux menaces & l'inſulta en face, en oſant dire au roi, que *ſon indigne conduite meritoit des peines qu'on n'avoit que trop différées.*

Dans les converſations, il ne ſe montra pas plus modéré : il appelloit Philippe un fantôme d'homme, qui n'avoit ni eſprit ni cœur. Le roi né emporté, ne voyant pas le piege, fit arrêter & mettre le nonce en priſon, mais toutefois ſous la garde de l'égliſe.

C'eſt ce qu'attendoit & demandoit Boniface. Quelle que fût l'inſolence du légat, il falloit la mépriſer. Mais que de clameurs s'éleverent ! On avoit violé en ſa perſonne le miniſtre du pere commun des fideles : ce délit paroiſſoit voiſin du ſacrilege. Pour nous, diſons que Philippe avoit manqué à la politique la plus commune, en ne le ménageant pas ; car ce même pape, par une de ces contradictions ſi communes dans l'hiſtoire, eſtimant ou protégeant le frere du roi, autant qu'il haïſſoit & perſécutoit Philippe, l'avoit nommé ſon lieutenant dans toutes les places de l'égliſe, & uſoit de tout ſon pouvoir pour lui faire donner l'empire d'Allemagne. Peut-être ne vouloit-il que l'oppoſer au roi de France : mais enfin il

avoit comblé d'honneurs & de bienfaits pluſieurs princes de la maiſon de Philippe ; & ſi ſon cœur étoit orgueilleux, ſa main du moins étoit très-libérale.

Depuis l'affront inſigne fait à ſon nonce, Boniface ne parla plus de croiſades : il révoqua toutes les graces que les papes avoient accordées à Philippe en particulier & aux rois ſes prédéceſſeurs ; & ſi l'on ſe rappelle le paſſé, ſi l'on veut conſidérer le pape comme prince temporel, jouiſſant d'un crédit & de richeſſes immenſes, on ne ſauroit diſconvenir que la nouvelle autorité des rois de France ne fût le véritable ouvrage des pontifes. Ils avoient toujours conſacré leur pouvoir, & recommandé l'obéiſſance aux peuples, pourvu que cette obéiſſance ne fût point oppoſée à celle qui leur étoit due.

Boniface ne tenoit que le langage uſité à Rome, en diſant *que Dieu l'avoit établi pour planter & pour arracher, pour détruire & pour édifier : que c'étoit une folie de croire & une héréſie d'aſſurer que les rois ne ſont pas ſujets du pape.*

Philippe lui-même répliquoit qu'il déſobéiſſoit à Boniface, non comme au pape, mais comme à un hérétique, à un ſimoniaque. Il établiſſoit cette diſtinc-

tion dans la crainte de paroître rebelle au ſaint-ſiege ; il accuſoit ſon rival de tous les crimes, pour ne pas paroître lui-même criminel envers le chef de l'égliſe.

Cependant le tableau des événemens paſſés, l'exemple de tant de rois foudroyés par les décrets du Vatican, tout engageoit Philippe à prendre en même temps de ſages meſures pour écarter la tempête qui menaçoit ſon trône, & c'eſt ce qu'il fit.

Il avoit beſoin de ſubſides extraordinaires pour vuider cette querelle, & vouloit être ſoutenu par toute la nation, ſentant qu'il ſeroit bien foible s'il étoit ſeul. Il aſſembla les états généraux, le tiers-état y fut convoqué : les trois ordres aſſemblés auroient pu ſe montrer non moins dangereux à ſon pouvoir que Boniface ; mais d'autres idées les dominoient. Philippe, aſſemblant les dietes de la nation, ne vit que le danger où il étoit, & devina très-bien que la roture ſortant de l'eſclavage, ne porteroit pas ſes vues juſqu'à l'indépendance. Philippe ne lui avoit accordé cette diſtinction que pour la diſpoſer à donner de l'argent de meilleure grace. Il faut écouter Paſquier dans

ſon langage naïf. Voici comme il s'exprime en parlant du tiers-état, ce troiſieme corps de la nation : *On lui fit acheter cette faveur par une infinité de ſubſides qu'on ne connoiſſoit point encore en France..... Ainſi les ſages qui manioient les affaires du royaume, pour faire avaler avec plus de douceur cette purgation au commun peuple, furent d'avis d'y apporter quelque beau reſpect.... De ſorte que le roturier, contre l'ancien ordre de France, ne fut ajouté à cette aſſemblée que parce que tout le faix tomboit principalement ſur lui. Invention grandement ſage & politique ; car, comme le commun peuple trouve toujours à redire ſur ceux qui ſont appellés aux plus grandes charges, il penſe qu'en découvrant ſes doléances, on rétablira toutes choſes de mal en bien : chatouillé de l'honneur qu'on lui a fait en le conſultant.... il court avec joie à ces dietes générales, & ſe rend plus hardi prometteur à ce qu'on lui demande.*

Pendant l'aſſemblée, ce que Philippe craignoit arriva ; le royaume fut mis en interdit, le roi excommunié, dépoſé, ſes ſujets dégagés du ſerment de fidélité, & ſes états donnés au premier ſaiſiſſant.

On appella au futur concile de cette ſentence, & au ſaint-ſiege pourvu d'un

pape légitime : tant on trembloit encore d'offenſer ce tribunal ſuprême.

Nogaret fut chargé d'aller ſignifier cet appel. Cette commiſſion cachoit l'ordre de ſe ſaiſir du pape, & de l'amener à Lyon pour lui faire ſon procès dans un concile général. Boniface tranquille ſur ſon trône, & s'applaudiſſant de loin des troubles qu'il cauſoit, avoit une ſi haute idée du reſpect qu'on lui devoit, qu'il étoit loin de ſoupçonner qu'il fût, même parmi ſes ennemis, une main aſſez téméraire, aſſez ſacrilege, pour oſer rien entreprendre contre ſa perſonne. Cette profonde ſécurité enhardit ſon adverſaire à tenter ſon enlévement.

On gagna par argent les plus conſidérables perſonnages de l'état eccléſiaſtique. Le complot fut conduit ſecrétement ; la famille Colonne, à qui le roi avoit donné retraite, ennemie du pape, fournit des troupes à Nogaret. Il s'introduiſit avec Sciarra Colonne dans la ville d'Agnanie, où Boniface s'étoit retiré, s'y croyant plus en ſûreté qu'à Rome, où il ſavoit qu'il n'étoit pas aimé. On força à la pointe du jour le palais du pape peu gardé, & qui ſe repoſoit ſur ſes foudres ſpirituels. Au premier bruit, Boniface prit ſa chappe & ſa tiare, s'aſſit ſur ſon trône, tenant ſes clefs d'une

d'une main ; & de l'autre ſa grande croix, afin d'en impoſer aux meurtriers dans tout l'appareil du pontificat. Les ſoldats François n'en vomirent pas moins contre ſa perſonne les paroles les plus outrageantes, auxquelles le pontife calme ne répondit rien. Immobile, il attendoit ſon triomphe ou la mort. Sciarra le frappa d'un coup de gantelet au viſage, & le mit en ſang. Preſſé d'abdiquer la papauté, il répondit enfin d'un ton ferme & intrépide, qu'il préféroit de mourir ; & préſentant ſa tête, il dit aux ſoldats, *frappez*.

Sciarra ſe laiſſant emporter à la colere & au reſſentiment, alloit le tuer ; mais Nogaret le repouſſa fortement, & s'oppoſa à ſa violence. Les ſatellites l'arracherent de ſon trône, lui ôterent ſes ornements pontificaux, & le firent monter preſque nu à cheval, ſans ſelle, ſans étriers, & le viſage tourné vers la queue. Comme il paroiſſoit impoſſible de le conduire juſqu'à Lyon, les conjurés délibérerent ſur ce qu'ils en feroient. Les uns opinoient à le tenir enfermé juſqu'à ce qu'il mourût de faim, les autres à le décoller pour envoyer ſa tête à Philippe. La déciſion fut heureuſement remiſe au lendemain. La nuit, les habitants d'Agnanie ſe ſouleverent, pri-

rent les armes au nombre de ſix mille, en criant : *vive le pape, vive le pape !* Ils intimiderent les ſoldats François, qui épouvantés eux-mêmes de l'audace de la veille, n'oſerent frapper, & lâcherent leur proie.

Boniface délivré, fut eſcorté juſqu'à Rome ; mais à peine y fut-il arrivé, qu'il apprit que ſon palais avoit été mis au pillage, tant par ſes ennemis que par ſes défenſeurs. Ses richeſſes étoient immenſes ; tout le tréſor de l'égliſe y étoit enfermé. Les rois du monde auroient eu peine, unis enſemble, à étaler une ſi merveilleuſe opulence. La douleur qu'il en conçut le jeta dans des tranſports frénétiques. On dit que dans ſa fureur il ſe déchira avec les dents & ſe mangea les mains. On ajoute que ſon prédéceſſeur, animé par un eſprit prophétique, lui avoit dit, lorſqu'il le fit mettre en priſon pour n'en plus ſortir, ces mots ſi connus : *Aſcendiſti ut vulpes, regnabis ut leo, morieris ut canis.*

La vengeance de Philippe avoit ſans doute ſurpaſſé l'orgueil ſuperbe de Boniface. De quoi étoit-il coupable ? Il avoit fidélement ſuivi la marche hautaine de ſes prédéceſſeurs, qui tous eurent pour but de ſoumettre à la triple couronne le diadême des ſouverains. Boniface VIII ajoutant

encore à ces idées ambitieuſes, mais reçues, auroit voulu attirer à Rome les catholiques de toutes les contrées, & ſe faire reconnoître, à la face de toutes les nations, pour monarque univerſel. Il aſpiroit à poſer la derniere pierre de la pyramide élevée qui dominoit les autres royaumes. L'oſtentation qu'il eut de paroître avec la couronne & le ſceptre de l'empereur, dévoila ſes intentions; & ſon projet échoua, parce qu'il l'avoit trop fait connoître.

Le treizieme ſiecle expiroit. Il inſtitua le jubilé, qui ſemble tirer ſon origine des jeux que les anciens Romains célébroient tous les cent ans. Cette fête profane fut ſanctifiée; une bulle accorda une entiere rémiſſion de toutes les peines dues aux péchés, à ceux qui, étant vraiment repentants, viſiteroient le tombeau des apôtres S. Pierre & S. Paul. On accourut à Rome de toutes les parties du monde chrétien. Un concours prodigieux de perſonnes de tout âge & de tout ſexe peuploit la baſilique de S. Pierre. Boniface fit compter les pélerins, & vit avec joie que ſa ville en renfermoit réguliérement chaque jour, pendant toute l'année, près de deux cents mille. Ce torrent de fideles

lui apportoit un argent immenſe ; & la ferveur de cette dévotion procura de grands tréſors à l'égliſe.

Philippe étoit vengé, mais il n'étoit pas ſans terreur. Malgré ſon caractere impétueux & violent, il trembloit que le ſucceſſeur de Boniface ne publiât une croiſade contre lui, pour punir l'affront inoui & ſcandaleux que l'on avoit oſé faire au ſaint-ſiege ; mais la politique de Rome parut céder au cours des événements. Le nouveau pontife ne fut pas plutôt élu, que, ſans être ſollicité, il envoya un bref au roi, pour l'abſoudre de toute cenſure, lui & ceux qui avoient aſſiſté à la priſe du pape, excepté toutefois Sciarra Colonne & Nogaret, qui ne devoient jamais eſpérer de pardon. Ce nouveau pape ſi indulgent mourut huit mois après ſon élection.

Philippe avoit beſoin d'un pontife non moins docile à ſes volontés, & qui ne voulût pas ſur-tout partager avec lui les décimes levées ſur le clergé de France. Un archevêque de Bordeaux, quoique jadis ami intime de Boniface, lui parut propre à ſes deſſeins. La papauté devint le fruit du pacte ſecret fait entr'eux ; mais on ſut dans la ſuite quelles étoient les

conventions. La faction italienne crut avoir trouvé un homme fier & vindicatif qui éclateroit contre Philippe ; elle fut bien ſurpriſe, lorſque le nouveau pape, ſous le nom de Clément V, fut conſacré à Lyon, en préſence du roi, dont il ſuivoit les enſeignements.

Clément V exécuta ſes promeſſes : mais il répugnoit à accomplir la derniere ; elle étoit de nature à ne pouvoir jamais être remplie, ſans un renverſement total des idées dominantes. Il falloit que la vengeance de Philippe fût bien extrême, pour avoir oſé la dicter. Il ne s'agiſſoit pas moins que de faire le procès à la mémoire de Boniface, de le condamner mort comme hérétique, de l'ôter du rang des papes, & de faire brûler ſon corps publiquement. Dans cette perſécution ardente, inconcevable, Philippe n'épargna ni prieres, ni careſſes, pour flétrir la mémoire de ſon ennemi. Cette condamnation ne dépendoit pas uniquement de ſon ſucceſſeur, mais d'un concile. Il s'aſſembla ; Philippe s'y rendit exprès, croyant par ſa préſence entraîner la déciſion des peres. Clément avoit reculé le jour de la ſentence autant qu'il lui avoit été poſſible. Le roi fut extrêmement chagrin, lorſqu'il vit

les peres du concile déclarer unanimement, malgré les accuſateurs ſoudoyés, *que Boniface n'avoit point été hérétique ; qu'au contraire, il avoit vécu & étoit mort en bon catholique*. Nogaret, qui n'avoit point encore été abſous, le fut enfin par Clément V. Philippe, pour ſe conſoler de n'avoir point réuſſi dans ſon projet de vengeance, le fit chancelier de France, ainſi qu'on le voit dans quelques actes anciens.

Pendant ces étranges démêlés, Philippe avoit vu la Flandres ſe révolter. Il en avoit laiſſé le commandement à Jacques de Chatillon, comte de Saint-Paul, qui par ſa rigueur tyrannique avoit forcé ces peuples opprimés à réagir contre un pouvoir odieux. Un tiſſerand de Bruxelles ordonna la révolution, & elle ſe fit, parce que tous les eſprits étoient aliénés. On peut remarquer que les Flamands, peuple flegmatique & patient, une fois ſoulevés, ne pardonnent plus à l'injuſtice ni à l'oppreſſion. Les garniſons Françoiſes furent maſſacrées, & ils mirent des troupes ſur pied.

Ces troupes levées à la hâte, mal armées, mal diſciplinées, avoient ce qui détermine enfin la victoire, malgré le nombre & la force, une horreur invincible

pour la tyrannie. L'armée de France, ſupérieure du côté de la diſcipline & de l'ordre, commandée par le comte d'Artois, habile général, fut battue (an. 1302). Le mépris qu'il affecta envers les Flamands contribua à ſa défaite. Il traita de *canaille* ces généreux défenſeurs de leur liberté ; & dans une préſomption aveugle, dédaignant la prévoyance, il marcha contre eux au galop, ſans les faire reconnoître ; s'imaginant que la fuite la plus prompte les déroberoit à ſon épée.

Cette arrogance fut punie. La pouſſiere épaiſſe qu'élevoit la cavalerie, l'empêcha d'appercevoir un canal marécageux qui étoit ſous ſes yeux ; la plupart tomberent dans ce gouffre. Les eſcadrons qui ſuivoient, ne pouvoient plus ralentir leur courſe, ſe trouvant preſſés par d'autres eſcadrons. Le déſordre fut épouvantable. Le canal dans un inſtant fut comblé de morts. Les Flamands paſſerent ſur un pont d'hommes & de chevaux entaſſés, chargerent l'infanterie, & en tuerent près de la moitié. Vingt mille François périrent dans cette journée. Le comte d'Artois & le comte de Saint-Paul y perdirent la vie. Quatre mille paires d'éperons dorés furent ſuſpendues aux voûtes des temples Flamands.

TAYLORIAN INST. OXFORD

Philippe vaincu leur renvoya leur comte qu'il tenoit en priſon, en leur demandant la paix ; mais les Flamands rejeterent ces offres inſidieuſes, & déclarerent qu'ils vouloient abſolument s'affranchir de la domination françoiſe. On vit le comte de Flandres, comme un nouveau Regulus, retourner avec calme & grandeur dans ſa priſon à Compiegne, ſelon la parole qu'il en avoit donnée au roi. C'étoit un vieillard de quatre-vingts ans, & l'intérêt touchant qu'il inſpiroit à ſes ſujets, ne prévalut point ſur la haine qu'on portoit à Philippe.

Toutes les forces de la France raſſemblées défirent enfin ces Flamands, mais ne les dompterent pas. Ils ſe ſouleverent ſous Philippe de Valois, & prouverent que, lorſqu'on ne ſait pas gagner l'affecton d'un peuple, le ſang verſé dans les batailles eſt du ſang inutilement répandu & prodigué ſans gloire.

Nous touchons à l'époque à jamais mémorable de l'abolition de l'ordre des templiers ; mais il eſt bien difficile à la main de l'hiſtorien de ſatisfaire à ce qu'on exigeroit de lui, & de ſoulever le voile qui cache les véritables motifs de leur perſécution. Cet ordre religieux & militaire fleuriſſoit depuis près de deux cents ans,

inſtitué pour défendre les pélerins chrétiens contre le ſabre des Turcs, & pourvoir à la ſûreté des chemins. Il étoit devenu, en peu de temps fort nombreux. Tous ſes membres s'étoient diſtingués par des actions plus ou moins éclatantes. L'héroïſme, la valeur les caractériſoient; & les devoirs de l'hoſpitalité, qu'ils accompliſſoient, ajoutoient encore au reſpect que l'on avoit pour eux. Ils acquirent, par la voie des donations pures & libres, des richeſſes immenſes en Europe & en Aſie. Enfin, ils étoient devenus ſi puiſſants, qu'ils mettoient des armées ſur pied.

Leur force, leur opulence, la licence des armes, l'orgueil de la naiſſance, le poids de leur réputation, établirent entr'eux un ſyſtême d'indépendance. Ils s'accoutumerent à l'indocilité, rejeterent les chaînes de la ſubordination, & ne reçurent plus qu'avec dédain les ordres des rois & des autres puiſſances. Invinciblement uni par des ſerments particuliers, ce corps devenoit redoutable, & ſa grande richeſſe ne laiſſoit pas que de tenter la cupidité de ceux qui pourroient l'en dépouiller. Philippe, qui le haïſſoit, cherchoit depuis long-temps les moyens de le ruiner.

Une ſédition s'étoit élevée à Paris au ſujet

de la monnoie, tellement altérée par le roi, qu'elle ne valoit pas le quart du prix pour lequel elle avoit cours. Le peuple appelloit à grands cris Philippe *faux-monnoyeur*, & ce nom lui eſt reſté. Il avoit pillé la maiſon du maître de la monnoie & aſſiégé le palais du roi. On enleva, on couvrit de boue les viandes qu'on lui portoit pour ſon dîner ; on l'attendoit pour lui faire inſulte. Dans cette occaſion, les templiers ne ſe mirent pas en devoir de réprimer le peuple, & approuverent au contraire le ſoulévement. Leurs propos libres, où le mépris même perçoit, offenſèrent le monarque qui étoit né vain. Il fit tout auprès du pape & du concile pour que l'ordre fût ſacrifié à ſa vengeance, tandis que quelques particuliers étoient ſeuls coupables. On reconnoît bien à ce trait l'eſprit qui anime les hommes puiſſants.

Il paroît que les templiers ne croyoient pas à la religion qu'ils défendoient, qu'ils avoient des ſentiments particuliers, oppoſés aux intérêts des papes & des rois ; qu'étant prêtres & hommes d'épée, ils luttoient contre l'autorité des prélats ; qu'ils ſe diſtinguoient trop de la nobleſſe Françoiſe ; que leur orgueil s'exaltoit quelquefois avec une imprudence ſuperbe ; que

leurs principes tendoient à répandre des idées nouvelles & bien différentes des idées accréditées ; qu'ils ne reconnoiſſoient enfin pour ſupérieur que leur grand-maître. Voilà leur véritable crime : ne leur en cherchons pas d'autres. Toutes ces froides iniquités dont on les accuſe, ne ſont que le partage de ces obſcurs ſcélérats qui peuplent les cavernes. Un ordre riche, puiſſant, reſpecté, ne connoît pas ces abominations. Son libertinage ou ſes débauches n'ont pas ce caractere d'infamie qu'on leur reproche, & qui eſt au-deſſous même du crime. Il falloit dans leurs juges, ou plutôt dans leurs ennemis une complaiſance bien lâche & bien criminelle, pour écouter le récit de ces turpitudes qui offenſent autant l'oreille de la raiſon que l'œil de la juſtice.

Il n'y eut jamais d'accuſations plus bizarres, plus contradictoires, plus révoltantes en tout ſens. Leur procès eſt un modele d'iniquité à l'uſage des plus impitoyables & des plus abſurdes tyrans ; mais la cupidité, la vengeance n'écoutent rien.

Philippe le Bel fit arrêter en un ſeul jour le grand-maître & tous les templiers qui ſe trouverent à Paris & dans les dif-

férentes provinces de ſon royaume (an. 1307). On ſaiſit en même temps tous leurs biens, qui furent mis ſous la main du roi. Le ſoir même de leur détention, le monarque s'empara du Temple, & y mit ſon tréſor & les chartres de France : précipitation bien aveugle & bien extraordinaire. N'étoit-ce pas prononcer d'avance leur condamnation ? Il retint les deux tiers de l'argent comptant & des meubles pour les frais, diſoit-il, du procès. Leurs dépouilles furent partagées entre le pape & le roi, également acharnés à leur deſtruction & à leur ſupplice.

Nous n'avons pas le courage d'entrer dans les détails de ce procès monſtrueux : le bon ſens s'en indigne, & la main s'y refuſe. On fit à la populace la lecture des abominations dont on chargeoit les chevaliers. C'étoit une lecture digne de ſon génie. Les uns redoutant l'appareil de la torture, ſe reconnurent d'abord pour criminels ; les autres, expoſés à la queſtion la plus affreuſe, ſoutinrent, avec une fermeté invincible, qu'ils étoient innocents.

Le grand-maître & les principaux de l'ordre, ayant déclaré ſur l'échafaud qu'ils révoquoient leur premiere confeſſion, & que s'ils étoient coupables ce n'étoit

que d'avoir chargé de faux crimes un ordre reſpectable, vaincus qu'ils étoient par la violence des tourments; Philippe le Bel ſe donna le plaiſir de les faire brûler à petit feu. Ils proteſterent de l'innocence de l'ordre au milieu de cet horrible ſupplice; & le grand-maître n'ayant plus que la langue libre, ajourna Clément V & Phlippe le Bel à comparoître dans l'année au tribunal du ſouverain juge.

Le pape & le roi étant morts dans l'eſpace de dix-huit mois, le peuple prit leur mort pour une manifeſtation de la juſtice divine, & paſſa de la haine à la pitié, avec cette rapidité qui diſtingue ſes jugements. Il les avoit cru coupables, parce qu'ils avoient été condamnés: il les crut innocents, parce que la prédiction s'étoit accomplie. L'avarice & la cruauté ont préſidé à leur abolition; la raiſon & la philoſophie ont ſeules rétabli & vengé leur mémoire.

Avant de mourir, Philippe le Bel vit le déſordre dans ſa famille & dans ſon royaume. Une révolte preſque générale, occaſionée par ſon avidité inſatiable, lui cauſa les plus vives alarmes. Il avoit trois fils, réputés les plus beaux hommes de leur temps, dont les femmes furent ac-

cuſées d'adultere. La femme de l'aîné & celle du cadet en furent convaincues. Les auteurs du crime étoient deux freres qui n'avoient point en partage les graces de la figure ; ils furent condamnés, par le roi en perſonne, à être écorchés tout vifs, enſuite à être traînés dans un pré nouvellement fauché *mentulis exſectis pelle nudati ſunt.* On traita de même un huiſſier de la chambre, qui avoit favoriſé leurs coupables amours. Les trois princeſſes furent renfermées dans des châteaux. La reine de Navarre y fut étranglée auſſitôt, par ordre exprès de ſon époux. Il eſt honteux à Philippe le Bel d'avoir rendu de telles ſentences, & de n'avoir pas prévenu ou étouffé ces ſcenes ſcandaleuſes.

La mere de ces trois princes ne fut pas exempte elle-même d'accuſations de cette nature : on diſoit qu'elle s'abandonnoit à des écoliers, & qu'après avoir ſatisfait ſa paſſion, elle les faiſoit jeter des fenêtres de ſa chambre dans la Seine, afin de cacher ſes débauches en faiſant périr ſes complices. Ces bruits, véritables ou calomnieux, déshonoroient la majeſté du trône par leur infamante publicité.

Il y avoit long-temps que Philippe le Bel étoit en horreur à ſes peuples ; les

exactions, le poids des ſubſides, l'altération des monnoies, ne l'avoient pas rendu plus riche. Ses coffres, dit un hiſtorien, reſſembloient au tonneau des Danaïdes, où l'on verſoit ſans ceſſe ſans qu'il ſe remplît. Il ſe forma contre lui des ligues ſecretes & ouvertes; pluſieurs provinces méditoient déja la défenſe de leurs privileges & de leur liberté.

La premiere ligue fut en Champagne. Les évêques, abbés & ſeigneurs y entrerent. Il s'en fit de pareilles en Nivernois, en Vermandois, en Beauvoiſis. La révolte, fruit du mécontentement général, alloit éclater de toutes parts, & l'on étoit ſur le point de contraindre le monarque à révoquer ce qu'il avoit fait d'injuſte contre ſes ſujets. Il fut véritablement effrayé de les voir prêts à lui demander compte de ſon adminiſtration. Il ſe troubla, tomba malade, & mourut à Fontainebleau (an. 1314). Selon d'autres hiſtoriens, un ſanglier s'étant jeté entre les jambes de ſon cheval, le renverſa, & il fut tellement froiſſé de cette chûte, qu'il en périt. Gaguin rapporte qu'il y a quelques ſoupçons qu'il avoit été aſſaſſiné par les ordres de l'évêque de Châlons en Champagne, auteur de la premiere ligue. Le peu de certitude qui regne

parmi les hiſtoriens au ſujet de ſon trépas, donne à cette derniere opinion une certaine probabilité.

Au lit de la mort, il témoigna un grand regret d'avoir foulé les peuples & attenté à leurs privileges ; mais tous ſes repentirs tardifs ne juſtifient point les rois, & ne réparent pas le mal qu'ils ont fait. Un regne dur & violent, un génie impitoyable & vindicatif, une diſſipation perpétuelle, une avarice honteuſe, les plus baſſes manœuvres pour avoir de l'argent, au milieu d'un faux air de grandeur, des déſordres infinis qui réſulterent de l'altération des eſpeces, tout le condamne au tribunal de la poſtérité.

On le vit le premier interdire aux barons la fabrication des eſpeces d'or & d'argent, & enlever ainſi à ſes rivaux un des privileges les plus avantageux à la ſouveraineté, & qui, plus que tout autre, décida la révolution prochaine.

Il réunit à la monarchie Lyon, la ſeconde ville de l'état. En vertu de ſes anciens privileges, elle ſe gouvernoit comme une république : elle ceſſa de l'être ; & qu'obtint-elle pour dédommagement ? Il fut ſtatué *que tous les biens du chapitre ſeroient tenus à titre de comté.* De-là vient

que les chanoines ſont nommés aujourd'hui comtes de Lyon.

On vit ſe former ſous ſon regne l'heureuſe république des Suiſſes (an. 1308). Trois cantons ſe liguerent contre l'empereur, qui étoit leur ſouverain en qualité de duc d'Autriche. Ils chaſſerent leur gouverneur, tyran ſubalterne, qui les traitoit avec rigueur ; & leur généreux courage ayant été récompenſé par le ſuccès, ils ébaucherent la confédération qui ſubſiſte aujourd'hui. Cette république doit encore plus ſa force & ſa durée à ſes montagnes & à ſes rochers, qu'à ſa conſtitution proprement dite ; mais le local & les mœurs ſuppléent beaucoup à ſon imperfection.

Le parlement, dans ſon ancienne & reſpectable origine, étoit l'aſſemblée générale de la nation, ſeule arbitre des affaires importantes du royaume. Peu à peu s'introduiſit dans cette cour la coutume de rendre juſtice aux particuliers qui la demandoient. Les cauſes ſe multiplierent ; & les plaideurs qui avoient intérêt de ſe ſouſtraire aux juſtices féodales, ne manquoient pas d'implorer les juſtices royales : émanations directes & viſibles du parlement. Les barons, les grands juges avoient appellé auprès de leur ſiege des légiſtes

verſés dans la connoiſſance des procédures ; ils leur confioient l'examen des différends entre particuliers, afin que les affaires publiques ne fuſſent point interrompues : mais ils s'étoient réſervé le droit de prononcer les jugements, l'épée au côté. Philippe le Bel rendit ſédentaire à Paris cette partie du parlement, deſtinée à juger les procès. Il ne créa donc point le parlement, il fixa ſeulement ſon domicile.

Le fatal code de Juſtinien vint dans ces circonſtances, & acheva de renverſer l'ancien gouvernement François, qui donnoit aux peuples toute la liberté que la rudeſſe de ces ſiecles groſſiers pouvoit leur permettre. Il étoit ſuſceptible de la plus grande perfection, & les fondements en étoient majeſtueux & admirables. Ce code de Juſtinien, jeté au milieu de nos coutumes, dénatura nos loix, & en les embrouillant, occaſiona une confuſion affreuſe. Ces loix romaines, convenables ſans doute à un peuple dominateur & affermi ſur une large baſe, à un peuple déja ancien, & qui étoit pour ainſi dire, ſeul au milieu de l'univers qu'il embraſſoit ; étoient faites pour accabler un peuple naguere errant, & qui n'ayant pas

encore les lumieres ſuffiſantes, ne pouvoit participer aux bienfaits d'une légiſlation étendue. Elle devenoit étrangere à une nation que l'on pouvoit conſidérer comme n'étant encore ni libre, ni eſclave. Nos mœurs, notre ſuperbe mépris pour les ſciences, la domination de Rome moderne, le reſte de cette féodalité qui n'étoit pas encore détruite, tout s'oppoſoit à l'adoption de ce code. Il n'en régna pas moins ſur des peuples peu formés pour ſes maximes : il fallut dans la ſuite le ployer en tous ſens pour le faire obéir à nos mœurs ; & la raiſon humaine ne trouvant pas un fil dans ce dédale de contradictions, abandonna l'étude ſacrée des loix à l'ineptie & à l'extravagance des commentateurs.

Les repréſentations théatrales remontent à l'époque de ce regne. Les myſteres furent mis ſur la ſcene. Et pourquoi s'en étonne-t-on de nos jours ? Quels ſujets plus intéreſſants pouvoit-on mettre ſous les regards de la multitude que les actions ſi connues des perſonnages de la bible ? Les auteurs ne pécherent donc point par le choix, ainſi qu'on l'a dit ſans réflexion. Ils parloient de ce qui occupoit profondément toutes les familles ; on citoit les écritures dans les actions de la vie ; un

théatre chrétien étoit un théatre vraiment national ; les auteurs avoient ſaiſi l'eſprit du temps ainſi que ſon langage. Le génie leur manqua ; mais leurs talents n'en frapperent pas moins le but de leur art. Tous les hiſtoriens s'accordent à dire qu'on pleuroit à chaudes larmes, en voyant la mere de Jeſus, ſon divin fils, ſes ſouffrances, les ſaints apôtres & tous les auguſtes perſonnages dont il eſt parlé dans l'évangile. Les échafauds étoient couverts d'un peuple immenſe qui ſe frappoit la poitrine, & dont la joie égaloit la componction. Ce n'eſt pas à nous qu'il appartient de trouver ridicule les plaiſirs de nos aïeux ; ils étoient plus vifs que les nôtres, puiſque l'attendriſſement & l'admiration étoient portés au plus haut point. Depuis cette époque, quand des auteurs, plus polis & plus ingénieux, ont formé un théatre uniquement compoſé des débris des théatres anciens, ce théatre factice s'eſt trouvé prodigieuſement rétreci ; il n'a point appellé le peuple, il n'a rien dit à la multitude, & on a laiſſé échapper un grand moyen d'éclairer les hommes.

LOUIS X,

SURNOMMÉ LE HUTIN.

UN regne d'un an ſix mois & ſix jours ne pouvoit guere laiſſer une empreinte remarquable, parmi cette foule d'événements qui varient le ſpectacle de l'hiſtoire. Ce regne fut heureuſement court, ſi l'on conſidere le caractere mou, foible, irréſolu, de Louis X. Tous les rois font quelque bien à leur avénement au trône; il n'en fit aucun; il n'eut que les vices, & point les vertus de la jeuneſſe.

La punition d'Enguerrand de Marigny, ſurintendant des finances, eſt tout ce qui mérite notre attention. Sous le dernier regne il avoit gouverné le roi & l'état. Le miniſtre de Philippe le Bel n'avoit pu être qu'un homme dur & avare. Les exactions dont on ſe plaignoit, il les avoit autoriſées. Le reſſentiment général de la nation l'accuſoit des maux qu'elle avoit ſoufferts. Quoiqu'on eût levé des ſommes immenſes ſous le feu roi, il y

avoit, quand il mourut, ſi peu d'argent à l'épargne, qu'on n'y trouva point de quoi faire les frais du ſacre de ſon ſucceſſeur. C'étoit une néceſſité alors de théſauriſer, parce que la circulation égale des eſpeces, à l'aide du papier, n'étoit pas encore connue. Cependant la fortune du ſurintendant inſultoit à la diſette du tréſor royal; cette fortune ſurpaſſoit les richeſſes légitimes qui doivent appartenir à un ſerviteur déſintéreſſé & fidele.

Appellé pour ſe juſtifier, Enguerrand répondit que de tant de deniers qu'on avoit levés ſur le peuple, le comte de Valois, oncle du roi, en avoit pris la plus grande partie, & que le reſte avoit ſervi à payer les charges du royaume.

Il étoit déja coupable, par ſon propre aveu, d'avoir laiſſé l'oncle du roi puiſer à ſon gré dans les coffres de l'état. Il étoit au moins le fauteur de ce crime; car n'étoit-ce pas à lui de veiller ſur ce dépôt ſacré avec une fermeté incorruptible? La fureur du comte de Valois, trahi par cette confeſſion, prouve que le vol avoit été réellement commis; & pour ſe venger, il accuſa à ſon tour le miniſtre d'avoir conſeillé l'altération des monnoies, les concuſſions ſur le peuple, la dégra-

dation des forêts royales, & d'avoir reçu de l'argent des Flamands, auxquels le roi faiſoit la guerre.

Sur ces accuſations, il fut pendu aux fourches patibulaires de Montfaucon, qu'il avoit fait élever. Son procès ne lui fut pas fait dans les regles, il eſt vrai, parce qu'il fut mis à mort par le complice de ſes malverſations, qui craignoit d'être chargé de nouveau, & qui ne permit pas qu'il fût entendu; mais ſes richeſſes prodigieuſes dépoſoient évidemment contre lui, encore plus le cri public; &, comme le dit Mezeray, rigide défenſeur de l'équité, *toute la France appelloit la juſtice du ciel ſur la tête de Marigny.*

Le repentir que témoigna le comte de Valois après ſa mort, ne prouve pas encore ſon innocence; il pouvoit ſe reprocher juſtement le ſupplice d'un homme dont il avoit partagé les vols, & ſentir des remords, ſans qu'ils juſtifiaſſent le concuſſionnaire. Enfin, l'hiſtoire a remarqué que le comte, tombé en paralyſie, eut depuis l'imagination auſſi malade que le corps, & que ſes regrets ne commencerent que dans cet état de foibleſſe & d'infirmité.

Pluſieurs hiſtoriens ont voulu réhabiliter la mémoire d'Enguerrand de Marigny ; mais les faits authentiques & qui ſont venus juſqu'à nous, réfutent le caprice dangereux de ces écrivains. L'impunité attachée au crime de péculat eſt trop commune dans l'hiſtoire, pour qu'elle n'applaudiſſe point à la juſtice rare qui frappe enfin l'une de ces têtes coupables qui font le déſordre & le malheur des états.

Louis le Hutin avoit auſſi la ſoif de l'argent. Il offrit aux nombreux eſclaves de ſes domaines, c'eſt-à-dire, aux habitants de la campagne, des lettres d'affranchiſſement, à condition qu'ils les paieroient ; mais ces cultivateurs qui vivoient des fruits de la terre, & qui avoient très-peu d'argent à eux, s'écrioient qu'ils n'avoient pas le moyen de devenir libres ; qu'on vouloit leur vendre ces lettres trop cher, & que la ſervitude étoit moins rigoureuſe que cette liberté pénible qui alloit les dépouiller de leurs héritages. Louis le Hutin leur répondit qu'ils étoient nés *Francs*, & qu'ils devoient prendre de ces lettres aux prix qu'on y mettoit. Comme il n'étoit plus en leur pouvoir de n'être pas libres, ils acheterent de ces lettres en les arroſant de larmes. Ce bien n'étoit

n'étoit pas pour eux, mais pour leur poſtérité. Il eût été plus généreux dans le royaume des *Francs* de les affranchir gratuitement; alors ils auroient béni la main qui les eût dérobés à l'eſclavage, ſans les dévouer à la miſere.

Ces hommes ne ſuffiſant pas encore à l'inſatiabilité, on fit payer aux juifs leur rappel pour douze ans. Vouloit-on quelques taxes extraordinaires ? on les accuſoit de profaner des hoſties, de crucifier des enfants; & ils ſe ſauvoient du bûcher avec de l'argent. Il falloit bien que cette nation infortunée ſe conſolât par l'uſure, des outrages dont on l'accabloit ſans ceſſe. Et n'étoit-elle pas néceſſitée à des gains peu légitimes, puiſqu'on la choiſiſſoit toujours pour réparer la diſſipation des finances ?

Une expédition malheureuſe, faite en Flandres contre la foi des traités, fut ſuivie d'un plus grand déſaſtre ; une armée entiere périt dans la fange à la merci des ennemis. Louis X l'avoit conduite, ſans vivres ni munitions, à un ſiege inconſidéré. Sans la famine qui ravagea le camp des vainqueurs, & qui les rendit auſſi à plaindre que les vaincus, l'état reſtoit ſans défenſeurs contre les nations voiſines.

S'étant échauffé à jouer à la paume, & ayant bu trop précipitamment à la glace, Louis le Hutin tomba malade & mourut (an. 1316), laiſſant ſa ſeconde femme enceinte de trois mois.

Son frere Philippe étoit à Lyon, où il travailloit de tout ſon pouvoir à faire un pape. A la premiere nouvelle il abandonna ſa négociation, & ſe rendit en poſte à Paris. Il ſe logea au palais du défunt, & ayant convoqué une aſſemblée des grands, il leur demanda le gouvernement. Il fut arrêté qu'il l'auroit juſqu'aux couches de la reine; que ſi elle accouchoit d'un garçon, il auroit la régence, nonobſtant l'exemple donné ſous la minorité de S. Louis; & qu'il ſeroit reconnu roi, ſi ſa belle-ſœur accouchoit d'une fille. Nous avons remarqué que la régence accordée à la reine Blanche étoit une innovation qui avoit ſoulevé les eſprits, & l'ancienne coutume reprit ſa vigueur.

Cependant la couronne lui fut diſputée par ſa niece, fille de Louis le Hutin. Cette grande queſtion n'avoit pas encore été agitée dans le fait depuis la fondation de la monarchie. Voici les objections téméraires des ennemis de la loi Salique,

& il eſt du devoir de l'hiſtorien de les rapporter. Quelle loi écrite excluoit les princeſſes du ſang ? Les autres monarchies appellent les femmes à l'héritage du trône. Les pairies de France ne les rejettent pas. Pourquoi le royaume ſeroit-il d'une autre nature que les fiefs qui en relevent ? Les filles ont hérité dans tous les temps, ſoit du Languedoc, ſoit de la Champagne, ſoit de la Flandres, ſoit de la Normandie, ſoit de la Guienne, ſoit de la Bretagne : pourquoi n'hériteroient-elles pas du premier fief, du grand fief du royaume ? On oppoſoit à ces raiſonnements la loi Salique. Mais, ajoutoient ces critiques audacieux d'une conſtitution auſſi chere aux François, qu'eſt-ce que la loi Salique ? Qui l'a faite ? C'eſt une loi de tradition qui ne veut point, dit-on, que les femmes héritent de la *terre Salique*, & qui dit que le royaume de France en général eſt *terre Salique*, auſſi bien que chaque terre du royaume : mais l'uſage avoit attribué les terres-pairies aux femmes ; mais c'étoit la premiere fois que l'on faiſoit l'application de cette loi, & elle n'avoit jamais été vivante, c'eſt-à-dire, miſe en exécution ; on n'avoit pas même encore examiné

dans aucune aſſemblée des états, s'il exiſtoit vraiment une loi par laquelle les filles fuſſent exclues de la couronne. Il eſt vrai que, par une ſingularité aſſez étrange, le cas ne s'étoit point encore préſenté. La couronne depuis Pharamond avoit toujours paſſé du pere au fils, ou du frere mort ſans enfants, au frere ſon héritier.

Charles, comte de la Marche, cadet de Philippe, appuyoit fortement les prétentions de la fille de Louis le Hutin. Et par quel intérêt ? On l'ignore. Il ne ſavoit pas alors qu'il devoit ſuccéder à ſon frere en vertu de la même loi qu'il combattoit. Cette importante queſtion reſtoit indéciſe, car un ſimple arrêt n'auroit peut-être pas ôté ou donné un royaume tel que la France; mais Philippe en attendant le décret du ſort, employa les quatre mois qu'il fut régent, à ſe concilier avec les revenus de la couronne, des amis puiſſants qui l'aidaſſent à ſe la mettre ſur la tête. Ce parti étoit plus ſage que de s'amuſer à ſoutenir l'authenticité de la loi Salique.

PHILIPPE V,

DIT LE LONG.

LE ſexe de l'enfant que la reine portoit dans ſon ſein étant incertain, l'interregne étoit ouvert, & les eſprits demeuroient en ſuſpens. La reine accoucha d'un fils; Philippe fut détrôné, mais ce roi poſthume ne vécut que cinq ou ſix jours. Philippe remonte ſur le trône. L'enfant monarque fut porté à Saint-Denis, & enterré aux pieds de ſon pere. On le proclama dans la pompe funebre roi de France & de Navarre, ſous le nom de Jean I. Nous blâmons très-fort les hiſtoriens qui ne l'ont pas mis au nombre des rois. Pourquoi ſon nom n'entreroit-il pas dans la liſte, & ne ſe mêleroit-il pas au nom de ſes ancêtres ?

La reine ne pouvant ſe conſoler d'avoir perdu ſon époux & ſon fils, ne ceſſa de les pleurer pendant douze années, & mourut de douleur.

L'oncle hérita du trône par la mort

du neveu, & ce fut le premier roi de la troiſieme race qui vint à la ſucceſſion de la couronne en ligne collatérale. Il précipita ſon ſacre. L'inquiétude que cauſoient la proteſtation de la cour de Bourgogne & les réclamations des pairs, fut ſi grande, qu'on tint la porte fermée pendant la cérémonie. De retour à Paris, il gagna par des alliances & par des dons conſidérables les grands, dont il redoutoit le plus la puiſſance & les intrigues.

Il ne manqua pas de convoquer une aſſemblée qu'il préſida, & où l'on fit des loix expreſſes pour exclure de la couronne les princeſſes du ſang; mais cette aſſemblée n'ayant pas été convoquée avec les formalités preſcrites & anciennement conſacrées, les ſerments ayant été faits entre les mains du chancelier, ce qui étoit une innovation, ce nouveau décret, dicté plutôt par le monarque que par la nation, n'ajouta rien à la force de l'ancien uſage, qui ſeul a fait de cette loi une loi fondamentale.

A l'exemple de ſon aïeul, Philippe le Long altéra les monnoies; & à l'exemple de ſes prédéceſſeurs, il fit un trafic de la liberté civile, qu'il vendit aux ſerfs de

ſes domaines. Renchériſſant encore ſur ce commerce, il ennoblit des familles roturieres à prix d'argent; il lui étoit plus court & plus avantageux de hâter la liberté générale, que de revenir ſur les inſtitutions récentes. En licenciant tant d'hommes, ils étoient perdus pour les ſeigneurs, & ils revenoient à la couronne.

Il déclara le domaine de nos rois *inaliénable*; loi utile dans un ſiecle où tous les principes politiques étoient méconnus, & où les rois montroient pour l'argent une avidité qui devenoit préjudiciable à eux-mêmes. Cette vieille loi pourroit recevoir de nos jours des modifications très-étendues, & ſur-tout ſalutaires; elles tourneroient à l'avantage du prince & de l'état.

Mais une loi éternellement bonne par ſa nature, fut celle par laquelle il rendit reverſible à la couronne, au défaut d'héritiers mâles, les apanages qui auparavant appartenoient dangereuſement en toute propriété aux enfants de France.

L'eſprit des croiſades avoit laiſſé dans le royaume un reſte de fomentation qui raſſembloit de temps en temps des hordes errantes & indiſciplinées, toujours promp-

tes à ſe précipiter dans le brigandage. De nouveaux paſtoureaux cauſerent des déſordres effroyables. Les infideles alarmés, & inſtruits par les déſaſtres paſſés, voulant arrêter cette émigration dans ſon origine, chargerent les juifs d'empoiſonner les puits. Ceux-ci remirent cette commiſſion dangereuſe aux ladres ou lépreux, dont le nombre étoit conſidérable. On leur avoit perſuadé que quiconque boiroit de ces eaux ſeroit frappé de la lepre, & qu'alors toute diſtinction honteuſe venant à ceſſer, ils rentreroient égaux dans la ſociété. On punit l'erreur ou le crime de ces malheureux par le ſupplice du feu. Ceux qui les avoient conſeillés, eurent le même ſort; mais ce qu'on auroit peine à croire, ſi tous les hiſtoriens ne l'atteſtoient, c'eſt que ces juifs s'élançoient dans le bûcher avec une joie triomphante, & que les femmes y jetoient leurs enfants avant elles, dans la crainte qu'on ne leur donnât l'eau du baptême, qui leur imprimoit plus d'horreur que les flammes du bûcher.

Les ladreries furent confiſquées : nouveau profit pour le monarque qui s'attribuoit ſans honte tout ce qu'il pouvoit envahir. Ces hôpitaux utiles, fondés de-

puis les croiſades, étoient riches ; c'étoient autant d'aſyles ouverts aux infortunés, qu'une piété prévoyante avoit raſſemblés & ſouſtraits à la ſociété, pour la préſerver de la contagion générale. On ne manqua point de prétextes, ou réels ou imaginaires, pour dépouiller ces hoſpices fondés par la charité & le patriotiſme.

Philippe le Long mourut à vingt-huit ans (an. 1322), après un regne de cinq années. Il ne laiſſa que des filles. En ſoutenant la loi Salique, il avoit prononcé contre ſon propre ſang, déshérité par l'acte même qu'il avoit été ſi jaloux de publier. Il avoit repris ſa femme, accuſée d'adultere & condamnée peu après à finir ſes jours en priſon dans le château de Dourdan, perſuadé de ſon innocence, ou feignant de l'être ; ſa jalouſie ne fut pas cruelle, ainſi que l'avoit été celle de ſes prédéceſſeurs. On l'a ſurnommé le Long, à cauſe de ſa taille haute & déliée.

Si l'on veut avoir une idée de la juriſprudence criminelle ſous ce regne, on l'aura complétement dans le fait ſuivant. Le prévôt de Paris détenoit dans les priſons du Châtelet un riche homicide. Le crime étoit notoire ; il fut condamné à

mort d'une voix unanime. L'exécution étoit confiée au prévôt. Le condamné lui offrit de groſſes ſommes pour ſe ſouſtraire au ſupplice Mais comment l'y ſouſtraire ? L'avide magiſtrat tira des mêmes priſons un pauvre priſonnier innocent, qui avoit malheureuſement quelques traits de reſſemblance avec le meurtrier, & le fit pendre ſous le nom du coupable. On s'épouvantera de la facilité d'une telle mépriſe, & de l'audace du juge aſſaſſin. Le forfait du prévot fut reconnu ; on l'attacha au même gibet où avoit expiré l'innocent.

Philippe le Long vouloit établir dans le royaume un même poids, une même meſure, une même monnoie. Ce projet auroit pu avoir ſon utilité, mais il n'étoit pas praticable. Il n'y avoit aucune union dans les différentes parties du royaume, & les coutumes étoient encore plus oppoſées qu'elles ne le ſont aujourd'hui. D'autres abus plus preſſants étoient à déraciner. L'homme qui veut le bien, s'attache le plus ſouvent à des mots, & faute de connoiſſances plus fines, plus particulieres, veut ſoumettre à ſon opinion deſpotique des détails qui roulent d'eux-mêmes. Une loi inflexible en fait de

commerce, eſt toujours une loi dangereuſe ; il faut compoſer avec les inſtitutions établies depuis long-temps, parce qu'il y a toujours quelques biens qui s'y trouvent cachés ; & il y a des changements qui ne dépendent point du légiſlateur, mais du temps.

CHARLES IV,

DIT LE BEL.

CE même prince qui s'étoit élevé avec force contre la loi Salique, changea d'opinion, quand elle le fit ſuccéder à ſon frere ; mais il ne devoit lui-même laiſſer que des filles. C'étoit une deſtinée aſſez extraordinaire que de voir quatre rois de de la poſtérité de Philippe le Bel, décéder de ſuite dans l'eſpace de douze années & à la fleur de leur âge. Le même événement devoit ſe reproduire dans la perſonne des trois rois ſortis de Henri II, mort ſans enfants mâles.

Il avoit répudié ſa femme convaincue d'adultere, & l'avoit confinée au château

Gaillard d'Andeli. Elle s'échappa de ſa priſon, & ſe fit religieuſe à Mau-Buiſſon, moins pour y faire pénitence, que pour mettre ſa vie en ſûreté.

Charles le Bel avoit des talents & des vertus. Son amour pour l'ordre & pour la juſtice ne ſe borna point à des actions inſuffiſantes : il commença ſon regne par réprimer avec une louable ſévérité les violences des gentilhommes, & par punir les financiers, preſque tous Lombards & Italiens ; car les François dédaignoient encore d'exercer ce métier, qui en réveillant des idées de contrainte & d'oppreſſion, avoit quelque choſe d'aviliſſant. On confiſqua le fruit de leurs rapines ; on les renvoya dans leur pays, tels qu'ils en étoient venus. *Punition la plus grande qu'on pût leur infliger*, dit Mezerai. Le maître de la monnoie, receveur général des revenus de la couronne, aimoit mieux mourir que de révéler le lieu où il avoit caché les deniers du roi. Cet homme de baſſe naiſſance, nommé Laguette, n'avoit pas été épouvanté par la fin de Marigny. L'eſprit de ce concuſſionnaire revivoit en lui avec la même ſoupleſſe & la même audace.

Un ſeigneur de Caſaubon, allié au

pape Jean XXII, dont il avoit épouſé la niece, croyoit à l'impunité de ſes crimes par le crédit que lui donnoit cette haute alliance. Il violoit les vierges, rançonnoit les paſſants, protégeoit les brigands. Il penſoit que l'autorité royale n'oſeroit jamais l'atteindre dans ſon châtel fortifié. On le vit aſſommer l'huiſſier de la cour qui lui apportoit l'ordre de comparoître au parlement, & menacer du même traitement ceux qui viendroient après lui. Charles le fit arrêter; & malgré la recommandation du pape & tout ce qu'on mit en œuvre pour fléchir la juſtice du monarque, le coupable fut puni de mort.

La ſage conduite de ce prince, habile à profiter des circonſtances, donna la paix à la France, & la fit reſpecter de ſes voiſins, tandis que l'Angleterre étoit en proie à des troubles honteux. Sa mâle probité ne faiſoit aucune grace au vice, quelque puiſſant qu'il fût. Rigide obſervateur des loix, il mettoit ſa gloire à bien gouverner ſes peuples; & ſi ſa carriere n'eût pas été ſi-tôt bornée, ſelon toute apparence il eût fait de grandes choſes pour leur bonheur. Une mort prématurée enleva ce monarque (an. 1324), dont les courtiſ

ſans faiſoient, ſans le ſavoir, le plus bel éloge, en diſant *qu'il tenoit plus du philoſophe que du roi.*

Il ſe joignit au pape, pour lever des décimes ſur les biens eccléſiaſtiques dans ſon royaume. Par-là il ſoulageoit la partie ſouffrante de l'état, & n'attaquoit qu'un corps exceſſivement riche, en état de rendre une partie des donations immenſes qui lui avoient été faites.

On ne peut lui reprocher que d'avoir voulu réunir l'empire à la maiſon de France; démarche qui n'étant pas couronnée par le ſuccès, fut regardée comme imprudente; mais il avoit la gloire de Charlemagne ſi préſente à l'eſprit, qu'il ſentoit en lui-même ne devoir pas la dégrader par des vertus inférieures. Il ne fut point élu roi des Romains. Il auroit pu rappeller l'ancien gouvernement féodal, il en eût été digne par ſa généroſité. Les princes Allemands ſe jouerent de ſes eſpérances, & lui manquerent de parole.

Honorant la nation Françoiſe dont il étoit le chef, & l'eſprit plein de ſes antiques libertés, quand il ſe ſentit près de ſa fin, il fit appeller les grands, & leur déclara la groſſeſſe de la reine, en ajou-

tant que ſi elle accouchoit d'un fils, il ne doutoit point qu'ils ne le reconnuſſent pour le roi ; mais que ſi elle n'avoit qu'une fille, ce ſeroit aux grands barons de la France à adjuger la couronne.

La maiſon de Bourbon préſenta requête ſous ce regne, pour obtenir l'érection de la baronnie de Bourbon en duché-pairie. Les lettres du roi exhorterent la maiſon de Bourbon *à maintenir par ſes ſervices la dignité de la couronne.*

Le gouvernement monarchique n'étoit pas encore formé, puiſque les principes de l'obéiſſance n'étoient pas établis ; il ne pouvoit avoir lieu que par la réunion des grands fiefs à la couronne. Ces grands fiefs ne reconnoiſſoient le monarque que pour ſuzerain. Les provinces même qui étoient ſoumiſes, avoient une multitude de privileges qu'elles s'étoient réſervés ; & les ducs de Guienne, de Bourgogne, de Bretagne, & le comte de Flandres enlevoient au trône une partie de ſa prépondérance.

PHILIPPE VI,

Dit de Valois.

ON vit un interregne pour la ſeconde fois, & une grande queſtion à débattre. La veuve de Charles le Bel étoit enceinte. Edouard III, roi d'Angleterre, diſputoit la régence à Philippe de Valois. Edouard étoit fils aîné de la ſœur du dernier monarque. Philippe étoit fils aîné de l'oncle paternel des trois derniers rois. L'un fondoit ſes prétentions ſur la proximité du degré, l'autre invoquoit la loi Salique. Edouard interprétoit cette loi, en diſant que ſi elle avoit exclu les femmes de la couronne, attendu la foibleſſe de leur ſexe & la néceſſité d'avoir un roi guerrier à la tête d'une nation guerrière, cette même loi n'excluoit point les fils des princeſſes, & que le neveu devoit l'emporter ſur le couſin germain ; qu'enfin le plus proche parent mâle étoit le plus habile à la ſucceſſion.

Ces raiſons ſembloient plauſibles &

concluantes, vu l'impoſſibilité de découvrir le véritable ſens de la loi Salique ; mais de puiſſants amis, & l'averſion invincible que les François avoient pour la domination Angloiſe, déterminerent les états, bien plus que la vieille & obſcure loi, à donner la régence à Philippe de Valois : c'étoit lui aſſurer la royauté. D'ailleurs, Edouard vouloit-il conſerver les deux couronnes ? L'auroit-il pu ? Que de difficultés à vaincre ou à concilier ! Il étoit beaucoup plus facile de couronner celui qui étoit préſent & né en France.

L'enfant poſthume, dont la reine veuve accoucha, fut une fille. Philippe fut proclamé roi. On le nomma le Fortuné, parce qu'il obtenoit une couronne après trois princes décédés jeunes : titre qu'il ne garda point, & qui n'eſt guere convenable avec le poids, les fatigues & les devoirs de la royauté.

L'étranger, lors de ſon couronnement, renouvella les traits de malignité dont les nations voiſines aimoient depuis longtemps à ſe repaître. On citoit ce Dante Alighiéri, poëte célebre, qui écrivit, pour ſe venger du comte de Valois, qu'il jugeoit l'auteur de ſon exil, que Hugues Capet,

premier roi de la troiſieme race, étoit fils d'un boucher de Paris. Cette calomnie faiſoit impreſſion, malgré les preuves les plus évidentes; & l'on oppoſoit une chronologie fauſſe & imaginaire, à celle qui étoit véritable & reconnue. Mais on vouloit humilier Philippe de Valois, & les moyens les plus groſſiers ne ſont pas toujours ceux qui réuſſiſſent le moins.

Son premier acte d'autorité, auquel on applaudit, fut de faire faire le procès à un Pierre Remy, qui avoit eu l'adminiſtration du fiſc ſous Charles IV. Il fut convaincu de péculat, & condamné à être pendu; ce qui fut exécuté.

Les Flamands, toujours en guerre, toujours oppoſés au roi de France pour le maintien de leurs libertés, coûterent beaucoup à réduire. Ils le furent pour un temps: Philippe les traita avec une cruauté bien faite pour répandre parmi ces peuples cet eſprit de vengeance qui éclata, dix années après, avec une fureur implacable. Le ſoulévement des Flamands avoit eu pour cauſe les levées d'argent que leur comte faiſoit ſur eux, afin d'acquitter, à leur détriment, des traités particuliers ſignés avec le roi de France.

Philippe, enflé de ſes ſuccès, connut

la vanité, au lieu d'un noble orgueil : il mit la vengeance à la place de la gloire. Il réſolut d'humilier Edouard, ſon rival & ſon compétiteur ; il le ſomma, d'une manière hautaine, de venir en perſonne lui rendre hommage de la Guienne & du comté de Ponthieu : c'étoit abuſer de ſon droit, & faire parade d'une vaine cérémonie. L'Anglois, après avoir balancé ſa démarche, prit l'avis des pairs de ſon royaume, vint en France comme duc de Guienne ; mais il étala dans ſa ſuite & dans ſes diſcours l'appareil & la fierté d'un monarque. Il créa la forme de l'hommage qu'il rendit, & ſe retrancha dans des termes généraux, qu'il expliqua depuis dans des lettres qui ne compromettoient plus ſa dignité perſonnelle.

Après cet acte forcé, & qui lui fit concevoir une haine immortelle contre le prince qui l'avoit traité avec tant de hauteur, il proteſta qu'il demandoit juſtice aux états, pour les terres que le roi de France lui retenoit depuis la derniere guerre faite en Guienne par Charles de Valois ; qu'il ſouffroit impatiemment de voir qu'on lui retenoit une partie du duché pour lequel il venoit expreſſément de faire hommage.

Comme il étoit prudent, il diſſimula ſes deſſeins, attendant l'occaſion d'humilier à ſon tour le roi de France. Il tâcha d'attirer les Flamands dans ſon parti, & il y réuſſit. Un braſſeur de biere, nommé Jacques Artevelle, devint pour lui un allié plus puiſſant que l'empereur Louis de Baviere, & que cinq autres princes qui étoient entrés dans la ligue.

Pierre Artevelle étoit un de ces hommes que l'orgueil des rois vulgaires auroit dédaigné, & que le génie éclairé d'Edouard reconnut & employa. Entreprenant, politique, brave, vigilant, ce braſſeur de biere avoit acquis ſur les Flamands le pouvoir que donnent le courage, le patriotiſme, l'éloquence & les ſuccès.

Philippe de Valois, après avoir irrité mal-à-propos le roi d'Angleterre, dont il ne ſut pas diſtinguer ni connoître les talents, s'étoit fait un nouvel ennemi dans Robert d'Artois, petit-fils du comte d'Artois, qui fut tué à la bataille de Courtray contre les Flamands, ſous le regne de Philippe le Bel, & arriere-petit-fils de Robert, comte d'Artois, frere du roi Saint Louis.

Après la mort de ſon aïeul, le comté

d'Artois lui appartenoit, comme au légitime héritier; car ſon pere étoit mort avant ſon aïeul. Philippe le Bel, par des raiſons perſonnelles, l'avoit donné à Mathilde ſa tante, fille du comte, femme du duc de Bourgogne. L'enfance où étoit alors Robert, l'empêcha de reſſentir le tort qu'on lui faiſoit; mais ſous le regne de Philippe de Valois, de qui il avoit épouſé la ſœur, il s'en plaignit, & demanda juſtice au parlement. Il y plaida ſa cauſe contre ſa tante, & perdit ſon procès. Philippe de Valois pouvoit aiſément le dédommager ou le ſatisfaire d'un autre côté, & étouffer ainſi les étincelles d'une querelle dangereuſe; il ne le fit pas.

Il paroît qu'on avoit produit contre Robert de faux actes; qu'on avoit plutôt conſulté une coutume obſcure que le droit naturel; que la forme judiciaire, toujours tranchante & deſpotique, avoit écarté les plus juſtes réclamations. Robert, déſeſpéré, arma de ſon côté de faux actes, trop communs alors. C'étoit un pernicieux moyen; il ne réuſſit pas. Une femme que le prince aimoit, avoit fabriqué pour lui plaire ces fauſſes pieces, en y joignant l'application des ſceaux, ce

qui étoit le comble de l'imprudence. La conviction de cette extravagante témérité étoit facile. La femme fut condamnée à être brûlée vive : ſupplice cependant trop rigoureux pour le délit.

Indigné du trépas de cette femme ; Robert, aigri par le malheur, s'emporta contre le roi avec tant de véhémence & de fureur, qu'il fut cité à comparoître devant la cour des pairs ; elle lui avoit déja été défavorable ; la fuite devenoit néceſſaire. Il paſſa à Londres précipitamment ; & d'après les ſervices récents qu'il avoit rendus à ſon ſouverain, en appuyant ſes prétentions au trône, il dit que comme il avoit mis la couronne ſur la tête de Philippe, il ſauroit bien la lui ôter.

Cette menace, qui ſembloit haſardée, ne fut pas entiérement vaine ; il alluma, par ſes conſeils, la guerre la plus opiniâtre & la plus ſanglante que la nation eût ſoutenue juſqu'alors. Elle ravagea le royaume pendant cent vingt ans. Il eût été facile à Philippe de l'éviter, en montrant moins d'oſtentation d'un côté, & témoignant plus de reconnoiſſance de l'autre.

Les Flamands étoient ſur le point de ſe déclarer contre Philippe, qu'ils déteſtoient

ſ juſte titre : un ſcrupule inattendu vint les arrêter ; ils avoient promis, dans un dernier traité, d'être fideles au roi de France. Jaloux obſervateur de ſa parole, ce peuple aimoit mieux en être la victime que de ſe montrer parjure. Le braſſeur & Robert d'Artois perſuaderent à Edouart de prendre hardiment le nom & les armes de France, parce qu'alors les Flamands ne feroient plus difficulté de le ſervir. On ſait que les noms n'ont que trop ſouvent déterminé les peuples ; & qu'ils accordent avec une ſinguliere facilité ce qu'ils refuſoient opiniâtrément ſous une autre dénomination. Edouard prit donc le titre de roi de France & les armes pleines ; & pour juſtifier ſa témérité, il mit ſon manifeſte en vers du temps. Les voici :

Rex ſum regnorum bina ratione duorum,
Anglorum in regno ſum rex ego jure paterno
Matris jure quidem, Francorum nuncupor idem ;
Hinc eſt armorum variatio facta meorum.

On a traduit ces vers de la ſorte :

Je ſuis roi par double raiſon,
Roi d'Angleterre en ma maiſon,
Roi de France par Iſabelle :
Pour quoi de France j'écartelle.

Philippe ne voulut pas rester court, & ripoſta à ces vers par ceux-ci, abſolument dans le même goût :

Prado regnorum qui diceris eſſe ducatum,
Francorum regno privaberis atque paterno.
Succedunt mares huic regno, non mulieres :
Hinc eſt armorum variatio ſtulta tuorum.

Après les vers vinrent les négociations infructueuſes & les combats ſanglants. Edouard paſſa en Allemagne, fit alliance avec l'empereur, leva beaucoup de troupes dans ſes états. Le roi d'Angleterre avoit les qualités brillantes qui forment les héros ; il gagnoit les cœurs de tous ceux qui l'approchoient. Son extérieur, ſes graces, ſon éloquence, ſes reſſources lui préparoient des ſuccès ; & Philippe, dont l'ame étoit ſeche, auſtere & inflexible, n'avoit pas les avantages ſuffiſants pour lutter avec égalité contre le génie & la fortune d'Edouard.

L'Anglois, lié d'amitié avec Robert d'Artois, que la vengeance enflammoit, & qui de plus étoit un brave capitaine, ſembloit, avec ſon collegue, commander à la victoire, tant ſur mer que ſur terre. Un combat naval, devenu mémorable par le ſang qui y fut verſé, fut auſſi funeſte aux François que glorieux pour Edouard ; mais les

les pertes contrebalançant les ſuccès au milieu du haſard des batailles, Edouard, pour épargner le ſang, envoya à Philippe un cartel. Il lui propoſoit de terminer leur ardente rivalité par un duel ou par un combat de cent gendarmes contre cent, puiſqu'il s'agiſſoit plutôt d'une guerre de roi à roi, que de nation à nation.

La réponſe de Philippe fut, que le ſeigneur n'étoit point tenu d'accepter un défi fait par ſon vaſſal. Un poëte a dit depuis ſur notre théatre, que le ſceptre de France & celui d'Angleterre ne pouvoient pas ſe peſer dans la même balance.

Des treves rompues par des trahiſons, des aſſaſſinats prémédités, des ſeigneurs Bretons égorgés après avoir été invités, ſous l'apparence de la cordialité, aux fêtes d'un tournois, ne diſpoſerent pas Edouard à la paix qu'il cherchoit & qu'il auroit voulu conclure. Il accuſa Philippe publiquement, le traita d'homme perfide & faux, violant ſes promeſſes; mais il devenoit juge dans ſa propre cauſe, en le nommant uſurpateur d'un royaume qu'il prétendoit lui appartenir. Sur quoi fondoit-il cet appel, lorſque la volonté nationale s'étoit manifeſtement déclarée contre lui?

Edouard, malgré la modération de ſon

caractere, faiſoit ſerment de traverſer la France la torche & le fer à la main, pour punir ſon roi. Il lui reprochoit la mort de ſon fidele ami, de Robert d'Artois, mort de ſes bleſſures; mais il avoit péri les armes à la main, en pourſuivant l'auteur de ſa diſgrace. Cette mort ne pouvoit être imputée à Philippe. La douleur du ſenſible Edouard n'en étoit pas moins aveugle.

Il deſcendit en Normandie; & après avoir rapidement conquis la plus grande portion de cette province, il prit la route de Flandres. Il ne voyoit qu'avec regret tant d'hommes périr pour ſa propre querelle: il défia une ſeconde fois Philippe à un combat ſingulier. Pour cette fois, n'ayant point reçu de réponſe, il fut offenſé de ce mépris; il pourſuivit ſa route, traînant après lui quinze ou ſeize mille priſonniers, qui l'embarraſſoient beaucoup dans ſa marche. Il paſſa la Somme, & vint aſſeoir ſon camp ſur une élévation qui dominoit le village de Crecy, devenu ſi fameux par la victoire mémorable qu'il remporta ſur l'armée Françoiſe (an. 1346).

Cette victoire auroit pu appartenir à Philippe, s'il n'avoit pas réſiſté aux repréſentations de ſes meilleurs officiers, qui tous étoient d'avis qu'on pouvoit vaincre

les Anglois ſans rien haſarder. Il n'y avoit en effet qu'à les affamer, en les reſſerrant dans leur camp, & ils étoient obligés alors de ſe rendre à diſcrétion ; mais Philippe ſe crut plus habile que ſes officiers ; & voulant tout ordonner par lui-même, il fit de ces fautes que la valeur la plus extraordinaire ne ſauroit réparer ; il perdit par ſon ridicule entêtement, l'honneur d'une des plus importantes batailles dont l'hiſtoire faſſe mention.

Il avoit fait commencer l'attaque par quinze mille Génois, tous arbalétriers, & ces arbaletes faiſoient autant de ravage que les fuſils de la tactique moderne ; mais une pluie qui venoit de tomber, avoit tellement ramolli la corde de leurs arbaletes, que les fleches privées de leur reſſort accoutumé, ne portoient plus au but déſigné. Ces troupes auxiliaires voyant leurs armes devenues inutiles entre leurs mains, lâcherent pied. Il étoit aiſé de s'oppoſer à la confuſion de cette retraite ; il n'y avoit qu'à s'ouvrir & leur livrer paſſage, afin de leur donner le temps de ſe remettre & de ſe rallier derriere la gendarmerie ; mais le roi & ſon frere d'Alençon, crierent aux hommes d'armes : *Tuez, tuez cette canaille qui nous empêche la voie.* Cet ordre imprudent occaſiona un

désordre épouvantable, dont Edouard profita. Posté sur une éminence d'où il découvroit le fort & le foible des deux armées, il eut la gloire d'une victoire complete, due à la sagesse & à la rapidité de son coup-d'œil.

Cette fatale journée coûta à la France trente mille soldats, douze cents chevaliers & quatre-vingts bannieres. Le roi, quoique vaincu, s'obstinoit à ne vouloir point faire retraite, & le carnage continuoit. Il alloit être pris par l'Anglois, lorsque le comte de Haynaut, saisissant à propos la bride de son cheval, l'entraîna malgré lui hors du champ de bataille.

On reprocha justement à Philippe d'avoir engagé trop précipitamment une bataille après une marche de cinq lieues, que l'ardeur du soleil avoit rendu très-fatigante, lorsque les troupes étoient lasses & harassées, & tandis qu'on lui avoit conseillé de la laisser reposer jusqu'au lendemain. Les suites de la bataille furent plus horribles que la bataille même. Edouard assiégea Calais (an. 1347), & cet habile prince avoit si bien pris ses mesures, qu'on ne put secourir la place. On avoit fait sortir de la ville toutes les bouches inutiles. Ces malheureux, au nombre de dix-sept cents, errants sur des

plaines dévaſtées par la guerre, étoient venus ſe réfugier au camp des aſſiégeants. Edouard leur fit donner à dîner, & deux ſchelings à chacun ; il pourvut à leur ſûreté & à leur retraite. Cette généroſité du monarque, alliée à une fermeté ſi prudente, en fait un héros accompli.

L'armée Françoiſe ſembloit n'être venue devant cette ville que pour être témoin de ſa priſe. Cette conquête étoit d'une telle conſéquence, qu'Edouard ſe vanta d'avoir, en la poſſédant, les clefs de la France. Le dévouement d'Euſtache de St. Pierre & de quelques autres bourgeois, eſt une fable. Les Anglois ſont demeurés poſſeſſeurs de cette place importante juſqu'en 1558.

Tant de proſpérités n'aveuglerent point Edouard, & n'empêcherent pas qu'il ne conſentît à une treve avec la France, quoique ſes armes ne fuſſent pas moins heureuſes en Bretagne, en Guienne & en Ecoſſe.

Mais ce triomphe des Anglois & ces calamités nationales diſparurent bientôt au milieu d'un fléau plus terrible que la guerre, & qui menaçoit l'eſpece humaine d'une déſolation entiere. Une peſte générale (an. 1348), & dont l'hiſtoire la plus reculée ne fournit point d'exemple, ravagea en dix-huit mois toutes les parties de l'univers connu. Elle

avoit commencé au Cathay, au nord de la Chine. Après avoir désolé l'Asie & l'Afrique, elle dépeupla l'Europe, pénétra jusqu'aux extrêmités du pole; & revenant sur ses pas, enleva dans les endroits qu'elle parcourut, les deux tiers des habitants. Ce fléau avoit été précédé par d'affreux tremblements de terre, qui engloutirent des villes.

On vit, sous le même regne, deux femmes extraordinaires, qui sembloient annoncer la fameuse Jeanne d'Arc. Philippe avoit protégé Charles de Blois contre le comte de Montfort, & s'étoit rendu maître de sa personne, en le faisant enfermer dans la tour du Louvre; mais la femme du prisonnier étoit une héroïne, qui sut défendre & venger son époux. On peut la placer dans la classe de ces femmes qui, s'élevant au-dessus de leur sexe, ont déployé ces vertus belliqueuses qui captivent l'admiration & forcent au respect. La comtesse de Montfort savoit combattre, donner dans un bataillon de fer, le rompre, ordonner une bataille, garder une place, assaillir & se défendre, soutenir le choc & la fatigue des combats; elle savoit ensuite faire un traité & enchaîner son ennemi par le conseil, après l'avoir réduit par l'épée. Quand

elle vit ſon époux dans les fers, elle ne s'amuſa pas à verſer des larmes inutiles ; elle courut de côté & d'autre, ſon fils entre ſes bras, conjurant la fidélité de ſes ſujets & de ſes partiſans. Après pluſieurs actions, où ſa tête eut autant de part que ſon bras, le comte de Montfort fut mis en liberté. C'étoit un beau moment pour l'amour & le courage !

On vit la femme de Charles de Blois, le protégé de Philippe, douée du même eſprit, mais n'ayant pas une auſſi belle cauſe à ſoutenir, combattre la comteſſe, ſe montrer ſon égale ; & ces deux héroïnes donnerent à ce ſiecle des preuves de la bravoure la plus rare, & de la prudence la plus conſommée.

Philippe mourut haï du peuple & mépriſé des grands ; ſon caractere étoit vain, opiniâtre & borné ; il ne ſut jamais connoître, même après ſes déſaſtres, l'ennemi qu'il avoit en tête : il crut, dans ſa préſomption orgueilleuſe, pouvoir commander aux événements ; & quoique né inquiet, défiant, ſoupçonneux, il ne compta jamais ſur l'incertitude des événements, les croyant ſubordonnés à ſon courage, qu'il prenoit pour du génie.

Il perdit le cœur de ceux qui lui étoient

le plus attachés, parce qu'il n'avoit aucune ſenſibilité; il força les hommes à l'ingratitude, en n'offrant jamais aux ſiens qu'un front dur ou ſévere; il n'aima aucune ſcience, aucun art; il fut au-deſſous même des lumieres de ſon ſiecle. Dans la célebre diſpute ſur la juriſdiction eccléſiaſtique, ceux-ci furent maintenus dans la jouiſſance de leurs droits abuſifs: ce qui acheva de brouiller notre juriſprudence, qui tendoit à s'épurer. Un avocat du roi, nommé Cugnieres, avoit jeté les fondements de l'appel comme d'abus, utile barriere pour la conſervation de nos libertés. Ce bon citoyen fit beaucoup d'autres réclamations patriotiques, mais ſuperflues.

Le pape Jean XXII ayant écrit ſpéculativement que les ames des bienheureux ne jouiroient de la vue de Dieu qu'après la réſurrection, cette doctrine fut condamnée en France, comme un dogme hérétique. Philippe, tant ſon zele étoit extrême, écrivit le jour même au pape qu'il eût à ſe rétracter, ſinon *qu'il le feroit ardre*. C'étoit là une étrange menace faite à un ſouverain pontife.

On voit par le ſilence de Jean XXII, que ce pape n'avoit point le caractere fougueux & altier du fameux Hildebrand. Il

ne ſongea point, pour ſe venger de cette lettre téméraire, à excommunier le roi, à délier ſes ſujets du ſerment de fidélité, à armer contre lui les princes ambitieux de l'Europe. Peut-être auſſi que cette retenue du pontife étoit moins de la foibleſſe que de la prudence ; le ſiecle étoit changé, les eſprits s'éclairoient, une politique ſage commençoit à placer des barrieres entre le trône & le ſacerdoce ; & ces barrieres il eût été dangereux à un pape de les rompre, quand même il auroit hérité du génie d'Hildebrand.

Edouard appelloit plaiſamment Philippe l'*auteur de la loi ſalique*, parce qu'il ſe rendit maître de tout le ſel qui ſe faiſoit dans ſon royaume, & qu'il le vendit au prix qu'il voulut. Cet impôt hauſſant par degrés, excita dans la ſuite de fréquents murmures ; il paroît que plus modéré il rendroit davantage, & qu'on pourroit concilier parfaitement l'intérêt du prince & celui des nombreux conſommateurs. Le ſel, ſi néceſſaire à l'homme & aux beſtiaux, eſt le bienfait par excellence que la nature a accordé à la France. La nature nous l'a prodigué, & les rois nous le vendent.

L'acquiſition qu'il fit du Dauphiné (an. 1349) ne lui coûta qu'une groſſe penſion

& quarante mille écus comptant. Le vendeur, prince foible d'eſprit & de corps, dégoûté du monde pour avoir cauſé la mort de ſon fils unique qu'il laiſſa tomber du haut d'une fenêtre, ſe fit jacobin, & livra cette belle province, à la charge que l'aîné des enfants de France porteroit toujours à l'avenir les armes & le titre de dauphin. Il voulut immortaliſer ainſi ſa douleur, & faire revivre le nom du fils qu'il avoit perdu.

A peu près dans le même temps, Avignon fut vendu au pape quatre-vingt mille francs, par Jeanne d'Anjou, reine de Naples, qui n'étoit pas encore majeure, & qui ayant étranglé ſon mari, cherchoit par-tout une reſſource & un aſyle.

Quelque malheureux qu'eût été le regne de Philippe de Valois, l'opprobre du regne ſuivant ſembla réhabiliter ſa mémoire.

JEAN II.

IL avoit quarante ans quand il parvint à la couronne : c'eſt l'âge de la modération & de l'expérience. Il n'en fut ni plus habile ſur le trône, ni moins violent dans ſes projets, ni moins rebelle à prendre conſeil. On ne vit dans ſa conduite aucune ſageſſe, aucune prévoyance, aucun diſcernement. Il étoit brave dans les combats ; il ſavoit mépriſer la vie. C'eſt à quoi ſe réduit tout ſon éloge.

Il commença ſon regne par un aſſaſſinat. Le connétable Raoul de Brienne, comte d'Eu, fut décapité en ſa préſence ſans aucune forme de juſtice ; & il donna froidement ſes dépouilles à ſes lâches favoris, complices de ſa cruauté.

Charles, dit de la Cerda, eut l'épée de connétable, & Jean d'Arrois eut le comté d'Eu. Cet horrible abus du pouvoir alarma & indigna les grands ; ils virent qu'il falloit ſe réunir contre une autorité deſpotique & ſanguinaire, & ſe défendre contre les violences dont ils étoient tous menacés.

On peut rapporter à la mort du connétable l'origine de tous les soulévements particuliers qui agiterent bientôt le royaume. Tant il eſt dangereux à un ſouverain de donner l'exemple de l'injuſtice & de la perfidie ! Jean, par un aveuglement incompréhenſible, ne fut point averti par les fautes politiques de ſon pere, & en fit de plus conſidérables.

Les ſeigneurs, déja aigris par la perte de leurs privileges, chercherent un chef capable de les ſeconder, & le trouverent dans Charles I, roi de Navarre. *Il avoit*, dit Mezerai, *toutes les bonnes qualités qu'un mauvais caractere rend pernicieuſes*, l'eſprit, l'éloquence, l'adreſſe, la hardieſſe & la libéralité. Ils étoit fils aîné de Philippe, comte d'Evreux, & de Jeanne, reine de Navarre, fille unique de Louis le Hutin.

On ne pouvoit choiſir un homme plus dangereux, plus fait pour braver Jean, & le ſurpaſſer en audace & en méchanceté. Il demanda juſtice au roi de l'indigne favori qui avoit hérité, par un crime, de la charge de connétable. Il ſavoit bien qu'il ne l'obtiendroit pas ; & ſur le refus, il le fit aſſaſſiner ; puis il écrivit à tous les grands ſeigneurs, & aux villes du royaume, qu'il en avoit uſé ainſi pour le bien

public, les priant d'être toujours unis à lui, afin d'obliger le roi à gouverner ſuivant la loi & l'équité.

Ce redoutable adverſaire de la royauté, auſſi cruel que hardi, n'agiſſoit pas ſeul ni au haſard. La nobleſſe le voyoit avec une joie ſecrete déployer l'étendard de la révolte, & ſe charger de ce rôle violent & dangereux : elle favoriſoit ſes plaintes audacieuſes, ſans excuſer toutefois ſes attentats. Mobile infatigable d'une conjuration achetée, Charles avoit ſu gagner & attacher à ſon parti juſqu'à l'héritier du trône, juſqu'au dauphin, qui depuis fut roi ſous le nom de Charles V. Jean fut aiſément regagner ſon fils, dont le cœur n'étoit pas fermé à la vertu. Il ſe ſervit de la liaiſon intime qui exiſtoit entre les deux princes, pour faire donner ſon ennemi dans un piege où celui-ci tomba, tout ruſé qu'il étoit.

Invité à des réjouiſſances publiques, le roi de Navarre fut ſaiſi, empriſonné; & Jean ſe donna le barbare plaiſir de faire exécuter quatre de ſes amis, entr'autres le comte d'Harcourt, & de raſſaſier ſes yeux cruels de leurs ſupplices. Cette action tyrannique décida la révolte, qui, timide ou circonſpecte, marchoit dans l'ombre;

elle ne manqua pas de rallumer la guerre entre la France & l'Angleterre. Le frere du Navarrois, tous les amis de ſa maiſon, les parents des gentilshommes que l'on avoit exécutés, tous ceux enfin qui redoutoient la hache du deſpotiſme, ſe mirent en campagne, invoquerent les ſecours de la Normandie, appellerent le roi d'Angleterre, & lui livrerent quelques places, pour l'obliger à rompre la treve ſignée avec le roi de France.

Les factions du roi de Navarre triompherent. Si toutes les villes n'étoient pas révoltées, le ſoulévement des eſprits du moins étoit général, & la ſanglante bataille de Poitiers dut bientôt apprendre au monarque que ſa conduite inconſidérée & ſon impétuoſité féroce, avoient avili & dégradé ſon pouvoir & ſon caractere.

Il avoit rejeté les offres pacifiques du prince de Galles, le même qui, dix ans auparavant, jeune encore, avoit acquis tant de gloire à la fameuſe journée de Crecy ; prince recommandable par l'union des vertus les plus rares. Le jour de la ſeconde bataille ſi funeſte à la France, il n'avoit que huit mille hommes contre une armée de quatre-vingt mille ; il étoit

enfermé auprès de la ville de Poitiers, dans un lieu fort étroit, où l'on pouvoit le contraindre ſans combattre, ou de ſe rendre, ou de mourir de faim.

(An. 1356). L'impatience de Jean, qui croyoit la victoire ſûre, lui fit même négliger de tenir conſeil pour régler l'ordre de la bataille. Il attaqua, & le fit avec tant d'imprudence, de précipitation & de malheur, que la petite armée du prince de Galles défit entiérement la grande armée royale, & que le chef inhabile fut fait priſonnier.

Au moment qu'on ſe ſaiſit de la perſonne du roi, comme chacun vouloit en être le maître, on ſe l'arrachoit, on ſe le diſputoit; & au milieu de ces rudes débats de la ſoldateſque, Jean courut riſque de la vie. Si ce prince avoit péri glorieuſement ſur le champ de bataille, l'état eût été moins malheureux; car il tomba dans l'anarchie la plus déplorable par la captivité d'un ſeul homme, dont l'impéritie d'ailleurs étoit bien conſtatée.

Le jeune vainqueur uſa modeſtement de la victoire. A l'âge à peu près d'Alexandre & de Scipion, il en montra les vertus ſans faſte. Il eut ſoin des bleſſés avec toute l'humanité, qui depuis a diſ-

tingué les ſiecles les plus civiliſés : contraſte étrange avec les fureurs de la guerre, mais qui laiſſe au philoſophe l'eſpoir ou le rêve de ſon entier aboliſſement. Il conſola ſon priſonnier, loua ſa valeur, & le traita avec autant d'égards que de reſpect.

La petite armée victorieuſe, diminuée de plus de mille hommes, épuiſée de fatigues, ſurchargée de butin, conduiſit le roi Jean à Bordeaux. Comment les troupes Françoiſes, trois fois encore ſupérieures en nombre, ne ſe rallierent-elles pas pour la combattre ? Comment les villes & les bourgs ſemés ſur la route, laiſſerent-ils paſſer leur ſouverain ſans faire aucune tentative pour le reprendre ? C'eſt que ſa perſonne n'inſpiroit plus que de l'indifférence, toujours voiſine du mépris, & que la bravoure des Anglois en impoſoit réellement aux vaincus.

De Bordeaux il fut mené à Londres, où on lui fit une entrée magnifique. Monté ſur un cheval blanc, marque de la ſouveraineté, il tenoit la droite, tandis que ſon vainqueur, ſur une petite haquenée noire, ſembloit lui ſervir de cortége ; mais plus ces honneurs étoient grands, plus il devoit ſe ſentir humilié.

La France étoit dans un ſi grand trouble, que ſi les Anglois euſſent pouſſé vivement leurs conquêtes, au lieu d'écouter les propoſitions qu'on leur fit, elle auroit été en danger de paſſer ſous leur domination. La haine nationale ſembloit refroidie dans cette circonſtance : tant le prince de Galles & les Anglois avoient rendu leurs perſonnes & leurs armes reſpectables & glorieuſes ! On admiroit également l'énergie de leur caractere & la nobleſſe de leurs procédés. Le roi d'Angleterre prit l'apparence pour la réalité ; & énorgueilli de manger ſouvent en public avec deux rois ſes priſonniers, le roi de France à ſa droite & le roi d'Ecoſſe à ſa gauche, il conſentit à une treve.

Cependant le roi de Navarre, échappé de ſa priſon, faiſoit reparoître ſon génie ardent, amoureux de troubles politiques, & rempliſſoit le royaume de factions. Le dauphin avoit été reconnu lieutenant du royaume : mais le Navarrois dominoit au milieu des états aſſemblés ; & ſes partiſans, qui voyoient l'aſcendant de ſon caractere, augmentoient chaque jour, & ſe ſentoient enhardis à tout oſer. On le vit aſſembler le peuple, & monté ſur une eſpece de théatre, le haranguer avec force

& véhémence. Il ſe plaignit de l'injuſtice & de la dureté de ſa priſon. Il peignit ſous des traits odieux & quelquefois reſſemblants, le dauphin & les miniſtres. Son auditoire, qui étoit compoſé de plus de vingt mille ames, fut ému par l'éloquence de ſes paroles, de ſon geſte, de ſon maintien noble & aſſuré. A Rouen, il fit faire un ſervice funebre aux quatre ſeigneurs qui avoient été décapités par les ordres de Jean. Elevé ſur un échafaud, il fit leur apologie en préſence du peuple; & quand il vint à parler de cette tyrannique exécution, il fit frémir la multitude; il entraîna tous les eſprits, & les diſpoſa à la vengence. C'étoit pour la premiere fois que l'éloquence politique ſe déployoit ainſi au milieu de la nation, & plaidoit à ſon tribunal; mais les rares talents de Charles étoient ſouillés par la perverſité de ſes deſſeins ſanguinaires.

Trois fois les états-généraux furent aſſemblés; mais le dauphin y fut ſi peu le maître, qu'on y fit le procès aux miniſtres du roi ſon pere. Il faut avouer qu'ils l'avoient mérité par leurs vexations publiques & leurs violences particulieres.

Si le dauphin parvint à être déclaré régent, ce ne fut qu'à condition qu'il ne

ſeroit rien d'important ſans l'avis de trente-ſix perſonnes qui lui furent données pour conſeil. Le malheur des regnes précédents ſembloit néceſſiter ces précautions ; & la fermeté du dauphin n'étoit pas encore connue.

Si l'on veut ſe tranſporter à cette époque, on conviendra qu'il devoit inſpirer la plus grande défiance. Il avoit trahi le roi de Navarre ſous le voile de l'amitié. Il avoit fui & abandonné ſon pere à la bataille de Poitiers. Il fit une faute non moins capitale, en altérant les eſpeces ; mais il y étoit ſans doute forcé par les circonſtances. Ce moyen honteux n'en étoit pas moins lucratif ; mais les factieux ſubalternes, auxquels le Navarrois donnoit l'impulſion, le Coq, évêque de Laon, & le prévôt Marcel, ſaiſirent ce prétexte pour rejeter ſur le dauphin tous les déſordres, & annoncer la ſubverſion du royaume, ſi l'on n'y remédioit. Animés & furieux, ils coururent juſqu'au palais du dauphin, maſſacrerent au pied de ſon lit le maréchal de Normandie & celui de Champagne. Leur ſang rejaillit ſur les vêtements du prince. Il témoigna quelque frayeur ; le prévôt des marchands lui dit qu'on n'en vouloit pas à ſa perſonne,

& lui jeta un chaperon rouge & bleu ; c'étoit la livrée triomphante de la ligue ; on n'échappoit à la vengeance du peuple qu'en la portant.

Sur ces entrefaites, le roi de Navarre vint à Paris, bien eſcorté, & fit publier à ſon de trompe, qu'il vouloit haranguer le peuple encore une fois, & dans la même place où ſe faiſoient les combats en champ clos ; on s'y porta en foule. Il parut, & avança dans cette harangue publique, qu'il avoit droit à la couronne plus que le roi qui la portoit & que l'Anglois qui y prétendoit. Il enchanta les Pariſiens par la nobleſſe & les graces de ſon débit ; en conſéquence l'orateur, idole du peuple, ſe permit de temps en temps des actes d'autorité.

Le dauphin qui voulut haranguer aux halles vingt-quatre heures après, n'eut pas le même ſuccès. Il ne ſut ni parler à la multitude, ni gagner ſon affection ; il n'avoit pas les dons naturels de Charles, ni ſon aſſurance, ni ſon organe ; & la comparaiſon qu'on en fit, l'expoſa aux huées.

Il fut obligé de réhabiliter la mémoire des quatre ſeigneurs qu'on avoit décollés. Réduit à diſſimuler, il accorda & promit

tout ce qu'on voulut ; mais il s'assuroit en secret des secours de la noblesse, toujours prompte à signer des traités particuliers avec les rois ou leurs représentants, parce qu'elle y trouvoit son avantage, & qu'elle regagnoit ce qu'elle avoit perdu. Le dauphin quitta prudemment la capitale, où la faction de Charles auroit pu lui faire un mauvais parti ; & ayant parcouru la Champagne, le Vermandois, & quelques autres provinces, il tint les états-généraux à Compiegne.

On lui accorda enfin des troupes & de l'argent. Il assembla près de trente mille hommes & trois mille lances. Dès ce moment le parti foible & timide qu'il avoit dans Paris, commença à grossir ; & Marcel, chef des séditieux, ayant été tué fort à propos par Simon Maillard, la trahison du prévôt des marchands fut mise dans son jour. A ce tableau évident, le peuple qui alloit se déclarer pour le roi de Navarre, prit tout-à-coup, selon son usage, des impressions directement opposées, & avec la même fureur.

Que fit alors Charles ? Cet homme si profondément souple & dangereux, offrit tout-à-coup lui-même la paix au dauphin ; & ce changement subit n'étonna que

ceux qui ne connoiſſoient pas le caractere du Navarrois, auſſi prompt à rompre ſa foi qu'à prodiguer le parjure. Le beſoin que le dauphin avoit d'une treve ou d'une paix ſimulée, lui fit tout accepter dans un temps où le roi d'Angleterre auroit pu envahir la France.

Cependant le roi Jean s'ennuyoit dans ſa captivité; & pour en ſortir, il vouloit donner aux Anglois en toute ſouveraineté la Normandie, la Saintonge, le Poitou, la Guienne, le Maine, l'Anjou, la Touraine, le pays d'Aunis, le Périgord, le Limouſin, le Ponthieu, le Boulonnois, & quatre millions d'écus d'or. Les états & le dauphin lui-même refuſerent de ratifier de ſi lâches promeſſes. Et quel nom donner à un roi qui pour ne plus reſpirer l'air de Londres, conſentoit à la dégradation totale de la monarchie & à l'enlévement de ſes plus belles provinces?

Irrité de ce qu'on ne vouloit pas ſouſcrire en France au traité honteux que Jean n'avoit pas rougi de ſigner à Londres, Edouard ravagea pluſieurs provinces; mais du moins elles ne tomberent point entre ſes mains, & les événements poſtérieurs ſauverent la patrie du plus horrible de-

ſaſtre, du danger d'être conquiſe, & par l'Anglois.

La paix de Bretigni (an. 1360) fut donc un avantage très-conſidérable pour la France, & valoit une victoire, ſi l'on conſidere à quelles conditions dures & humiliantes l'Anglois avoit d'abord mis la liberté du monarque. On l'amena en grande pompe à Calais, où il fut échangé avec les otages.

Au milieu de tant de revers, la patrie portoit en elle-même un ferment corrupteur, qui ne pouvoit pas manquer d'altérer l'ancien caractere des François. Le luxe, car tout eſt relatif, avoit fait des progrès dangereux chez un peuple livré au métier des armes & étranger, pour ainſi dire, au commerce. On diroit que le luxe ſe plaît à étaler ſes excès dans les temps de miſere. On ne voyoit que ſomptueux repas dans les villes, tandis que les campagnes étoient dévaſtées ; & ſes fameux chaperons que portoient les ligueurs, étoient chamarrés d'or, de dentelles & de broderies.

La nobleſſe avoit perdu ſes richeſſes territoriales dans les voyages d'outremer ; elle avoit vendu ſes domaines pour aller ſe faire égorger par les Sarrazins ; il ne

lui reſtoit plus, pour ainſi dire, que le centre de ſes poſſeſſions, le château antique, le donjon, & ſes tours crenelées, avec ſes dépendances. Les nobles, de protecteurs, d'amis, de défenſeurs qu'ils étoient des habitants de la campagne, tant que ceux-ci ne furent que fermiers, devinrent exacteurs & tyrans, lorſqu'ils virent entre les mains des *villains* des portions étendues de leurs domaines diviſés; ils les déteſterent alors comme propriétaires de leurs biens, les perſécuterent comme ennemis, mirent leur gloire à leur faire une guerre conſtante & injuſte. Ils frémiſſoient devant le contrat de leurs ancêtres, qu'ils accuſoient de précipitation & d'aveuglement; & ne pouvant l'annuller, ils abuſoient de la force qui leur reſtoit pour opprimer les cultivateurs, qu'ils auroient voulu réduire à leurs anciennes conditions. Il n'eſt point d'iniquités ni de vexations qu'ils n'exerçaſſent ſur les payſans. Ils reſſuſcitoient chaque jour des droits abuſifs & oubliés. Ils compoſoient de faux actes, & les ſoutenoient avec une perfidie ingénieuſe, accompagnée de violence. Le ſort des payſans étoit pire que lorſqu'ils labouroient ſous le drapeau de la ſervitude. Ces pauvres gens, battus, pillés, courus

courus comme des bêtes ſauvages, étoient obligés le plus ſouvent de céder à la cupidité & à la force. Le paſſage à la liberté coûta bien cher à cette malheureuſe génération ; ce n'étoit que par des compoſitions outrageantes, que les cultivateurs parvenoient à rentrer dans un terrein acheté & payé. Le jeune héritier, avide d'argent, l'injure à la bouche, le bâton à la main, caſſoit ce que le vieux gentilhomme avoit ſigné. L'injuſtice de ces petits ſeigneurs ſe prêtoit une force mutuelle. Ils rompoient avec une facilité coupable les marchés de leurs ancêtres, & leurs enfants les imitoient à leur tour. Les loix n'étoient pas encore faites pour les *manants*, & ces tyrannies odieuſes ne prenoient pas fin.

Les payſans de Beauvoiſis étant aſſemblés un jour de fête, & diſcourant ſur leurs déſaſtres, l'un d'eux dit que tous les malheurs publics provenoient de l'orgueil & de la dureté de la nobleſſe ; qu'elle avoit dégénéré de ſon antique généroſité ; qu'elle n'avoit plus de courage & de force que pour maltraiter les payſans ; & qu'il ſeroit bon d'en faire un maſſacre général, pour délivrer les villa-

geois, hommes comme eux, de leur inſolente oppreſſion.

Cette propoſition ayant été goûtée & approuvée, ils s'armerent de ce qu'ils trouverent; la premiere victime de leur fureur fut le ſeigneur du lieu. Ils l'aſſiégerent, violerent ſous ſes yeux ſa femme & ſa fille, pillerent & brûlerent ſon château. Le gentilhomme voiſin fut mis à la broche, & l'on contraignit ſa femme à manger de ſa chair. Ces vengeances atroces prouvent combien leur déſeſpoir étoit extrême; ils vouloient imiter, diſoient-ils, les cruautés qu'on avoit exercées contre eux. Leur nombre s'accrut ſi promptement, qu'ils ſe trouverent en peu de jours près de quarante mille. Ils élurent pour chef un d'entr'eux, qu'ils nommerent Jacques Bonhomme, parce que les gentilshommes, lorſqu'ils pilloient le payſan, l'appelloient encore par dériſion le bonhomme Jacques.

La nobleſſe s'étant confédérée contre ces furieux, le ſire de Coucy en tua vingt mille; un autre, ſept mille. On pourſuivit le reſte; & cette multitude, qui n'avoit d'autres armes que ſa férocité, fut exterminée ſans peine par des hommes couverts de leurs cottemailles,

montés ſur le palefroi, & qui portoient la lance en arrêt.

Le principe de haine reſta caché dans le cœur des villageois ; eux qui ſous le gouvernement féodal béniſſoient, reſpectoient, chériſſoient leurs maîtres & ſeigneurs, dont la force les protégeoit & ne leur impoſoit que la redevance légitime de leur culture. Tout étoit changé, pour le malheur de la partie nombreuſe de la nation. Cette demi-liberté, plus funeſte que l'eſclavage, les expoſoit à tous les coups de la violence ; & il a fallu des ſiecles pour métamorphoſer leur affranchiſſement au bienfait réel.

Qui croiroit que le roi Jean, de retour en France, au lieu de profiter de ſes diſgraces & de chercher à réparer les malheurs que ſa priſon avoit attirés ſur la France, s'entêta d'une croiſade, à la priere du roi de Chypre, & ſe croiſa pour aller porter la guerre en Egypte.

Cette incroyable démence, que ne purent guérir les repréſentations les plus fortes, le porta même à faire le voyage d'Angleterre, dans le deſſein d'engager Edouard à ſe joindre à lui pour cette croiſade. D'autres attribuerent ce voyage ſecret à la paſſion qu'il avoit conçue

pendant ſa captivité pour la comteſſe de Salisbury. Le motif qu'on lui prête de remplacer un de ſes fils, qui étant en otage s'étoit échappé, eſt abſurde & controuvé. Il pouvoit faire repaſſer la mer à ſon fils de gré ou de force, & réparer ſon imprudence, ſans en commettre une plus conſidérable.

Il ne fut pas long-temps à Londres, il y mourut au bout de deux mois (an. 1364). Son corps fut apporté à S. Denis; les princes peuvent lire ſur ſa tombe ce que produit le défaut de regles & de prévoyance.

L'impôt ſur le ſel, qu'on appelle la gabelle, commença ſous Philippe le Bel. Philippe de Valois établit les greniers à ſel, & obligea tout le monde à s'en pourvoir dans ſes greniers royaux, & non ailleurs. Le roi Jean établit les aides, ou les impoſitions ſur les marchandiſes & boiſſons. Nous verrons Charles VII fixer la taille, & Louis XI l'augmenter conſidérablement. Autrefois nos rois ſubſiſtoient ſur leurs domaines & ſur quelques revenus caſuels. Philippe-Auguſte fut le premier qui impoſa des taxes, à l'occaſion des croiſades. Ce ſeroit un chapitre curieux que l'hiſtoire des ſubſides

& impoſitions ; mais on pourra le ſuppléer, en ſuivant avec attention les époques où le conſentement du peuple & la volonté des états-généraux ceſſerent d'en ordonner la levée.

Un changement notable dans le gouvernement date de ce regne malheureux. Dans la confuſion générale, il s'éleva un droit abſolument nouveau. Juſques-là ce n'étoit point le monarque qui déterminoit les impoſitions ; les états lui en accordoient à proportion des beſoins publics. L'argent étoit reçu & dépenſé par des officiers qui étoient à leur nomination. De-là le nom d'*élus*, qui ſubſiſte encore. Au milieu de ces guerres dangereuſes, où l'Anglois menaçoit de conſommer la ruine de la patrie, les beſoins augmenterent au point de ne pouvoir être calculés lentement. On fit des levées, qu'on annonça comme devant être paſſageres. L'aſſemblée des états devint plus rare, fixa ſon attention ſur d'autres objets ; & les délibérations néceſſairement tumultueuſes, pour avoir abandonné l'objet eſſentiel, eurent moins de pouvoir. Celui de mettre des impôts demeura inſenſiblement à la diſcrétion du monarque.

On ne peut voir ſans douleur l'inſuffi-

fance de ces états-généraux, dans les criſes les plus violentes de la patrie. Ils ne ſurent point remédier à ſes maux, quoique la nation fût courageuſe. Ces aſſemblées majeſtueuſes, privées des lumieres politiques les plus ordinaires, ne ſoupçonnoient pas les loix qui devoient réunir les différents ordres, & les maintenir dans un équilibre heureux. Cette ignorance profonde, & non moins fatale, nuiſit aux bienfaits qu'elles auroient pu répandre, & dont d'autres royaumes ont joui. Les états-généraux empêcherent néanmoins un plus grand déſordre, & leurs ſecours vinrent quelquefois à temps; mais ils n'ont pas fait à la nation le bien qu'elle avoit droit d'en attendre.

Le tiers-état fit toujours paroître plus de zele que les deux autres. C'étoit la portion dédaignée : mais elle écoutoit l'intérêt général; & devenue libre récemment, elle avoit une idée plus nette & plus juſte des devoirs du citoyen. Les autres ne s'occupoient que de leurs prétentions reſpectives. Eſt-ce le génie de la nation, eſt-ce le malheur des temps, qui empêcha la ſageſſe, la fermeté, l'amour de la gloire & de la liberté, de s'introduire dans ces *illuſtres ſynodes* ?

CHARLES V,

DIT LE SAGE.

ENFIN, voici un homme de ſens, un ſage, un réparateur. Sans lui la monarchie tomboit, & le royaume paſſoit inévitablement ſous le joug des Anglois. Sur le bord de ce précipice, ce même Edouard, ce redoutable vainqueur à Poitiers, quoique ſecondé des intrigues & des forces de Charles le Mauvais, ſe vit enlever, en moins de ſix campagnes, ces mêmes provinces dont la conquête lui avoit coûté vingt années de travaux.

Tous nos rois, chefs d'un peuple belliqueux, furent guerriers, & combattirent en perſonne dans les batailles. Charles ſauva l'état par ſa prudence, & non par ſon épée. Il remplaça, par la ſupériorité de ſes lumieres, cette bravoure qui appartenoit à ſes ancêtres, & vit qu'il falloit agir de la tête plutôt que du bras. Il ſe ſouvenoit de la journée de Poitiers;

& ayant le courage de ſe juger, il ſentit qu'il n'avoit pour la guerre qu'un talent médiocre : il la fit par ſes freres & par ſes officiers. Les ordres réfléchis qu'il donna avec activité du fond de ſon cabinet, opérerent des victoires capables d'immortaliſer le plus grand capitaine. D'ailleurs, ſa ſanté frêle, ſa conſtitution délicate, le rendoient peu propre aux expéditions militaires.

Sa prudente lenteur & ſes meſures concertées, arracherent à nos ſuperbes rivaux ce cours de victoires & de proſpérités qui les énorgueilliſſoient, & qui n'étoient fondées que ſur l'impétuoſité de notre courage, beaucoup plus ardent que réfléchi.

Charles avoit eu beſoin, dans ſa jeuneſſe, de recourir à la diſſimulation. Sur le trône, il devint prudent ſans fineſſe, politique ſans fauſſeté, conſtant ſans opiniâtreté. Son coup-d'œil diligent & attentif embraſſoit les démarches les plus myſtérieuſes de ſes voiſins, & les beſoins particuliers de ſon état, livré à des convulſions dangereuſes. Il avoit acquis la profonde connoiſſance des hommes, &, ce qui eſt plus rare encore, il ſut mettre en uſage leurs talents. Jamais précipité

dans aucune de ſes actions, il étoit vif quand la circonſtance l'exigeoit. Autant le pere étoit indiſcret dans ſes vengeances, autant le fils étoit maître de ſon reſſentiment.

La guerre recommença contre le Navarrois, qui avoit oſé renouveller ſes prétentions ſur la Brie & ſur la Champagne; mais il en fut auſſi-tôt puni. Bertrand du Gueſclin, le bras droit du monarque, le battit & l'humilia. Il y avoit trente ans que les François avoient déſappris à vaincre; ils ſe ſentoient renaître à la gloire des armes.

Cette inſurrection fut principalement due au brave du Gueſclin, dont le nom ſeul fit trembler les Anglois, *qui*, dit Mezerai, *n'oſoient plus le regarder que par les creneaux de leurs murailles.*

La marine, à l'occaſion de la guerre avec l'Angleterre, devint plus conſidérable qu'elle n'avoit encore été. Elle fut fort négligée ſous les regnes ſuivants; rétablie ſous le miniſtere du cardinal de Richelieu, on la vit ſucceſſivement renaître & mourir. Tel ſemble devoir être ſon deſtin.

Nous ne diſſimulerons pas que pluſieurs des guerres que Charles entreprit

pouvoient au fond lui être étrangeres ; mais il y avoit dans l'état un principe de deſtruction, un fléau plus cruel que la guerre même : c'étoit le corps militaire, qu'on n'avoit pas encore eu l'art de tenir enchaîné. Si-tôt qu'il étoit en paix, il dévoroit les citoyens. On avoit coutume de le licencier, quand la campagne étoit finie ; alors il ſe partageoit en différentes bandes, & les ſoldats continuoient leur métier, en pillant ceux qu'ils avoient défendus. Ils ne vouloient pas retourner à la culture des terres, & ils dédaignoient le ſoc de la charrue, après avoir manié l'épée. Ils s'attachoient à leur commandant, qui, n'ayant plus de ſalaire, ſe mettoit à leur tête. Ces bandes furent connues ſous le nom de *grandes compagnies*. Elles avoient fait une ligue plus terrible & plus dangereuſe que toutes celles de l'ennemi ; on étoit enfin menacé d'un déſaſtre beaucoup plus affreux que celui qui naît des guerres civiles.

Le mal alloit croiſſant ; la politique ordonnoit à Charles d'employer ailleurs le courage indiſcipliné de ſes ſoldats, qui dégénéroit en brigandage, & de les occuper loin de la patrie, de peur qu'ils n'achevaſſent de ravager les champs té-

moins de leur naiſſance. Du Gueſclin, qui n'étoit pas exempt de la rapacité trop ordinaire aux gens de guerre, fut envoyé d'abord en Bretagne, à la tête des troupes, pour ſoutenir Charles de Blois ; puis en Caſtille, au ſecours de Don Henri, qui diſputoit cette couronne à ſon frere Pierre le Cruel. Charles le Sage dut donc ſe féliciter d'avoir trouvé deux fois l'occaſion de chaſſer du royaume ces *grandes compagnies*.

Du Gueſclin fit monter ſur le trône l'heureux bâtard, que ſa naiſſance illégitime en avoit éloigné ; mais Henri, moins prudent que Charles V, licencia trop tôt les *grandes compagnies* ; elles lui reprirent la couronne qu'elles venoient de mettre ſur ſa tête : indifférentes à la cauſe qu'elles ſoutenoient, pourvu qu'elles touchaſſent la ſolde & que le pillage leur fût permis.

Le prince de Galles ayant épouſé les intérêts de Pierre, dans l'idée flatteuſe, mais chimérique, de ſoumettre l'Eſpagne, après avoir vaincu la France, avoit acheté les *grandes compagnies*, que l'imprudent Henri avoit congédiées. Du Gueſclin reſtoit à celui-ci, il eſt vrai ; mais les combats ont leurs revers. Tous

deux furent vaincus, du Gueſclin fut fait priſonnier, & Pierre remonta ſur le trône (an. 1367).

Il paya d'ingratitude le prince de Galles, comme s'il eût deviné ſes projets; il devoit du moins temporiſer avec l'auteur de ſon établiſſement. Il ſe crut affermi, parce qu'il avoit répandu beaucoup de ſang. Mais il ne jouit pas long-temps de ſa nouvelle fortune : les peuples, irrités de ſon orgueil & de ſon inhumanité, rappellerent Don Henri, venu à cette époque en France pour implorer le ſecours du roi. Charles V, réſolu de renvoyer en Eſpagne la guerre civile, qui ſeule avoit maintenu le repos de la France, accorda à Henri ce qu'il demandoit. Du Gueſclin ſortit de priſon, & ramena une ſeconde fois le ſort en faveur de Henri. Pierre fut vaincu à la bataille de Montiel

La haine ardente qui anime les deux freres leur fait tourner le fer l'un contre l'autre à la premiere rencontre. Henri de Tranſtamare, dans la lutte, prévient ſon ennemi & ſa vengeance, en lui plongeant un poignard dans le ſein.

Henri ne fut point ingrat, comme l'avoit été Pierre; il s'allia avec la France, avouant avec une noble & ſincere recon-

noiſſance tout ce qu'il devoit à ſon roi ; & lorſque la guerre vint à ſe rallumer avec les Anglois, il ſe déclara ouvertement & franchement contre eux, ſans avoir recours aux ruſes, aux prétextes, aux lenteurs du cabinet. Il donna à Charles V une armée de terre & une de mer.

Charles qui avoit bien lu dans l'avenir, étoit allé au-devant des événements futurs. Il avoit vu de quel poids ſeroient dans la balance l'amitié & l'alliance de Henri. Pour faire diſparoître la honte du traité de Bretigni, il prit le moyen ordinaire, celui d'ajourner à la cour des pairs le duc de Guienne, y étant autoriſé comme ſeigneur ſuzerain ; & tout en citant le fils, il déclara la guerre au pere. C'étoit la politique, & non l'orgueil, qui lui commandoit cet acte purement d'oſtentation & de vanité ſous les rois ſes prédéceſſeurs.

Ce n'étoit plus ce jeune & redoutable Edouard, actif, fier, ardent ; c'étoit un autre roi dans la même perſonne. La vieilleſſe des rois eſt ſouvent une calamité nationale. Edouard avec l'âge étoit devenu voluptueux, mou, efféminé.

Cinq armées ſont ſur pied, Charles ne les commande point ; mais il a tour

prévu, tout ordonné. Il a réglé les marches, les campements, ſe prémuniſſant contre les coups du haſard. Il a de l'argent, du crédit chez l'étranger, des liaiſons étroites & ſecretes avec ſes voiſins, des eſpions juſques dans la cour d'Edouard. Il veut vaincre; mais il veut encore épargner le ſang des ſoldats, & triompher ſans livrer trop de batailles. Du Gueſclin, qu'il a fait ſon connétable, va commander la plus nombreuſe de ſes armées.

Les armes françoiſes eurent en Guienne la victoire la plus rapide. Tout alloit être conquis; mais le général du prince de Galles, par une marche adroite & ſavante, fond à l'improviſte & menace la capitale. Elle eſt fortifiée; les Anglois défient le roi au combat. On entendoit du Louvre les fanfares de leurs trompettes, leurs bravades inſolentes. Rien n'émeut le ſage prince; il n'obéit pas à la vanité, ni à la premiere fougue du reſſentiment. Il eſt calme; il ne fait point de ſortie, parce qu'elle eût été imprudente. Il oppoſe au général Anglois, du Gueſclin, qui le pouſſe, le reſſerre, l'oblige à la retraite; & la capitale, qui étoit dans la crainte, reconnut bientôt que ſon roi

poſſédoit la véritable bravoure, qui conſiſte à ne point groſſir le danger. Du Gueſclin pourſuit ſes exploits, & chaſſe bientôt les Anglois, déja maîtres du Berry, de la Touraine & de l'Anjou.

A ſon tour, il prend ſur eux le Rouergue, le Périgord & une partie du Limouſin. Ce même prince de Galles, ſi noble, ſi généreux, flétrit ſa gloire au ſiege de Limoges, par des cruautés effroyables : comme s'il ne devoit pas exiſter, parmi les princes ſeuls, une vertu entiérement pure. Ce fut là ſon dernier exploit. Il mourut (an. 1376). Les ſeigneurs de la Guienne, enchaînés de ſon vivant par l'eſtime, l'admiration & la crainte, porterent leur hommage à Charles, malgré tous les efforts de Jean, duc de Lancaſtre, un des freres du prince de Galles, & ſon ſucceſſeur au duché de Guienne.

Tout favoriſe le ſage roi, & le récompenſe de ſes travaux médités. Don Henri, ſon allié, attaque les flottes Angloiſes avec ſuccès. Edouard, faute de vaiſſeaux, ne peut plus envoyer aſſez promptement des troupes en Poitou, en Guienne, au pays d'Aunis ; les généraux François trouverent peu de réſiſtance. La révolution tant de fois tentée & tant de fois in-

que lui envoya l'empereur, impriment à ce trait hiſtorique la plus grande probabilité. Il n'appartient point à un moderne de contredire ſur ce point des faits narrés par les contemporains ; on peut vivre vingt-deux ans après avoir reçu un poiſon ; la main perfide de la méchanceté ne donne pas toujours la mort, parce qu'elle s'égare, & que la nature, par ſes reſſources inconnues, trompe ſa cruauté. On ne flétrit point la mémoire de Charles le Mauvais en le chargeant de ce crime ; il étoit capable de tous les forfaits, & celui-ci pouvoit lui devenir très-utile.

Quoi qu'il en ſoit, il porta dans un corps débile une ame active, forte, & ſa conſtitution foible ne déroba rien à la continuité de ſes travaux.

Il mourut à quarante-ſept ans : ce fut une grande perte pour la France, comme on le verra bientôt. Quelques hiſtoriens lui reprochent d'avoir théſauriſé. On trouva à ſa mort des richeſſes immenſes pour le temps, qu'il ne pouvoit avoir amaſſées que par la voie onéreuſe des ſubſides. Il reconnut cette faute en expirant, & en demanda pardon à ſes peuples. Ce trait doit être regardé, à certains égards, comme celui qui fait le plus d'honneur à ſa mémoire.

Il ne ſut pas lire dans l'avenir, lui qui étoit ſi pénétrant, en donnant à ſon fils cadet, né audacieux & arrogant, un duché d'une auſſi grande importance qu'étoit celui de Bourgogne, & ſur-tout en lui faiſant épouſer l'héritiere de Flandres. Cela reſſembloit trop à ce dangereux partage d'état, qui avoit eu lieu ſous la premiere race. La poſtérité du cadet devint ſi puiſſante, qu'elle fut plus d'une fois ſur le point d'accabler la branche aînée. Que ſa prudence accoutumée n'a-t-elle ſu étouffer ce germe de diviſion ! Mais la tendreſſe paternelle l'aveugla : & il n'eſt pas permis aux rois, ſubordonnés en tout au bien public, de donner même à cette paſſion toute ſon étendue.

On reproche encore à Charles V d'avoir favoriſé le ſchiſme ; mais qu'on ſe mette à ſa place. Cette double élection de papes devoit laiſſer l'eſprit fort incertain. Les raiſons ſembloient des deux côtés également fortes & puiſſantes ; Charles ſe décida en politique ; il choiſit le pape, de qui il pouvoit obtenir le plus aiſément des décimes & autres graces. C'étoit autant d'épargné pour ſon peuple.

Enfin la cenſure la plus rigide, en ſcrutant ſa vie entiere, y rencontrera tou-

jours un de ces hommes rares ſur les trônes, & qui, au défaut de l'admiration, doivent captiver le reſpect. *Je ne trouve les rois heureux*, diſoit-il, *qu'en ce qu'ils ont le pouvoir de faire du bien.* Sentiment profond & vrai.

Il dut peut-être à ſon peu de ſanté ſon averſion pour les plaiſirs. Les vertus de tempérament ne ſont pas les plus glogloricuſes, mais les plus ſûres. Le grand plaiſir de ce monarque étoit la converſation ; c'eſt de nos jours le plaiſir des ames éclairées & ſenſibles ; il y brilloit ; & ſon bon ſens, qualité bien moins commune que l'eſprit, le faiſoit écouter avec intérêt. Il aimoit à lire, parce qu'il ſentoit le charme qui accompagne la lecture ; mais comme il ne ſavoit que le françois, il ſe fit traduire la bible, ainſi que les auteurs qui ont excellé dans la littérature ancienne. Son amour pour les ſciences & les arts, ſi propre, à éclairer une nation, à adoucir ſes mœurs, mérite les plus grands éloges. Nous n'aurons pas toujours lieu de les placer dans des ſiecles plus éclairés. Les progrès de la raiſon humaine ont eu depuis des adverſaires implacables.

Charles V a fixé la majorité de nos rois à treize ans & un jour. Ce n'eſt pas

ici le lieu de peſer les avantages & les déſavantages de cette fameuſe loi : l'hiſtoire nous inſtruira mieux que nos propres réflexions.

On peut le conſidérer comme le fondateur de la bibliotheque royale. Vingt volumes épars formoient toute la bibliotheque du roi Jean. Les livres étant d'une cherté extrême, leur poſſeſſion n'appartenoit qu'aux princes, qui les enfermoient ſouvent ſans les lire. Charles laiſſa près de neuf cents volumes. Depuis la découverte de l'imprimerie, le nombre en eſt monté à près de neuf cents mille. Il a fallu un édifice particulier pour les contenir, & le dénombrement n'en ſera peut-être jamais fait. Ce réceptacle des erreurs & des délires de la raiſon humaine, qui contient mille menſonges en tous genres pour une vérité, mille ouvrages bizarres & triſtes pour un ouvrage heureux, fait gémir le philoſophe ſur ces nuages amoncelés qui dérobent à la vue les vraies & utiles connoiſſances. Il craint que cet immenſe dépôt ne trouble & ne fatigue l'œil qui cherche le vrai ; il craint que tant de livres indiſcrétement ouverts à tous les regards, ne propagent une partie des ſottiſes déplorables dont les tablettes ſont

ſurchargées. En effet, il y a un beau livre à faire ſur la deſtruction néceſſaire de tant de livres menteurs ou inutiles. Cette deſtruction épargneroit bien du temps, & la raiſon y gagneroit.

La mode d'armorier les habits commença ſous ce regne. Les femmes portoient ſur leur robe, à droite, l'écu de leurs maris ; à gauche, le leur. Cette mode qui dura deux cents ans, pourroit fort bien renaître, à l'exemple de tant d'autres.

Charles laiſſa deux fils, Charles VI, & Louis I, duc d'Orléans.

DU SCHISME D'OCCIDENT.

L'ÉTROITE liaiſon des affaires eccléſiaſtiques, avec celles de l'état, nous oblige à parler de ces longs troubles qui diviſerent le monde chrétien. Tout ce qui tenoit à la cour pontificale avoit droit de remuer & d'enflammer les eſprits de l'Europe. On avoit vu naguere la forme des capuchons des cordeliers diviſer ce grand ordre ; les papes & les rois prendre parti dans cette ſinguliere querelle ; les efforts de ces puiſſances ſe choquer avec fureur comme pour un intérêt réel ; l'opiniâtreté des moines ſe transformer en ſoif du martyre, & les bûchers s'allumer pour la cauſe la plus frivole.

Quel trouble ne devoit donc pas occaſioner la rivalité étonnante de deux papes qui, l'un à Rome, l'autre à Avignon, s'excommunioient mutuellement, & bleſſés des mêmes anathêmes, laiſſoient l'Europe indéciſe entre les deux compétiteurs ! Les couronnes étoient partagées : le ſaint-ſiege étoit-il ſur les bords du Tibre, ou ſur les

bords du Rhône ? Quel étoit le ſucceſſeur légitime du premier apôtre ? Qui devoit-on croire en fait de doctrine, & auquel des deux porter ſes hommages ? Les uns adhéroient au pape d'Avignon, & les autres au pape de Rome. La neutralité étoit preſqu'impoſſible, parce qu'il falloit un chef viſible à la religion.

Les cruautés ſe mêloient au ſcandale ; malheur aux cardinaux qui tomboient entre les mains du pape qu'ils ne reconnoiſſoient pas ! Les tortures les plus cruelles puniſſoient les réfractaires ; la ruſe & l'artifice éludoient le projet de ceux qui vouloient ſincérement la pacification de l'égliſe ; les conſciences troublées cherchoient, avec inquiétude, de quel côté étoit le véritable pontificat. On voyoit les cardinaux, tantôt déclarer nulle leur élection, comme forcée, tantôt revenir ſur ce qu'ils avoient fait volontairement ; on voyoit les papes qui avoient promis de deſcendre du trône, qui en avoient ſigné l'acte, ſe faire un jeu de leur ſerment, & retenir la tiare.

Trois ſouverains pontifes s'éleverent à la fois dans l'Occident ; tous trois atteſtant qu'ils étoient prêts à ſacrifier leur dignité

dignité quand leurs rivaux ſe dépouilleroient de la leur. Apparences trompeuſes de modération & de concorde ! Leur ambition refuſoit d'obtempérer aux moyens de finir les troubles, parce que tous trois étoient d'accord pour conſerver ce triumvirat ſpirituel & mourir papes. La colluſion ne frappa que fort tard les yeux de l'Europe aveuglée ; elle fut obligée d'aſſembler un concile général où les uſurpations de l'homme furent enfin ſéparées des droits de la puiſſance ſpirituelle : cependant les parties adverſes s'étoient égorgées pour des compétiteurs qui ſe jouoient de la crédulité de leurs partiſans.

La France, pendant ce temps, avoit aſſemblé un concile national, s'étoit décidée à ne plus reconnoître de pape. Elle avoit renoncé à l'obédience, & gardoit l'argent qu'elle envoyoit hors du royaume. La fin de ce grand ſchiſme appartient à l'hiſtoire du regne ſuivant ; d'autant plus qu'on découvrira dans la rigueur du concile général qui fit mourir Jean Hus & Jérôme de Prague, l'origine de la guerre ſanglante des Huſſites, qui amena de loin les guerres encore plus ſanglantes du proteſtantiſme.

DES INVESTITURES.

L'INVESTITURE étoit un ſigne ſenſible que le vaſſal recevoit humblement, le front courbé, des mains du ſeigneur ſuzerain, comme une marque de la conceſſion volontaire que celui-ci lui faiſoit d'une propriété quelconque. Le ſeigneur cédoit-il une terre? Il lui mettoit en main un morceau de gazon; une forêt? Une branche d'arbre; un étang? Un poiſſon, &c.

L'inveſtiture eccléſiaſtique avoit pour ſigne la croſſe & l'anneau; & les biens eccléſiaſtiques dérivoient, comme tous les autres, des conquérants des Gaules.

A la mort d'un vaſſal, le ſuzerain rentroit immédiatement en poſſeſſion de ſes biens, juſqu'à ce que l'héritier vînt lui demander l'inveſtiture, & prêter le ſerment accoutumé. Cette obligation s'étendoit, dans ſon origine, juſqu'aux eccléſiaſtiques; mais ils avoient tenté pluſieurs fois, ſous différents prétextes, de s'y ſouſtraire. Tel étoit l'état indécis de la queſtion, lorſque la querelle s'alluma.

Les papes devenus forts & puiſſants, avoient ſolemnellement déclaré que les empereurs n'avoient pas droit de nommer aux charges eccléſiaſtiques, ni de donner en conſéquence l'inveſtiture, parce qu'ils étoient laïques ; que les biens de l'égliſe ne pouvoient appartenir qu'à l'égliſe ; que ces biens étoient ſacrés ; & que quiconque oſoit y toucher ſans l'aveu des pontifes, ſe rendoit coupable de ſimonie. Il n'y avoit guere de reproche plus odieux, & qui entraînât de plus dangereuſes conſéquences. Il fut défendu aux empereurs, aux rois & aux barons, d'exiger le ſerment des évêques, & à ceux-ci de conſentir à la cérémonie humiliante de l'inveſtiture.

L'ignorance où étoient alors les empereurs, les rois & les barons, ainſi que leur conſeil, ne leur permit pas de donner une réponſe ſatisfaiſante ſur cet objet, & ils étoient fort embarraſſés. Ils auroient pu répondre qu'ils avoient toujours nommé les évêques ; que le pape Adrien s'étoit agenouillé à Rome devant Charlemagne ; qu'il lui avoit reconnu le pouvoir de nommer le pape ; que le concile de Rome avoit ainſi prononcé en 774, & que juſqu'au pontificat de Grégoire VII, on

n'avoit pas élevé le moindre doute ſur cette ancienne prérogative.

Les empereurs, ſoit par crainte de l'excommunication, ſoit par ignorance, ſoit par mal-adreſſe, convinrent qu'ils n'avoient pas le droit de nommer aux ſieges, mais ſeulement de diſpoſer des biens temporels qui y étoient attachés. Les papes, très-conſéquents dans leur ſyſtême de domination & de fierté, ordonnerent ſur le champ aux évêques d'abandonner ces biens terreſtres. Mais on ne renonce pas facilement aux ſolides avantages que donne l'opulence : les évêques n'obéirent pas entiérement. Ils créerent d'adroites diſtinctions ; ils voulurent tout à la fois conſerver le temporel donné par les rois, & faire cauſe commune avec le pape leur chef & paſteur. Dans ce double point de vue, mille troubles s'éleverent ; & ils étoient de nature à fatiguer les empereurs, à les forcer à l'abandon de leurs anciens droits. L'ignorance univerſelle favoriſoit puiſſamment les nouvelles prétentions des papes, & tout ſuccès devenoit le gage infaillible d'un autre ſuccès.

Les pontifes avoient un intérêt viſible à ne point laiſſer la dignité impériale s'éle-

ver au-deſſus de la leur ; car le nom de Céſar, ce nom ſi anciennement révéré, pouvoit rappeller tout-à-coup la poſſeſſion de Rome & de l'Italie. Les papes, qui tendoient non-ſeulement à l'indépendance, mais encore à la ſuprématie, tourmenterent de tout leur pouvoir la poſtérité de Charlemagne ; & quand l'empire changea de maître, leur politique pourſuivit juſqu'au fond de l'Allemagne le chef, ou plutôt le rival qu'ils avoient en vue de ſubordonner à leur autorité.

Ces longs démêlés changerent d'objet & de nature ſelon les circonſtances ; mais les faſtes de l'hiſtoire, pendant un eſpace de mille années, ramenent conſtamment le tableau de la lutte opiniâtre du ſacerdoce avec le pouvoir temporel des empereurs & des rois.

A l'égard du droit d'inveſtiture, conſidéré en lui-même, il n'a jamais été pleinement éclairci ; il ne pouvoit l'être ; il ſe perd, pour ainſi dire, dans les forêts ténébreuſes qu'habitoient les Druides. Leur autorité ne pouvoit faire exemple. Les faits connus doivent donc nous tenir lieu du principe ; & plus la querelle fut active, embrouillée, moins il nous eſt permis aujourd'hui de juger autrement.

Le ſacerdoce poſſédoit un très-grand avantage. Il étoit ſeul dépoſitaire des lumieres ; il parloit ſeul à la multitude ; ſeul il donnoit cours aux opinions, & ce fut là ſon droit inconteſtable & ſa véritable force. Les eſprits, d'un bout de l'Europe à l'autre, furent diſpoſés à reconnoître de préférence l'autorité pontificale, qui de plus enſeignoit la morale ſi néceſſaire & ſi précieuſe à tous les peuples. Les armées des princes ſe briſerent contre un chef qui n'avoit que la parole ; mais cette parole, en prêchant les dogmes ſacrés de la religion, ſembloit en tout la voix de Dieu même.

CHARLES VI,

Dit le Bien-Aimé.

Les déſavantages de la monarchie, gouvernement d'ailleurs actif & puiſſant quand il eſt tout à la fois éclairé & modéré, ſe manifeſtent ſur-tout dans les minorités toujours orageuſes, & plus encore lorſque cette fatale maladie, qui tue la raiſon & laiſſe la vie, vient à frapper la tête d'un ſouverain. Ce déplorable regne offrit cette double calamité. Quel triſte tableau à retracer! Quel cruel exemple des malheurs qu'entraîne l'imperfection du gouvernement! Et comme il peſe alors ſur la nation qu'il écraſe!

Les tréſors du feu roi pillés par le régent du royaume, les peuples pouſſés au déſeſpoir par les vexations ſcandaleuſes que ce pillage néceſſita, un roi tombé en démence & qui régna frénétique pendant trente années, terme bien long pour un royaume qui ſouffre; les parents, les tuteurs du prince, non moins furieux

TAYLOR INST. OXFORD

que lui, & qui en ſe diſputant l'adminiſtration déchirent la patrie ; une reine, épouſe coupable, mere dénaturée, voluptueuſe & cruelle, qui, pour ſe venger d'un fils accuſateur indiſcret de ſes déportements, le proſcrit, le perſécute, le déshérite, ouvre le royaume à l'étranger, & le lui livre ſans honte & ſans remords. Quel fatal enchaînement de maux politiques ! Et comment la France, couverte de tant de plaies, a-t-elle pu ſortir de ce chaos d'erreurs & de crimes ? C'eſt que ſon roi n'eut pas heureuſement la puiſſance de l'enſevelir toute entiere ſous ſes ruines.

Les trois freres de Charles V étoient rangés auprès du monarque agoniſant, qui leur recommandoit de ſoulager les peuples du fardeau des impoſitions. Dès qu'il eut rendu les derniers ſoupirs, ils coururent s'aſſurer de la perſonne du roi mineur. Le duc d'Anjou ſe ſaiſit des pierreries, des meubles les plus précieux & de tout l'argent comptant, parce qu'il avoit beſoin d'un fonds extraordinaire pour aller s'établir à Naples, où la reine Jeanne l'appelloit. C'étoit un brigand qui alloit rejoindre une femme meurtriere, & s'aſſocier à ſes forfaits. Non content de l'enlé-

vement du tréſor royal, ayant été informé, par des officiers de la garde, que le roi avoit dépoſé un tréſor dans le château de Melun, il interroge un des chambellans, confident de Charles V. Ce chambellan, nommé Savoiſy, éludoit les demandes & les menaces : le duc d'Anjou fit entrer le bourreau pour l'étrangler, s'il ne révéloit à l'inſtant même le lieu du dépôt. La crainte de la mort l'emporta ſur ſa fidélité. Il indiqua un gros mur recouvert de boiſerie, comme contenant l'objet des ardentes perquiſitions du duc. On l'ouvrit ; le tréſor conſiſtoit en lingots d'or & d'argent. Il fut enlevé, & le duc ſe l'approprià.

Ce vol ſembloit donner aux autres princes, oncles du roi, le ſignal du pillage. Ils ne ſe montrerent pas plus délicats, & tous oublierent la patrie pour ſaiſir avec fureur une portion d'autorité abuſive, qui fit naître l'anarchie. Le conſeil de régence fut fort tumultueux, & rien ne ſe décida. Quand l'un n'étoit pas de l'avis des autres, il rompoit le triumvirat, & s'oppoſoit à l'accompliſſement des ordres les plus néceſſaires.

Le duc d'Anjou ayant pris tout l'argent à front découvert, il n'y en avoit plus

pour entretenir la maiſon du roi, ni pour payer les troupes : ce qui devenoit plus conſéquent. Le duc de Bourgogne avoit beau élever la voix dans le conſeil contre cette terrible ſpoliation, le duc d'Anjou ne l'écoutoit point. On vit dans tout ſon jour la faute politique de Charles V, qui avoit cru théſauriſer pour l'état ; mais le ſage roi ne ſavoit pas que la rapide circulation des eſpeces eſt le véritable tréſor d'un roi de France, & qu'il ne doit recevoir que pour répandre. Il fallut, dans cette diſette, rétablir les impôts anciens, & en imaginer encore de nouveaux ; mais c'étoit réellement abuſer de la foi des peuples.

Ils attendoient avec autant de fondement que d'impatience l'abolition des ſubſides ordonnés par le feu roi au lit de mort. Ils devinrent furieux, & s'écrierent qu'ils ne paieroient plus rien, qu'ils mourroient plutôt mille fois que de ſouffrir tant d'exactions & d'injures faites à leur liberté.

Le peuple de Paris brûla juſqu'à trois fois les bureaux des fermes, maſſacra les commis, & pilla les maiſons des juifs, toujours prompts dans leur aviliſſement à ſe charger du recouvrement des finances.

A Rouen l'on avoit forcé un gros bourgeois d'accepter le titre de roi. Il eut beau ſe défendre de cet honneur dangereux ; on le promena en triomphe dans la ville. On le fit aſſeoir ſous un dais. Il reçut ſur un amphithéatre l'hommage des habitants, & on lui fit promettre que pendant ſon regne il ne mettroit aucun nouvel impôt. Il promit ce qu'on voulut ; mais plus ſage que ceux qui l'avoient couronné, il ſe ſauva pour ne plus reparoître que long-temps après.

L'avarice inſatiable des tuteurs de Charles VI avoit occaſioné ce ſoulévement, & verſé le déſeſpoir dans l'ame des ſujets. Ils s'armerent de tous côtés, tendirent des chaînes, & créerent des officiers auxquels ils commirent la garde des poſtes.

Le conſeil fit marcher des troupes vers la capitale, centre de la révolte. Le jeune Charles s'avançoit avec empreſſement pour punir les ſéditieux. Trente mille Pariſiens, armés de pied en cap, allerent au-devant de lui juſqu'à Saint-Denis, pour lui en impoſer par le nombre & l'aſſurance de leur maintien ; mais les forces royales leur inſpirerent quelqu'effroi, & cet effroi décida la victoire. Ils n'avoient pas eu le temps d'établir une diſcipline exacte, &

ils furent obligés de céder. On abattit les portes de la ville ; on rasa cent toises de murailles ; on ôta les chaînes du coin des rues, & la cour fit noyer secrétement, la nuit même, trois cents des plus mutins, ayant jugé à propos que les exécutions ne fussent pas publiques.

On vit tomber néanmoins la tête de l'avocat-général Desmarets, long-temps médiateur entre le peuple & la cour, & qui avoit concilié sagement les plus vives querelles, en emportant l'estime des deux partis. C'étoit un vieillard respectable, dont tout le crime étoit de s'être opposé récemment à la tyrannie des tuteurs. Sa mâle probité n'avoit point fléchi devant leurs exactions. Le nom de cet homme vertueux seroit encore plus célèbre, s'il avoit appartenu à l'histoire Romaine. On ne put jamais l'obliger à demander pardon au roi. Il protesta jusqu'à la mort qu'il l'avoit toujours bien servi. En effet, sa conduite étoit irrépréhensible. La véritable cause de sa mort fut la haine injuste que lui portoient les ducs de Berry & de Bourgogne.

Les Parisiens, quoique supérieurs en nombre, furent désarmés. On porta à l'hôtel-de-ville de quoi armer cent mille

hommes. Ils ſe virent forcés à payer une taxe extraordinaire. Rouen, Troyes & Orléans furent punis de même, à proportion de leur richeſſe. On rachetoit ſa vie par des amendes, & la cour conſentit à épargner le ſang moyennant de l'or. Mais rien n'entra dans les coffres du roi, tout l'argent fut pour ſes oncles. On en vit bientôt la preuve. Il s'agiſſoit de reprendre les armes pour faire la guerre aux Anglois. L'épargne ſe trouva ſi vuide, qu'on proclama, le fer à la main, de nouvelles impoſitions. Le ſourd rugiſſement du peuple, quoiqu'étouffé, annonçoit une exploſion prochaine.

La premiere campagne de Charles avoit été contre les Flamands. Ils avoient à leur tête le fils de ce Jacques d'Artevelle, leur conſeil, leur appui pendant trente années. Il eſt aſſez difficile de deviner pourquoi le conſeil fit adopter à un jeune roi la cauſe inique du comte de Flandres, depuis longtemps odieux à ſes peuples. Et quel puiſſant intérêt avoit le roi de France à l'aſſerviſſement de cette nation valeureuſe & ſage, qui diſoit : *Nous n'attaquons pas ; mais nous nous défendons, & nous ne ſerons jamais aſſervis ; car lorſqu'on nous aura tous tués, nos os ſe raſſembleront pour combattre.* D'ail-

leurs, un revers étoit capable d'abattre un royaume épuiſé. La guerre étoit évidemment ruineuſe & de nul profit : mais le duc de Bourgogne le voulut ; & parce qu'il avoit été payé par le comte de Flandres, il expoſa au danger d'une bataille ſon ſouverain, à peine ſorti de l'enfance.

Nous nous ſommes refuſés juſqu'ici à parler de la découverte de la poudre à canon. Nous avons rejeté les récits incertains, & nous voudrions pouvoir reculer la déplorable époque de cette horrible invention. Il faut en parler, malgré le deſir qu'on auroit de l'anéantir, s'il étoit poſſible, par la penſée. Les effets de cette poudre meurtriere qui a tout changé, qui a tué la valeur & aſſoupi le patriotiſme, datent inconteſtablement de cette guerre, en l'an 1382, au ſiege d'Oudenarde. Voici le récit de Froiſſard.

« Les Gantois ouvrirent une bombarde, laquelle avoit cinquante pieds » de long, & jetoit pierres groſſes & » peſantes merveilleuſement ; & quand » cette bombarde déchiquoit, on l'oyoit » bien de cinq lieues loing par jour & dix » par nuit, & menoit ſi grande noiſe au » déchique, qu'il ſembloit que tous les » diables d'enfer fuſſent en chemin. »

Les Flamands furent défaits (an. 1382), malgré ce nouveau tonnerre, à la ſanglante bataille de Roſebeck. Philippe d'Artevelle, trop confiant dans ſes forces, & qui avoit le courage, mais non la prudence de ſon pere, demeura ſur la place. Son corps ayant été reconnu dans la foule des morts, le duc de Bourgogne eut l'indignité de le faire attacher à une potence: vengeance froide & atroce, plus capable d'immortaliſer la mémoire du mort que de la déshonorer.

L'Angleterre, naguere ſi haute, ſi orgueilleuſe, étoit dégénérée depuis quelques années; elle avoit perdu ſes héros. Une étrange confuſion la mettoit dans un état de foibleſſe. Ce n'étoit plus Edouard qui la gouvernoit; c'étoit Richard II, prince indigne de la royauté. Il irrita un peuple terrible dans ſa révolte, & qui ne s'appaiſe point. Il abdiqua lâchement; & lorſqu'il fut aſſaſſiné, on appella ſa mort un acte de juſtice. Le conſeil de France ſe promettant quelques ſuccès dans ces conjonctures, réſolut d'attaquer les Anglois; leurs diviſions ſembloient offrir une conquête aiſée.

On ne vit jamais de ſi grands préparatifs de vaiſſeaux, d'hommes & de machines;

on loua ou l'on acheta tout ce qui ſe trouva de navires en Flandres, en Suede & en Danemarck. Cette formidable flotte, appareillée en 1386, offroit douze cents quatre-vingt-ſept voiles, dont ſoixante gros vaiſſeaux. Au milieu de cette flotte étoit une ville de bois, de trois mille pas de diametre, avec ſes tours & baſtions, poſée ſur des bateaux liés enſemble. On pouvoit monter ou démonter cette eſpece de ville en un jour. Cette étonnante & ſinguliere machine étoit deſtinée à loger les troupes, quand elles auroient mis pied à terre.

Vingt mille cavaliers, vingt mille arbalétiers & vingt mille fantaſſins armés de haches & de pertuiſanes, devoient former l'armée de débarquement. Tout ce qu'il y avoit en France de nobleſſe, ſe rendit en foule dans les ports de Flandres, pour avoir part à cette glorieuſe expédition. Cet immenſe armement, dont le récit répandoit la terreur, ſembloit devoir engloutir l'Angleterre, & l'on regardoit tous les habitants de cette iſle comme ſubjugués & pour jamais ſoumis à leurs vainqueurs : cependant cette redoutable entrepriſe échoua, au grand étonnement de l'Europe. La lenteur des opérations fit perdre

un temps précieux ; celui de ſe mettre en mer s'écoula inſenſiblement ; l'oppoſition des avis empêcha l'unité de la force, & l'on oublia l'inſtant de la victoire. Quand la flotte ſortit enfin, les vents furent contraires, & la tempête la diſperſa.

On ne ſongea plus qu'à regagner les ports ; & les débris de la ſuperbe ville de bois, jouet de l'Océan, furent portés par les courans juſques dans la Tamiſe. Les heureux deſtins de l'Angleterre prévalurent. Cette iſle, qui preſſentoit déja l'influence qu'elle auroit un jour en Europe, vit tous les projets de l'ambition & de la vengeance ſe briſer autour d'elle ; & cet armement, qui avoit coûté des ſommes immenſes, douloureuſement exprimées des fortunes particulieres, ne fut qu'une vaine parade de puiſſance & d'oſtentation.

Charles, chagrin de cette perte, forma un nouveau conſeil, & renonçant à la guerre, à la conquête & à la conſtruction de navires, ſe conſola de ces revers coûteux, au milieu des maſcarades, des bals, des chaſſes, des tournois, des feſtins, des courſes de bagues, où il excelloit. Il étoit né robuſte, avoit une adreſſe incomparable dans tous les exercices de corps. Sa jeuneſſe ſervoit d'excuſe à la fougue de

ſon tempérament ; il étoit adonné aux plaiſirs & à la débauche. Sa phyſionomie & ſa taille prévenoient en ſa faveur. Son caractere n'étoit pas encore formé ; mais rien n'annonçoit en lui le coup horrible dont il devoit être frappé. On n'avoit jamais remarqué ſur ſon viſage, ni dans ſes yeux, des marques de la future aliénation de ſon eſprit. Il avoit quelque choſe de bruſque & d'impétueux dans le geſte & dans la parole ; mais ce n'étoit que la ſuite des exercices violents auxquels il ſe livroit.

Irrité de ce que le duc de Bretagne avoit fait arrêter ſon connétable qu'il chériſſoit, & regardant cet affront comme une inſulte faite à ſa perſonne, il avoit réſolu de s'en venger ; mais ſon nouveau conſeil lui repréſenta ſagement qu'une querelle particuliere entre le duc & le connétable n'étoit pas un légitime ſujet de guerre. Il renonça à ſon entrepriſe, redoublant de tendreſſe pour Cliſſon, & lui accordant un crédit encore plus étendu, mais qui ne ſervit qu'à rendre le favori plus haïſſable aux yeux vigilants de ſes ennemis.

La faveur dont il jouiſſoit rompoit l'eſpece d'équilibre qui exiſtoit entre les fei-

gneurs. Ses adverſaires lui firent un crime de ſon élévation, & réſolurent de l'en punir. Des aſſaſſins gagnés à prix d'argent, attenterent à la vie du connétable, qui ſortoit de chez le roi. De près de cinquante plaies dont il fut couvert, aucune ne ſe trouva mortelle, & il guérit en moins d'un mois. Les meurtriers s'étoient réfugiés en Bretagne, d'où partoit la conſpiration. Le roi ſe mit en marche pour forcer le duc à les lui livrer, ou pour le punir en cas de refus.

Il traverſoit la forêt du Mans le 5 août, ſur les deux heures après midi, & par une chaleur exceſſive, lorſqu'un grand homme have & décharné, les cheveux hériſſés, le regard affreux, couvert de haillons, s'élance de derriere un arbre, ſe jette à la bride du cheval du roi, & lui crie d'un ton effrayant, *arrête roi; où vas tu? tu es trahi*; puis diſparoît en s'enfonçant dans la profondeur du bois.

Deux pages le ſuivoient : l'un portoit ſa lance & l'autre ſon caſque; le premier s'étant endormi, la lance tomba tout-à-coup ſur le caſque que l'autre tenoit. A ce bruit, à la vue d'une lance baiſſée, l'apparition du fantôme & ſes terribles menaces ſe repréſentent à l'eſprit du roi; il frémit;

ſon ſang s'allume ; il entre en fureur, & prenant pour des aſſaſſins tous ceux qui s'approchoient de lui, il fond ſur eux l'épée à la main : tous ſe diſperſent. Le duc d'Orléans n'échappa à la mort, qu'en prenant la fuite. Il frappe juſqu'à ce que ſon épée ſe briſe entre ſes mains. Il avoit tué quatre ou cinq hommes. Ses forces s'épuiſent, il tombe, on le déſarme, & on le tranſporte au Mans, lié ſur un chariot.

Un ſi étrange accident fit naître toutes ſortes de conjectures. Dès la veille on avoit remarqué qu'il étoit morne & ſtupide, qu'il n'avoit pas touché aux mets qui lui furent préſentés. Ce n'étoit donc pas l'apparition ſubite de cet inconnu, qui avoit altéré ſes organes. C'étoit encore moins un coup de ſoleil qui avoit dérangé ſa tête : ce fut plutôt l'effet d'un breuvage. Jean Juvenal des Urſins rapporte que tel étoit le bruit du temps, & qu'un philtre amoureux lui avoit été donné par la fille du duc de Milan, femme du duc d'Orléans, frere du roi. La nature de ſa maladie & les événements qui ſuivirent, l'amour prodigieux du roi pour ſa belle-ſœur, ne doivent pas faire rejeter cette accuſation comme abſolument dénuée de fondement. L'ignorance

de la ſaine phyſique donnoit lieu aux compoſitions les plus étranges, & mille recettes bizarres captivoient la confiance des grands, non moins peuple que le reſte du royaume.

A ce premier accès de fureur ſuccéda une léthargie qui dura deux jours entiers. Il étoit ſans mémoire, ſans jugement; il ne reconnoiſſoit pas même la reine, ſa femme : il nioit qu'il fût roi : par-tout où il trouvoit l'empreinte de ſon nom ou de ſes armes, il les effaçoit avec une eſpece de fureur. La doſe ſans doute avoit été trop forte, & on l'avoit empoiſonné, en ne voulant que lui donner de l'amour.

La raiſon lui revint enfin, & l'on avoit quelqu'eſpérance d'une guériſon, ſi un nouveau malheur n'eût rappellé ſon délire.

Le jour des noces d'une fille de la reine, toute la cœur étoit aſſemblée pour un bal; quelques ſeigneurs avoient fait la partie de danſer un ballet, habillés en ſauvages. Cela ne reſſembloit pas tout-à-fait à nos élégants quadrilles. Le roi s'habilla comme les autres d'une toile couverte de lin ou d'étoupes attachées à la toile avec de la poix. Cinq de ces maſques étoient liés les uns aux autres; le ſixieme, qui étoit le roi, marchoit devant ſans être lié. Le duc

d'Orléans, qui ne ſavoit qui étoient ces maſques, & voulant les reconnoître, baiſſa de trop près le flambeau que tenoit un page, ce qui mit le feu à un de leurs habits. En un moment la ſalle fut en flammes & retentit des hurlements des maſques. La ducheſſe de Berry ayant reconnu le roi, l'enveloppa dans la longue queue de ſa robe, étouffa le feu & lui ſauva la vie. Deux des maſques moururent ſur le champ, les autres languirent juſqu'au lendemain dans des tourments épouvantables.

L'horreur de cette aventure troubla tellement ſes eſprits, qu'il retomba dans ſa frénéſie. Elle commençoit par un abattement profond, & montoit par degrés juſqu'à l'aliénation. Furieux ou hébêté, il pleuroit quelquefois à chaudes larmes, & tantôt il écumoit de rage, criant comme un forcené. Le reſte de ſa vie ne fut plus qu'une viciſſitude de bons & de mauvais intervalles; ſituation plus affreuſe & plus déplorable pour le royaume qu'une folie continue. Comme il avoit des lueurs de jugement, on concevoit des eſpérances. La nation ne s'occupa point du projet de le dépoſer; & quoiqu'abſolument incapable de gouverner, ſon eſprit s'affoibliſ-

ſant de plus en plus, on attendoit ſa guériſon de quelque cauſe ſurnaturelle.

On avoit recours aux empiriques, aux magiciens, aux pélerinages. Deux moines auguſtins s'étant vantés de le guérir, après lui avoir fait des inciſions cruelles à la tête, furent obligés d'avouer leur inſuffiſance. Ils furent décapités aux halles, parce qu'ils avoient beaucoup fait ſouffrir le roi, & qu'ils n'avoient entrepris cette cure que pour avoir beaucoup d'argent.

La ducheſſe d'Orléans étoit la ſeule perſonne qui eût pouvoir de lui faire prendre quelque choſe. Le roi, dans ſon bon ſens, avoit été enchanté de ſa beauté & de ſon eſprit ; elle l'avoit conduit, tandis que le duc ſon époux, de ſon côté, conduiſoit la reine : de ſorte qu'ils paſſoient tous deux pour avoir enſorcelé le couple royal.

Pendant la démence de Charles VI, les ducs de Bourgogne & de Berry reprirent le gouvernement. Ces fiers tuteurs, qui alloient régner ſous le nom du monarque, étoient fort intéreſſés à ſa conſervation, & ſoutenoient hautement que ſa maladie ne ſeroit que paſſagere. On cachoit au peuple le véritable état où ſe trouvoit ſa tête. Louis, duc d'Orléans, prétendit que la régence lui appartenoit ; mais il en fut

exclus par le duc de Bourgogne, ſous prétexte de ſon jeune âge. Celui-ci avoit fait entendre au roi en ſecret, qu'il couroit riſque d'être dépoſé, ſi ſon frere avoit une fois le pouvoir en main. Charles pleuroit à cette ſeule idée. De-là naquit cette haine immortelle entre la maiſon d'Orléans & celle de Bourgogne. Les femmes des deux puiſſants adverſaires ne ſe haïſſoient pas moins que les maris ; elles rivaliſoient en beauté, en ambition, en crédit, Le duc d'Orléans ne ſe rebuta point ; il voulut conquérir, par les charmes de ſa femme, l'autorité dont il étoit jaloux. Il avoit pour lui la reine ; Charles ne put réſiſter aux complaiſances de ſa belle-ſœur & aux prieres de ſa femme. D'ailleurs il étoit facile de le faire parler. Tandis que le duc de Bourgogne étoit allé faire un voyage, il déclara que ſon frere auroit ſeul la régence.

La haine entre les deux princes monta à ſon comble. On s'attendoit à voir l'oncle & le neveu diſputer, dans une bataille, à qui auroit la conduite de l'état. Le duc de Bourgogne, prince égal au roi en richeſſes, en puiſſance, & le plus grand terrien de ſon temps, auroit pu l'emporter dans la balance. Il mourut ; mais le duc d'Orléans

ne

ne gagna rien à cette mort : ſon fils, nouvel adverſaire, s'éleva. Plus ardent, plus adroit, plus ambitieux que ſon pere, il vouloit enfin commander.

Il affecta d'abord un zele populaire ; il ne parloit que du ſoulagement des peuples, & s'efforçoit de rendre le duc d'Orléans très-odieux. Il l'étoit déja par la diſſipation des deniers publics ; il dépenſoit la plus grande partie des revenus à donner des fêtes & des préſents à la reine. Les reines, juſqu'alors retirées dans l'enceinte du palais, figuroient rarement dans les plaiſirs publics. La démence du roi donna à la reine une licencieuſe liberté. Elle paſſoit ſa vie dans un cercle de divertiſſements non interrompus, tandis que Charles VI étoit relégué dans une chambre, gardé à vue par deux ou trois valets qui le traitoient fort rudement, & le lioient ſur ſon fauteuil ſans miſéricorde aux moindres accès de folie ou d'humeur. Son épouſe le trahit bientôt ouvertement, & oublia ſa dignité, ainſi que tous ſes devoirs, même envers ſes propres enfants. Ils manquoient du néceſſaire, étoient abandonnés comme le pere à la valetaille, & le roi le plus ſouvent n'avoit pas de linge.

On doit être étonné du ſilence abſolu

des grands dans de telles conjonctures. Que faiſoient-ils alors ? Ils étoient partagés entre les deux factions régnantes. On les voyoit ſous les armes, non pour ſe battre, mais pour former un corps à part, & s'accommoder, ſelon leurs divers intérêts, avec les chefs qui diviſoient l'état. La nation avoit lieu peut-être de regretter l'ancien maire du palais de la premiere race, dont la dictature utile faiſoit diſparoître l'inſuffiſance & l'imbécillité des rois, & maintenoit une même forme de gouvernement au milieu des erreurs de la nature & du caprice des haſards. Deux regnes ſans ceſſe oppoſés cauſoient une véritable anarchie. Et d'où venoit cette langueur de l'état, qui ne ſavoit point ſe régénérer ? De la chûte récente du gouvernement féodal, décompoſé pour le long malheur de la patrie.

Les François ne ſurent point alors en créer un nouveau, qui ceſſât de les expoſer à tant de périls étrangers & aux ſecouſſes inteſtines non moins funeſtes. Il devoit ſortir, politiquement parlant, de ces ruines une force, ou capable de détruire entiérement la monarchie, ou de remédier efficacement à ſes vues. Les débats furent prolongés, ſans amener la liberté, ou du moins l'ordre qui quelquefois la repréſente.

Les Allemands, plus flegmatiques que les François, s'étoient laſſés, dès le douzieme ſiecle, de leurs guerres particulieres; & tout le corps de l'empire étoit convenu que les différends qui naîtroient entre les puiſſances, ſeroient jugés dans la diete générale de la nation. Le corps Germanique ſe trouvoit établi ſur deux loix profondément apperçues, dont l'une rendoit l'empire électif, & l'autre défendoit de le perpétuer dans la même maiſon. Les François n'oppoſerent point aux princes ce double obſtacle : leur conduite fut un mêlange incertain d'ambition & de reſpect; ils ne ſurent ni affermir les privileges des fiefs, ni ſe rendre indépendants de la couronne; tantôt ils déployoient l'étendard de la révolte, cédant tour-à-tour ſelon les circonſtances; & ces demi-démarches ne pouvoient être que fatales & ruineuſes.

La différence qu'on mettoit ſous les deux premieres races, entre les vainqueurs & les vaincus, avoit totalement diſparu ſous la troiſieme. Le tiers-état s'étoit formé, il étoit ſorti de l'aviliſſement injuſte où l'orgueil l'enchaînoit; & je ne parle pas ici du corps des cultivateurs, mais du corps qui exerçoit les arts, le commerce, & peuploit les cités. Les principales villes

du royaume formoient des milices qui les mettoient à l'abri des violences des seigneurs, oppresseurs quand ils pouvoient l'être, parce qu'ils avoient cessé d'être souverains.

Il pouvoit résulter de ce nouvel ordre une forme de gouvernement plus stable, puisque les trois corps qui entrent dans la composition des états bien organisés étoient bien distincts. Pourquoi donc les guerres civiles furent-elles continuelles, générales, opiniâtres & sanglantes ? Elles naquirent de l'inquiétude & de l'avidité prodigieuse de la noblesse, qui s'étant ruinée par le luxe, le plaisir & la guerre, ne vouloit reconnoître, ni la nation, ni le monarque, ni [illegible] elle vouloit assommer le payſan [illegible] les bourgeois, & désobéir au prince : elle vouloit tout vendre, tantôt aux serfs de ses domaines leur liberté, & tantôt aux rois les privileges honorifiques dont elle jouissoit. Plus il y eut de plaies à l'état, plus cette noblesse vit de chemins ouverts à la fortune. Ne connoissant ni l'esprit de soumission, ni l'esprit d'indépendance absolue, elle fatigua tour-à-tour toutes les parties du gouvernement, sans vouloir se fondre avec les loix naissantes. Elle s'isola d'une maniere hau-

taine, amie ou ennemie, ſelon que ſon orgueil ou ſon intérêt l'exigeoit ; voulant tous les emplois, toutes les charges, toutes les dignités ; dédaignant toutes les idées qu'elle n'avoit pas, & regardant le royaume comme s'il n'étoit véritablement réſervé qu'à elle ſeule. Cet eſprit ſe manifeſtera ſous plus d'un regne.

Au lieu de donner du moins un poids reſpectable à la magiſtrature, les nobles ſe ſéparerent d'elle. Et que d'avantages les nobles ne pouvoient-ils pas néanmoins apporter aux François, tout en conſervant leurs glorieuſes prérogatives ! Mais en ne permettant pas aux autres corps d'exiſter, ils ne connurent qu'un mépris ſuperbe & une avidité ſans bornes. On dit qu'ils avoient pris la réſolution de concilier toutes leurs affaires, tantôt aux dépens du peuple, tantôt aux dépens du trône.

Au milieu de ce ſilence univerſel, où l'on ſembloit oublier les intérêts & la gloire de l'état, l'univerſité, corps puiſſant & conſidéré, dépôt des lumieres, centre de la théologie, ſcience qui préſidoit à toutes les affaires, étendit ſon inſpection ſur les affaires publiques, & reprocha au duc d'Orléans les vices de ſon adminiſtration ; mais ce corps n'avoit pas le pouvoir propre

à donner à ſes repréſentations une baſe reſpectable. Il eſt certain que ces remontrances étoient ſages, judicieuſes, dictées par l'amour du bien public, & qu'elles n'eurent d'autres ridicules que de n'être pas étayées par une autorité qui en impoſât. Ce corps s'acquitta d'un devoir qui étoit l'emploi, la charge de la nobleſſe; mais celle-ci, vendue aux factieux, ſe trouvoit bien des préparatifs d'une guerre civile.

L'inimitié qui régnoit entre les chefs des deux factions, s'accrut à un tel point qu'ils manifeſtoient publiquement les deſſeins de ſe perdre l'un l'autre à force ouverte. Le duc d'Orléans étoit déteſté des peuples & cher aux grands. Le duc de Bourgogne avoit ſu captiver l'eſprit du tiers-état.

Le dimanche, 20 novembre 1407, ils avoient entendu la meſſe enſemble, communié enſemble, & s'étoient juré une réconciliation parfaite, une bonne & fraternelle amitié. Le mercredi ſuivant, le duc d'Orléans ſortoit de nuit de chez la reine; il n'eut pas fait cent pas, qu'il fut enveloppé. Raould d'Ocquetonville lui porta le premier coup. *Je ſuis le duc d'Orléans*, s'écria le prince. *Tant mieux, c'eſt ce que nous demandons*, reprirent les meur-

triers ; & on lui fendit la tête d'un coup de hache d'arme.

Le corps du duc fut transféré dans l'église des Blancs-Manteaux ; ce fut là que les princes allerent le visiter. On assure que le sang sortit à l'approche du duc de Bourgogne, & que celui-ci soutint l'aspect de sa victime sans pâlir, plaignant le mort, affectant de la douleur, & s'écriant, *Onques on ne perpétra en ce royaume si mauvais ni si traître meurtre.* Il faut que l'ambition compose à ses cruels adorateurs une confiance bien différente de celle des autres hommes. Reconnu bientôt pour l'auteur du crime, il l'avoua audacieusement, prétendit le justifier, & sortit néanmoins de Paris.

Mais il revint huit jours après triomphant, & soutenant qu'il n'avoit rien fait que de légitime ; que la mort du prince étoit nécessaire au bien de l'état. On ne songea qu'à l'appaiser, bien loin de le punir. Le duc de Berry, le duc d'Anjou, roi de Sicile, & le duc de Bourbon, allerent jusqu'à Amiens l'inviter, de la part du roi, dont il avoit tué le frere, à reprendre, comme auparavant, les rênes du gouvernement. Il avoit pour lui l'affection entiere du peuple, & c'est ce qui lui inspira cette étrange & incroyable audace. On cria dans

toutes les rues de Paris : *Vive le duc de Bourgogne !* On flétriſſoit, on déteſtoit la mémoire du duc d'Orléans comme celle d'un tyran & d'un adultere, qui n'avoit ſu que forger des impôts. Le duc de Bourgogne, environné d'acclamations, prit pour orateur un cordelier de réputation, nommé Jean Petit, & docteur en théologie. Il harangua publiquement pour juſtifier l'aſſaſſinat du duc d'Orléans, & avança en chaire que la mort d'un tyran n'étoit qu'une action juſte & méritoire.

Le duc laiſſa trois fils légitimes & un bâtard. Les légitimes furent Charles, duc d'Orléans, pere du roi Louis XII ; Philippe, qui mourut ſans enfants, & Jean, comte d'Angoulême, aïeul du roi François I. Le bâtard fut le fameux Jean : comte de Dunois, tige de la maiſon de Longueville.

La ducheſſe d'Orléans, princeſſe altiere & vindicative, perdit le fruit de ſes pourſuites contre le Bourguignon. Il étoit le maître ; il ne paroiſſoit jamais en public ſans élever juſqu'à lui les vœux & les bénédictions du peuple. Il falloit qu'il fût prodigieuſement aigri ; car il eſt naturellement porté à donner gain de cauſe à celui qui ſuccombe. Les fils du duc d'Orléans, qui

le croiroit ? furent obligés de ſigner une réconciliation dans la cathédrale de Chartres, ſur le maître-autel, en préſence du roi ; mais la mere plus ſenſible, mourut de honte & de fureur, de n'avoir pu venger la mort de ſon mari. Il n'étoit plaint de perſonne, tant il étoit haï, à cauſe de ſon avarice, de ſon orgueil inſupportable, de ſes violences. Voilà ce qui explique l'indifférence avec laquelle on reçut la nouvelle de ſon trépas.

A l'occaſion de cette paix, on vit le fou que le duc de Bourgogne avoit à ſa ſuite, ſelon l'uſage de tous les princes de ce temps, prendre *la paix* qui ſert aux cérémonies de la grand'meſſe, la doubler d'hermine, & la faire baiſer ainſi à ſon maître, en lui diſant : Tenez, voilà la paix que vous venez de contracter. Il vouloit ſignifier, ſelon l'expreſſion vulgaire, *une paix forcée*, c'eſt-à-dire, feinte & diſſimulée.

Le fou avoit lu dans l'avenir : le duc de Bourgogne attira bientôt à ſoi toute l'autorité, & la maiſon d'Orléans ne pouvoit voir ſans indignation ſes manieres hautaines & impérieuſes. D'ailleurs il uſoit bien de ſon pouvoir, afin de le maintenir. Toujours prompt à ſoulager le peuple, il reſpectoit le clergé, & étendoit les droits de la nobleſſe, pourvu qu'elle fût atta-

chée à ſon parti. Il confirmoit ſur-tout aux villes leurs privileges, qui repréſentoient, nous oſons le dire, une liberté beaucoup plus grande qu'on ne ſauroit l'imaginer aujourd'hui. Il punit quelques financiers pour flatter le peuple, qui oublie ſes plaintes quand il voit qu'on châtie ceux auxquels il attribue ſes malheurs. Il fit couper la tête au ſurintendant Montaigu, grand-maître de la maiſon du roi, & créature de la reine, tant pour ſe venger d'elle, que pour punir la maiſon du connétable, dont cet homme de baſſe naiſſance avoit épouſé la fille, & qui avoit oſé ſe détacher de ſes intérêts.

La lutte étoit ouverte. Les François diviſés ſous le nom d'Orléanois & de Bourguignons, avoient réſolu de s'égorger. Le comte d'Armagnac fut l'ame du dernier parti, & lui donna ſon nom. Toute la nobleſſe ſe trouva comme partagée entre ces deux factions également téméraires. Cette guerre étoit plus horrible & plus funeſte qu'une guerre civile; car elle n'avoit aucun objet, elle ſervoit uniquement de prétexte à la nobleſſe pour ſe vendre; & la majeſté de la patrie étoit foulée aux pieds, & non moins avilie que le monarque.

L'univerſité, ſeul corps qui oſa élever la voix, fit encore de nouvelles repréſentations. Son zele quoique ſtérile, ne ſe démentit point : elle expoſa au roi tous les déſordres de cette guerre honteuſe ; elle l'exhorta à choiſir de nouveaux miniſtres, & à exclure tous les princes, à cauſe de leurs débats ſur le gouvernement.

L'expédient fut accepté : c'étoit le ſeul qui parût convenable. La régence fut déférée à la reine & au dauphin ; mais ce dauphin n'avoit que ſeize ans, étoit fort débauché, & auſſi violent qu'étourdi. Il eut la mal-adreſſe de négocier ſecrétement avec la faction des Armagnacs, au lieu de ſe tenir à une égale diſtance des deux partis. Les Armagnacs lui ſaiſirent quelques villes pour lui faire acheter leur protection. Le duc de Bourgogne alors ſe joignit précipitamment aux Anglois, qui armoient par terre & par mer pour faire à leur tour une deſcente en France. On fut trop heureux de revenir ſur ſes pas, & de lui rendre les villes qu'on lui avoit priſes.

Les préparatifs des Anglois alarmerent le conſeil. Ils avoient religieuſement obſervé la treve ; mais ſe montrant plus terribles & plus décidés à ſon expiration, ils an-

nonçoient le projet de reconquérir en France tous les pays que leurs ancêtres y avoient poſſédés.

Ils deſcendirent en Normandie par l'embouchure de la Seine, au nombre de ſix mille hommes d'armes & de vingt-quatre mille archers. Ils aſſiégerent Harfleur. La folle conduite des François fit tous leurs ſuccès. La crainte du conſeil n'avoit pas ſu ordonner la défenſe : les Anglois ne trouverent en leur chemin, ni troupes qui les harcelaſſent, ni armées qui les enveloppaſſent. Ils paſſerent la Somme au gué, ſans le moindre obſtacle.

Les François, au lieu d'aller au-devant de l'ennemi, l'attendoient imprudemment dans une plaine, près du village d'Azincourt. Quoique maîtres du terrein, ils avoient mal choiſi leur champ de bataille; car le ſol en étoit ſi gras & ſi détrempé par les pluies, qu'hommes & chevaux y enfonçoient juſqu'à mi-jambe. L'inſubordination que l'indiſcipline accompagne toujours, néceſſita cette fameuſe défaite. Il y avoit tant de généraux qu'on ne ſavoit à qui obéir. Les ducs, les comtes, les chevaliers, preſque tous les officiers voulant combattre à l'avant-garde, faiſoient parade d'une bravoure déplacée; & l'oſ-

tentation de ce courage fut inutile à la patrie. Les mêmes fautes qui avoient nui aux François ſoixante & ſeize ans auparavant, ne les corrigerent pas, & leur firent perdre la bataille d'Azincourt, le 25 octobre 1415.

La plus grande partie de l'armée Françoiſe, ne voyant de tous côtés que déſordre & confuſion, n'ayant point de chefs pour la diriger, prit la fuite ſans tirer l'épée. Dix mille morts reſterent ſur le champ de bataille ; mais c'étoit le ſang le plus pur de la nation qui avoit coulé. On y comptoit plus de neuf mille chevaliers ou gentilshommes, cent vingt ſeigneurs bannerets. Les ducs d'Orléans & de Bourbon, les comtes d'Eu & de Vendôme furent faits priſonniers. Le duc d'Orléans, chef de la faction de ſon nom, conduit en Angleterre, devoit y reſter vingt-cinq ans entiers, & ne recouvrer la liberté que par l'entremiſe d'un autre duc de Bourgogne, aſſez bon pour payer ſa rançon, & pour éteindre par une réconciliation ſincere les inimitiés mortelles que leurs peres avoient fait naître. Mais n'anticipons point ſur les événements. Le nombre des autres captifs montoient à quatorze mille.

La conſternation fut d'autant plus grande, que l'on avoit lieu de craindre que le duc de Bourgogne ne s'alliât avec les Anglois. Il avoit armé à tout événement, & venoit à grandes journées pour ſe rendre maître de la capitale. Il fallut avoir recours au comte d'Armagnac pour défendre le royaume. C'étoit un parti bien dangereux, & qui prouvoit l'abnégation du gouvernement. On lui propoſa, avec la dignité de connétable, la place de premier miniſtre. Il s'empara du pouvoir ſuprême, & apporta dans l'adminiſtration toute la hauteur & l'inflexibilité de ſon caractere. Sa faction triompha ; mais le peuple ne tarda point à regretter le gouvernement du duc de Bourgogne. Le nouveau chef uſa ſi mal de l'autorité, qu'il ſe rendit odieux à ſon propre parti, & qu'il déchaîna contre lui la reine, auteur de ſon élévation.

La reine, indignée de ſon ingratitude, cherchoit à détruire ſon propre ouvrage ; ce qui n'eſt pas rare dans l'agitation inteſtine des cours, où les intérêts changent ſi rapidement de face. Le comte d'Armagnac, comblant ſes perfidies, voulut la prévenir. Il l'accuſa devant le roi d'entretenir un commerce ſcandaleux avec

Louis Bourdon, grand-maître-d'hôtel de cette princeſſe. Bourdon, après avoir avoué ſon crime, vaincu par la frayeur, fut étranglé au Châtelet ; la reine fut reléguée à Tours, & rigoureuſement ſurveillée. Cet affront lui fut d'autant plus ſenſible, que ſon fils ſe trouvoit complice de d'Armagnac. Il avoit ſervi d'eſpion & de délateur. Il étoit fort jeune, il eſt vrai, n'en prévoyoit pas toutes les conſéquences, & obéiſſoit à l'aſcendant que le comte avoit pris ſur ſon eſprit. Cet éclat produiſit, entre le fils & la mere outragée, une haine que le temps & les plus étonnantes cataſtrophes ne purent jamais fléchir ; elle ſongeoit dès-lors à le priver à jamais de la couronne.

Depuis l'aſſaſſinat du duc d'Orléans, qu'elle n'avoit que trop aimé, elle ne pouvoit entendre parler du duc de Bourgogne ſans quelque frémiſſement ; mais l'ardeur de ſe venger de l'inſolence du connétable & de le dépoſſéder, lui fit ſurmonter cette antipathie, & la porta à écrire à ce même duc de Bourgogne, dont elle ne pouvoit entendre prononcer le nom. Une averſion plus forte dompta la premiere. Elle imploroit ſon ſecours ; elle ſe remettoit à lui ; elle le prioit d'em-

braſſer ſa querelle. Le duc reçut la lettre avec la plus grande joie, & vit tout d'un coup l'avantage inattendu & conſidérable qu'il tireroit de ſon union avec elle.

Il publia ſur le champ un manifeſte, dans lequel il reprochoit aux Armagnacs la mort précipitée des deux dauphins, redemandoit la régence pour la reine, & prioit les villes & les bourgs, c'eſt-à-dire, le tiers-état, de joindre leurs armes aux ſiennes, pour tirer de captivité le roi & le dauphin. Il mit préalablement la reine en liberté, qui triomphante prit auſſi-tôt le nom de régente, & fit défenſe au dauphin & au connétable d'Armagnac de ſe mêler déformais du gouvernement. Comme ceux-ci étoient maîtres de Paris, ils braverent aiſément ſes menaces; mais bientôt la ſcene changea, & la terreur s'empara de leur eſprit, quand le duc de Bourgogne, à la tête de ſoixante mille hommes, fut reçu avec alégreſſe en Champagne & en Picardie, & vint faire en perſonne le ſiege de la capitale.

Le comte d'Armagnac étoit haï du peuple; il devoit donc être le plus foible. Le peuple ſe déclara pour les Bourguignons; on leur ouvrit les portes de Paris. Le duc de Bourgogne entra, porté ſur le

même char que la reine. Quel exemple de la variation des idées des grands ! Ils furent reçus avec de grandes acclamations. L'ivreſſe étoit générale, on crioit de toutes parts : *Vive le bon duc de Bourgogne, qui abolit tous les impôts !* Le peuple ne voit guere que ce reproche à faire aux gouvernements. La populace tomba ſur les Armagnacs, on les fit priſonniers. Le connétable, qu'on cherchoit, fut pris chez un maçon, à qui il avoit demandé un aſyle. Le peuple ſoulevé regretta d'avoir manqué la perſonne du dauphin, que le prévôt de Paris fit évader fort à propos. Il auroit été mis en priſon comme un Armagnac, & peut-être eût-il été traité de même.

Le duc & la reine deſcendirent enſuite à l'hôtel de Saint-Paul, où ils trouverent Charles VI dans un tel état de démence & de ſtupidité, qu'il les remercia cordialement de ce qui s'étoit paſſé, & qu'il leur dit qu'il ne vouloit plus ſe conduire que par leurs conſeils.

Les Armagnacs étoient tous priſonniers (an. 1418). Sur un bruit vague qu'on alloit les mettre en liberté, le peuple, qui les regardoit comme des tyrans inſenſibles à ſes maux, courut en foule à la

Conciergerie, força les portes, & maſſacra dans la cour du palais le connétable & ſes partiſans. De-là ces furieux allerent au Châtelet, y aſſommerent pluſieurs évêques qui tenoient pour le parti vaincu, & firent ſauter du haut des tours des préſidents du parlement, des maîtres des requêtes, des conſeillers, qui s'y étoient réfugiés. D'en-bas on recevoit leurs corps ſur des piques. Le peuple ſe raſſaſioit avec une volupté féroce du ſang qui lui étoit odieux. Le bourreau toucha publiquement dans la main du duc de Bourgogne, qui lui rendit ſoudain cette marque d'affection, voulant ſe rendre agréable encore au dernier homme de la plus vile populace. Voilà ce que la politique & l'ambition ordonnent à leurs favoris.

Ces épouvantables déſordres étoient pouſſés trop loin pour que les Anglois n'en profitaſſent pas. Ils rentrerent en France, ſûrs que le duc de Bourgogne ne s'oppoſeroit point à leurs ſuccès ; ils acheverent la conquête de la Normandie. Ces étonnants progrès alarmerent enfin les deux factions qui déſoloient l'état. Les Anglois auroient pu ſubjuguer tout le royaume. On négocia avec Henri V, roi d'Angleterre. On lui fit de part & d'autre

des propoſitions. Le dauphin qui ſe diſoit régent, malgré la défenſe du conſeil qui lui avoit ordonné de mettre les armes bas, avoit ſes envoyés à Londres. La reine, plus habile, fit porter par un cardinal au roi conquérant, le portrait de Catherine de France, fille de Charles VI, princeſſe d'une rare beauté, que Henri avoit recherchée deux ou trois ans auparavant. La reine eſpéroit que l'amour aideroit à ſauver & à pacifier la France.

Henri V, quoiqu'éperduement amoureux, écouta de préférence la gloire de ſa nation, & ſe combattant lui-même, ne voulut pas ſacrifier aux illuſions de l'amour les fruits importants de la victoire. Rien ne put l'obliger à ſe relâcher de ſes prétentions. Il diſoit : *Dieu m'a conduit ici comme par la main. Il n'y a plus de roi en France, tout y eſt en confuſion. C'eſt donc à moi d'y régner pour ſauver un état qui penche vers ſa ruine.* Les demandes de Henri étoient ſi démeſurées, qu'elles effrayoient également le dauphin, la reine & le duc de Bourgogne.

Leur crainte mutuelle leur fit concevoir un projet de réconciliation & un traité de raccommodement. Les deux princes eurent une entrevue, s'embraſſerent à la tête de

leurs armées, & promirent de ſe réunir pour chaſſer l'ennemi commun. Ils convinrent enſuite d'un ſecond rendez-vous ſur le pont de Montereau, pour terminer leurs anciens différends.

Le parti du dauphin étoit le plus foible; il appella la trahiſon à ſon ſecours : mais il ſe rendit encore plus coupable, en oubliant les véritables intérêts de l'état. Le dauphin n'avoit ménagé cette conférence que pour avoir occaſion de venger la mort du duc d'Orléans. Cette vengeance étoit téméraire & abſurde dans les circonſtances. Elle précipitoit le royaume vers ſa ruine; elle aggravoit les maux des deux partis, & n'en réparoit aucun; elle ne pouvoit rien changer. Le dauphin n'avoit que dix-huit ans, on l'avoit fait entrer trop facilement dans cette conſpiration, tramée par les gentilshommes attachés au feu prince, & qui tous avoient juré la mort du duc.

Il fut averti de ne point ſe trouver au rendez-vous; il avoit de la répugnance à y aller; il n'écouta point aſſez cet avis & ſes preſſentiments ſecrets. Il ſe rendit à l'heure, traverſa le pont, & franchit la ſeconde barriere; dès qu'il l'eut paſſée, les gens du dauphin la refermerent précipitamment, ce qui lui fit craindre quelque

danger ; mais il ne pouvoit plus reculer, & il fit bonne contenance.

Si-tôt que le duc eut mis un genou en terre pour ſaluer le dauphin, il fut enveloppé par une bande d'aſſaſſins, & tomba percé de coups.

Ce meurtre inſpira encore plus d'horreur que celui du duc d'Orléans. On reprocha au dauphin de l'avoir autoriſé par ſon ordre & par ſa préſence ; l'embûche ajoutoit à ſon atrocité ; enfin les paroles de paix le rendoient exécrable. Le duc de Bourgogne fut regretté du peuple, parce qu'il avoit des qualités affables & populaires ; & de la nobleſſe, parce qu'il étoit chef de parti, & qu'il payoit bien. Il fut néanmoins plus courageux qu'habile.

Auſſi-tôt la reine, qui haïſſoit mortellement ſon fils & qui vouloit l'immoler, ſe répandit en plaintes, prit occaſion de cet aſſaſſinat pour perſuader à Charles VI qu'il falloit déshériter ce fils dénaturé & ſanguinaire ; qu'il n'avoit fait que s'eſſayer à porter plus loin ſes téméraires attentats. Il avoit rompu, il eſt vrai, une paix commencée pour le ſalut du royaume, & donné lieu aux troubles les plus affreux. Elle le détermina à ma-

rier leur fille Catherine à Henri V, roi d'Angleterre, &, en faveur du mariage, à la déclarer leur héritiere.

C'étoit pour la ſeconde fois que la reine voyoit périr par un aſſaſſinat public l'objet de ſes affections. Réconciliée avec le meurtrier du duc d'Orléans, la mort du duc de Bourgogne la remplit d'une fureur nouvelle, qui lui tint lieu de ſes autres paſſions.

Le foible roi recevoit indifféremment toutes les impreſſions de ceux qui l'approchoient. La reine étouffant le cri de la nature, lui fit ſigner une déclaration, par laquelle le monarque ordonnoit à tous ſes ſujets, ſous peine de crime de leſe-majeſté, de ſe retirer du ſervice de ſon fils Charles, comme infracteur d'une paix conſacrée deux fois par ſes propres ſerments. Toujours implacable dans ſa haine, la reine implora l'alliance des Anglois, & ſollicita le fils du duc de Bourgogne d'unir ſes reſſentiments aux ſiens.

On offrit ſolemnellement au roi d'Angleterre la couronne de France, & alors il conſentit à épouſer la princeſſe Catherine. Il fut décidé par un traité, qu'après la mort de ſon beau-pere, la propriété du royaume lui ſeroit dévolue, & à ſes

héritiers à perpétuité : qu'en attendant, il préſideroit au gouvernement en qualité de régent ; & que Charles VI, en lui écrivant, emploieroit cette formule : *A notre très-cher fils Henri, roi d'Angleterre, héritier de France.* Ombre de Charlemagne, chef auguſte du gouvernement féodal dans toute ſa vigueur & dans toute ſa majeſté, dis, en ſortant du tombeau, aurois-tu pu reconnoître & avouer un tel deſcendant ?

Le fils du duc de Bourgogne demanda juſtice aux deux rois du meurtre de ſon pere. Le procès inſtruit, le prince cité, & n'ayant point comparu, il y eut arrêt rendu par la bouche du chancelier. L'arrêt du conſeil portoit : *Que Charles, dauphin de France, ſeroit banni du royaume à perpétuité, & déclaré indigne de ſuccéder à la couronne, pour avoir fait aſſaſſiner Jean, duc de Bourgogne.*

Cet arrêt fulminant avoit reçu la ſanction la plus manifeſte. Le dauphin en appella à ſon épée ; mais elle ne pouvoit que le ſervir foiblement. Les événements les moins prévus caſſerent les actes émanés de l'autorité ſuprême. La nation ſe taiſoit ; Henri V, ſelon toute apparence, auroit régné ſur la France. Il avoit

de l'habileté & des forces ſupérieures, les qualités d'un grand roi, & les vertus de l'honnête homme. Il étoit modéré & vaillant, bon, juſte, libéral, équitable. Une fiſtule empêcha la réunion des deux couronnes, briſa la chaîne des nouveaux événements, interrompit les plus hautes deſtinées. Henri V mourut n'ayant pas encore trente-huit ans.

Charles VI ne lui ſurvécut pas deux mois. Sa vie avoit été trop funeſte à la France, pour qu'on fût affligé de ſa mort (an. 1422). Ce moment terminoit quarante années d'opprobres. Aucun prince de ſon ſang ne parut à ſes funérailles. Il fallut que le duc de Bedfort, frere du roi d'Angleterre, qui avoit déja pris le titre de régent, accompagnât le convoi. Point de fonds pour les frais de la pompe funebre. Le parlement fut dans la néceſſité de faire vendre des meubles du palais, pour procurer la ſomme néceſſaire.

Il y eut une eſpece d'interregne; tant le traité de Troyes, qui excluoit le dauphin de la couronne, étoit vivant & reſpecté! Le parlement, pour ne rien donner à la précipitation, & pour obſerver une exacte neutralité, décida que les lettres

lettres de juſtice ſeroient dreſſées ſans y faire mention du roi, & qu'on ſe ſerviroit du ſcel de la prévôté de Paris.

Les choſes demeurerent en cet état durant les vingt jours qui s'écoulerent depuis le trépas de Charles, juſqu'à la nomination de Henri, fils de Henri V, encore au berceau, & qui fut proclamé roi de France & d'Angleterre. Le dauphin ſembloit abſolument déshérité; car tous les corps de l'état avoient déja prêté ſerment au duc de Bedfort, déclaré ſans oppoſition régent de France pendant la minorité de Henri VI.

La femme de Charles VI, Iſabeau de Baviere, décéda treize ans après ſon époux, haïe des François à qui elle avoit cauſé tant de déſaſtres, & mépriſée des Anglois qu'elle avoit tant favoriſés. Ceux-ci qui étoient les maîtres, voulant épargner les frais de ſes funérailles, chargerent un batelier de tranſporter ſon corps à S. Denis par eau. On l'embarqua au petit port S. Landry, accompagné d'un ſeul valet, qui avoit une lettre pour enjoindre à l'abbé de S. Denis de le mettre dans le caveau ſans aucune cérémonie. Pas un évêque ne ſe préſenta pour faire ſes obſeques.

Elle mourut d'un ſaiſiſſement de colere & de fureur, que lui cauſerent les railleries outrageantes des ſeigneurs Anglois, qui prenoient plaiſir à lui dire en face que Charles VII n'étoit pas fils de ſon mari. Dans ſon teſtament, elle marqua beaucoup de tendreſſe pour le duc de Bedfort, qu'elle appelloit ſon fils, oubliant, même à la mort, celui que la nature lui avoit donné.

Le tombeau qu'on lui dreſſa dans la ſuite fut encore un outrage. On mit à ſes pieds la figure d'une louve, comme ſymbole de la dureté de ſon cœur. Ce ſimulacre de ſouverain, dont le nom n'avoit ſervi qu'à autoriſer toutes les injuſtices particulieres, eut auſſi un tombeau où le menſonge grava ſes caracteres.

Ce fut pour amuſer ce monarque que fut inventé le fameux jeu de cartes. On ne ſauroit diſconvenir qu'il a contribué dans ſon origine à étendre l'eſprit de ſociabilité, en rapprochant des états qui, quoique voiſins, étoient ſéparés alors par un orgueil bizarre & mal entendu. L'adoption preſqu'univerſelle de ce jeu mit plus de rapports & d'égalité parmi les citoyens. Ce divertiſſement donna l'idée d'une ſociété plus libre, plus douce,

moins asservie à de gênantes formalités ; mais dans la suite, il dégénéra en passion funeste, en fureur épidémique. L'avarice a fait d'un simple amusement une occupation journaliere, mais bien fastidieuse pour ceux qui cherchent dans leur récréation quelque sentiment de joie ou de plaisir. Il étoit contre l'ennui des ressources beaucoup plus agréables & plus sensées ; elles ont été mises en oubli, & l'amour du gain est venu corrompre encore les doux moments de nos loisirs.

DES AFFAIRES

Ecclésiastiques.

LE concile qui devoit terminer le grand schisme d'Occident s'étoit assemblé à Constance, ville de Souabe ; on y déposa deux papes, & l'on somma Jean XXII d'abdiquer sa dignité. Il veut fuir ; il est arrêté. Des accusations juridiques le chargerent des attentats les plus énormes, & le concile ordonna une prison perpétuelle, comme la peine due à ses forfaits, qui n'étoient que trop prouvés.

Une affaire non moins importante occupa l'assemblée & fixa les yeux de l'Europe. L'autorité immense de la cour de Rome avoit déja fait rêver un Anglois, nommé Viclef, sur les moyens de l'affoiblir. Il avoit porté ses recherches sur les fondements de cet étonnant pouvoir. Son imagination s'échauffant, il ne vit plus que des abus, & il conçut l'orgueil téméraire de vouloir briser la chaîne qui assujettissoit le monde chrétien. Il produisoit des opinions hardies & nouvelles, qui s'enchaînoient l'une à l'autre ; & plus il avançoit, plus il manifestoit d'audace. Il avoit eu des partisans nombreux en Angleterre ; mais le clergé, pour mieux étouffer cette secte, avoit pris le sage parti du silence. Le réformateur y prêcha, y mourut tranquille, & ce ne fut que dans la suite qu'on donna à ses hérésies une publicité indiscrete, en fouillant son tombeau pour insulter à ses cendres.

Un prêtre de Boheme, révéré pour ses mœurs, admiré pour sa doctrine, placé à la tête de l'université de Prague, adopta les idées de ce réformateur décédé, & lui prêta le crédit imposant de son rang & de son éloquence. Il avoit

pour disciple Jérôme de Prague, qui, doué plus que lui du talent de la parole, répandit dans sa patrie ces opinions séduisantes qui ne tendoient pas moins qu'à une prompte réforme des usages les plus anciens & les plus consacrés.

Cités tous deux au concile de Constance, comme ennemis publics de Rome & de la papauté, ils offrirent de venir rendre compte de leur foi, & de développer les motifs de leur nouvelle croyance. Comme les menaces qu'ils entendoient de loin ne laissoient pas que de les intimider, ils demanderent un sauf-conduit. L'empereur & le concile le leur avoient accordé, & ils crurent à une sauve-garde qui leur paroissoit inviolable.

On ne peut trop s'étonner de la crédulité de ces héréſiarques, qui connoissoient beaucoup plus les livres que les hommes; ils espéroient triompher dans le concile par la parole, ainsi qu'ils avoient triomphé dans leur patrie; & cette ambition de dominer sur les esprits, qui flatte tant les nouveaux docteurs, les avoit aveuglés sur le péril qu'ils couroient.

A peine arrivés, on les arrête; sur-

pris, ils réclament la foi donnée au nom du ſacerdoce & de l'empire. On leur répond *qu'on eſt diſpenſé de tenir parole à des hérétiques.* Ils veulent expoſer leur doctrine; on ne leur parle que de châtiments. Ils ſe plaignent; on les charge de chaînes, & l'on ſépare ces amis infortunés, qui reſtent ſeuls dans des cachots, ſans appui & ſans conſolation.

Le concile ne leur laiſſe que le choix de renoncer de bouche à leurs ſentiments, ou d'être brûlés vifs. Jérôme de Prague intimidé ſe rétracte. Jean Hus dit qu'il aime mieux mourir que de trahir ſa penſée; & le barbare Sigiſmond, aviliſſant la dignité impériale, le fait traîner au bûcher (an. 1415).

Jérôme apprend la fin intrépide de ſon ami, il ſe releve tout-à-coup de ſon abattement, & le courage de Jean Hus ſemble avoir paſſé dans ſon ame. Les victimes de l'oppreſſion, en ſoulevant contre la cruauté profonde toute la ſenſibilité du cœur humain, ne font que de plus ardents proſélytes. Jérôme eſt animé d'une nouvelle éloquence; il prêche avec plus de force que jamais la doctrine à laquelle il n'avoit renoncé que par la crainte des ſupplices. Il ſe taxe de lâcheté; & pleu-

rant de regrets & de douleur, il promet de braver la mort la plus cruelle, à l'exemple de ſon illuſtre & malheureux ami.

Pris une ſeconde fois, & traduit devant le tribunal terrible qui avoit allumé le bûcher de Jean Hus, il ne connoît plus l'effroi ni la crainte; il reproche aux peres du concile leur inhumanité. Il oppoſe à cette violation cruelle du droit des gens, le tableau des vertus douces & indulgentes de ſon ami; il s'accuſe de n'avoir pas oſé mêler ſes cendres aux ſiennes; il demande la mort avec inſtance, pour expiation de ſa foibleſſe. Il veut périr enfin dans les mêmes tourments qui ont fini ſes jours.

Le ſynode entier le condamna aux flammes. On auroit pu attribuer l'enthouſiaſme de ce ſectaire au délire de la douleur, à la perte ſenſible & récente qu'il avoit faite, & le retenant priſonnier, le ſauver du moins de l'horrible ſupplice. A l'aſpect du bûcher, la joie & la ſérénité brillerent ſur ſon viſage; il ne laiſſa pas échapper un ſeul gémiſſement, & la fermeté de ſon ame ne ſe démentit point au milieu d'un tourment ſi long & ſi cruel. L'image de ſon ami ſembloit le dérober à la douleur.

Cette exceſſive rigueur du concile n'étoit propre qu'à fixer les regards ſur les motifs de cette ſanglante cataſtrophe, & à faire diſcuter les opinions qui avoient occaſioné la mort des réformateurs. Leur doctrine fut donc examinée; elle ne périt point avec eux dans les flammes; elle s'éleva de leur bûcher, & ſe répandant avec d'autant plus de rapidité qu'on vouloit la contraindre, elle cauſa la grande révolution que nous ne tarderons pas à voir naître.

Il y avoit des abus ſans doute dans l'égliſe romaine. Les inſtitutions les plus ſages ne ſont pas exemptes du mêlange de la foibleſſe humaine; mais les perſécutions ſi contraires à l'eſprit de l'évangile, ne ſervirent qu'à enfanter ces nombreux ſectaires qui s'éleverent preſqu'en même temps. La pitié, l'indulgence auroient pu les ramener dans le ſein de l'égliſe; & ils la déchirerent, parce que la ſévérité cruelle produit le fanatiſme.

Ce concile reconnut lui-même qu'il y avoit lieu à des réformes urgentes pour l'intérêt de l'égliſe. On limita le deſpotiſme des papes, on créa d'utiles cenſures pour mettre un frein à la licence du clergé, on l'invita à combattre les novateurs

par une connoiſſance plus exacte des ſaintes écritures. Les héréſies contribuerent à éclaircir le dogme & à l'établir ſur une baſe plus ſolide. Le concile enſuite fit élire pape, par les cardinaux, Othon Colonne, qui, ſous le nom de Martin V, fut reconnu de toute la chrétienté.

Cette élection donna lieu à un étrange ſpectacle. On vit l'opiniâtre Benoît dépoſſédé, & retiré en Eſpagne dans un château fortifié ſur le bord de la mer, déclarer qu'il étoit le véritable pape, le repréſenter dans ſa priſon, & du haut de ſon rocher, excommunier l'univers qui ne l'entendoit pas.

Fin du Tome ſecond.

TABLE.

Hugues Capet, premier roi de la troiſieme race. Page 3
Vaſſaux de la couronne. 12
Robert, dit le Pieux. 18
Henri I. 32
Philippe I. 44
Les Croiſades. 51
Louis VI, dit le Gros. 61
Louis VII, dit le Jeune. 72
Philippe II, dit Auguſte. 82
Suite des évènements remarquables du regne de Philippe Auguſte. 96
Louis VIII, dit Cœur de lion. 117
La Chevalerie & les Tournois. 125
Louis IX, dit Saint Louis. 132
Vie privée de Louis IX. 166
De l'influence des Croiſades. 173
Philippe le Hardi. 184

Du Tiers-Etat. 196
Philippe IV, dit le Bel. 202
Louis X, ſurnommé le Hutin. 237
Philippe V, dit le Long. 245
Charles IV, dit le Bel. 251
Philippe VI, dit de Valois. 256
Jean II. 275
Charles V, dit le Sage. 295
Du Schiſme d'Occident. 311
Des Inveſtitures, 314
Charles VI, dit le Bien-Aimé. 319
Des Affaires eccléſiaſtiques. 363

Fin de la Table du ſecond Volume.

834184
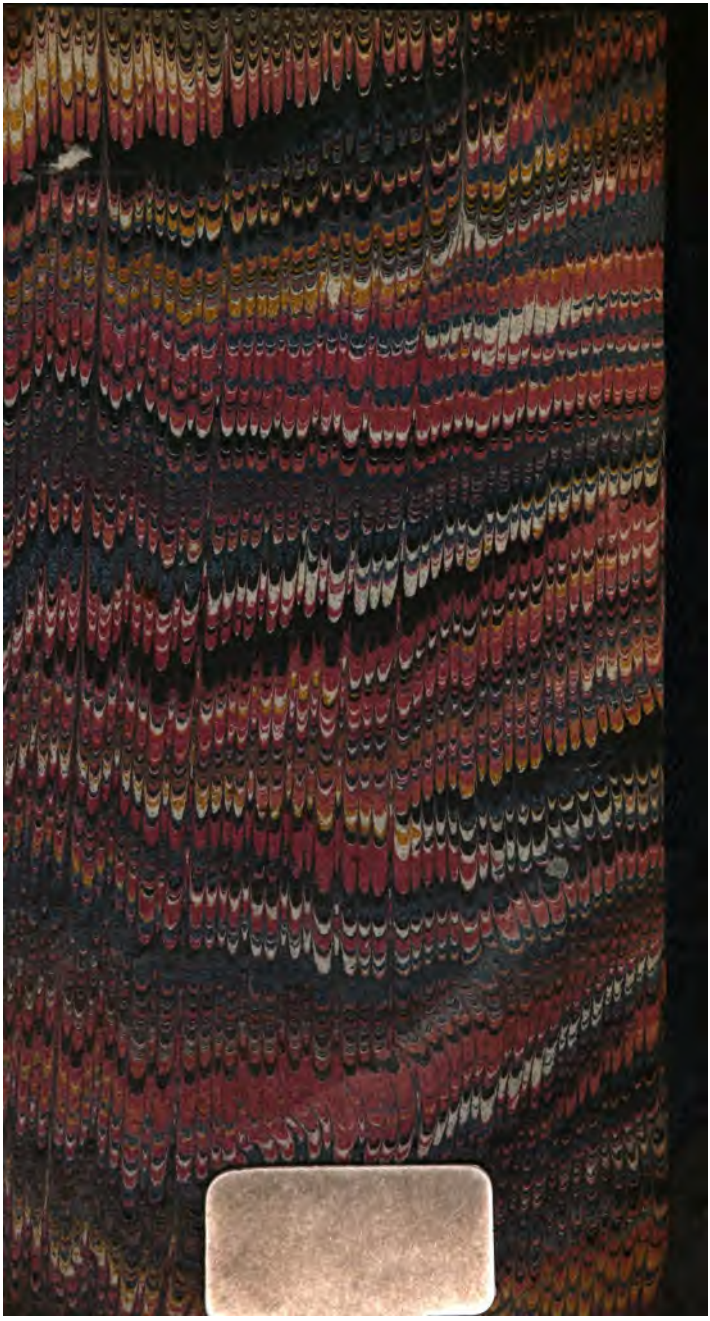
A.-M. Poursin
20.4.1984
[ZAH.]